



26

26 /

# REGISTRE DES MARIAGES

A

CÉLÉBRÉS

dans l'arrondissement d'état civil d \_\_\_\_\_



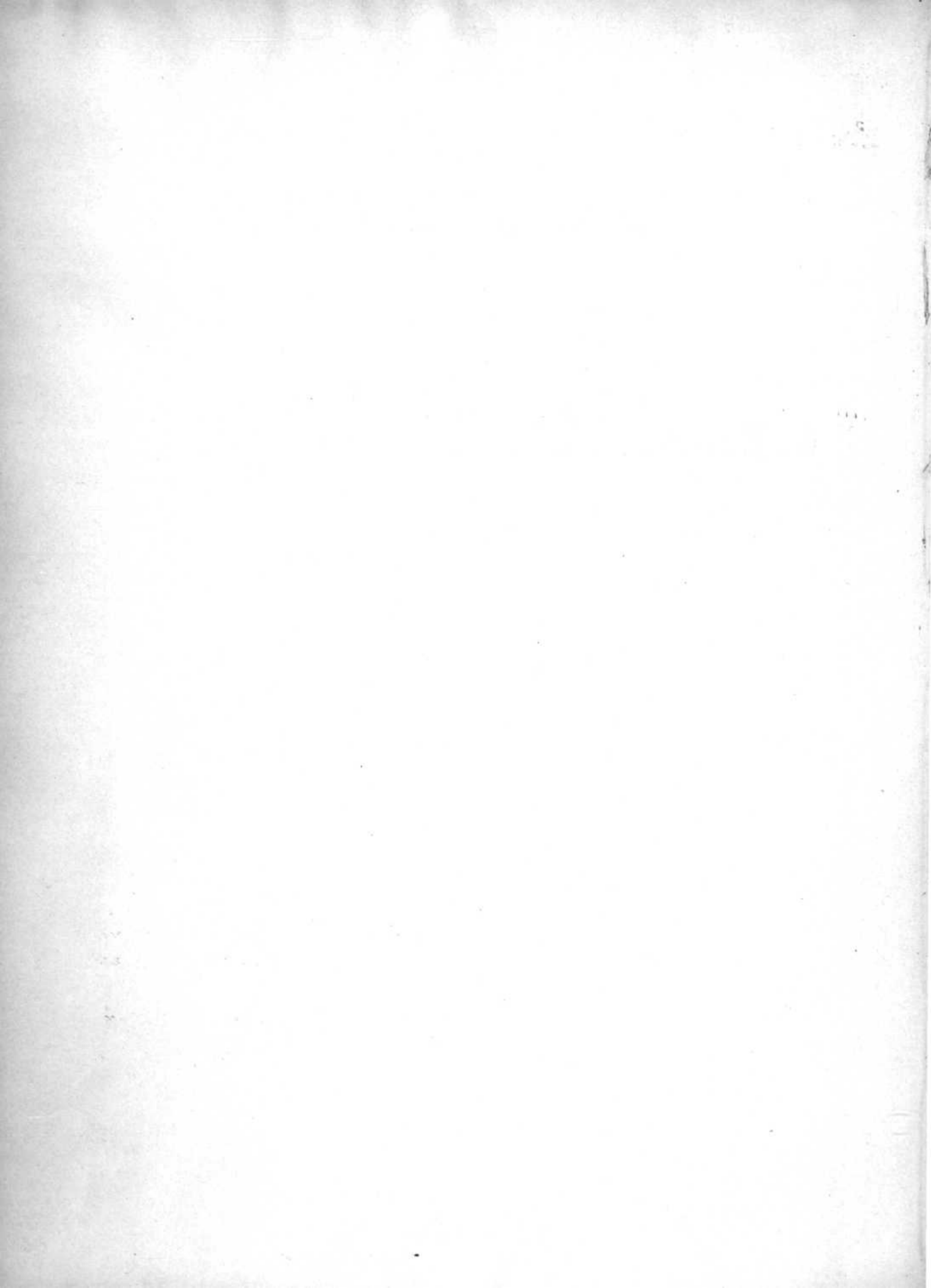
LE DÉPARTEMENT DE JUSTICE ET POLICE

déclare

*que le présent registre renferme \_\_\_\_\_ pages.*

*Lausanne, le \_\_\_\_\_ 189*

*Le Chef de service du Département,*



N° 1

**Lehmann et Desponds**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Janvier mil neuf cent quatre ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Lehmann, Jules-Émile**, *dessinateur*

de Memmaz domicilié à Landanne

célibataire

né à Lonay le treize Juin mil huit cent septante-neuf

fils de Jean François Lehmann, *décédé*,

et de Françoise Octavie née Briand, *la Veuve*, à Landanne

2° **Desponds, Henriette Louise**, *cuisinière*

de Lussery domiciliée à Landanne

célibataire

née à Esfèrens le vingt-neuf Janvier mil huit cent quatre-vingt

fille de Marc François Desponds, *décédé*,

et de Nanette née Martin, *la femme*, *décédée*.

Les publications ont eu lieu à Landanne, Lussery et Memmaz, les dix-neuf, vingt et vingt-un décembre mil neuf cent-trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des Epoux*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication de*

*Memmaz, Lussery & Landanne*

Signatures des époux :

*Lehmann Jules*

*Desponds Louise*

*Lehmann Louis*

Signatures des témoins :

*Henri Buzio*

*Lehmann Louis*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué : à l'Etat Civil de  
*La Sarraz & Vuflens-le-Château*

N° 2

Giger et Folly

Aujourd'hui sept Janvier mil neuf cent quatre ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Giger, Johann Albert, Montant - électricien

de Schänis | St Gall | domicilié à Lansanne

Célibataire

né à Uznach | St Gall | le vingt-huit Juillet mil huit cent Septante-sept

fils de feu Sebastian Giger

et de Paulina Oberholzer, sa Veuve, à Uznach.

2° Folly, Agnès dite Louise, Cuisinière,

de Courtaman | Fribourg | domiciliée à Lansanne

Célibataire

née à Klein-Guemels | Fribourg | le onze février mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de feu Johann Folly

et de feu Louise née Lüby, sa femme.

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Schänis et Courtman les quinze, seize et dix-sept décembre mil neuf cent-trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Schänis, Courtman et Lansanne

Signatures des époux:

Albert Giger

Louisa Giger

Signatures des témoins:

Buzio Pierre

Buzio Henri

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Communiqué: à l'Etat civil de Schänis et Barberêche.

N° 3

**Pellini & Maulini**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Janvier mil neuf cent quatre mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Pellini, Rocco-Gaudenzio**, *Mécanicien*

de Domodossola | Novate | Italie domicilié à Landorno

célibataire

né à Domodossola le seize Août mil huit cent septante-huit

fils de Lorenzo Pellini, *cordonnier*, à Nonio | Novate |

et de Clementine Roggata, *accusée*

2<sup>o</sup> **Maulini, Maria-Eminia-Mirolina**, *Costurière*

de Settenasco | Novate | Italie domiciliée à Landorno

célibataire

née à Settenasco le treize avril mil huit cent septante-huit

fille de Rodolfo Maulini, *maçon*

et de Rosa Manini, les deux à Landorno

Les publications ont eu lieu à Landorno, Nonio et Settenasco, le vingt-un novembre et six décembre mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Nonio, Settenasco et Landorno

Permis du Département de Justice et Police

Communiqué : à la Chancellerie

Cantonale

Signatures des époux :

*Pellini Rocco*

*Maulini Maria*

Signatures des témoins :

*Gi. Bergato*  
*Julien Lotti*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 5

**Cuétel et Wenger née Parietti**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 18 mai 1874 devant le Tribunal de Canton de Lausanne, le Tribunal civil du district de Lausanne a déclaré par le divorce le mariage et contra

Le divorce a été prononcé aux torts de la femme, en vertu de l'art. 46, lettres a et b. de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Lausanne le 11 octobre 1874.

L'Officier de l'Etat civil :

*[Signature]*

Aujourd'hui deux Janvier mil neuf cent quatre ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Cuétel, Jules-Edouard**, musicien

de Villars St Croix domicilié à Lausanne

célibataire

né à Lausanne le vingt quatre Juillet mil huit cent septante huit

fils de feu Jean Cuétel

et de Stéphanie née Chapuis, sa veuve, à Lausanne

2° **Wenger née Parietti, Eugénie-Innocente**, gouvernante

de Uetendorf | Berne domiciliée à Vevay

divorcée de Jules François Wenger dès le vingt un Janvier mil neuf cent trois

née à Mazzanana | Comè | Italie le treize août mil huit cent septante un

fille de Pierre Parietti, cordonnier

et de Joséphine née Brinckner, sa femme à Vevay

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Vevay, Villars St Croix & Chisnachern

(Uetendorf) les vingt deux et vingt trois décembre mil neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Déclaration de divorce de l'Epouse

Certificats de publication de

Villars St Croix, Uetendorf, Vevay et

Lausanne

Communiqué: à l'Etat civil de

Bussigny, Chisnachern et Vevay

Signatures des époux :

*[Signature: Edouard Cuétel]*  
*[Signature: Eugénie Cuétel]*

Signatures des témoins :

*[Signature: Meynard]*  
*[Signature: Staveler]* à Lausanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 4

**Emich et Wollé**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Janvier mil neuf cent- quatre — mil huit cent quatre-vingt-  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> **Emich, Alfred,** Tapisier

de Beedenkirchen | Hesse | domicilié à Zurich

Célibataire

né à Landanne le vingt-cinq mai — mil huit cent septante-sept

fils de Charles Emich, marchand tailleur à Landanne

et de Philoméa Schaffner, décédée.

2<sup>o</sup> **Wollé, Bertha-Louise,**

de Lupfig | Argovie | domiciliée à Zurich

Célibataire

née à Landanne le vingt-neuf novembre — mil huit cent septante-neuf

fille de Abraham Gottfried Wollé,

et de Marianne Schmocker née Lyyer, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Zurich, Lupfig et Beedenkirchen les vingt-huit, vingt-neuf novembre et premier décembre mil neuf cent-trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de Zurich

Signatures des époux :

Alfred Emich  
Bertha Emich

Signatures des témoins :

Alfred Benz  
Charles Emich

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué : à l'Etat Civil de Lupfig, Zurich et Chaux-de-Fonds

Par jugement rendu le 27 Mars 1904 exécuté le même jour, le 30 - Tribunal de District de Zurich (1<sup>er</sup> Divi- sion) a déclaré nul le divorce le mariage inscrit ci-contre. — Le divorce a été prononcé en vertu de l'art. 145 de la loi fédérale du 24 Décembre 1874

Lussanme le 10 Juillet 1904,  
L'Off. de l'Etat Civil

*[Signature]*



N° 6

**Wintsch et Maleeff**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Célibatation de René Maleeff  
né à Champvallon (Genève) le 21 février  
1903. - acte aux pièces du mariage.

Aujourd'hui ~~quatorze Janvier mil neuf cent quatre~~ ~~mil huit cent quatre-vingt~~  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Wintsch Jean François**, Médecin

de Dillikon - Illnau - Zurich domicilié à Lausanne

célibataire

né à Warschau - Russie le six - neuf Janvier mil huit cent quatre-vingt

fil de Jean Wintsch, décédé

et de Suzanne née Artmann, sa veuve, à Lausanne

2<sup>o</sup> **Maleeff, Nathalie**, Etudiante en médecine

de Moscou - Russie domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Tzarixino (Moscou) le sept/vingt juillet mil huit cent quatre-vingt

filie de Leonide Guercassimovitch Maleeff, Ingénieur militaire

et de Maria Perowna, sa femme, domiciliés à St-Petersbourg

Les publications ont eu lieu à Illnau et Lausanne, les vingt - quatre et vingt - six  
décembre mil neuf cent - trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Illnau et Lausanne

Dispense des publications en Russie

Communiqué: à l'Etat Civil

à Illnau

## Signatures des époux :

Jean Wintsch Maleeff  
Nathalie Wintsch-Maleeff

## Signatures des témoins :

Alga Schereschewsky - Portloff  
Benjamin Coratti  
les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 7

**Béatard et Rieben**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Janvier mil neuf cent quatre - mil huit cent quatre vingt  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

**1° Béatard, Eugène Charles-Philippe,** Jardinier

de Lausanne domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne le deux Mars mil huit cent soixante-trois

fils de Jean Samuel Béatard, décédé

et de Antoinette Barbaz, décédée

**2° Rieben, Marie Louise,** Couturière

de Epalinges et de La Lenk (Geneve) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne le deux Octobre mil huit cent cinquante-cinq

fille de Jean Louis Rieben, plâtrier-peintre,

et de Louise née Favrat, les deux à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Epalinges et La Lenk, le dix-sept  
Novembre mil neuf cent-trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage

Certificats de publication de  
Lausanne, Epalinges La Lenk.

Communiqué : à l'Etat civil de

La Lenk & Epalinges.

Signatures des époux :

Charles Béatard  
Marie Rieben

Signatures des témoins :

Ed. Schmeckler  
Lucien Calame  
les deux à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 8

**Devaud & Pascal**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Janvier mil neuf cent-quatre — mil huit cent quatre-vingt —  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Devaud, John-Albert,** employé de Commerce

des Cullayes domicilié à Lardonne

célibataire

né à Provence le cinq août — mil huit cent quatre-vingt-deux —

fil de feu François Devaud

et de Susette Rosine Jenny née Piquison, sa veuve à Luty

2<sup>o</sup> **Pascal, Mathilde,**

de Limargues | Gard | France domiciliée à Luty

célibataire

née à Limargues le quatre Novembre — mil huit cent septante —

filles de Mathieu Pascal, surveillant de travaux

et de Marguerite née Ravel, sa femme, à St-Jean du Gard

Les publications ont eu lieu à Lardonne, aux Cullayes et à Limargues et Luty les  
seize, dix-neuf et vingt décembre mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Consentement des père & mère de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication des Cullayes,  
Limargues, Luty et Lardonne

Communiqué: à l'Etat Civil de  
Mézidon et Luty et à la Chancellerie C<sup>le</sup>

## Signatures des époux :

J. Devaud  
M. Pascal Devaud

## Signatures des témoins :

Louis Bastian  
Signot Eugène } à Lardonne

## L'officier de l'état civil :



N° 9

Sandoz et Benninger

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui quatorze Janvier mil neuf cent quatre mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Sandoz, Paul, Jardinier

Lieu d'origine et de domicile :

de Loche (Mouchâtel) domicilié à Landanne,

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Roveresse (Mouchâtel) le treize mai mil huit cent soixante-six

Noms, profession et

fils de feu Louis Eugène Sandoz

domicile des parents :

et de feu Sophie Louise née Jéquier, sa femme.

Nom et profession de l'épouse :

2° Benninger, Pauline Emma, Marchande

Lieu d'origine et de domicile :

de Jentes près Morat (Fribourg) domiciliée à Landanne,

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Mwilley (Fribourg) le vingt-trois Septembre mil huit cent soixante-sept

Noms, profession et

fille de Pierre Frédéric Benninger, journalier

domicile des parents :

et de Marie Véronique née Monnozot, sa femme, à Landanne.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu au local, à Jentes et à Landanne les onze et douze décembre mil neuf cent-trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Jentes, de Loche et Landanne.

Signatures des époux :

Paul Sandoz  
Emma Sandoz

Signatures des témoins :

Louis Barbier  
Frédéric Goyat } Landanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil du  
Loche et de Morat.

N° 10

**Carmé et Balocca**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Janvier mil neuf cent quatre — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Carmé, Jean-Louis,** Marchand

de Vezzano - Liguria | Genova | Italie, domicilié à Lansanne,

célibataire

né à Vezzano le trente-un août — mil huit cent septante-quatre,

fils de Camillo Carmé, marchand à Vezzano

et de Maria Cavallo, décédée

2<sup>o</sup> **Balocca, Marguerite-Catherine-Marie,** Comptable,

de Brusnengo | Novate | Italie, domiciliée à Lansanne

célibataire

née à Lansanne le vingt-Septembre — mil huit cent septante-huit

fille de Charles Albert Balocca, décédé,

et de Thérèse Salero née Chiocci, décédée

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Vezzano et Brusnengo les vingt-quatre  
Novembre et six décembre mil neuf cent trois.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Vezzano,  
Brusnengo et LansannePermis du Département de Justice  
à PoliceCommuniqué : à la Chancellerie C<sup>le</sup>

## Signatures des époux :

Carmé Jean

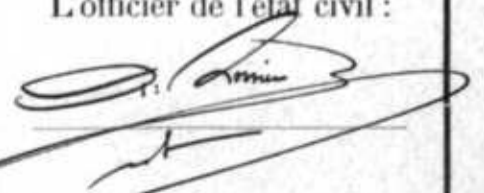
Marguerite Carmé

## Signatures des témoins :

Henri Loto

Joseph Sara } à Lansanne.

L'officier de l'état civil :



N° 11

**Schwentzer et Porchardt**  
née Metzger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Janvier mil neuf cent-quatre-mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Schwentzer, Jean-Robert,** Négociant

de St-Stephan (Reims) domicilié à Chaux-de-Fonds

Célibataire

né à Ransonne le neuf août mil huit cent soixante-cinq

fils de Jean Schwentzer, Jardinier à Ransonne,

et de feu Anne Marie née Tritton

2° **Porchardt née Metzger, Marie,**

de Sussey domiciliée à Ransonne

divorcée de Jules Curt Porchardt dès le deux Novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

née à Nyon le six Novembre mil huit cent soixante-huit

fille de feu Jean Ulrich Metzger

et de Elise Marguerite Baer, à Ransonne.

Les publications ont eu lieu à Chaux-de-Fonds, St-Stephan, La Serraz et Ransonne les seize, dix-sept, dix-huit et dix-neuf décembre mil neuf cent-trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

certification de l'état civil de  
Chaux-de-Fonds.

Signatures des époux :

*J. R. Schwentzer*  
*Marie Schwentzer*

Signatures des témoins :

*J. C. Staszowski*  
les deux à Ransonne.

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué : à l'état civil de  
St-Stephan, Chaux-de-Fonds et La Serraz.

N° 12

Beetschen et Pillet née Pellet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Janvier mil neuf cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Beetschen, Auguste, Revueur

de La Lunka | Borne | domicilié à Epalinges

célibataire

né à Epalinges le quinze Octobre mil huit cent septante-sept

fils de feu Auguste Beetschen

et de Jenny Louise née Charrier, la veuve à Epalinges.

2° Pillet née Pellet, Maria-Joséphine,

de Villars-le-Terroir domiciliée à Landanne

veuve de Floride Daniel Michel Pillet aîné le dix-huit mai mil neuf cent-un

née à Genthingen | Fribourg | le onze février mil huit cent septante-quatre

filie de feu Jean Baptiste Pellet

et de feu Marie Rosalie dite Elisabeth née Frically

Les publications ont eu lieu à Landanne, Villars le Terroir, La Lunka & Epalinges les vingt-deux et vingt-trois décembre mil neuf cent-trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat civil d'Epalinges

Signatures des époux :

Beetschen Auguste

Beetschen Maria

Signatures des témoins :

Cipria Michel

Trivero François les deux à Landanne

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat civil de la

Lunka schallens & Epalinges.

N° 13

# Sapho & Bugnion

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Janvier mil neuf cent quatre — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Sapho, Pierre-Amand dit François**, *typographe*

de Aoste | Turin | Italie, domicilié à Lausanne,

Célibataire

né à Aoste le quatorze Mars — mil huit cent quatre-vingt-deux

fils de Jean Baptiste Sapho, *maréchal*,

et de Dauphine née Perret, *sa femme*, domiciliés à Aoste,

2<sup>o</sup> **Bugnion, Marie-Thérèse**, *brodeuse*

de Belmont sur Lausanne, domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Ghéron - les - Bains le cinq Mars — mil huit cent quatre-vingt-un

fille de feu Etienne Louis Simuel Bugnion

et de Marie Felicie née Brachat, *sa veuve* à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Belmont, Lausanne et Aoste les dix-sept Octobre et huit novembre mil neuf cent-trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

### Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Consentement des père & mère de l'Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Aoste, Belmont et Lausanne.

Permis du Département de Justice &

Police.

Communiqué : à l'Etat Civil de Pully

et à la Chancellerie Ch.

### Signatures des époux :

*Sapho François*

*Sapho Thérèse*

### Signatures des témoins :

*Alfred Michel*

*Archisi Frédéric*

### L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

*Il ressort d'une lettre de bourgeoisie notariée G. Chabellan, à Lausanne, le 5 octobre 1844, et prise par le Conseil d'Etat dans le délai légal que Sapho Pierre-Amand dit François, inscrit ci-contre, a été reçu au nombre des bourgeois de la commune de Belmont sur Lausanne.*  
*Inscrit aux ordres du Département de Justice et Police, le 25 novembre 1844.*  
*L'officier de l'état civil.*  
*Fucci*

*Communiqué à l'état civil de Pully.*  
*Le 25.11.1844*

*Par jugement du Tribunal de la ville de Lausanne, rendu en date du 14 décembre 1846, déclaré définitif et exécutoire le 11 février 1846, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce.*  
*Le Tribunal a fixé à — an le délai pendant lequel l'— ne pourr — contracter un nouveau mariage.*

Inscrit le 4 Mars 1846.

L'officier de l'état civil :

*Fucci*

*Recepris du 6.11.16.*

*Imp. H. Vallotton, Gues & Co, rue de la Loi, 2.*



N° 14

**Gay & Sjögren**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Legitimation de Helene-Selma Gay, née à Gussumme le 3 Janvier 1904. - Voir acte de légitimation aux pièces du mariage.

Par décision du 15 octobre 1934 le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-contre, en ce sens qu'Henri-Frédéric Gay, sous-député, ressortissant originaire de Cologne (Prusse), et non pas des Eaux-Vives.

Lausanne, le 16 octobre 1934  
L'officier de l'état civil:  
H. Lachaux  
suppléant  
à qui a Genève (B. 2. 24).

Aujourd'hui vingt-un Janvier mil neuf cent. quatre — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Gay, Henri-Victor**, Propriétaire Industriel

des Eaux-Vives (Genève) domicilié à Founka (Algérie) né à Genève,

veuf de Marie-Anne dès le dix sept Janvier mil neuf cent-un

né à Genève le quatorze février mil huit cent soixante-six

fils de feu Jean Auguste Gay

et de Thérèse-Aline Martin, de Vevre à Founka.

2° **Sjögren, Eugénie-Helena**,

de Hjärted (Suède) domiciliée à Plainpalais

célibataire

née à Genève le treize Juin mil huit cent quatre-vingt

filles de Esker-Frédéric Sjögren, horloger,

et de Helene Grandchamp, de femme, à Plainpalais.

Les publications ont eu lieu à Founka, Genève, Eaux-Vives et Plainpalais le dix, vingt-deux et vingt-quatre décembre mil neuf cent-trois avec dispense de publications en Suède.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

attestation de l'Etat Civil de Genève

Signatures des époux:

Henri Gay  
Helena Sjögren

Signatures des témoins:

Grandin  
E. Vallotton } à Gussumme

L'officier de l'état civil:

Communiqué: à l'Etat Civil de Genève (Bureau Cantonal)

[Signature]

N° 15

Blanc et Regamey

2-331

Aujourd'hui vingt-un Janvier mil neuf cent quatre — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Blanc, Aloïs, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Lonsanne domicilié à Lonsanne,

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né aux Râpes de Lonsanne le cinq avril — mil huit cent septante-trois

Noms, profession et

fils de Henri Blanc, décédé

domicile des parents :

et de Léon Lüdemann, décédé.

Nom et profession de l'épouse :

2° Regamey, Anna-Marie, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Lonsanne domiciliée à Lonsanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née aux Râpes de Lonsanne le dix-neuf mars — mil huit cent quatre-vingt-trois

Noms, profession et

fille de Henri Regamey, agriculteur

domicile des parents :

et de Henriette dite Charlotte née Chollet, domiciliés vers chez les Blanc.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lonsanne le cinq Janvier mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificat de publication de Lonsanne

Signatures des époux :

Aloïs Blanc Regamey  
Anna Blanc

Signatures des témoins :

W. Blanc, Mont de Pully  
Annette Delarousaz, Lonsanne

L'officier de l'état civil :

[Signature of the civil officer]

Communiqué :

N° 16

**Desilvestri & Mathya**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Janvier mil neuf cent-quatre mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Desilvestri, Jacques-Jean-Pierre,** *caletier*

de *Vezullo (Novate) Italie* domicilié à *Lansanne*

*célibataire*

né à *Vezullo le treize Janvier* mil huit cent *Septante-sept*

filz de *Francesco Desilvestri, menuisier*

et de *Martha Finelli, sa femme, domiciliés à Vezullo*

2° **Mathya, Bertha,** *cuisinière*

de *Roblachgraben (Berne)* domiciliée à *Lansanne*

*célibataire*

née à *Lützelflüh (Berne) le deux mai* mil huit cent *huitante-cinq*

fille de *Andreas Mathys, menuisier*

et de *Elizabeth née Studer, sa femme, domiciliés à Oberwyl (Berne)*

Les publications ont eu lieu à *Lansanne, Roblach et Vezullo, les cinq, sept et vingt décembre mil neuf cent-trois*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*actes de naissance des Epoux*

*Consentement du père de l'Epouse*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publications de Vezullo*

*Roblachgraben et Lansanne*

*Permis du Département de Justice et*

*Police*

Communiqué : à l'Etat Civil de

*Roblach et à la Chancellerie de*

Signatures des époux :

*Desilvestri Jacques*

*Desilvestri Bertha*

Signatures des témoins :

*Cornel...  
Vasina Gaudenzij*

*les deux à Lansanne*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

*Le 7 septembre 1926,  
Bertha Desilvestri née  
Mathys, veuve, désignée  
ci-contre, a été reconnue  
grâce dans le droit de  
cité du canton de Berne  
et de la commune de  
Roblachgraben.  
dans une le 23 septembre 1926  
L'officier de l'état civil.  
[Signature]  
le 9 à Roblach  
R. du 25. I. 27*

N° 17

Dubois & Busigny

Née Rod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Janvier mil neuf cent quatre mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Dubois, Henri, Agriculteur

de Mézières domicilié à Lussanme,

veuf de Lucie née Pasche dès le huit octobre mil neuf cent-trois. (en 1<sup>er</sup> noces)

né à Mézières le quinze Janvier mil huit cent quarante-sept

fils de Pierre Louis Dubois, décédé,

et de Jeanne Marianne née Devaud, décédée

2° Busigny née Rod, Lucie, ménagère,

de Menden domiciliée à Vuitteboeuf

veuve en 1<sup>er</sup> noces de Isaac Daniel Busigny dès le vingt-six Mars mil neuf cent-trois

née aux Cullays le vingt Juin mil huit cent cinquante-trois,

fille de Pierre Daniel Rod, décédé,

et de Susanne Marie née Dupretex, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lussanme, Mézières, Menden et Vuitteboeuf, les douze et treize Janvier mil neuf cent-quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

actes de décès des précédents conjoints

Promesse de mariage

Certificats de publication de Mézières

Menden, Vuitteboeuf et Lussanme

Communiqué : à l'Etat Civil de

Mézières, Menden & Lussanme.

Signatures des époux :

Henri Dubois  
Lucie Dubois

Signatures des témoins :

J. Jansin } à Lussanme.  
Ch. Valleron }

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 18

**Mirault & Müller**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-huit Janvier mil neuf cent quatre~~ ~~mil huit cent quatre-vingt-~~  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> **Mirault, Louis,** Commis de bureau

de Chêne-Bouzy | Genève | domicilié à Lausanne

célibataire

né à Moillesulaz | Chenex-Gêneve | le vingt-huit décembre mil huit cent quatre-vingt-trois

fil de Alfred Georges Mirault, décédé,

et de Marie née Lyand, sa veuve, à Moillesulaz,

2<sup>o</sup> **Müller, Louise-Léonie,** couturière,

de Gschlillingen | Schaffhouse | domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Bulle le sept novembre mil huit cent septante-deux

fille de Jean Müller, décédé

et de Marie Madeleine Joséphine née Gez, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Chêne-Bouzy et Gschlillingen, les  
vingt-neuf décembre 1903 et premier Janvier mil neuf cent-quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Chêne-Bouzy, Gschlillingen & Lausanne

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Louis Mirault

Louise Müller

Signatures des témoins :

Jean Hug à Lausanne

Emile Müller à Genève

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 19

**Loude et Schwander**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Janvier mil neuf cent-quatre — mil huit cent quatre-vingt — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Loude, François-Henri**, Jardinier,

de St-Léger-la-Chicour et de Château-d'Oex — domicilié à Lausanne

célibataire

né à La Chicour le sept février — mil huit cent septante

fils de Henri Pierre David Loude, décédé,

et de Marie Henriette née Richard, décédée.

2° **Schwander, Cathérine**, cuisinière,

de Rothemburg (Lucerne) — domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Ballwil-Eschlenbach (Lucerne) le sept mai — mil huit cent soixante-six

fille de Léonard Schwander, agriculteur

et de Cathérine née Imichen, les deux à Eschmenburg

Les publications ont eu lieu à St-Léger, St-Etiève, Château-d'Oex, Rothemburg & Lausanne, les huit, neuf et quatorze Janvier mil neuf cent-quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

St-Léger, Château-d'Oex, St-Etiève, Rothemburg et Lausanne

Communiqué : à l'Etat civil de

St-Léger, Château-d'Oex & Rothemburg

Signatures des époux :

*Henri Loude*  
*Cathérine Loude*

Signatures des témoins :

*Charles*  
*Jules Loude*  
les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 20

Favez & Drexel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente Janvier mil neuf cent quatre — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné; ont comparu:

1° Favez, Eugène-Alfred, commis de banque

de Servion domicilié à Lausanne

célibataire

né à Lausanne le vingt-neuf novembre mil huit cent septante-neuf

fils de feu Louis Favez

et de Marie Anne Fevet, sa veuve, à Lausanne

2° Drexel, Emma, caissière

de Bühlenthal | Bade | domiciliée à Lausanne

célibataire

née à La Chaux-de-Fonds le sept mai mil huit cent septante-huit

fille de Frédéric Drexel, marchand-tailleur à La Chaux-de-Fonds

et de Gene Elisabeth née Kitzler

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Bühlenthal & Servion, les dix-sept, dix-huit et dix-neuf novembre mil neuf cent-trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Servion, Bühlenthal & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Oron et à la Chancellerie C<sup>le</sup>

Signatures des époux:

Eugène Favez  
Emma Favez

Signatures des témoins:

J. Cherpillon  
Ch. Giel } à Lausanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne, rendu en date du 15 juillet 1903, déclaré définitif et autorisant le mariage in ci-contre, a été dissous par le mariage. Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 4 octobre 1903  
L'officier de l'état civil

[Signature]

N° 21

**Jurien & Dutoit**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux février mil neuf cent quatre — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Jurien, Jules-Xavier** — Chauffeur C. P. F.

de Villars-le-Terroir — domicilié à Lussonne

Célibataire

né à Lussonne le quatorze octobre — mil huit cent septante-quatre

fil de Blaise Baptiste Jurien, tailleur de pierre à Lussonne

et de Marie Euphrasie née Jurien, sa femme, décédée.

2° **Dutoit, Regina-Bernadette**, Lingère,

de Villars-le-Terroir — domiciliée à Echallens,

Célibataire

née à Echallens le dix septembre — mil huit cent septante-six

filie de Blaise Jeanne Ignace Dutoit, décédée,

et de Benoît née Balthazard, sa veuve à Echallens.

Les publications ont eu lieu à Villars-le-Terroir, Echallens & Lussonne, les huit et neuf Janvier mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de

Villars-le-Terroir, Echallens & Lussonne

Communiqué : à l'Etat Civil

d' Echallens.

Signatures des époux :

Jules Jurien.  
Regina Jurien

Signatures des témoins :

Jules Dutoit à Echallens  
Henri Lee à Lussonne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 22

**Durussel & Laverrière**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Legitimation de Olive Félicie  
Durussel, née à Pully le 3 avril  
1902.  
voir acte de légitimation aux  
pièces.

Aujourd'hui sept Février mil neuf cent trois — mil huit cent quatre-vingt-par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu1<sup>o</sup> Durussel, Charles-Louis, Electricien,de Bussy sur Mendon domicilié à Lansanne

célibataire

né à Lansanne le treize Juillet — mil huit cent quatre-vingt-unfils de Charles Henri Durussel, ancien employé D.S.et de Olive née Puthod, sa femme, domiciliés à Lansanne2<sup>o</sup> Laverrière, Félicie-Véronique,de Arbusigny | Haute-Savoie | domiciliée à Lansanne

célibataire

née à Arbusigny le treize avril — mil huit cent septante-huitfille de Joseph Victor Laverrière, décédé,et de Josephine née Chevalier, sa veuve à ArbusignyLes publications ont eu lieu à Arbusigny, Bussy et Lansanne les vingt-sept  
décembre mil neuf cent trois, quinze et seize Janvier mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'épouseacte de décès du père de l'épouseConsentement de la mèrePromesse de mariageCertificats de publication deArbusigny, Bussy, Lansanne.

Communiqué: à l'état civil de

Mendon et à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Charles DurusselFélicie Durussel.

Signatures des témoins :

Henri Lee à LansanneFélix Hubert à Echallens

L'officier de l'état civil :



N° 23

**Keller et Hegi**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Février mil neuf cent quatre - mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Keller, Friedrich-Ludwig** — architecte

de Bâle domicilié à Stadsburg

célibataire

né à Bâle le vingt-un Octobre mil huit cent septante-cinq

fil de feu Ludwig Friedrich Keller

et de Maria Barbara née Meienhofer, sa veuve, à Bâle

2<sup>o</sup> **Hegi, Christine-Anna,**

de Vilmergen (Suisse) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le vingt-deux Octobre mil huit cent septante-deux

fille de Fraël Hegi, tailleur

et de Christine Cathérine née Pump, sa femme, domiciliée à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Vilmergen, Bâle & Stadsburg, les  
trente-un Juillet, premier, dix et douze août mil neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Bâle, Vilmergen, Stadsburg & Lausanne

Communiqué : à l'état civil de

Bâle, Vilmergen & Chancelerie C<sup>le</sup>

Signatures des époux :

F. Keller

Christine Keller

Signatures des témoins :

et Hegi à Lausanne

W. Keller, à Stadsburg

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 24

**Rohn et Reber**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Février mil neuf cent quatre — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu

1<sup>o</sup> **Rohn, Albert-Emile,** Employé de banque

de Couvet (Suisse) France domicilié à Lussane

Célibataire

né à Couvet le seize novembre — mil huit cent quatre-vingt

fils de Auguste Rohn, Professeur de musique

et de Eugénie née François, la femme, domiciliés à Lussane

2<sup>o</sup> **Reber, Sophie-Mathilde,**

de Schungrau (Berne) domiciliée à Lutry

Célibataire

née à Lussane le vingt-sept Septembre — mil huit cent Septante-quatre

fille de Gottlieb Reber, décédé

et de Elisabeth Schmiel, la femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lutry, Schungrau, Lussane et Couvet, les trente, trente-un décembre mil neuf cent trois, deux et trois Janvier mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'époux

Consentement des père et mère de l'époux. — Promesse de mariage

Certificats de publication de Couvet, Schungrau, Lutry et Lussane

Déclarations de validité et permis du Département de Justice et Police

Communiqué: à l'Etat Civil de Schungrau et Lutry et à la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux :

*Rohn*  
*A. Rohn*

Signatures des témoins :

*Henri Gauron*  
*Henri Schmiel*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 25

**Laurent & Aebi**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Février mil neuf cent quatre mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Laurent, Aloïs,** Chauffeur

de Fey domicilié à Lansanne

célibataire

né à Fey le vingt-trois Septembre mil huit cent quatre-vingt-un

fils de Félix Laurent, agriculteur

et de Louise Rosine Jaquier, sa femme, domiciliés à Fey

2<sup>o</sup> **Aebi, Marie-Julie,** Représentante

de Heimiswil (Bâle) domiciliée à Lansanne

célibataire

née à Lansanne le dix-huit février mil huit cent septante-neuf

fille de Albert François Aebi, facteur postal,

et de Eugénie Vimey, sa femme, domiciliés à Lansanne

Les publications ont eu lieu à Fey, Heimiswil et Lansanne le cinq Janvier mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'Époux

Promesses de mariage

Certificats de publication de

Fey, Heimiswil & Lansanne

Communiqué : à l'Etat Civil

de Fey et Heimiswil.

Signatures des époux :

*Aloïs Laurent*

*Marie Laurent*

Signatures des témoins :

*W. S. ...*

*St. Bastian* à Lansanne.

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Registre des familles vol. 1 fol. 372

N° 26

**Rittener-Ruff et Fogelweid**  
**née Pilet,**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Février mil neuf cent quatre-vingt  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° **Rittener-Ruff, Louis-Frédéric-Eugène,** *ordonnier*

de Château-d'Oex \_\_\_\_\_ domicilié à Landanne, \_\_\_\_\_

veuf en premières nocces de Marie Louise née Jaquillard dès le dix-sept Novembre  
mil neuf cent deux \_\_\_\_\_

né à Villeneuve le premier août \_\_\_\_\_ mil huit cent quarante-cinq \_\_\_\_\_

fils de feu meïse David Rittener-Ruff \_\_\_\_\_

et de feu Susanne Marie née Rosat, sa femme \_\_\_\_\_

2° **Fogelweid née Pilet, Henriette,** *couturière*

de Roche \_\_\_\_\_ domiciliée à Landanne \_\_\_\_\_

veuve en premières nocces de Charles Fogelweid dès le premier juillet mil huit cent  
quatre-vingt-troize \_\_\_\_\_

née à Ballens le deux Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quarante-sept \_\_\_\_\_

fille de feu Samuel David Pilet \_\_\_\_\_

et de feu Françoise Henriette née Hantzler \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Landanne, Roche et Château-d'Oex, L'Etivaz  
les onze et treize Janvier mil neuf cent quatre \_\_\_\_\_Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

actes de décès des précédents conjoints \_\_\_\_\_

Promesse de mariage \_\_\_\_\_

Certificats de publication de \_\_\_\_\_

Château-d'Oex, L'Etivaz, Roche et \_\_\_\_\_

Landanne \_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat Civil de \_\_\_\_\_

Château-d'Oex à Villeneuve. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

**Louis Rittener Ruff**  
**Henriette Rittener**

Signatures des témoins :

**Paul Pilet**  
**Jaquet Paul**

L'officier de l'état civil :



N° 27

**Renèvey et Ducetot**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre février mil neuf cent quatre — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Renèvey, Oscar,** Tailleur

de Montagny-la-Ville (Sibouzy) domicilié à Ransanne

célibataire

né à Comdidier (Sibouzy) le dix août — mil huit cent septante sept

fil de Jacques Lucien Renèvey, Charpentier à Montagny-la-Ville

et de feu Marie Adélaïde née Chuard, sa femme,

2° **Ducetot, Alice,** Cuisinière

de Chéseaux domiciliée à Ransanne

célibataire

née à Chéseaux le cinq mars — mil huit cent septante neuf

fille de feu Jean Marie Louis Ducetot

et de Euphrasie née Belet, à Chavannes & Ransanne

Les publications ont eu lieu à Ransanne, Chéseaux & Montagny-la-Ville les vingt-neuf, trente et trente-un décembre mil neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Montagny, Chéseaux et Ransanne

Communiqué : à l'Etat Civil

de Montagny - Ransanne.

Signatures des époux :

Renèvey Oscar

Alice Renèvey

Signatures des témoins :

Lucien Renèvey à Montagny-la-Ville

Wiler Mailler à Ransanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 28

**Dupont et Blanc née Monnier**

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui quatre Février mil neuf cent quatre mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> Dupont, Louis, Vigneron

de Pully domicilié à Pully

célibataire

né à Pully le sept décembre mil huit cent soixante cinq

fils de Jean Frédéric Dupont, décédé,

et de Jeanne Henriette née Gessenay, sa femme, décédée,

2<sup>o</sup> Blanc née Monnier, Henriette-Delphine Marie Florine

de Belmont &amp; Lussanne domiciliée à Lussanne, Suisse

divorcée de Auguste Jules Samuel Blanc, dès le deux décembre mil huit cent quatre-vingt-neuf

née à Lussanne le cinq décembre mil huit cent soixante trois

fille de François Monnier, décédé,

et de Jeanne Pauline née Chave, sa femme, décédée,

Les publications ont eu lieu à Pully, Belmont &amp; Lussanne les quinze et seize Janvier mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'état civil  
de Pully

Communiqué: à l'état civil de  
Pully

Signatures des époux:

Louis Dupont  
Henriette Dupont

Signatures des témoins:

Charles Dupont  
Ch. Gavillet

L'officier de l'état civil:

*[Signature]*

N° 29

**Geniez et Zbinden**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Février mil neuf cent- quatre mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Geniez, Ulysse-Octave,** agriculteur

de **Chierrens** domicilié à **Lausanne,**

veuf de Adèle née Roux dès le vingt-sept Juillet mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

né à **Denezly** le quinze août mil huit cent soixante-huit

fil de feu **Samuel Geniez**

et de **Elisette** née **Deppieraz**, la veuve, à **Boussens.**

2° **Zbinden née Marguerat, Jenny-Louise,** cuisinière

de **Rüschezy (Berne)** domiciliée à **Lausanne**

divorcée de **Gottlieb Zbinden** dès le treize mars mil neuf cent-deux

née à **Paudex** le vingt-trois octobre mil huit cent soixante-neuf

fille de **Louis Marguerat**, vigneron

et de **Jeanette** née **Martin**, la femme, domiciliés à **Lausanne**

Les publications ont eu lieu à **Lausanne, Chierrens & Rüschezy**, les cinq et sept Janvier mil neuf cent-quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme de l'époux

Pour les actes de mariage des époux

& déclaration de divorce de l'épouse voir

les registres de **Lausanne**

Certificats de publication de **Chierrens**

**Rüschezy & Lausanne**

Communiqué : à l'Etat Civil de

**S<sup>t</sup> Cloyes et Rüschezy**

Signatures des époux :

*Geniez Ulysse Octave*  
*Louise Geniez*

Signatures des témoins :

*Jules Giddey*  
*Geniez*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 30

**Gilliard et Lavanchy**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq février mil neuf cent quatre mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gilliard, Abram,**

de Montpreveyres et Mézières domicilié à Montpreveyres,

célibataire

né à Montpreveyres le quatre mai mil huit cent septante-trois

fils de Jean Louis Gilliard, agriculteur à Montpreveyres

et de marianne née Percher, sa femme, décédée.

2° **Lavanchy, Clara Alice,**

de Montpreveyres, Lutry et Priez domiciliée à Montpreveyres

célibataire

née à Montpreveyres le vingt-cinq Juin mil huit cent huitante

fille de Eugène Lavanchy, agriculteur à Montpreveyres

et de Elise dite Hortense née Chespihod, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Montpreveyres, Mézières, Lutry et Priez, les dix-sept, dix-huit et vingt Janvier mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de  
Roques

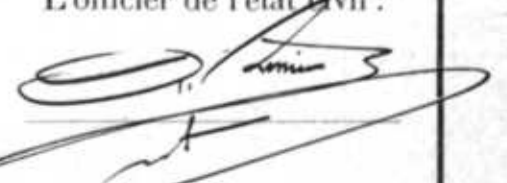
Signatures des époux :

Abram Gilliard  
Clara Alice Gilliard

Signatures des témoins :

Adrien Lavanchy  
Julie Gilliard } à Montpreveyres

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'état civil  
de Roques, Mézières, Lutry et Priez

N° 31

Henchoz et Rouzey

Aujourd'hui cinq Février mil-neuf-cent-quatre mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Henchoz, Jules Adolphe, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Rougemont domicilié à Rougemont

Etat civil :

veuf de Suzanne Sophie née Cottier dcs le deux mai mil huit cent quarante-neuf

Lieu et date de la naissance :

né à Rougemont le six mars mil huit cent quarante-trois

Noms, profession et

fils de feu Louis Gabriel Henchoz

domicile des parents :

et de Esther née Hesson, décédée

Nom et profession de l'épouse :

2° Rouzey, Marie Emma, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Gessenay (Berne) domiciliée à Rougemont

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Rougemont le dix-neuf mars mil huit cent septante-huit

Noms, profession et

fille de Gabriel Auguste Rouzey, agriculteur à Rougemont

domicile des parents :

et de Marie Louise née Hesson, décédée

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Rougemont et à Gessenay les dix-huit et vingt Janvier mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat civil de Rougemont

Signatures des époux :

Henchoz Jules Adolphe  
Emma Henchoz

Signatures des témoins :

Ed. Kallotta  
Gandry

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat civil de Rougemont et Gessenay

N° 32

**Dénéciatz et Spengler**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Février mil neuf cent quatre mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Dénéciatz, Arthur,** négociant

de Chardonne domicilié à Lausanne

célibataire

né à Cossouay le vingt décembre mil huit cent soixante-neuf

fils de feu Georges Louis Dénéciatz

et de Jeanne Louise née Baitinger, sa veuve, à Morges.

2<sup>o</sup> **Spengler, Lina-Adèle-Louise,**

de Genève domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne le vingt-sept février mil huit cent soixante-huit

fille de feu Gustave Frédéric Spengler

et de Georgine Pauline Desplands, sa veuve, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Genève, Chardonne et Lausanne les quinze et seize Janvier mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Chardonne, Genève et Lausanne

Communiqué : à l'état civil de

Commune de Genève (Bureaux)

Signatures des époux :

*Arthur Dénéciatz*  
*Lina Dénéciatz*

Signatures des témoins :

*G. Stouby*, à Lausanne  
*Ernest Durmaz*, à Cossouay

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 33

**Chappuis et Aubert**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Février mil neuf cent-quatre — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Chappuis, Auguste,** tailleur

de Vulliens domicilié à Lansanne

célibataire

né à Biddonnaz / Vulliens le seize avril — mil huit cent septante-sept

fil de Henri Chappuis, agriculteur

et de Sophie née Iseli, sa femme, domiciliée à Syens.

2<sup>o</sup> **Aubert, Angèle-Louise,** Cuisinière

de Pampigny domiciliée à Pampigny

célibataire

née à Pampigny le dix-sept mars — mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de Charles marie Henri Aubert, agriculteur

et de Aina Marie née Bolay, sa femme, à Pampigny.

Les publications ont eu lieu à Pampigny Lansanne et Vulliens, les quatre, cinq et sept Janvier mil neuf cent-quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de  
Vulliens, Pampigny et Lansanne

Communiqué : à l'état civil de  
Mézères et Pampigny

Signatures des époux :

Auguste Chappuis.  
Angèle Chappuis.

Signatures des témoins :

L. Roch  
Emile Diorme } à Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 34

**Chapuis & Jaton**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Février mil neuf cent quatre — mil huit cent quatre-vingt —  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Chapuis, Gustave-Jules**, — Employé de Commerce —

de Romanet sur Lansonne — domicilié à Lansonne, —

Célibataire

né à Lansonne le vingt quatre Septembre — mil huit cent Septante huit —

fil de feu Gustave François Chapuis —

et de Jenny née Ducaux, sa veuve, à Lansonne —

2<sup>o</sup> **Jaton, Alice**, — Modiste —

de Villars-Mendroz — domiciliée à Pully, —

Célibataire

née à Villars-Mendroz le deux Mars — mil huit cent Septante dix —

filles de Emile Jaton, ancien instituteur —

et de Comte Rosalie née Binstith, sa femme, à Pully —

Les publications ont eu lieu à Romanet, Lansonne, Pully et Villars-Mendroz  
les dix neuf et vingt un Janvier mil neuf cent quatre —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de

Romanet, Villars-Mendroz, Pully et

Lansonne.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Romanet, St Cierge et Pully

Signatures des époux :

Gustave Chapuis  
Alice Chapuis

Signatures des témoins :

Henri Chapuis  
A. Jaton

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 35

**Gavillet et Domenjoz**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Février mil neuf cent quatre ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Gavillet, Auguste Henri**, Employé postal

de Peney et de Vucherens domicilié à Laudanne

Célibataire

né à Laudanne le trante Octobre mil huit cent quatre-vingt

fil de Charles Henri Gavillet, décédé,

et de Henriette Emilie Bonzon, sa femme, décédée.

2<sup>o</sup> **Domenjoz, Julie**, Repassende

de Sully domiciliée à Laudanne

Célibataire

née à Paris le neuf Avril mil huit cent quatre-vingt-quatre

filles de Jenny Domenjoz, Cuidinière à Genève

et de

Les publications ont eu lieu à Laudanne, Sully, Peney et Vucherens, les dix-neuf ~~vingt~~ vingt-un Janvier mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse

Consentement de la mère de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publications de Peney, Vucherens, Sully et Laudanne.

Communiqué : à l'Etat civil de

Corcelles, Mondon et Sully

Signatures des époux :

Gavillet Auguste  
Julie Gavillet

Signatures des témoins :

A. Borejaan  
Pros Salentin } Laudanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 36

**Gibellino et Schenk**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Février mil neuf cent quatre — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gibellino, Joseph-Jean-Jaques**, Entrepreneur cordonnier

de Comunago | Como | Italie | Bogosedia | Novare | domicilié à Saintes | Lausanne —

veuf de Marie née Galazzi dés le deux Février mil huit cent quatre-vingt dix huit  
célibataire, né à Bogosedia le vingt-cinq Mars —

né à Comunago le neuf avril — mil huit cent quarante-deux | Septante-neuf

fil de Jean-Baptiste Domenico Gibellino, décédé —

et de Angiolina née Cancino, décédée. —

2° **Schenk, Marie-Louise**, Propriétaire, —

de Lully | Berne | — domiciliée à Lausanne, —

célibataire —

née au Val le dix-sept août — mil huit cent quatre-vingt-un —

filles de Jules Edouard Schenk, mémorisé à Champ-de-Fonds —

et de Anna Elisabeth née Wittwer, à Lausanne —

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Lully le vingt-deux décembre  
mil neuf cent trois et à Bogosedia le dix Janvier mil neuf cent quatre —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage. approuvé vingt-huit mots copiés aux troisième, quatrième, septième et huitième lignes. L'off: de l'Etat Civil: O. Romin

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux —

Actes de décès des père et mère des Epoux —

Promesse de mariage —

Certificats de publication de Bogosedia

Lully et Lausanne. —

Permis du Département de Justice & Police —

Communiqué: à l'Etat Civil de

Lully et à la Chancellerie C<sup>l</sup>

Signatures des époux :

Joseph Gibellino  
Marie Gibellino

Signatures des témoins :

Maurice Sapp  
François Glou } Lausanne

L'officier de l'état civil :

O. Romin

Legitimation de Germaine Palmire Schenk  
née à Lausanne le 20 avril 1901  
et Marcel Jean Schenk né à  
Lausanne le 13 Mars 1903,  
actes de légitimation joints  
aux pièces.

N° 37

**Bellini et Mabillet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Février mil neuf cent quatre — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparé :

1° **Bellini, Marc,** Entrepreneur,

de Cremenago (Coïne - Italie) domicilié à Baulmes

veuf de Marie née Galazzi ad le onze février mil huit cent quatre-vingt dix-huit

né à Cremenago le neuf août — mil huit cent quarante trois

fils de Jean Baptiste Bellini

et de Marie née Agazzi, décédée

2° **Mabillet, Rozine Sophie Suzette,**

de Baulmes domiciliée à Baulmes

Célibataire

née à Baulmes le six mai — mil huit cent quarante neuf

fille de Alphonse Mabillet

et de Françoise Louise Marianne née Perisset, décédée

Les publications ont eu lieu à Baulmes et à Cremenago les vingt novembre 1903

et trois Janvier mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

inscriptions de l'Etat Civil de

Baulmes.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Baulmes et à la Chancellerie C<sup>de</sup>

Signatures des époux :

Marc Bellini

Rozine Bellini

Signatures des témoins :

Houliou

Maria Bellini

Jean Stocco

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le 6 avril 1908, le Conseil fédéral a prononcé, en vertu de l'art. 10 de la loi fédérale du 28 juin 1903 sur la naturalisation des étrangers et la renonciation à la nationalité suisse, la réintégration, à titre gratuit, de M<sup>me</sup> Veuve Rozine Sophie Suzette Bellini née Mabillet à Baulmes, italienne par son mariage, dans le droit de Cité du Canton de Vaud et de la Commune de Baulmes.

Le 20 avril 1908.

L'Off. de l'Etat Civil :

[Signature]

Communiqué à l'Etat Civil de Baulmes.



N° 38

Aujourd'hui ~~sur~~ <sup>le</sup> ~~jour~~ <sup>de</sup> Janvier mil neuf cent quatre — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu

**Chave et Bolomey**

Nom et profession de l'époux :

1° **Chave, Jean-Charles-Abram,** agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Lausanne domicilié à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Lausanne le trois Mars mil huit cent Septante-huit

Noms, profession et

fils de Louis Jean Chave, agriculteur

domicile des parents :

et de Mariette Bernette Fenoyce, la femme, à Lausanne

Nom et profession de l'épouse :

2° **Bolomey, Blanche,** sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Savigny et d'Epesses domiciliée à Châtigny / Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Pully le premier Juillet mil huit cent quatre-vingt-deux

Noms, profession et

fille de Pierre François Bolomey, agriculteur,

domicile des parents :

et de Louise née Delacouraz, la femme, domiciliés à Lausanne

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Savigny et Epesses les dix-neuf et vingt Janvier mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

Acte de naissance de l'épousePromesse de mariageCertificats de publication de LausanneSavigny et Epesses.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Savigny et Pully

## Signatures des époux :

Charles ChaveBlanche Chave

## Signatures des témoins :

Charles ChaveSr Pierre

## L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 39

**Mouton et Aerschbach**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Février mil neuf cent quatorze — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Mouton, Louis-Charles,** *ouvrier*

de Chardonne domicilié à Landanne

veuf de Jeanne Vinde née Parrod aîné le quinze Juillet mil neuf cent un

né à Vevey le vingt-deux novembre mil huit cent quarante-neuf

fils de François Mouton, décédé,

et de Louise née Chevassier, sa femme, décédée.

2° **Aerschbach, Marie-Emma,** *couturière*

de Reinach (Argovie) domiciliée à Landanne

célibataire

née à KENZBURG le dix avril mil huit cent septante-un

fille de Gottlieb Aerschbach, décédé

et de Marie Louise née Rämischpeter, sa veuve, à Gunderson.

Les publications ont eu lieu à Landanne, Chardonne et Reinach les dix-neuf et vingt Janvier mil neuf cent quatorze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'Époux

Pour l'acte de naissance de l'Épouse

acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme, voir Registres de Landanne.

Promesse de mariage

Certificats de publication de Chardonne, Reinach et Landanne

Communiqué : à l'Etat Civil de Corrin a Reinach.

Signatures des époux :

*Louis Mouton*  
*Emma Mouton*

Signatures des témoins :

*Aeschbacher Emile*  
*Henri Schaub*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 40

**Weiz & Gerber**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui  seize février mil neuf cent quatre —  mil huit cent quatre-vingt —  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Weiz, Jean-Baptiste,**  employé de Banque,

de Brion (Saône et Loire) France — domicilié à Lausanne,

Célibataire

né à Brion le sept février —  mil huit cent soixante-douze,

fil de Jean Weiz, journalier

et de Jeanne née Brès, domiciliée à Autun (France)

2° **Gerber, Elise,**  sans profession

de Röthenbach i. L. (Berne) — domiciliée à Kirchberg (Berne)

Célibataire

née à Kirchberg le vingt-trois Janvier —  mil huit cent quatre-vingt-trois

filie de Christian Gerber, boulanger

et de Elisabeth Moser, la deux à Kirchberg

Les publications ont eu lieu à Röthenbach, Kirchberg, Lausanne et Brion, les  
vingt-trois, vingt-trois et vingt-quatre Janvier mil neuf cent-quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Consentement des père et mère des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Brion,

Röthenbach, Kirchberg & Lausanne

Déclaration de Validité & permis du

Département de Justice & Police

Communiqué : à l'Etat Civil de

Röthenbach et Kirchberg & à la Chancellerie

Cantonale

Signatures des époux :

Miss  
Elise Weiz

Signatures des témoins :

Léon Rucklin  
et Aurélien } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le 16 mai 1911, le Conseil fédéral a prononcé, en vertu de l'art 10 de la loi fédérale du 26 Juin 1903, la réintégration, avec effet rétroactif, de Dame Elise Weiz née Gerber veuve de Jean Baptiste Weiz par son mariage, sans le droit de cité du Canton de Berne & de la Commune de Röthenbach in L.

En même temps, il a été conféré gratuitement à l'enfant mineur de la précitée Weiz, un dé à né en 1904 le droit d'opter dans le courant de sa 22<sup>e</sup> année, pour la nationalité Suisse de sa mère. Indiqué là, cet enfant continue exclusivement français.

Il meurt sur avis du Département de Justice & Police, le 1 Juin 1911

Coffr. de l'Etat Civil  
[Signature]  
communiqué à l'Etat civil de Röthenbach i. L.

N° 41

**Valleggioli et Sapho**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit Février mil neuf cent- quatre-vingt-  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

**1° Valleggioli, Giuseppe Eugenio**, *Cimenteur*

de Porto-Valtravaglia (Côme - Italie) domicilié à *Lausanne*

célibataire

né à Porto-Valtravaglia, le dix-neuf août mil huit cent quatre-vingt-un

fil de *Emmanuele Valleggioli*, agriculteur à Porto-Valtravaglia

et de *feue Margherita née Parodi*, sa femme,

**2° Sapho, Joséphine Marie Natalie**, *Costurière*

de Aoste (Turin) Italie domiciliée à *Lausanne*

célibataire

née à Aoste le deux juillet mil huit cent septante huit

filles de *Jean Baptiste Sapho*, marichal

et de *Maria Dauphine née Perret*, sa femme, domiciliés à Aoste

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Aoste et Porto-Valtravaglia*, les dix-  
vingt-aux novembre et dix décembre mil neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des Epoux*

*acte de décès de la mère de l'Epoux*

*et consentement du père.*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication de Porto-  
Valtravaglia, Aoste et Lausanne.*

*Permis du Département de Justice et Police*

Communiqué : à la *Chancellerie C<sup>le</sup>*

Signatures des époux :

*Valleggioli Eugenio*

*Joséphine Valleggioli*

Signatures des témoins :

*Arubisi Zibore*

*Barassi Giordani* } *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 42

# Porchet & Chapuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit Février mil neuf cent-quinze mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparé :

1° **Porchet, Auguste,** Charpentier

de Corcelles-le-Jorat domicilié à Epalinges (Cruisettes)

veuf en premières noces de Elise Julienne Dormontes née le trente octobre mil neuf centur

né à Corcelles-le-Jorat le treize février mil huit cent septante-neuf

fils de Marie Louise Porchet, à Corcelles-le-Jorat

et de

2° **Chapuis, Elise Henriette,** Costurière

de Epalinges domiciliée à Epalinges (Cruisettes)

célibataire

née à Epalinges le quatorze Mars mil huit cent septante-sept

fille de Marie Henri Chapuis, agriculteur, à Epalinges

et de Fanny née Regamey, décédée.

Les publications ont eu lieu à Corcelles-le-Jorat et Epalinges les onze et douze Janvier mil neuf cent quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

### Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil d'Epalinges

### Signatures des époux :

Auguste Porchet  
Elise Porchet

### Signatures des témoins :

Eug. Menetrey  
[Signature]

### L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'Etat Civil de

Epalinges

N° 43

**Sprenger et Felix**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit Février mil neuf cent quatre mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu,

1° **Sprenger, Jean-Joseph**, — Employé de Commerce

de Au-Fischingen | Thurgovie | — domicilié à Landamm, —

célibataire

né à Müllheim | Thurgovie | le vingt-neuf avril — mil huit cent septante-neuf —

fils de Jean-Joseph Sprenger, décédé, —

et de Suzanne née Kolliger, décédée. —

2° **Felix, Suzanne-Vire**, — Cuisinière

de Maracon, Paléziens & La Rogivue — domiciliée à Landamm, —

célibataire

née à Pully le trente trois — mil huit cent septante-six —

fille de Abram Louis Felix journalier —

et de Louise née Falconnier, la femme, les deux à Pully —

Les publications ont eu lieu à Landamm, Maracon, Paléziens, La Rogivue et Au, les deux, trois et quatre février mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de Au, Maracon, Paléziens, La Rogivue & Landamm

Communiqué : à l'état Civil de

Fischingen et Paléziens

Signatures des époux :

Jean Sprenger  
Suzanne Vire

Signatures des témoins :

Ch. Felix  
Eug. Kolliger

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 44

**Languetin et Schwarz**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf février mil neuf cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparus

1° **Languetin, Lucien-Charles,** Cetdomiez

de Lignerolle domicilié à Lignerolle,

célibataire

né à Lignerolle le dix-sept avril mil huit cent septante-un

fil de Louis Languetin, décédé,

et de Marianne Louise née Fardel, à Lignerolle,

2° **Schwartz, Louise,** Cuisinière

de St Etienne (Bonne) domiciliée à Lussanne,

célibataire

née à St Etienne le huit Juin mil huit cent septante-huit

filles de Jacob Schwarz

et de Rosine Hansberg, décédés.

Les publications ont eu lieu à Lussanne, Lignerolle et St Etienne les deux et trois Janvier mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage:

Pièces déposées:

attestation de l'état civil de Lignerolle.

Signatures des époux :

*Lucien Languetin*  
*Louise Languetin*

Signatures des témoins :

*Jean Leser* à Lignerolle  
*Mosim* à Lussanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué: à l'état civil de Lignerolle et St Etienne.

N° 45

**Viennet et Dind**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Février mil neuf cent-quatre, mil huit cent quatre-vingt-  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Viennet, Jeani François,** comptable

de Chenit et de St-Léger domicilié à Lonsanne,

célibataire

né au Sentier le vingt-sept août mil huit cent septante-huit

fils de François Louis Viennet horloger

et de Léonie Honorée Leconière, sa femme, les deux au Sentier

2<sup>o</sup> **Dind, Fanny Alice,** Dlle de magasin

de St-Cierge domiciliée à Lonsanne

célibataire

née au Château de Gogues (Mansbâtes) le vingt-un Juillet mil huit cent septante-huit

fille de Jules François Dind, Indivis

et de Adèle Sophie née Lambert, sa femme, les deux à Lonsanne.

Les publications ont eu lieu à Lonsanne, St-Cierge, Le Sentier, Le Buisson et St-Léger  
les neuf, onze et douze Janvier mil neuf cent-quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

St-Léger, Le Sentier, Le Chenit, St-Cierge

et Lonsanne.

Communiqué : à l'Etat Civil au

Sentier, Lonsanne et St-Cierge.

Signatures des époux :

*J. Viennet*

*Alice Viennet*

Signatures des témoins :

*Chr. Kallottas*  
*Thomson* } à Lonsanne.

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 46

**Fusty et Augsburger**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Sur jugement rendu le 4 Juin 1908  
diché exécutoire le 18 Septembre suivant,  
le Tribunal civil du district de Cassanme  
a déclaré par le divorce le mariage inscrite  
et-contré.

Le divorce a été prononcé contre le  
mari en vertu de l'art. 46 § de la loi  
fédérale du 24 Décembre 1874. —  
Lumpmann le 5 Octobre 1908.  
L'Officier de l'Etat Civil :

Aujourd'hui vingt Février mil neuf cent quatre — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Fusty, Marius Joseph**, — *Monsieur* —de *Clermont-Ferrand | Puy de Dôme | France* — domicilié à *Lumpmann*, —*Célibataire*né à *Clermont-Ferrand* le vingt-cinq Novembre mil huit cent Septante-sept —fils de *Antoine Fusty, tisserand* —et de *Mazie Baud, sa femme, domiciliés à Clermont-Ferrand* —2° **Augsburger, Eugénie**, — *Sage femme*, —de *Lumpmann | Berne* — domiciliée à *Lumpmann* —*Célibataire*née à *Villeneuve* le vingt-deux Mai — mil huit cent Septante-huit —fille de *Daniel Augsburger, délégué*, —et de *Louise Françoise née Boyer, sa veuve à Lumpmann*.

Les publications ont eu lieu à *Lumpmann, Lumpmann & Clermont-Ferrand*, les  
quinze, seize et dix-sept Janvier mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage:

## Pièces déposées:

*actes de naissance des Epoux* —*Consentement de père & mère de l'époux* —*Promesse de mariage* —*Certificats de publication de Clermont-**ferrand, Lumpmann et Lumpmann* —*Déclarations de Validité* —*Permis du Département de Justice & Police* —Communiqué: *à la Chancellerie* —*Cantonale et à l'Etat Civil de Lumpmann* —

## Signatures des époux :

*Fusty Marius**Eugénie Fusty*

## Signatures des témoins :

*[Signature]* à *Orléans près Lyon**[Signature]* à *Cassanme*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 47

**Craber & Moret**

Nom et profession de l'époux :

1° **Craber, Robert,** *Commerçant négociant*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Chumarsf | Ohungarie |* domicilié à *Loudunne*

Etat civil :

*Célibataire*

Lieu et date de la naissance :

né à *Loudunne* le *deux* *juin* mil huit cent *septante-sept*

Noms, profession et

fils de *Jean Michl Craber, négociant*

domicile des parents :

et de *Julie Amélie Kriger, sa femme, les deux à Loudunne.*

Nom et profession de l'épouse :

2° **Moret, Jeanne-Louisa,** *lingère*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Essexines sur Rolfe* domiciliée à *Loudunne*

Etat civil :

*Célibataire*

Lieu et date de la naissance :

née *Marie* *Moret* le *vingt-cinq* *octobre* mil huit cent *septante-neuf*

Noms, profession et

fille de *Jules Louis Eugène Moret, décédé*

domicile des parents :

et de *Amélie Julie Desmarest, sa femme, décédée.*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Loudunne Chumarsf à Essexines, les seize, dix-huit et dix-neuf* *juin* mil neuf cent *quatre.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*acte de naissance de l'époux*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication de*

*Chumarsf, Essexines à Loudunne.*

Communiqué : à l'Etat Civil de

*Chumarsf à Gilly.*

Signatures des époux :

*Robert Craber*

*Jeanne Moret*

Signatures des témoins :

*Emile R. Blanchet,*

*Ch. J. J. J.*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 48

**Freymond et Ramel**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Février mil neuf cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Freymond, Aimé**, ouvrier

de St Céciles domicilié à Laudanne

Célibataire

né à Mendon le vingt-cinq avril mil huit cent Septante-huit

fils de Jules Freymond, décédé

et de Marie née Bongard, la veuve à Mendon

2° **Ramel, Marie-Jeanette**, Cuisinière

de Château-d'ox domiciliée à Laudanne

Célibataire

née à Bussigny le cinq mai mil huit cent quatre-vingt-trois

filles de feu Henri Ramel

et de feu Louise Charlotte née Gomet, sa femme

Les publications ont eu lieu à Laudanne, St Céciles et Château-d'ox - L'Étang,  
les cinq et sept Janvier mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

St Céciles, Château-d'ox, L'Étang et

Laudanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

St Céciles et de Château-d'ox

Signatures des époux :

Aimé Freymond

Henriette Freymond

Signatures des témoins :

[Signature]

[Signature]

à Laudanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 49

**Badan et Christin**

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui vingt-cinq Février mil neuf cent quatre-vingt-  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :  
**1° Badan, Auguste,** *Peruier*

Lieu d'origine et de domicile :

de Sullens domicilié à Meyes

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Sully le vingt-huit février mil huit cent soixante-huit

Noms, profession et

fil de Marie Louis Badan, couturière à L'indemat

domicile des parents :

et de Adèle née Ringgenberg, domiciliés à Meyes.

Nom et profession de l'épouse :

**2° Christin, Hélène Marie,** *sans profession*

Lieu d'origine et de domicile :

de Lavigny et Aubonne, domiciliée à Ouchy

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Etoy le treize juillet mil huit cent septante-deux

Noms, profession et

filles de Charles Henri Christin, agriculteur à Ouchy

domicile des parents :

et de Marie née Déjeuilles, décédée,

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Aubonne, Lavigny, Sullens, Lussinnes et  
Meyes les vingt-un, vingt-deux et vingt-trois Janvier mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de  
Meyes.

Signatures des époux :

Auguste Badan  
Hélène Badan

Signatures des témoins :

Emil Remy à Lussinnes  
Henri Christin à Ouchy

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué : à l'Etat Civil de  
Sullens, Meyes, Villars s'yprès et Aubonne.

N° 50

**Manzini & Niering**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier mars mil neuf cent quatre — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné; ont comparu :

1<sup>o</sup> **Manzini, Louis Auguste Joseph**, employé de bureau

de Cavandone / Novate / Italie, domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Chavens / Montcenis / le dix-neuf décembre — mil huit cent septante-cinq

fils de Jules Manzini, domicilié à Lausanne

et de Marie Louise Augustine née Lincio, sa femme,

2<sup>o</sup> **Niering, Madelaine Emma Thérèse**,

de Belmont / Lausanne, domiciliée à Lausanne,

célébataire

née à Lausanne le cinq décembre — mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de Jean Auguste Ammond Niering, sellier,

et de Anna Marie née Attenhofer, sa femme, domiciliés à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Belmont et Cavandone les seize, treize  
février mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publications de Cavandone

Belmont et Lausanne.

Permis du Département de Justice &amp;

Police.

Communiqué: à l'Etat Civil de Pully

et à la Chancellerie de

## Signatures des époux :

Louis Manzini

Madelaine Niering Manzini

## Signatures des témoins :

André Allaz

Niering } à Lausanne

L'officier de l'état civil :



N° 51

**Pizzoglio & Despont**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux mars mil neuf cent quatre ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Pizzoglio, Oretto-Dominique**, *Cimentier*

de Bioglio (Biella - Novare) Italie domicilié à *Lausanne*

*Célibataire*

né à *Lausanne* le vingt-cinq novembre mil huit cent *Septante-cinq*

fil de *Charles Pizzoglio, Cimentier*,

et de *Rose Fossati, sa femme, domiciliés à Lausanne.*

2° **Despont, Agathe**, *Demoiselle de magasin*,

de *Biolley-Ojulaz* domiciliée à *Lausanne*

*Célibataire*

née à *Biolley-Ojulaz*, le quinze mai mil huit cent *Septante-neuf*

fille de feu *Emile Marcel Despont*

et de *Rosine Rosalie née Despont, sa veuve, à Lausanne.*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne & Biolley-Ojulaz* les vingt-neuf et trente décembre 1903 et à *Bioglio* le dix-sept dernier mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des Epoux*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication de Bioglio*

*Biolley-Ojulaz et Lausanne.*

Communiqué : à l'Etat Civil d'*Ichallens*

et à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

*Oretto Pizzoglio*  
*Agathe Pizzoglio*

Signatures des témoins :

*L. Rogamey*  
*J. Chuard* } *à Lausanne*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 52

**Peyrollaz et Schiess**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Trois mars mil neuf cent quatre mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Peyrollaz, Charles Eugène**, conducteur C.F.F.de Épesses domicilié à Lausannecélibatairené à Échallens, le trois avril mil huit cent septante-huitfils de Jean-Samuel Peyrollaz, décédéet de Marie-Françoise née Mayor, veuve, à Lausanne2<sup>o</sup> **Schiess, Nathalie Marguerite**, sans professionde Héricourt (Appenzell.) domiciliée à Jouxterrecélibatairenée à Lausanne, le six avril mil huit cent quatre-vingtfille de Louis-Marc-François-Frédéric Schiess, agriculteuret de Jeanne-Françoise née Caillot, sa femme, les deux à Jouxterre.Les publications ont eu lieu à Lausanne, Épesses, Héricourt et Jouxterre les  
six, huit et neuf février mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

Actes de naissance des époux.Promesse de mariage.Certificats de justification de Héricourt,Épesses, Jouxterre et Lausanne.

Communiqué : à l'état civil de

Cully, Romanel et Héricourt.

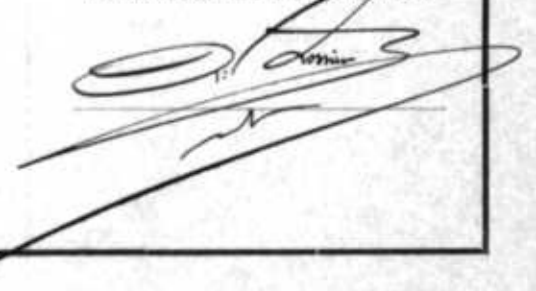
## Signatures des époux :

Eugène Peyrollaz  
Marguerite Peyrollaz

## Signatures des témoins :

Perinval Caillot  
Adolphe Rolaz } à Lausanne.

## L'officier de l'état civil :



N° 53

**Geymet et Matti**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois mars mil neuf cent quatre mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Geymet, Humbert-Jippolyte,** tailleur

de Torre-Pellice (Turin, Italie) domicilié à Lausanne

célibataire

né à Torre-Pellice, le treize juin mil huit cent quatre-vingt-un

fil de Jean David Geymet, journalier à Lausanne

et de Teresa née Trombetta, sa femme, à Torre-Pellice

2° **Matti, Anna Maria,** couturière

de Zweisimmen (Berne) domiciliée à Prilly

célibataire

née à Prilly, le trente-un octobre mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de Jean Matti, manoeuvre

et de Maria née Grössen, sa femme, domiciliés à Prilly

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Zweisimmen, Prilly et Torre-Pellice

les cinq et vingt-quatre janvier mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Consentement des père et mère de l'époux

Certificats de publication de Torre-Pellice,

Zweisimmen, Prilly et Lausanne

Parvis du Département de Justice et Police

Communiqué : à l'état civil de

Zweisimmen et de Rouanne et à la

Chancellerie cantonale

Signatures des époux :

*Humbert Geymet*

*Anna Geymet*

Signatures des témoins :

*Jean David Geymet* à Lausanne

*Matti Jean* à Prilly

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 54

**Bréchon**  
**Bovet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois mars mil neuf cent quatre mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Bréchon, Louis-Marc,** maréchal

de Ursins domicilié à Valayres-sous-Rances

célibataire

né à Valayres, le vingt-sept juin mil huit cent soixante-neuf

fils de Louis-Benoit Bréchon, agriculteur

et de Marie-Elisabeth Favre, à Valayres

2<sup>o</sup> **Bovet, Louisa-Marguerite,** couturière

de Fleuriz domiciliée à Valayres-sous-Rances

célibataire

née à Cornondriehe, le six juin mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de Edouard-Constant-Albert Bovet, horloger

et de Marie-Sophie-Elisabeth Piaget, à Valayres

Les publications ont eu lieu à Ursins, Valayres-sous-Rances et Fleuriz le  
douze février mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat civil de Baulmes.

Signatures des époux :

Louis Bréchon

Marg Bovet

Signatures des témoins :

Jenny Bréchon

Emile Bréchon } à Orbe

L'officier de l'état civil:

Communiqué : à l'état civil de  
Ursins, Baulmes et Fleuriz.

N° 55

**Perrottet et Zumbunnen**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre mars mil neuf cent quatre mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Perrottet, Robert** ; employé postal

de Bas Vully (Fribourg) domicilié à Lausanne

célibataire

né à Fiez, le dix-huit juillet mil huit cent quatre-vingt-deux

fils de Julie Perrottet, à Lausanne

et de

2° **Zumbunnen, Marie-Scientette**, giletière

de Zweisimmen (Berne) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne, le sept septembre mil huit cent quatre-vingt-quatre

fille de Henri-Frédéric-Emile Zumbunnen, chef de train CFF

et de Louis-Adolphe Grosjean, sa femme, les deux à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Bas Vully et Zweisimmen les cinq et sept janvier mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux

conseillement du père de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Bas Vully,

Zweisimmen et Lausanne

Communiqué : à l'état civil de

Motiers et de Zweisimmen

Signatures des époux :

*Perrottet Robert*

*Perrottet Marie*

Signatures des témoins :

*J. Zumbunnen*

*J. Rebella*

} à Lausanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 56

**Christin et Feller**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

régularisation de Louise Mathilde  
Feller, née à Courmayeur le 26 septembre  
1900.

annulée. jugement du 7 Sept. 1904

Aujourd'hui huit mars mil neuf cent quatre mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparé :

1<sup>o</sup> **Christin, Charles-Marie-Jean,** serurier

de Gland domicilié à Fausanne

célibataire

né à Fausanne, le cinq avril mil huit cent septante-quatre

fils de Marc-Jean-Samuel-François Christin, serurier

et de Rosalie Métraux, sa femme, les deux à Fausanne

2<sup>o</sup> **Feller, Charlotte,** modiste

de Strättligen (Berne) domiciliée à Fausanne

célibataire

née à Fausanne, le vingt-sept mars mil huit cent septante-quatre

fille de Jean-David-Samuel Feller, décédé

et de Louise-Julie Joliquin, sa veuve, à Fausanne

Les publications ont eu lieu à Gland, Thourne et Fausanne, les dix-huit  
et vingt février mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Promesse de mariage

Certificats de publication de Gland

Thourne et Fausanne

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de

Regnine et de Thourne

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Charles Christin

Charlotte Christin

Signatures des témoins :

Jean Christin

Samuel Gapt } à Fausanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 57

**Offenhäuser et Zumoffen**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit mars mil neuf cent quatre mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Offenhäuser, Charles-Jean**, dernier

de La Sarraz domicilié à Lausanne

célibataire

né à Lucerne, le cinq novembre mil huit cent septante-huit

fil de Gottlieb Offenhäuser, ancien fabricant à Lausanne

et de Anna née Businger, sa femme, décédé.

2° **Zumoffen, Sophie-Catherine**, cuisinière

de Salgesch (Sank) Valais domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Salgesch, le vingt-quatre octobre mil huit cent septante-six

filles de Edouard Zumoffen, agriculteur à Salgesch

et de Caroline née Sigen, sa femme, décédé.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, La Sarraz et Salgesch les seize et dix-sept février mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de La Sarraz,

Salgesch et Lausanne.

Communiqué : à l'Etat civil de

La Sarraz et Salgesch.

Signatures des époux :

*Charles-Jean Offenhäuser*  
*Sophie-Catherine Zumoffen*

Signatures des témoins :

*J. Reifler*  
*E. Klingler* } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 58

Rochat et Looyay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit mars mil neuf cent quatre mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Rochat, Jules marchand de primeurs

de Mont-la-Ville domicilié à Sausanne

célibataire

né à Sausanne, le dix octobre mil huit cent septante-neuf

fils de Henri Rochat, décédé

et de Louise-Marie née Guerry, veuve à Sonay.

2<sup>o</sup> Looyay, Césarine dite Cécile ménagère

de Fully (Valais) domiciliée à Sausanne

célibataire

née à Fully, le vingt-deux juillet mil huit cent quatre-vingt-trois.

fille de Césarine Looyay, à Sausanne

et de

Les publications ont eu lieu à Sausanne, Mont-la-Ville et Fully les deux et trois février mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Mont-la-Ville,

Fully et Sausanne.

Communiqué : à l'état civil de S'Jole

et Fully.

Signatures des époux :

Rochat Jules

Cécile Looyay

Signatures des témoins :

Auguste Lhenry à Sausanne

Mélina Ober à Sausanne

L'officier de l'état civil :



N° 59

**Bugnone et Nicola**  
née **Duccest**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit mars mil neuf cent quatre mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bugnone, Jean-Baptiste** manoeuvre - terrassier

de Rubiana (Turin, Italie) domicilié à Fausanne

célibataire

né à Rubiana, le vingt-cinq avril mil huit cent cinquante-trois

fils de Antonio Bugnone, décédé

et de Maria Ramondo, décédée.

2° **Nicola née Duccest, Zéline-Algathe** ménagère

de Preussello (Pattanza, Italie) domiciliée à Fausanne

veuve de Joseph-Antoine Nicola des le dix-sept août mil huit cent quatre-vingt-sept.

née au Cût (Fribourg), le onze novembre mil huit cent cinquante-trois

fille de Antoine-Joseph Duccest, décédé

et de Fanchette née Seydoux, décédée.

Les publications ont eu lieu à Fausanne et Rubiana les dix-neuf septembre et quatre octobre mil neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux

Acte de mariage de l'épouse

Procès-verbal de mariage

Acte de décès du premier mari de l'épouse

Certificats de publication de Rubiana et Fausanne

Dispense de publication à Preussello

Permis du Département de Justice et Police

Communiqué : à la chancellerie

concordance

Signatures des époux :

+ L'époux se déclare être à l'état civil

*Céline Bugnoney*

Signatures des témoins :

*L. Bigler*

*Fernand Piva* à Fausanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 60

Sovato et Dufey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix mars mil neuf cent quatre mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Sovato, Alberto musicien

de Sonigo (Vicenza, Italie) domicilié à Sausanne

veuf en premières noces de Giuseppina née Bisoffi dès le dix-neuf octobre mil  
neuf cent deux.

né à Sonigo, le douze septembre mil huit cent septante-trois

fils de Pietro Sovato

et de feu Elisabetta née Arsego, sa femme

2° Dufey, Bertha - Alice sans profession

de Sassel et Palézioux domiciliée à Sausanne

célibataire

née à Sausanne, le seize avril mil huit cent quatre-vingt-cinq

fille de feu Jacques-Daniel Dufey

et de Joséphine née Burgy, actuellement femme d'Auguste Quiset, à Sausanne.

Les publications ont eu lieu à Sausanne, Palézioux, Sassel et Vicenza  
les dix, onze, douze et vingt-neuf novembre mil neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

Acte de naissance de l'Époux.  
Acte de décès de la première femme de l'Époux.  
Acte de décès du père de l'Épouse.  
Consentement de la mère de l'Épouse.  
Promesses de mariage.  
Certificats de publication de Sonigo, Sassel,  
Palézioux et Sausanne. — Permis du Dept. de Justice  
et Police  
Communiqué: à l'état civil de  
Granges et Palézioux et à la chancellerie  
cantonale.

## Signatures des époux :

Albert Sovato  
Alice Sovato

## Signatures des témoins :

Alfredo Biggioni  
Gust. Burkhardt  
— les deux à Sausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 61

**Roulin et Portier**

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui douze mars mil neuf cent quatre mil huit cent quatre-vingt-  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:  
1° Roulin, Jules - Alfred jardinier

Lieu d'origine et de domicile :

de Pailly domicilié à Sausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Valéryes s. Rances, le vingt-trois mars mil huit cent septante-quatre

Noms, profession et

fils de Jean-François Roulin, agriculteur

domicile des parents :

et de Cécile née Cruchet, sa femme, les deux à Tréverenges

Nom et profession de l'épouse :

2° Portier, Jenny - Adèle couturière

Lieu d'origine et de domicile :

de Penthaaz domiciliée à Pilly

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Penthaaz, le dix-neuf novembre mil huit cent septante-quatre

Noms, profession et

fille de Charles-Rodolphe Portier, décédé

domicile des parents :

et de Jenny née Duruz, sa veuve, à Penthaaz

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Penthaaz, Pilly, Pailly et Sausanne les  
douze et treize février mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.

Promesses de mariage.

Certificats de publication de Pailly,

Penthaaz, Pilly et Sausanne.

Communiqué : à l'état civil de

Vuavens, Sullens et Roussel.

Signatures des époux :

Jules Roulin  
Adèle Roulin

Signatures des témoins :

Auguste Roulin - à Tréverenges  
Adolphe Portier - à Penthaaz

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 62

Regamey et Vulliezat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

7-244  
 Aujourd'hui douze mars mil neuf cent quatre mil huit cent quatre vingt  
 par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :  
 1° Regamey, Henri-Louis fabricant d'articles de voyage  
 de Fausanne domicilié à Fausanne  
 divorce d' Alice-Louise Trotter, dès le quatorze juillet mil neuf cent trois,  
 né à Fausanne, le quinze juin mil huit cent septante-un  
 fils de Pierre Regamey  
 et de Marie Dubois, sa femme, les deux décédés.  
 2° Vulliezat, Emma-Eugénie repasseuse  
 de Tolochenaz et Berens domiciliée à Fausanne  
 célibataire  
 née à Fausanne, le vingt-deux avril mil huit cent quatre-vingt-un  
 fille de Charles-Louis Vulliezat, batelier  
 et de Lucie Charnot, sa femme, les deux à Ouchy.  
 Les publications ont eu lieu à Berens, Tolochenaz et Fausanne les quinze  
 et seize janvier mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Promesse de mariage  
 Certificats de publication de Tolochenaz,  
 Berens et Fausanne

Signatures des époux :

Henri Regamey  
 Emma Regamey

Signatures des témoins :

Edouard Baudet  
 Edouard Lambert } à Fausanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué : à l'état civil de Morges  
 et Villars s. Yver.

N° 63

**Aellen et Ryser**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze mars mil neuf cent quatre mil huit cent quatre-vingt-  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> **Aellen, Jean-Louis** rentier

de Saanen (Berne) domicilié à Bière

veuf de Catherine Heim, dès le premier juin mil neuf cent trois

né à Villeneuve, le treize février mil huit cent quarante-et-un

fils de Jean Aellen

et de Maria née Schmid, sa femme, domiciliés à Villeneuve

2<sup>o</sup> **Ryser, Lisette** ménagère

de Surrenroth (Berne) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Hüttwil, le deux juillet mil huit cent soixante-sept

filles de Frédéric Ryser, tonnelier

et de Elisabeth née Meer, sa femme, domiciliés à Hüttwil.

Les publications ont eu lieu à Bière, Saanen, Surrenroth et Lausanne les dix-sept, dix-huit et vingt février mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat civil de Bière

Signatures des époux :

J. Louis Aellen  
Lisette Aellen

Signatures des témoins :

Rose Koelli-Schindler  
P. Koelli les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué : à l'état civil de  
Gessey, Bière et Surrenroth.

N° 64

**Mermoud et Roulin**

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui dix-sept mars mil neuf cent quatre mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> **Mermoud, Louis-William** agent de police

de Poliez-le-Grand domicilié à Lausanne

célibataire

né à La Chaux, le dix-huit août mil huit cent septante-neuf

fils de Samuel-Eucien Mermoud, agriculteur à Lusery

et de feu Louise-Eugénie née Regard, sa femme

2<sup>o</sup> **Roulin, Alice** dans profession

de Pailley domiciliée à Penthelaz

célibataire

née à Penthelaz, le quinze octobre mil huit cent quatre-vingt

fille de François-Louis Roulin, agriculteur à Penthelaz

et de feu Constance-Suzanne Gavillet, sa femme

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Poliez-le-Grand, Penthelaz et Pailley les vingt-trois, vingt-cinq et vingt-sept février mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Poliez-le-Grand,

Pailley, Penthelaz et Lausanne

Communiqué: à l'état civil de Poliez-

le-Grand, Yverne et Cossonay

Signatures des époux:

*Mermoud William**Roulin Alice*

Signatures des témoins:

*Aug. Bourlet*  
- à Lausanne*Mary Desponds* à Lusery

L'officier de l'état civil:

*[Signature]*

N° 65

Jaccard et Thuillard

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> Jaccard, Marc-Charles ferblantier

Lieu d'origine et de domicile :

de S<sup>te</sup> Croix domicilié à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à L'Isle, le trente-un octobre mil huit cent septante-sept

Noms, profession et

filz de Fredérich-Fouis Jaccard, maître ferblantier à L'Isle

domicile des parents :

et de Susanne-Françoise née Guyaz, sa femme, décédée

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> Thuillard, Rosa-Emma repassuse

Lieu d'origine et de domicile :

de Froidville domiciliée à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Cottens, le quatre mai mil huit cent quatre-vingt

Noms, profession et

fille de constant Thuillard, représentant de commerce

domicile des parents :

et de Antoinette née Craudaz, sa femme, les deux à Lausanne

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à S<sup>te</sup> Croix, aux Granges de S<sup>te</sup> Croix, à Lausanne  
et à Froidville les vingt-trois et vingt-quatre février mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de S<sup>te</sup> Croix, des

Granges, de Froidville et Lausanne

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Marc Jaccard

Rosa Jaccard

Signatures des témoins :

M. Gasse

L. Lambert

} à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de S<sup>te</sup> Croix  
des Granges et Poliez-le-Grand

N° 66

**Nagel et Penard née Bidlingmeyer**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept mars mil neuf cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Nagel, Paul-Albert médecin

de Engishofen et Bischofszell (Thurgovie) domicilié à Lausanne

célibataire

né à Bischofszell, le vingt avril mil huit cent septante

fils de Paul Nagel, décédé,

et de Maria-Barbara née Pol, veuve, à Bischofszell.

2<sup>o</sup> Penard née Bidlingmeyer, Blanche maîtresse de pension

de Chexbres domiciliée à Lausanne

divorcée de François-Louis Penard, dès le vingt avril mil huit cent quarante-deux.

née à Lausanne, le neuf avril mil huit cent soixante-cinq

fille de Jean-Samuel-Féon Bidlingmeyer, décédé

et de Philippine-Fouise-Henriette née Bel, décédée.

Les publications ont eu lieu à Engishofen, Bischofszell, Chexbres et Lausanne  
les vingt-six et vingt-sept février mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

Actes de naissance des époux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Engishofen,

Bischofszell, Chexbres et Lausanne.

Communiqué : à l'état civil d'Engishofen,

Bischofszell et Chexbres.

## Signatures des époux :

Paul Albert Nagel, méd.  
Blanche Nagel

## Signatures des témoins :

Louis Betsch  
Maurice } à Lausanne

## L'officier de l'état civil :



N° 67

**Zorche et Burri née Gétaz**

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> **Zorche, Auguste - Florentin** employé au gaz

Lieu d'origine et de domicile :

de Franex (Fribourg) domicilié à Lausanne

Etat civil :

veuf d'Alise dite Oline née Vouiol, dès le vingt-deux avril mil neuf cent trois.

Lieu et date de la naissance :

né à Franex, le vingt-huit août mil huit cent cinquante-cinq

Noms, profession et

fils de Joseph - Alexandre - Zorche, décédé

domicile des parents :

et de Marie - Louise née Zorche, décédée.

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> **Burri née Gétaz, Nancy - Amélie** ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Rüschegg (Berne) domiciliée à Lausanne

Etat civil :

veuve de Jean Burri, dès le premier novembre mil neuf cent deux.

Lieu et date de la naissance :

née à Château - d'Oex, le vingt-un décembre mil huit cent quarante-deux

Noms, profession et

fille de David - Samuel Gétaz, décédé

domicile des parents :

et de Susanne - Esther née Ramel, décédée.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Franex et Rüschegg les vingt-trois, vingt-cinq et vingt-six février mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- Actes de naissance des époux. \_\_\_\_\_
- Acte de décès du 1<sup>er</sup> mari de l'épouse. \_\_\_\_\_
- Promesse de mariage. \_\_\_\_\_
- Certificats de publication de Franex, Rüschegg et Lausanne. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Florentin Zorche*  
*Nancy Zorche*

Signatures des témoins :

*Louis Better*  
*Maurice* } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué : à l'état civil de Minist  
et Rüschegg. \_\_\_\_\_

N° 68

Schmit et Glückiger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept mars mil neuf cent quatre mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Schmit, Jean-Hubertus vitrier

de Roermond (Hollande) domicilié à Lausanne

célibataire

né à Roermond, le dix février mil huit cent septante-sept

fils de Jacob-Auguste Schmit, vitrier

et de Maria-Hubertina-Elisabeth Semmens, sa femme à Wugt (Hollande).

2° Glückiger, Marie-Hélène femme de chambre

de Huttwyl (Suisse) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne, le trente décembre mil huit cent quatre-vingt six

fille de Jean-Henri-Bénédict Glückiger, manoeuvre

et de Marguerite née Kehli, sa femme, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Huttwyl, Lausanne et Roermond les six et sept février mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

Actes de naissance des époux

Consentement des père et mère de l'époux

Consentement du père de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de justification de Roermond,

Huttwyl et Lausanne.

Permis du Département de Justice et Police

Communiqué : à l'état civil d'Huttwyl

et à la Chancellerie Cantonale.

## Signatures des époux :

Jean Schmit  
Hélène Schmit

## Signatures des témoins :

Richard Scheyer  
Margarin Alfred les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 69

**Clerc et Knuchel**

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui dix-sept mars mil neuf cent quatre mil huit cent quatre-vingt-  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:  
1<sup>o</sup> Clerc, Aimé *chauffeur*

Lieu d'origine et de domicile :

de Froideville domicilié à Froideville

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Froideville, le dix février mil huit cent septante-trois

Noms, profession et

fils de Eugène Clerc, décédé

domicile des parents :

et de Jenny née Guillard, sa veuve, à Froideville

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> Knuchel, Anna *ménagère*

Lieu d'origine et de domicile :

de Daetterkinden (Berne) domiciliée à Froideville

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Cossonay, le trois juin mil huit cent septante

Noms, profession et

fille de Nicolas Knuchel, décédé

domicile des parents :

et de Marie née Roth, sa femme, décédée.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Froideville et à Daetterkinden les quatorze  
et quinze février mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat civil de

Dottens

Signatures des époux :

Aimé Clerc *chauffeur*  
Anna Clerc

Signatures des témoins :

David Plegamoy  
D. Reynaud *à Cossonay*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué : à l'état civil de

Bliez-le-Grand et de Daetterkinden.



N° 70

Ruchonnet et Jaquier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit mars mil neuf cent quatre mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparé :

1<sup>o</sup> Ruchonnet, Frédéric-Samuel-Louis employé de bureau

de St Saphorin (Savaux), domicilié à Lausanne

célibataire

né à Lausanne, le dix-neuf juillet mil huit cent septante-sept

fils de Louis-Marc-Gabriel Ruchonnet, décédé

et de Marie-Félicie-Isabine veuve Pasture, sa veuve, à Ouchy.

2<sup>o</sup> Jaquier, Clara-Olympe sans profession

de Villars-le-Comte domiciliée au Château Sec et Pully

célibataire

née à Sauraz, le trente septembre mil huit cent huitante-trois

fille de François-Rodolphe Jaquier, décédé

et de Sophie-Olympe veuve Bernier, sa veuve au Château Sec.

Les publications ont eu lieu à Pully, Lausanne, St Saphorin et Villars-le-Comte  
les seize, dix-sept et dix-huit février mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'époux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de St Saphorin,

Villars-le-Comte, Pully et Lausanne.

Communiqué: à l'état civil de

Chexbres, Neyruz et Pully.

Signatures des époux :

Ruchonnet

Clara Ruchonnet

Signatures des témoins :

Auguste Bernant à Ouchy

à Bernier

L'officier de l'état civil :



N° 71

**RoCHAT et SchwENTER**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf mars mil neuf cent quatre ~~mil huit cent quatre vingt~~  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **RoCHAT, Marc-Alexandre**, Cocher

de Lieu domicilié à Lausanne

veuf de Céline Louise Sophie née Golaz, dès le dix-huit juillet mil neuf cent-un

né à Yverdon sur Yvon le onze mars mil huit cent cinquante-quatre

fils de Charles Louis RoCHAT, ~~décédé~~,

et de Joséphine née Gramont, ~~veuve~~

2<sup>o</sup> **SchwENTER, Marie-Madelaine-Lucie**,

de St Etienne (Berne) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne le quatre février mil huit cent soixante-trois

filles de Jean Schwenter, ~~jardinier~~ à Lausanne

et de Anne Marie née Tritten, ~~de femme~~, ~~décédée~~.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, au lieu de St Etienne, les treize  
et quatorze février mil neuf cent- quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux

acte de décès de la femme de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Lausanne, Lieu & St Etienne

Communiqué : à l'état civil au

Lieu & de St Etienne

Signatures des époux :

*Alexandre RoCHAT*

*Marie RoCHAT*

Signatures des témoins :

*A Schwenter* à Chaux de fonds

*Hermann Hanziker* à Lausanne

L'officier de l'état civil :

*Paulin*

N<sup>o</sup> 72  
Koch et Vuillet

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui dix-neuf Mars mil neuf cent quatre-vingt-  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1<sup>o</sup> Koch, Louis, Négociant  
de Camins | Girdons | domicilié à Lonsanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Yverdon le vingt-cinq Mars mil huit cent septante

Noms, profession et

fils de Georges Koch, décédé

domicile des parents :

et de Sophie Charlotte née Vallotton, sa Veuve, à Yverdon

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> Vuillet, Clara, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Commugny domiciliée à Lonsanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Lonsanne le quatorze Octobre mil huit cent septante-trois

Noms, profession et

fille de François Auguste Vuillet, ancien Professeur, à Remanel d/Lonsanne

domicile des parents :

et de Sophie née Jacobson, décédée

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Camins, Commugny & Lonsanne, le dix-sept  
février mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

acte de naissance de l'Époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de  
Camins, Commugny & Lonsanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Camins et de Coppet

## Signatures des époux :

L. Koch

C. Koch

## Signatures des témoins :

D. P. Vuillet, à Lonsanne

Marie Jacobson, à Lonsanne

L. Koch.

## L'officier de l'état civil :

J. P. Vuillet

J. P. Vuillet

N° 73

**Nottaris et Castaing**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt un Mars mil neuf cent quatre~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Nottaris, Rémi-François**, Inter-décorateur

de Loco (Tessin) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Morges le vingt-six décembre mil huit cent septante-huit

fils de Albino Nottaris, Chapelier

et de Jeanne Marie Louise Catherine née Dupuis, la femme, domiciliés à Lausanne

2<sup>o</sup> **Castaing, Eulalie-Jeanne**, Steno-dactylographe

de Toulouse (H<sup>te</sup> Garonne) France domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Toulouse le vingt-six octobre mil huit cent quatre-vingt-quatre

fille de Victor Castaing, Comptable

et de Marquise Lafayue, la femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Loco, Lausanne & Toulouse les quatre, cinq & six Mars mil neuf cent-quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Consentement des père & mère de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Loco, Toulouse & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Loco & à la Chancellerie C<sup>le</sup>

Signatures des époux :

Rémi Nottaris

Jeanne Nottaris

Signatures des témoins :

Dardieu

Castaing

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 74

**Brelaz et Charrot**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux Mars mil neuf cent quatre mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu

1<sup>o</sup> **Brelaz, Louis-Oscar-Samuel**, employé au téléphone

de Lutry et de Focel domicilié à Lussane

Célibataire

né à Lussane le sept septembre mil huit cent quatre-vingt-deux

fils de Jean Louis Brelaz, décédé

et de Julie Bernice née Blum, décédée

2<sup>o</sup> **Charrot, Angèle-Victorine**, couturière

de Estavayer-le-Gibloux domiciliée à Lussane

Célibataire

née à Estavayer-le-Gibloux le dix-sept avril mil huit cent quatre-vingt-cinq

fille de Pierre Antoine Charrot, absent

et de Clémentine née Rolle, sa veuve à Lussane

Les publications ont eu lieu à Estavayer-le-Gibloux, à Lutry, à Focel et à Lussane

les quatre et cinq Mars mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

acte de naissance de l'épouse

Consentement de la mère de l'épouse

avec déclaration du Tribunal, concernant le

père.

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lutry, Focel,

Estavayer-le-Gibloux et Lussane

Communiqué: à l'Etat Civil de

Lutry, Focel et Estavayer-le-Gibloux

## Signatures des époux :

Oscar Brelaz

Angèle Brelaz

## Signatures des témoins :

Alphonse Lutan

Angèle Brelaz

Albert Besson

L'officier de l'état civil :

Par jugement rendu le 10 Janvier 1907 déclaré exécutoire le 20 février sui-  
vant, le Tribunal civil du district de  
Lussane a dissous par le divorce, le  
mariage inscrit ci-dessus.

Le divorce a été prononcé contre  
les deux époux en vertu de l'article 117 de la  
loi fédérale du 24 Décembre 1874.

Lussane le 5 Mars 1907

L'officier de l'état civil :

N° 75

**Duvoisin et Ozand**  
**née Jaquillard**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui mardi vingt deux Mars mil neuf cent quatorze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Duvoisin, Abram-George, Cézarier

de Fontanazier domicilié à Lansanne

divorcé de sonde Clémentine Sophie née Pesselet dès le dix novembre mil huit cent quatre-vingt un

né à Fontanazier le dix sept Janvier mil huit cent quarante-trois

fil de Pierre David Duvoisin, décédé,

et de Suzanne Emilie née Porchet, décédée,

2° Ozand née Jaquillard, Emma-Fénellette-Louise,

de Bottens domiciliée à Lansanne

veuve en secondes nocces de Jules Ozand, dès le onze octobre mil neuf cent un

née à Lansanne le quinze Juin mil huit cent quarante-six

fille de Jean Louis Jaquillard, décédé,

et de Charlotte Louise Amanda née Bucky, décédée.

Les publications ont eu lieu à Fontanazier, Bottens & Lansanne, les vingt-cinq, vingt-six et vingt-sept février mil neuf cent-quatorze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de mariage de l'époux avec mention

du divorce - acte de décès du 2<sup>e</sup> mari d

l'épouse - Promesse de mariage

Certificats de publication de Fontanazier

Bottens & Lansanne

Signatures des époux :

Duvoisin

Emma Duvoisin

Signatures des témoins :

Antoine  
Henri

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de

Bonvillars & Poliez-le-Grand

N° 76

**Bergeaud et Fattetbert**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et :

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux Mars mil neuf cent quatre ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Bergeaud, Louis-Victor**, — Boulangier

de Mozens domicilié à Lusanne

Célibataire

né à Mozens le vingt trois Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-huit

fil de Jean-François Henri Bergeaud, séicac

et de Jeanne Louise Felicie née Regamey, la Veuve à Mozens,

2<sup>o</sup> **Fattetbert, Berthe**, — Cuisinière

de Villars-Bramard domiciliée à Lusanne

Célibataire

née à Villars-Bramard le douze Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-sept

filie de Edouard Fattetbert, agriculteur

et de Elise née Pichoud, la femme, les deux à Villars-Bramard

Les publications ont eu lieu à Lusanne, Villars-Bramard & Mozens, les  
premier, deux et trois Mars mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de  
Mozens, Villars-Bramard & Lusanne

Communiqué: à l'état civil de  
Polix-le-Grand & Villarsel

Signatures des époux :

Louis Bergeaud, boulangier  
Berthe Bergeaud

Signatures des témoins :

Edg. Fournier, à Granges  
Constant Nardin, à Monthéron

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 77

**Jaquier & Corpataux**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Mars mil neuf cent-quatre ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Jaquier, Léon-Romain**, Cafetier

de Romaredon (Fribourg) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Romaredon le vingt-trois Juin mil huit cent quatre-vingt-trois

fils de Jean-Joseph Jaquier, agriculteur à Rue (Fribourg)

et de Marie-Joséphine née Perrinard, sa femme, décédée.

2<sup>o</sup> **Corpataux, Jeanne-Emille**, Cuisinière

de St-Antony (Fribourg) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Villiers-le-Bel (Seine-et-Oise) le trente avril mil huit cent septante-neuf

fille de Joseph-Alexandre Corpataux, décédé

et de Elisa-Henriette-Catherine Allary, sa veuve à Rougier (Val)

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Romaredon & St-Antony les premiers, deux et trois Mars mil neuf cent-quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Romaredon, St-Antony & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Romaredon & St-Antony

Signatures des époux :

Leon Jaquier  
Jeanne Jaquier

Signatures des témoins :

E. Perrinard  
F. Candiani

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 78

**Riede et Chapuis**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois mars mil neuf cent-quatre mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Riede, Jean-Georges,**

Carpier

de Belmont à Lonsanne

domicilié à Lonsanne

célibataire

né à Lonsanne le deux Juillet

mil huit cent septante-trois

fils de Georges Riede, décédé

et de Maria née Weber, la veuve, à Lonsanne,

2<sup>o</sup> **Chapuis née Ferber, Alice,** lingère

de Epalinges

domiciliée à Lonsanne

divorcée en premières noces de Charles Chapuis dès le neuf Janvier mil huit cent quatre-vingt dix-sept

née à Lonsanne le deux Octobre

mil huit cent septante-six

fille de feu Louis Ferber

et de Louise Charlotte née Bollemer, la veuve, à Lonsanne

Les publications ont eu lieu à Lonsanne, Belmont &amp; Epalinges les huit et neuf mars mil neuf cent-quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

acte de mariage de l'épouse  
avec mention du divorce

Promesse de mariage

Certificats de publication de  
Belmont, Epalinges & LonsanneCommuniqué: à l'état civil de  
Pully & Epalinges.

## Signatures des époux:

Georges Riede  
Alice Ferber

## Signatures des témoins:

E. Regamey  
François Dufflon

## L'officier de l'état civil:



N° 79

**Turtach et Storzco**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui : ~~vingt-quatre Mars mil neuf cent quatre~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Turtach, Victor Lucien**, Etudiant en médecine

de Sils (Gironde) domicilié à Lussan

célibataire

né à Boum le vingt-huit novembre mil huit cent quatre-vingt

fils de feu Jean Lucien Turtach

et de Cécile née Seracouron de veuve à Célestine Gironde

2° **Storzco, Mathalie**,

de Trinka (Russie) domiciliée à Lussan

célibataire

née à Trinka le neuf/vingt-trois août mil huit cent septante-six

fille de feu Constantin Vasilievitch Storzco

et de Euphrosine Dimitrievna Storzco, de veuve à Vienne

Les publications ont eu lieu à Sils & à Lussan les cinq & dix Mars mil neuf  
cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Sils

Lussan

Dépense des publications en Russie

Communiqué : à l'Etat Civil de Sils

& à la Chancellerie de

Signatures des époux :

V. Turtach

M. Storzco

Signatures des témoins :

J. Dubois

Mellina Dubois

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement rendu le 31 Mars 1911 déclaré exécutoire le 27 avril sui-  
vant, le Tribunal civil du District de  
Laudonnet a déclaré par le divorce le  
mariage inséparable.

Le divorce a été prononcé aux torts  
exclusifs du mari, en vertu de l'art. 47  
de la loi fédérale du 24 Décembre 1874

Lussan le 15 Mai 1911

L'Off. de l'Etat Civil

[Signature]

N° 80

**Abrezol et Barraud**  
**née Abrezol**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre Mars mil neuf cent quatre ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Abrezol, Jules Fernand Gustave**, Seigneurde Monthod domicilié à LausanneCélibatairené à Lausanne le vingt huit Septembre mil huit cent septante-neuffils de Emile Charles Louis Abrezol Inspecteur des télégraphes téléphonéset de Emma née Moraz la femme domiciliée à Berne2<sup>o</sup> **Barraud née Abrezol, Emma Sophie Emilie**, Madamede Bussigny - Villars - Trécolin domiciliée à Lausannedivorcée de Marinus Jacques François Louis Barraud dès le quatre Juillet mil neuf centdeuxnée à Lausanne le deux Février mil huit cent septante-quatrefille de Henri François Louis Abrezol Entrepreneur à Lausanneet de Henriette née Benz la femme, décédéeLes publications ont eu lieu à Lausanne Bussigny - Villars - Trécolin & Monthod  
les vingt trois, vingt cinq, vingt six et vingt sept Février mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

acte de décès au 1<sup>er</sup> mari de l'épouxPromesse de mariageCertificats de publication de MonthodBussigny - Villars - Trécolin & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Quintal Bussigny & Botrans

## Signatures des époux :

J. Abrezol  
E. Barraud

## Signatures des témoins :

J. Roseng  
A. Kassermand

## L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 81

**Jeangirard et Vittoz**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt quatre mars mil neuf cent quatre~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Jeangirard, Emile Arthur**, *Mécanicien*

de *Lac ou Villers (Doubs) France* domicilié à *Lansanne*

veuf en 1<sup>er</sup> noces de *Marguerite Julia née Belot* dès le onze juin mil neuf cent-dix

né aux *Brenets (Nanchâtel)* le vingt-trois mars mil huit cent ~~septante quatre~~

fils de *Constant Arthur Jeangirard* ancien employé *I-S.*

et de *Cécile Quartier-la-Tente* sa femme, domiciliés à *Brenets.*

2<sup>o</sup> **Vittoz, Julie**, *Repassante*

de *Froidville* domiciliée à *Lansanne*

*Célibataire*

née à *Bredigny* le quatorze mars mil huit cent ~~quatre-vingt-cinq~~

fille de feu *Jules Vittoz*

et de *Elise née Matthey* sa veuve, à *Froidville*

Les publications ont eu lieu à *Lansanne, Froidville & Lac ou Villers* les seize  
dix-huit et vingt-un février mil neuf cent-quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des Epoux - acte de décès de la première femme de l'Epoux - Consentement des père & mère de l'Epoux - Consentement de la mère de l'Epouse & acte de décès du père - Promesse de mariage - Certificats de publication de Lac ou Villers, Froidville & Lansanne - Déclaratoires de Vittoz - Permis du Département de Jura & Police*

Communiqué : à l'Etat Civil de  
*Poliez-le-Grand & à la Chancellerie de*

Signatures des époux :

*Jeangirard Emile*  
*Jeangirard Julie*

Signatures des témoins :

*J. Darnay*  
*J. Heuward* *Lansanne*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 82

**Pezzi & Emonin**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Legitimation de \_\_\_\_\_  
 1<sup>re</sup> Emilie Maurice, née à Lantanne  
 le 8 mai 1893,  
 2<sup>e</sup> Jeanne Elise, née le 22 août  
 1899, à Lantanne  
 voir acte de légitimation au dossier  
 du mariage.

Aujourd'hui ~~vingt quatre Mars mil neuf cent quatre~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~  
 par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Pezzi, Baptiste,** ~~\_\_\_\_\_~~ ~~\_\_\_\_\_~~ ~~\_\_\_\_\_~~

de Intagna | Novate | Italie \_\_\_\_\_ domicilié à Lantanne \_\_\_\_\_

~~Célibataire~~ \_\_\_\_\_

né à Intagna le quatorze Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent Septante-trois \_\_\_\_\_

fils de Jacques Pezzi, ~~décédé~~ \_\_\_\_\_

et de Louise Martinella, à Intagna \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Emonin, Louise-Emilie,** ~~\_\_\_\_\_~~ ~~\_\_\_\_\_~~ ~~\_\_\_\_\_~~

de Arbois | France) \_\_\_\_\_ domiciliée à Lantanne \_\_\_\_\_

~~Célibataire~~ \_\_\_\_\_

née à Lantanne le vingt-cinq Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent Septante-quatre \_\_\_\_\_

fille de Emile Edouard Emonin, ~~décédé~~ \_\_\_\_\_

et de Elise née Poyard à Pully \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lantanne, Arbois et Intagna, les deux sept et  
 quatorze Février mil neuf cent quatre \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
 par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux - actes  
 de décès du père de l'épouse & consentement  
 de la mère - Promesse de mariage - Certificats  
 de publication d'Arbois, Intagna & Lantanne.  
 Permis du Département de Justice & Police

Communiqué : à la Chancellerie de \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Pezzi Battista*  
*Pezzi Louise*

Signatures des témoins :

*W. Pesson*  
*Comod. Pietro*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 83

**Jordan et Wagnière**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt quatre mars mil neuf cent quatre~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Jordan, Louis,** agriculteur

de Boulens domicilié à Boulens

célibataire

né à Boulens le sept mai mil huit cent septante dix

fils de Jules Jordan

et de Amélie née Guex, décédée

2<sup>o</sup> **Wagnière, Marie,** Ménagère

de Fey & Ruyres domiciliée à Fey

Célibataire

née à Fey le deux février mil huit cent quatre vingt onze

fille de Eugène Wagnière

et de Marguerite Wagnière née Dubit, agriculteur à Fey

Les publications ont eu lieu à Fey, Ruyres & Boulens les quatre & cinq mars mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

insinuation de l'Etat Civil de St  
Cierges.

Signatures des époux :

Louis Jordan

Marie Jordan

Signatures des témoins :

Gaston Bloch

Jandry

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de  
St Cierges & Fey

N° 84

**Jallon & Dubois**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-cinq Mars mil neuf cent quatre~~ mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Jallon, Charles Daniel**, agent de policede Villars-Mendraz domicilié à LausanneCélibatairené à Orbe le vingt-neuvième novembre mil huit cent quatre-vingtfils de feu Etienne Ulysse Jallon,et de Elisa née Giron, sa femme, à Orbe,2<sup>o</sup> **Dubois, Bertha**, sans professionde Mézères domiciliée aux Planches (Montcent)Célibatairenée aux Planches le vingt-quatre février mil huit cent quatre-vingt-douzefille de Auguste Dubois, jardinieret de Julie née Bazzaz, sa femme, domiciliés aux Planches.Les publications ont eu lieu à Villars-Mendraz, Mézères, Les Planches & Lausanne  
le quatre et cinq Mars mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des EpouxPromesse de mariageCertificats de publication de Villars-Mendraz, Mézères, Les Planches & LausanneCommuniqué: à l'Etat civil de Mézères  
Montreux & St Cerges

Signatures des époux :

Charles JallonBertha Dubois

Signatures des témoins :

Olivier JaminJules Dupuis

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 85

**Porchet et Porchet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-cinq Mars mil neuf cent quatre~~ ~~mil huit cent quatre-vingt~~  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Porchet, Auguste,** agriculteur

de Corcelles-le-Jorat domicilié à Corcelles-le-Jorat

célibataire

né à Corcelles-le-Jorat le vingt-six décembre mil huit cent septante-six

fil de Jacques Louis Porchet, agriculteur

et de Sophie née Demontet, domiciliés à Corcelles-le-Jorat.

2<sup>o</sup> **Porchet, Félicie,** ménagère

de Corcelles-le-Jorat domiciliée à Corcelles-le-Jorat

célibataire

née à Villars-Trévolin le treize Septembre mil huit cent cinquante,

filles de Philippe Jean François Porchet, agriculteur

et de Rosine née Porchet, domiciliés à Corcelles-le-Jorat.

Les publications ont eu lieu à Corcelles-le-Jorat le dix Mars mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat civil de  
Corcelles

Signatures des époux :

Auguste Porchet  
Félicie Porchet

Signatures des témoins :

Alexis Jaminet  
Dupuis Jules

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat civil de Repos



N° 86

**Cochet et Chappuis**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt dix mars mil neuf cent quatre — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Cochet, Louis-Edouard-Henri**, Employé de Commerce

de Belmont &amp; Lausanne — domicilié à Lausanne —

célibataire —

né à Lausanne le seize mars — mil huit cent quatre vingt — un —

fils de Louis Cochet, concierge —

et de Emma Marie Félicie Dusserre, la femme, domiciliés à Lausanne —

2<sup>o</sup> **Chappuis, Rachel-Julie-Eliza**, Employée de Commerce

de Rivaz — domiciliée à Lausanne —

célibataire —

née à Corsier le vingt huit février — mil huit cent quatre vingt — deux —

fille de Jules Chappuis, journaliste —

et de Elise Porchung, la femme, domiciliés à Vevey —

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Belmont & Rivaz les vingt trois et  
vingt cinq février mil neuf cent — quatre —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

acte de naissance des Epoux —

Promesse de mariage —

Certificats de publication de —

Belmont, Rivaz &amp; Lausanne —

Communiqué: à l'Etat Civil de —

Belmont (Pully) &amp; Chesalles. —

## Signatures des époux :

Louis Cochet

Rachel Cochet

## Signatures des témoins :

Cochet Louis Père.

Hortwengler les deux à Lausanne

## L'officier de l'état civil :

Ramer

N° 87

**Wuarin et Redard**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Mars mil neuf cent quatre-vingt-~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> **Wuarin, Albert-Eugène-Louis,** avocat

de Castigny | Genève domicilié à Chêne-Bougeries | Genève

célibataire

né à Genève le dix huit Juin mil huit cent septante-neuf

fils de Louis Théodore Wuarin

et de Louise Caroline Adet, sa femme, les deux à Chêne-Bougeries

2<sup>o</sup> **Redard, Cécile-Marie-Chaumont,**

de Echandens domiciliée à Duchy (Suisse)

célibataire

née à Morges le vingt six Novembre mil huit cent septante-quatre

fille de Lucien Victor Redard, à Duchy

et de Anna Catherine née Flutsch, décédée.

Les publications ont eu lieu à Chêne-Bougeries, Castigny, Echandens & Versoix  
les quinze, dix-huit et vingt février mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

attestation de l'état civil de  
Chêne-Bougeries

Signatures des époux :

Albert Wuarin  
Cécile Wuarin

Signatures des témoins :

Renée Wuarin  
Cécile Flutsch  
V. Ressant  
Wuarin la Wuarin  
Maria Decima  
J. Derieux  
Stéph. Adet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil d'Echandens  
à Genève (Bur. C<sup>o</sup>)

N° 88

**Wullschleger & Cousin**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf mars mil neuf cent quatre — mil huit cent quatre-vingt-  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

**1° Wullschleger, Samuel,** Inculteur

de Ostringen (Argovie) domicilié à Landsanne

Célibataire

né à Starkburg, le cinq janvier — mil huit cent septante-deux

fils de Samuel Wullschleger, tisserand à Bâle

et de Marie née Fischer

**2° Cousin, Angélique-Albertine,**

de Concise domiciliée à Landsanne

Célibataire

née à Uverson le treize mars — mil huit cent septante-sept

fille de Jean-Albert Cousin, décédé

et de Marie née Luffez, la veuve à Landsanne

Les publications ont eu lieu à Landsanne, Ostringen et Concise les huit, neuf et dix  
décembre mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Ostringen, Concise & Landsanne

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat civil de

Concise & Ostringen

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

S. Wullschleger  
A. Cousin

Signatures des témoins :

Roeser Henri  
Goyat Frédéric

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 89

Rueggger & Gilliéron

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui le dix-neuf mars mil neuf cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rueggger, Friedrich-Charles, négociant

de Langnau (Berne) domicilié à Lausanne

célibataire

né à Lausanne le huit mai mil huit cent septante-huit

fils de Christian Rueggger, négociant

et de Adèle Eugénie Lydie née Outevay, sa femme, les deux à Lausanne

2° Gilliéron, Jeanne-Henriette, couturière

de Carrouge et Ropraz domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le cinq mars mil huit cent septante-cinq

fille de Emile Gilliéron, aîné

et de Louise Jeanne Suzanne née Roulet, sa veuve, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Langnau, Lausanne, Ropraz & Carrouge, les onze, douze et quinze mars mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Langnau, Carrouge, Ropraz & Lausanne

Signatures des époux :

Fried. Rueggger

Jeanne Rueggger

Signatures des témoins :

[Signature]

[Signature]

à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de Langnau, Corcelles & Mézières.

N° 90

**Bébonx & Peytregnet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente un mars mil neuf cent quatre — mil huit cent quatre vingt —  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Bébonx, Gustave-Félix,** — Employé de Commerce  
de Belmont & Pully — domicilié à Lausanne —  
célibataire

né à Lausanne le sept Janvier — mil huit cent quatre-vingt-deux —  
fils de Henri Alexis Bébonx, vigneron à Pully —  
et de Catherine née Burkhardt, à Lausanne —

2<sup>o</sup> **Peytregnet, Céline Louise,** — couturière —  
de Mollondin — domiciliée à Lausanne —  
célibataire

née à Russy / Fribourg le vingt-deux Mars — mil huit cent septante-cinq —  
fille de Jean Louis Peytregnet, agriculteur —  
et de Julie née Lavanchy, la femme, les deux à Lausanne —

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Mollondin & Belmont, les cinq, six &  
sept mars mil neuf cent quatre —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux —  
Promesse de mariage —  
Certificats de publication de Belmont  
Mollondin & Lausanne —

Communiqué: à l'Etat Civil de  
Pully & Mollondin —

## Signatures des époux :

Gustave Bébonx  
Céline Bébonx

## Signatures des témoins :

Ami Lavanchy, cultivateur  
Elie Bugnion, à Pully

## L'officier de l'état civil :



N° 91

Lederrey et Draper née Berger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente-trois Mars mil neuf cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Lederrey, Ernest, aide à l'économie des C. f. f.

de Cully et Lutry domicilié à Cully

divorcé d'avec Marie Louise Hubli dès le onze décembre mil neuf cent

né à Cully le vingt-trois août mil huit cent soixante-neuf

fils de Jacques Edouard Lederrey, décédé

et de Louise Eugénie née Freymond, domiciliée à Cully

2° Draper née Berger, Jenny-Hélène, négociante

(origine Anglaise / Londres) domiciliée à Eclépens

veuve de Henri Draper dès le deux Mars mil huit cent quatre-vingt-seize

née à Eclépens le vingt-trois Juin mil huit cent cinquante-six

fille de Urbain Berger

et de Louise Susanne née Rigoz, époux décédés

Les publications ont eu lieu à Cully, Lutry et Eclépens, les vingt-sept et vingt-neuf Février mil neuf cent quatre, avec dispense des publications en Angleterre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Attestation de l'Etat Civil de Cully

Signatures des époux :

E. Lederrey, Jenny Lederrey

Signatures des témoins :

Théodore Henning, Louise Rigoz

L'officier de l'état civil :

[Signature of the officier de l'état civil]

Communiqué : à l'Etat Civil de Cully, Lutry & Eclépens.

N° 92

Grand Musy Bataillard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~le vingt un Mars mil neuf cent quatre~~ — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Grand, Victor Aimé,** — agriculteur —

de Ecublens — domicilié à Ecublens —

célibataire —

né à Ecublens le deux Mai — mil huit cent septante —

fils de Mme François Félix Grand, agriculteur à Ecublens —

et de feue Jenny née Bataillard —

2<sup>o</sup> **Musy née Bataillard, Louise-Françoise-Charlotte,**

de Ecublens — domiciliée à Lausanne, maîtresse de pension

veuve en 1<sup>er</sup> noces de Juste Musy le vingt dix trois mil neuf cent deux —

née à Romanel St Morys le vingt quatre Septembre mil huit cent cinquante trois —

filles de feue Jean Charles Bataillard —

et de feue Emma-Françoise née Bataillard —

Les publications ont eu lieu à ~~Lausanne~~ à Ecublens les huit et neuf Mars mil neuf cent quatre —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'état civil d'Ecublens

Signatures des époux :

Victor Grand  
Louise Grand

Signatures des témoins :

Charles Yoney à St Sulpice  
J. Schuetz à Lausanne

Communiqué : à l'état civil d'Ecublens

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 93

2-48

Regamey et Flückiger

Aujourd'hui ~~treize~~ ~~un~~ ~~mars~~ ~~mil~~ ~~neuf~~ ~~cent~~ ~~quatre~~ ~~mil~~ ~~huit~~ ~~cent~~ ~~quatre~~ ~~vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° **Regamey, Charles-Louis,** agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Lausanne domicilié à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Lausanne le six-huit février mil huit cent quatre-vingt-trois

Noms, profession et

fils de Marc Louis Regamey, agriculteur

domicile des parents :

et de Jenny Marie née Favrat, la femme, domiciliés au Chalet à Gobet

Nom et profession de l'épouse :

2° **Flückiger, Elise-Rose-Rosa,**

Lieu d'origine et de domicile :

de Huttwyl (Gene) domiciliée à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Lausanne le vingt Janvier mil huit cent quatre-vingt-deux

Noms, profession et

fille de Emile Alfred dit Jacques Flückiger, agriculteur

domicile des parents :

et de Elise Julie née Cocherz, la femme, domiciliés au Chalet à Gobet

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne & Huttwyl, les vingt-sept & vingt-huit février mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Lausanne & Huttwyl.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Huttwyl.

Signatures des époux :

*Charles Regamey*  
*Rosa Regamey*

Signatures des témoins :

*Ch. Favrat*  
*J. Regamey*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 94

**de Werra et Clavel**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux mil neuf cent quatre ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **de Werra, Meinrad-Charles-Joseph-Marie Saphor**de St Maurice | Valais | domicilié à Pierre | Valais | médecincélibatairené à St Maurice le vingt-sept mai mil huit cent septante-troisfils de Charles de Werra, décédé,et de Elisa Stockalper, sa femme, décédée.2<sup>o</sup> **Clavel, Antoinette-Constance-Clémentine,**de Moudon domiciliée à Laudannecélibatairenée à Laudanne le dix-huit novembre mil huit cent septante-neuffille de Louis Auguste Victor Emmanuel Clavel, Chef enseignant B.C.V.et de Marie Stéphanie Nègre, sa femme, les deux à LaudanneLes publications ont eu lieu à St Maurice, Laudanne, Pierre et Moudon, les  
huit et neuf Mars mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'état civil de  
Pierre.

Signatures des époux :

Meinrad de WerraClémentine De Werra

Signatures des témoins :

Marie ClavelA. Clavel

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'état civil de  
St Maurice, Pierre et Moudon

N° 95

**Peysrequin & Hagmann**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq mars mil neuf cent quatre ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Peysrequin, John-Émile dit Marius**, Jardinier

de Mont de Lausanne domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Vevey le trente Janvier mil huit cent quatre-vingt

fils de Jean Auguste Peysrequin, décédé,

et de Georgine Françoise Adèle née Collaud, décédée.

2° **Hagmann, Emma-Alice**,

de Hittweilen (Thurgovie) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne le deux octobre mil huit cent quatre-vingt

fille de Henri Alfred Hagmann, directeur de l'adresse-office

et de Louise Fanny née Blanc, la femme, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le Mont de Hittweilen, les premiers, trois et sept mars mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne

le Mont de Hittweilen

Communiqué : à l'état civil de

Romanel de Hittweilen

Signatures des époux :

*Marius Peysrequin*

*Alice Peysrequin*

Signatures des témoins :

*A. Hagmann*

*Ernest Hagmann*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 96

**Sage et Droz**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq avril mil neuf cent quatre mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Sage, Jean-Justin**, facteur de pianos

de Périgueux | Dordogne | France domicilié à Lussan

célibataire

né à Plimpalais | Genève | le cinq décembre mil huit cent septante-huit

fils de feu Jean Léopold Sage

et de feu Justine Françoise Marie Trinquier

2<sup>o</sup> **Droz, Louise-Angèle**,

de Salins | Jura | France domiciliée à Lussan

célibataire

née à Lussan le vingt-trois octobre mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de Constant Renobert Droz commerçant à Pontarlier

et de Augustine Pisette née Lavenex à Lussan

Les publications ont eu lieu à Lussan, Périgueux & Salins, les premiers et six  
mars mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'époux. - Actes de  
décès des père & mère de l'époux. - Consentement  
des père & mère de l'époux. - Promesse de mar-  
riage. - Certificats de publication de Périgueux,  
Salins & Lussan. - Déclaration de Validité  
Prévis au Département de Justice & PoliceCommuniqué : à la Chancellerie C<sup>le</sup>

Signatures des époux :

J. Sage  
Angèle Sage

Signatures des témoins :

Ernest Hagmann  
Louis Collomb

L'officier de l'état civil :



N° 97

Martin et Viret

Aujourd'hui dix avril mil neuf cent quatre mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Martin, Henri François, négociant

Lieu d'origine et de domicile :

de Froideville domicilié à Lussan

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Lussan le vingt huit janvier mil huit cent septante trois

Noms, profession et

fils de Samuel Jean Martin, aîné

domicile des parents :

et de Amélie née Giziens, la veuve à Lussan

Nom et profession de l'épouse :

2° Viret, Marguerite-Blanche,

Lieu d'origine et de domicile :

de Villars-Sirecclin domiciliée à Lussan

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Lussan le dix sept juillet mil huit cent quatre vingt un

Noms, profession et

fille de Tiburce Charles Viret, imprimeur

domicile des parents :

et de Claire Louise Fanny Henriette née Gaston, la femme, les deux à Lussan

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lussan, Froideville & Villars-Sirecclin, les cinq et sept mars mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage  
Certificats de publication de Froideville  
Villars-Sirecclin & Lussan

Signatures des époux :

Henri Martin  
Blanche Viret

Signatures des témoins :

Geis. Geis  
Henry Bobain

L'officier de l'état civil

Communiqué : à l'état civil de  
Polcez-le-Grand

N° 98

**Schurmann & Vaudroz**  
née Rouzey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept avril mil neuf cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Schurmann, Henri**, Electricien

de Post-Valais (Valais) domicilié à Ughe

célibataire

né à Vouzey le vingt six août mil huit cent septante-huit

fils de Henri Schurmann, décédé

et de Henriette née Lechner, la veuve, à Ughe

2° **Vaudroz née Rouzey, Jenny**, sans profession

de Ughe & Leyzin domiciliée à Ughe

veuve de Henri Louis Emile Vaudroz dès le quatorze septembre mil huit cent quatre-vingt-treize

née à Ughe le dix trois mil huit cent septante-un

fille de François Auguste Rouzey, agriculteur à Ughe

et de Fanny née Petter, décédée

Les publications ont eu lieu à Ughe, Post-Valais et Leyzin, les dix huit et vingt-un mars mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'état civil  
d'Ughe

Signatures des époux :

H. Schurmann  
Jenny Schurmann

Signatures des témoins :

F. Jambane  
Ch. Vallotton } à Courmayeur

L'officier de l'état civil :

Communiqué: à l'état civil de  
Ughe, Post-Valais & Leyzin

[Signature]

N° 99

**Rey & Zbinden**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept août mil neuf cent - quatre ~~mil huit cent quatre-vingt~~  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Rey, Jules,** répond aux poursuites

de Combrement-le-Grand domicilié à Lausanne

veuf en premières nocces de Engenie Pasche dès le premier juin mil huit cent quatre-vingt - dix - neuf

né à Carouge le cinq août mil huit cent soixante - deux

fils de Jean Rey agriculteur

et de marquise née Jordan, sa femme, domiciliés à Carouge.

2° **Zbinden, Marguerite,** sans profession

de Payerne domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le premier avril mil huit cent septante - six

fille de Samuel Frédéric Zbinden

et de Louise née Caille, sa femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Combrement-le-Grand et Payerne, le  
douze août mil neuf cent - quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme de l'Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Combrement-le-Grand, Payerne &

Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Combrement et Payerne.

Signatures des époux :

Rey  
Marguerite Rey

Signatures des témoins :

Collin  
[Signature] à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 100

**Collomb & Perret**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept avril mil neuf cent quatre mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Collomb, Claude André,** — Voyageur de Commercede St Martin de Bavel (Ain) France, — domicilié à Lansannecélibatairené à Lansanne le vingt-deux avril mil huit cent septante-septfils de feu Claude Collombet de Rosine Augustine Fanny Marie née Chyvin, à Lansanne2<sup>o</sup> **Perret, Orose Marguerite,** — mariéede La Pigne (Neuchâtel) — domiciliée à Lansannecélibatairenée à Mamberget le premier octobre mil huit cent quatre-vingt-troisfille de feu Alphonse Perretet de Marie Thérèse Eliza née Gander, à Montschier.Les publications ont eu lieu à Lansanne, La Pigne et St Martin de Bavel, les  
vingt-trois et trente-un janvier mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux — Consentement  
de la mère de l'époux suite de décès du  
père — Promesse de mariage — Certificats de  
publication de St Martin de Bavel, La Pigne  
et Lansanne — Déclaration de validité —  
Permis du Département de Justice & PoliceCommuniqué : à l'Etat Civil de La Pigne  
à la Chancellerie de La Pigne

Signatures des époux :

Collomb André  
Collomb Marguerite

Signatures des témoins :

A. Arnold.  
William. Garnier } à Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 101

Porchet et ChateLANAT

Aujourd'hui sept avril mil neuf cent - quatre mil huit cent quatre vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Porchet, Alfred, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Vucherens domicilié à Vucherens

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Vucherens le vingt deux mars mil huit cent soixante huit

Noms, profession et

fils de Julien Porchet, agriculteur à Vucherens

domicile des parents :

et de Louise née Janyier, décédée

Nom et profession de l'épouse :

2° ChateLANAT, Aline Florence, ménagère,

Lieu d'origine et de domicile :

de Compiègne et de Mondouz domiciliée à Landanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Yverdon le vingt quatre novembre mil huit cent soixante sept

Noms, profession et

fille de Pierre David ChateLANAT, décédé

domicile des parents :

et de Henriette Angéline née Cayr, décédée.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Mondouz, Vucherens, Compiègne et Landanne les six huit et dix neuf mars mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de Mondouz.

Signatures des époux :

Alfred Porchet  
Aline Florence ChateLANAT

Signatures des témoins :

Paul Cheralley  
Jean Cheralley

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de

Mondouz et Landanne.



N<sup>o</sup> 102

**Marguetat et Parrod**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept cent mil neuf cent quatre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt-

\_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Marguetat, Edmond-Albès,** *Boulangier*

de *Cully et de Rix* \_\_\_\_\_ domicilié à *Causanne* \_\_\_\_\_

*célibataire* \_\_\_\_\_

né à *Cully* le six Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-neuf \_\_\_\_\_

fils de feu Jules Louis Marguetat \_\_\_\_\_

et de feu Jenny Sarchoud, sa femme \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Parrod, Louise,** \_\_\_\_\_ *sans profession* \_\_\_\_\_

de *Villette et de Savigny* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Arzon (Villette)* \_\_\_\_\_

*célibataire* \_\_\_\_\_

née à *Villette* le vingt-trois Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-six \_\_\_\_\_

filie de feu Albert Louis Parrod \_\_\_\_\_

et de Françoise Marguerite née Parrod, sa veuve, à *Arzon* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Causanne, Savigny, Villette et Rix* les huit, neuf et dix Mars mil neuf cent quatre \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Promesse de mariage* \_\_\_\_\_

*Actes de naissance des Epoux* \_\_\_\_\_

*Certificats de publication de Cully* \_\_\_\_\_

*Rix, Villette, Savigny et Causanne,* \_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat civil de \_\_\_\_\_

*Cully et Savigny* \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Edm Marguetat*  
*Lu Parrod*

Signatures des témoins :

*Ed. Kieckhefer Jaccotte* à *Causanne*  
*Marguetat* à *Cully*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 103

# Marquetat & Blanc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept avril mil neuf cent quatre — mil huit cent quatre vingt — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu

**1<sup>o</sup> Marquetat, Marc Louis dit Léon,** *ingénieur*

de Lutry et de Riez — domicilié à Lutry —

Célibataire —

né à Lutry le dix-neuf novembre — mil huit cent septante-six —

fils de Charles Louis Marquetat, *décédé*,

et de Marie Henriette Méroz, *sa veuve à Lutry* —

**2<sup>o</sup> Blanc, Pauline Madeleine,** *institutrice*

de Lausanne — domiciliée à Lausanne —

Célibataire —

née à Lausanne le vingt-deux octobre — mil huit cent septante-neuf —

fille de Jules Auguste François Blanc, *décédé*,

et de Pauline Fanny Kohli, *sa veuve à Lausanne* —

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lutry & Riez, les premiers, deux & trois mars mil neuf cent quatre —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de  
Lutry —

Signatures des époux :

*Marquetat*

*Madeleine Marquetat*

Signatures des témoins :

*M. Moyers* à Lausanne

*E. Lavanchy* à Lutry

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué : à l'état civil de  
Lutry & Cully —

N° 104

**Borgeaud et Honnegger**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept sept mil neuf cent quatre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt  
 \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Borgeaud, Henri-César,** ingénieur

de Morrens domicilié à Lundume

célibataire

né à Lundume le trois mai \_\_\_\_\_ mil huit cent septante sept

fils de Louis Borgeaud décédé

et de Sophie Honniotte née Alanc, de Veure, à Lundume.

2<sup>o</sup> **Honnegger, Rosa-Bertha,** couturière

de Rüti | Züsch domiciliée à Züsch

célibataire

née à Bäretswil (Züsch) le quinze octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt deux

fille de feu Henri Honnegger

et de feu Regula Rosa Egly, de femme.

Les publications ont eu lieu à Lundume, Morrens, Rüti et Züsch, les huit et  
deux mois mil neuf cent quatre \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de  
Morrens, Rüti, Lundume et Züsch

Communiqué: à l'Etat Civil de

Poliz-le. Grund, Rüti et Züsch

Signatures des époux :

Henri Borgeaud  
Bertha Borgeaud

Signatures des témoins :

C. Meuwald Friedli  
J. Borgeaud

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 105

*Meylan et Goy*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept avril mil neuf cent - quatre mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Meylan, Henri-Samuel*, *Journalier*

de *Chenit* domicilié à *Landanne*,

*Célibataire*

né à *Donges* le vingt-trois octobre mil huit cent *Septante-six*

fils de *Henri-François Meylan, marbrier*,

et de *Marie-Alice Anna née Guis, à St-Sulpice*.

2<sup>o</sup> *Goy, Clémence-Louise-Adèle*, *Ménagère*

de *Chenit* domiciliée à *St-Sulpice*

*Célibataire*

née à *Sentier* le seize février mil huit cent *soixante-trois*

fille de *Henri-Samuel Goy, horloger*

et de *Françoise Elise née Piquet, à St-Sulpice*

Les publications ont eu lieu à *St-Sulpice, au Sentier, au Bussus et à Landanne*  
 les seize, dix-sept et dix-neuf mars mil neuf cent - quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des Epoux*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication de St-Sulpice,*

*Landanne, Le Sentier et Le Chenit*

Communiqué : *à l'Etat Civil au Sentier*

*à l'Église*

Signatures des époux :

*Meylan Henri*

*Meylan Clémence*

Signatures des témoins :

*Auguste Goy, Le Sentier*

*Meylan Eugène*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 106

**Robert et Buznand**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept cent mil neuf cent quatre — mil huit cent quatre vingt — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Robert, Florian-Charles,** — Professeur —

de Jongny, au Loch et de Biemme — domicilié à Merges —

célibataire, —

né à Landanne le quatorze mars — mil huit cent septante sept —

fils de Florian Samuel Robert, décédé —

et de Louise Olympie L'Éplatténier, sa veuve, au Fort de Pully. —

2<sup>o</sup> **Buznand, Renée-Florence-Marguerite,** —

de Moudon, Bussy, Chavannes et Vulliens — domiciliée à Landanne, —

célibataire —

née à Serigned (Vaud) le vingt trois avril — mil huit cent quatre vingt un —

fille de Louis Charles Ernest Buznand, décédé, —

et de Pauline Fanny Bischoff, sa veuve, à Landanne. —

Les publications ont eu lieu à Landanne, Biemme, Jongny, le huit, au Loch, à Vulliens, Moudon, Merges, Chavannes et Bussy le neuf mars mil neuf cent quatre —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de Merges.

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué: à Corsier, Le Loch, Biemme, Merges, Moudon et Mézières.

Signatures des époux :

*Florian Robert*  
*Marguerite Robert.*

Signatures des témoins :

*Alice Buznand à Landanne*  
*D. Robert Robert Buznand*  
*au Fort de Pully*  
*M. Bouchet Marie Luet.*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 107

**Bovey et Catto**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~neuf~~ ~~sept~~ ~~mil~~ ~~neuf~~ ~~cent~~ ~~quatre~~ ~~mil~~ ~~huit~~ ~~cent~~ ~~quatre~~ ~~vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bovey, Jean Henri Louis**, employé de banque,

de Cheseaux domicilié à ~~Lausanne~~

célibataire

né à Lausanne le vingt-neuf Janvier mil huit cent ~~septante~~ ~~huit~~

fil de Jean Bovey, employé de Commerce

et de Jeannette née Pison, sa femme, à Lausanne.

2° **Catto, Reniette Françoise Marie**,

de Lugano (Canton de Vaud) domiciliée à ~~Lausanne~~

célibataire

née à Lausanne le vingt-neuf mai mil huit cent ~~septante~~ ~~neuf~~

fille de Gustave Jean Auguste Catto, employé C. F. P.

et de Reniette Marie Villiamy, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à ~~Cheseaux~~, ~~Lugano~~ & ~~Lausanne~~ les deux, trois et quinze ~~mars~~ mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage

Certificats de publication de Cheseaux

Lugano & Lausanne

Communiqué : à l'Etat civil de

Lugano & Romanel

Signatures des époux :

*Jean Bovey*  
*Reniette Bovey*

Signatures des témoins :

*Gustave Catto*  
*J. Bovey*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 108

**Genicoud & Boyay**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf avril mil neuf cent quatre — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Genicoud, Gustave-Antoine-Marc,** agriculteurde Rollé domicilié à Lansanne

célibataire

né à Lansanne le cinq août — mil huit cent quatre-vingt deuxfils de Henri Genicoud, agriculteuret de Ephie Marie née Laventure, du femme, à Lansanne2<sup>o</sup> **Boyay, Hélène,** couturièrede Demoret & Chaméaz domiciliée à Lansanne,

célibataire

née à Demoret le dix-neuf Juillet — mil huit cent quatre-vingtfille de Jules Boyay, agriculteur,et de Elise née Devalloné, du femme, à Granges-Morand.Les publications ont eu lieu à Lansanne, Rollé, Demoret et Chaméaz, les  
douze et seize mars mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

acte de naissance de l'épousePromesse de mariageCertificats de publication deRollé, Demoret, Chaméaz & Lansanne

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué: à l'état civil de

Rollé & Mellandins

\_\_\_\_\_

## Signatures des époux :

Genicoud Gustave  
Genicoud Hélène

## Signatures des témoins :

Genicoud Louis  
Boyay Jules

## L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 109

**Benz et Bachmann**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par arrêt de l' "Ober-  
gericht" du canton  
de Lucerne, du 30 sep-  
tembre 1935, devenu  
définitif et exécutoire,  
le 16 novembre 1935, le  
mariage inscrit ci-  
contre a été dissous  
par le divorce.

Le Tribunal a fixé à  
un an, dès le 16 novem-  
bre 1935, le délai pen-  
dant lequel le mari ne  
pourra contracter un  
nouveau mariage.

Lausanne, le 2 novembre 1935

L'Officier de l'Etat civil



Aujourd'hui sur le dix-neuf cent-quatre mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Benz, Joseph-Albert Architecte

de Marbach | St Gall domicilié à Lucerne

célibataire

né à Lucerne le trois mai mil huit cent septante-sept

fil de Albert Benz, peintre-décorateur, à Lucerne

et de Caroline née Gassmann, décédée

2° Bachmann, Marie-Joséphine

de Rutwil | Lucerne domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le huit mai mil huit cent quatre-vingt-deux

filles de Juste Bachmann, receveur aux bagages à Lausanne

et de Maria Anna née Marten

Les publications ont eu lieu à Marbach, Lausanne, Lucerne & Rutwil, les  
vingt-huit Février, premier et trois Mars mil neuf cent-quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de

Lucerne.

Signatures des époux :

Albert Benz


Marie Benz

Signatures des témoins :

Bachmann

L. Robert

L'officier de l'état civil :



Communiqué : à l'Etat Civil de

Marbach, Rutwil & Lucerne



N° 110

**Storni et Daquet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~deux~~ ~~sept~~ ~~mil~~ ~~neuf~~ ~~cent~~ ~~quatre~~ ~~mil~~ ~~huit~~ ~~cent~~ ~~quatre~~ ~~vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Storni, Frédéric Antoine**, ~~de~~ ~~Lucerne~~de ~~Lucerne~~ / ~~Tessin~~ / ~~\_\_\_\_\_~~ domicilié à ~~Lucerne~~célibataire ~~\_\_\_\_\_~~né à ~~Fendo~~ / ~~Tessin~~ / le ~~deux~~ ~~décembre~~ ~~\_\_\_\_\_~~ mil huit cent ~~septante~~ ~~neuf~~ ~~\_\_\_\_\_~~fils de ~~Massimo Storni~~, ~~décédé~~;et de ~~Angiolina née Androni~~ à ~~Lucerne~~2<sup>o</sup> **Daquet, Joséphine Marie Amélie**, ~~Centurière~~de ~~Fribourg~~ domiciliée à ~~Lucerne~~célibataire ~~\_\_\_\_\_~~née à ~~Fribourg~~ le ~~quatre~~ ~~octobre~~ ~~\_\_\_\_\_~~ mil huit cent ~~soixante~~ ~~huit~~ ~~\_\_\_\_\_~~fille de ~~Pierre Daquet~~, ~~ferblantier~~et de ~~Elisabeth Marie Kessler~~, ~~les deux~~ à ~~Lucerne~~Les publications ont eu lieu à ~~Lucerne~~, ~~Lucerne~~ et ~~Fribourg~~, les ~~dix~~ ~~sept~~ ~~novembre~~ ~~mil~~ ~~neuf~~ ~~cent~~ ~~quatre~~.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

~~actes de naissance des époux~~~~Promesse de mariage~~~~Certificats de publication de~~~~Lucerne, Fribourg & Lucerne.~~

Communiqué: à l'Etat Civil de

~~Lucerne & Fribourg~~

## Signatures des époux :

~~Frédéric Storni~~~~Joséphine Daquet~~

## Signatures des témoins :

~~\_\_\_\_\_~~ } ~~Lucerne~~  
~~\_\_\_\_\_~~ }

L'officier de l'état civil :

~~\_\_\_\_\_~~

N° 111

**Vannod et Rochat**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux sept mil neuf cent quatre vingt quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Vannod, Henri-Marie,** Electro-technicien

de Dum domicilié à Bienna

célibataire

né à Lausanne le vingt-neuf novembre mil huit cent septante cinq

fil de Jules Marc Louis Théodore Vannod, décédé,

et de Emma née Galland, à Lausanne

2<sup>o</sup> **Rochat, Esther-Marie,** Institutrice

de L'abbaye domiciliée à Lausanne

célibataire

née au Pont le dix-huit janvier mil huit cent septante cinq

fille de Marc Ami Moïse Rochat, décédé,

et de Marie Elise née Rochat, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Bienna, L'abbaye, Lausanne et Orny, les vingt  
deux, vingt-trois et vingt-quatre février mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de  
Bienna

Signatures des époux :

Henri Vannod,  
Esther Vannod

Signatures des témoins :

César Huitou, à Lausanne  
J. Vannod, à Lausanne  
L. Rochat, à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de  
La Suisse, L'abbaye Bienna

N° 112

**Bezençon et Bougeois**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze avril mil neuf cent-quatre mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>er</sup> **Bezençon, Edmond Samuel**, Pasteur,

de Donneloye domicilié à Chêne-a-Piquier

célibataire

né à Chardonne le neuf mai mil huit cent septante-six

fils de Elie Bezençon, Instituteur,

et de Marie née Mercet, domiciliés à Lardanne.

2<sup>e</sup> **Bougeois, Emilie**, sans profession

de Bex domiciliée à Lardanne

célibataire

née à Bex le deux avril mil huit cent huitante-trois

filles de Pierre David Bougeois, décédé,

et de Elise Marie Julie née Roux, la veuve, à Lardanne.

Les publications ont eu lieu à Lardanne, Donneloye, Chêne-a-Piquier & Bex les vingt-deux et vingt-quatre mars mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de Donneloye

Signatures des époux :

Edm. Bezençon

Emilie Bougeois

Signatures des témoins :

C. Dellemontet, J. Roux

F. Grosset, à Bex.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de Donneloye & Bex.

N° 113

**Cena et Ratto**

Aujourd'hui ~~quatorze~~ ~~civil~~ ~~mil~~ ~~neuf~~ ~~cent~~ ~~quatre~~ ~~mil~~ ~~huit~~ ~~cent~~ ~~quatre~~ ~~vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° **Cena, Antoine-Théodore**, Charretier

Lieu d'origine et de domicile :

de Settimo-Torinese | Turin | Italie domicilié à Lansanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Settimo-Torinese, le dix-huit Février mil huit cent huitante,

Noms, profession et

fils de Théodore Cena, agriculteur à Settimo

domicile des parents :

et de Dominique Sturino, sa femme, décédée.

Nom et profession de l'épouse :

2° **Ratto, Catherine-Marie**, Couturière

Lieu d'origine et de domicile :

de Gassino | Turin | Italie domiciliée à Lansanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Gassino le quinze Janvier mil huit cent huitante-quatre

Noms, profession et

fille de Joseph Ratto, décédé,

domicile des parents :

et de Thérèse Pentenero, sa veuve, à Lansanne.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Gassino et Settimo les seize, vingt et vingt-huit février mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux. - Condensément des père & mère <sup>ou de leurs</sup> des Epoux. - acte de décès du père de l'Epouse & consentement de la mère. - Promesse de mariage. - Certificats de publication de Settimo, Gassino & Lansanne. - Permis du Département de Justice & Police.

Communiqué : à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Cena Antoine  
Catherine Cena

Signatures des témoins :

Risso Pietro  
Berca Antonio

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 114

**Gorgerat et Girardier**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze avril mil neuf cent quatre mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Gorgerat, Paul-Frédéric-Arnold, mécanicien

de Bondry domicilié à Lannemezan

célibataire

né à Neuchâtel le vingt huit Mars mil huit cent quatre-vingt

fils de Frédéric Albert Gorgerat, décédé,

et de Marie Maximann, décédée,

2<sup>o</sup> Girardier, Rose-Clara, sans profession

de Rochefort &amp; de Neuchâtel domiciliée à Cozailled

célibataire

née à Cozailled le six octobre mil huit cent septante-huit

fille de Jules Ernest Girardier, boulanger à Cozailled

et de Rose Julie Bourquin, à Cozailled

Les publications ont eu lieu à Cozailled, Rochefort, Bondry, Neuchâtel &amp; Lannemezan, les vingt-un et vingt-deux Mars mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Bondry, Rochefort, Neuchâtel, Cozailled

Lannemezan

Communiqué: à l'état civil de

Bondry, Rochefort, Neuchâtel &amp;

Cozailled

Signatures des époux :

Paul Gorgerat

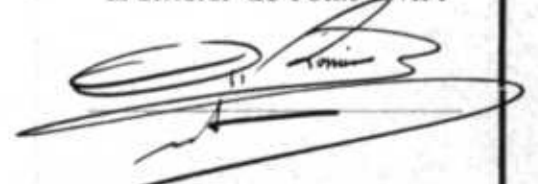
Rose Girardier

Signatures des témoins :

L. Ruff

A. Gorgerat

L'officier de l'état civil :



N° 115

**Maillet & Reusser**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze avril mil neuf cent quatre ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Maillet, Abram François**, Jardinier

de Givins et d'Arzier domicilié à Landsanne

veuf en premières noces de Anna Pauline Gündjean née Hofner des 6 octobre 1846

né à Givins le vingt-trois Janvier mil huit cent quarante-quatre

fils de Louis Samuel Maillet

et de Marianne née Panchaud, sa femme, décédée,

2° **Reusser, Anna**, Cuisinière

de Heiligenschwendli (Berne) domiciliée à Landsanne

Célibataire

née à Heiligenschwendli le Sept Janvier mil huit cent septante-quatre

fille de Jean Frédéric Reusser, agriculteur,

et de Elisabeth née Reusser, sa femme, les deux à Heiligenschwendli,

Les publications ont eu lieu à Landsanne, Arzier, Givins et Oberhofen, les vingt-dix, vingt-sept, vingt-huit et trois mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme de l'Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Givins, Arzier, Oberhofen (Heiligenschwendli) et Landsanne.

Communiqué: à l'Etat Civil de Givins, Arzier et Hiltisfingen

Signatures des époux :

François Maillet  
Anna Reusser

Signatures des témoins :

Henri Marguerat  
Julia Laurent

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 116

**Rapp et Rod**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze avril mil neuf cent quatre ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Rapp, Georges,** Mécanicien-techniciende Moudon et de Kônitz (Bâle) domicilié à Genève

célibataire

né à Bressonnaz le vingt-huit Janvier mil huit cent septantefils de Daniel Benjamin Rappet de madame Jeanne Marie Gœc, décédée2° **Rod, Aloïse,** sans professionde Mézières, Ropraz et Corcelles-le-Jorat domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Grandson le vingt-trois Juin mil huit cent septantefille de Jean Baptiste Rod, ancien chef de gare, domicilié à Lausanneet de Jeanne Elvire Zbinden, décédéeLes publications ont eu lieu à Lausanne, Moudon, Kônitz, Mézières, Ropraz, Corcelles à Genève, les deux et trois mars mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil  
de Genève

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat Civil de  
Moudon, Kônitz, Genève, Mézières  
Ropraz

Signatures des époux :

Georges Rapp  
Marie Rapp

Signatures des témoins :

Ch. Vallotton à Moudon  
Constant Gallay à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 117

**Clerc et Sommer**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze avril mil neuf cent quatre — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Clerc, Charles-François**, employé au Chemin de fer

de Môtiers (Neuchâtel) domicilié à Lausanne

célibataire

né à Yverdon le dix Septembre mil huit cent quatre-vingt

fils de Ariste Charles Ernest Clerc

et de Marie née Baudard

2° **Sommer, Elise-Emma**,

de Affoltern i/E. (Berne) domiciliée à Rüdlikon (Berne)

célibataire

née à Thonon le cinq Septembre mil huit cent septante-six

fille de Jacob Sommer, cordier à Rüdlikon

et de Elise née Kämpfer

Les publications ont eu lieu à Kirchberg (Rüdlikon) Môtiers, Affoltern & Lausanne les quatorze et quinze mars mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Môtiers, Affoltern, Rüdlikon &

Lausanne

Communiqué : à l'état civil

de Môtiers, Kirchberg & Affoltern

Signatures des époux :

Charles Clerc

Emma Clerc

Signatures des témoins :

Arh. Clerc

J. Caillé

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal du District de Lausanne rendu en date du 3 juillet 1893, déclaré définitif et exécutoire le 24 septembre 1893, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Lausanne, le 5 octobre 1893.

L'officier de l'état civil

[Signature]



N° 118

**Meylan & Rossier**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize avril mil neuf cent quatre — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Meylan, Emile-Jules**, Employé aux Domaines,de Chenit domicilié à Crassiercélibatairené à Renens le onze Février — mil huit cent Septante-cinqfils de Jules Meylan, décédéet de Louise née Besson, la veuve, à Renens.2<sup>o</sup> **Rossier, Julie-Berthe**, sans profession,de Villarsel domiciliée à Lausannecélibatairenée à Villarsel le deux mai — mil huit cent Septante-cinqfille de Madeleine Rossier, à Yverdon

et de \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lausanne au Sentier, au Brassier, à Villarselà Crassier les quinze, seize et dix-huit Mars mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil de  
Gingins

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué: à Villarsel, Ginginsà le Sentier.

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

MeylanJulie Meylan

Signatures des témoins :

Emile Wittwer  
à RenensCh. Wittwer  
à RenensJ. PassetS. de la Roche

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 119

**Kisseleff et Ritt**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize avril mil neuf cent-quatre mil huit cent quatre-vingt-  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Kisseleff, Boris**, Etudiant en médecine  
de Voroneg (Russie) domicilié à Loudan,  
célibataire

né à Voroneg le vingt deux mai mil huit cent huitante-trois  
fils de marc Kisseleff, Conseiller d'Etat  
et de Marie née Meyer, la femme, les deux à Voroneg.

2° **Ritt, Berthe dit Vera**, Etudiante en médecine  
de Kowno (Russie) domiciliée à Loudan  
célibataire

née à S<sup>t</sup> Petersbourg le onze vingt-deux septembre mil huit cent huitante-deux  
fille de Boris Ritt, comptable  
et de Cherina née Hermann, la femme, les deux à Voroneg.

Les publications ont eu lieu à Loudan le huit mars mil neuf cent-quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

notes de naissance des Epoux  
Promesse de mariage  
Déclaration de l'archiprêtre russe  
à Genève  
Permis du Département de Justice  
à Police

Communiqué : à la Chancellerie C<sup>te</sup>

Signatures des époux :

Boris Kisseleff  
Vera Kisseleff

Signatures des témoins :

Marie Ritt à Bruxelles  
Amiré Iverschakoff  
à Loudan

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 120

**Cordey et Derazzen**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six-neuf avril mil neuf cent-quatre — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Cordey, Charles-Isaac**, facteur postal,

de Lutry domicilié à Savigny

Célibataire

né à Savigny le vingt-sept Septembre — mil huit cent Septante-trois

fils de Jean Isaac Cordey, décédé

et de Jeanne Marie née Mennet, décédée.

2° **Derazzen, Sophie**, Cuisinière,

de Sarzens domiciliée à Laudanne

Célibataire

née à Sarzens le vingt février — mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de Daniel Louis Derazzen, agriculteur à Laudanne

et de Lydie née Dutot, décédée.

Les publications ont eu lieu à Laudanne, Lutry, Sarzens & Savigny le deux — avril mil neuf cent-quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de  
Savigny

Signatures des époux :

Ch. Cordey  
Sophie Cordey

Signatures des témoins :

A. Bigler  
Henry à Laudanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'Etat Civil de  
Lutry, Savigny & Sarzens.

N° 121

13-36

Vasserot et Boucher

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un avril mil neuf cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Vasserot, Louis-Frédéric-Théodore, Pasteur

de Lausanne et de Bonay domicilié à Crémone (Italie)

célibataire

né à Pressier (Nemchâtel) le dix-huit décembre mil huit cent septante-huit

fil de Georges François Louis Vasserot, Pasteur,

et de Caroline Emile née Richardt, la femme, domiciliés à Thiat (St-Vienne)

2° Boucher, Berthe-Cécile-Louise, sans profession

de Villetta domiciliée à Cully (Lausanne)

célibataire

née à Lausanne le vingt-deux avril mil huit cent septante-neuf

filles de François Louis Samuel Boucher, aisé,

et de Cécilia née Brunner, la veuve, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Bonay, Lausanne, Villetta & Crémone, les onze, douze, quatorze & vingt-huit mil neuf cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne

Bonay, Villetta & Crémone

Signatures des époux :

Louis Vasserot

Berthe Vasserot

Signatures des témoins :

L. Vasserot à Thiat (St-Vienne)

Boucher à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de

Bonay & Cully

N<sup>o</sup> 122*Penneveyre et Lehmann*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un avril mil neuf cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Penneveyre, Emile - Alfred,*de *Lausanne*domicilié à *Chailly / Lausanne*

célibataire

né à *Chailly sur Lausanne* le seize novembre mil huit cent septante-huitfils de *Jean Louis Penneveyre, agriculteur*et de *Rosine née Zbinden, sa femme, à Chailly*2<sup>o</sup> *Lehmann, Rosine,*de *Hindelbank (Bulle)*domiciliée à *Lausanne*

célibataire

née à *Cugy / Tribouzy* le vingt-un février mil huit cent septante-huitfille de *David Lehmann, agriculteur*et de *Anna née Ruedy, sa femme, à Dorez*Les publications ont eu lieu à *Lausanne et à Hindelbank* les dix-neuf et vingt  
mars mil neuf cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*acte de naissance de l'épouse**Promesse de mariage**Certificats de publication de  
Lausanne & Hindelbank*Communiqué : à l'état civil de  
*Hindelbank*

Signatures des époux :

*Emile Penneveyre  
Rosine Penneveyre*

Signatures des témoins :

*Charles Blanc  
François Coraz*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 123

**Ehninger et Maget**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-trois avril mil neuf cent quatre~~ mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Ehninger** (sic **Ehninger**, **Paul-Oscar**, ~~habitant~~

de Kirchheim u/Teck (Wurtemberg) — domicilié à ~~Lausanne~~

célibataire

né à Kirchheim le quinze août — mil huit cent ~~septante-neuf~~

fils de Christian Wilhelm Friedrich Ehninger, décédé,

et de Marie Angélique née Rauscher, la veuve à Kirchheim u/Te

2° **Maget, Charlotte-Anna-Louise-Blanche**,

de L'Isle — domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le quatorze Février — mil huit cent ~~quatre-vingt-trois~~

fille de Charles Samuel Maget, décédé,

et de Louise Henriette Eliza femme née Rey, la veuve, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, L'Isle & Kirchheim les vingt-deux

vingt-trois mars mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication des

Kirchheim, L'Isle & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

L'Isle & à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Paul Oscar Ehninger  
Blanche Ehninger

Signatures des témoins :

Charles Ehninger  
F. Fainet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par lettre de bourgeoisie reçue F. Pachés, notaire, à Lausanne, le 14 juin 1917, et visée par le Conseil d'Etat dans le délai légal, Ehninger Paul-Oscar mentionné ci contre, a été reçu, avec sa famille, au nombre des bourgeois de la commune de Orny.

Inscrit le 14 juillet 1917  
L'officier de l'état civil :

[Signature]

Agé à Reconnaitre et L'Isle

Révisé du 24.VII.17

N° 124

**Schoch et Läng**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un avril mil neuf cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Schoch, Paulreich,** Comptable

de Fischenthal (Zürich) domicilié à Lausanne

célibataire

né à Oberhof-Fischenthal le quatorze février mil huit cent septante-neuf

fils de Paulreich Schoch, terrassier à Wald (Zürich)

et de Mme Anna née Renzberger.

2° **Läng, Bertha,**

de Utzenstorf (Berne) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Oppligen (Berne) le neuf mai mil huit cent quatre-vingt-dix

filles de <sup>Johann Karl</sup> Jean Charles Läng, pâtissier

et de Rosa née Meister, la femme à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Fischenthal & Utzenstorf, les vingt et deux & vingt-trois Mars mil neuf cent quatre-vingt

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Fischenthal, Utzenstorf & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Fischingen & Utzenstorf.

Signatures des époux :

*Paulreich Schoch*  
*Bertha Schoch*

Signatures des témoins :

*Jacques Peter (à Wald (Zürich))*  
*Rosa Läng (à Lausanne)*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Par décision du 8 décembre 1949 le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-contre, en ce sens que les prénoms du père de l'épouse soient orthographiés : Johann Karl, et non pas "Jean Charles".

Lausanne, le 14 décembre 1949.

L'officier de l'état civil :

Communiqué à Fischenthal et Utzenstorf.

Communiqué à Fischenthal (Zürich) et Utzenstorf (Berne)

N° 124

Schoch et Läng

Nom et profession de l'époux :  
 Lieu d'origine et de domicile :  
 Etat civil :  
 Lieu et date de la naissance :  
 Noms, profession et domicile des parents :  
 Nom et profession de l'épouse :  
 Lieu d'origine et de domicile :  
 Etat civil :  
 Lieu et date de la naissance :  
 Noms, profession et domicile des parents :  
 Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un avril mil neuf cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Schoch, Paulreich, Comptable

de Fischenthal (Zürich) domicilié à Lausanne

célibataire

né à Oberhof-Fischenthal le quatorze février mil huit cent septante-neuf

fil de Paulreich Schoch, terrassier à Wald (Zürich)

et de Mme Anna née Kienberger.

2° Läng, Bertha,

de Utzenstorf (Berne) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Oppligen (Berne) le neuf mai mil huit cent quatre-vingt-deux

filles de Jean Charles Läng, pâtissier

et de Rosa née Meister, la femme à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Fischenthal & Utzenstorf, les vingt

deux & vingt-trois Mars mil neuf cent quatre-vingt

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Fischenthal, Utzenstorf & Lausanne.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Fischingen & Utzenstorf.

Signatures des époux :

Paulreich Schoch  
 Bertha Schoch

Signatures des témoins :

Jacques Peter à Wald (Zürich)  
 Rosa Läng à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal des districts de Lausanne rendu en date du 20 mars 1918 déclaré définitif et exécutoire le 21 juin 1918, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel l'ex-mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 4 juillet 1918.  
 L'officier de l'état civil:  
 [Signature]

Par décision du 1er décembre 1949 le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-contre, en ce sens que le nom patronymique est orthographe Läng et non pas Lang.

Lausanne, le 7 décembre 1949.  
 L'officier de l'état civil:  
 [Signature]  
 Communiqué à Fischenthal (Zürich) et Utzenstorf (Berne)



N° 125

**Zahnd et Geizer**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-un avril mil neuf cent-quatre~~ mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Zahnd, Hermann,** ingénieur,

de Guggisberg (Berne) domicilié à Compiègne

Célibataire

né à Villar-Bramard le trente-un juillet mil huit cent septante-neuf

fils de Ulrich Zahnd, décédé,

et de Marie Elise née Venthozey, à Compiègne.

2° **Geizer, Mina,**

de Reggwyll (Berne) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Grenchen (Solence) le huit mai mil huit cent quatre-vingt-un

fille de Emmanuel Geizer, jardinier

et de Resina née Krähenbühl, à Lucerne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Compiègne, Guggisberg & Reggwyll, les  
douze et treize mars mil neuf cent-quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de  
Lucerne.

Signatures des époux :

Hermann Zahnd.  
Mina Zahnd.

Signatures des témoins :

Emmanuel Geizer, Lucerne  
Aleide Povey, Seignemur

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de  
Guggisberg, Reggwyll & Lucerne.

N° 126

**Dessanges et Dupuis**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt un~~ ~~sept~~ ~~mil neuf cent quatre~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Dessanges, Elie,** employé aux T.L.

de Naz domicilié à Landanne

célibataire

né à Sugny le vingt huit juillet mil huit cent septante huit

fil de Jacques et Anne Dessanges, décédés,

et de Rose Huguenot, sa veuve, à Sugny.

2° **Dupuis, Marie,** infirmière,

de Belmont et Yverdon domiciliée à Pilly (Cuz)

célibataire

née à Crissier, le deux février mil huit cent septante huit

filles de Henri Dupuis, Charpentier à Crissier

et de Julie née Palaz, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Landanne, Naz, Belmont et Pilly, les vingt deux, vingt trois et vingt quatre mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Naz

Belmont, Pilly et Landanne

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat Civil

de Naz, Belmont et Romanel.

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Elie Dessanges

Marie Dessanges

Signatures des témoins :

Lina Meylan à Cuz

E. Kircher à Landanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 127

**Wuerchoz et Pahud**  
**née Paget**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un avril mil neuf cent quatre ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

**1° Wuerchoz Louis-Victor-Samuel**, employé postal

de Budigny / Morgez domicilié à Lausanne

célibataire

né à Lausanne le quinze août mil huit cent Septante-cinq

fils de Benjamin Samuel Wuerchoz, jardinier,

et de Alène Jenny Francfort, sa femme, à Lausanne.

**2° Pahud née Paget, Pauline-Jeniette-Louise**

de Orens domiciliée à Lausanne, Centurière,

veuve de Victor Louis Pahud dès le vingt-cinq février mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

née à Lausanne le dix-huit novembre mil huit cent soixante-une

fille de feu Jean Rodolphe Paget

et de feu Françoise Louise Charlotte Neyret, sa femme.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Budigny & Orens, les vingt-neuf  
à trente un ~~mil neuf cent quatre~~

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de décès du 1<sup>er</sup> mari de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Budigny

Orens & Lausanne

Communiqué : à l'état civil de

Budigny & St-Gerges

Signatures des époux :

Samuel Wuerchoz

Louise Wuerchoz

Signatures des témoins :

Samuel Wuerchoz

François Givay les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N<sup>o</sup> 128

**Seckel et Schwegler**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

*R. 503*

Aujourd'hui vingt-neuf avril mil neuf cent quatre ~~mil huit cent quatre-vingt~~  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Seckel, Gonfried-François, banquier  
de Lausanne domicilié à Lausanne  
Célibataire

né à Lausanne le premier mai mil huit cent septante-huit  
fils de Jean-François Seckel, décédé,  
et de Elsie Krebs, sa femme, décédée,

2<sup>o</sup> Schwegler, Marie-Louise,  
de Wattwil (St-Gall) domiciliée à Lausanne  
Célibataire

née à Lausanne le vingt-quatre novembre mil huit cent quatre-vingt-deux  
fille de Gottlieb Schwegler, banquier, à Lausanne  
et de Marie Louise née Krieger, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lausanne & Wattwil les vingt-neuf et trente  
mars mil neuf cent quatre.

Dans sa séance du  
14 juillet 1907, le conseil  
d'état a autorisé l'officier  
François Seckel, mentionné  
ci-dessus à changer de  
nom et à porter à  
l'avenir celui de Seckel.  
Lausanne, le 20 juillet 1907  
L'officier de l'état civil:  
Bauhin  
Lequel à Wattwil  
R. du 24.10.07

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Promesse de mariage  
Certificats de publication de  
Lausanne & Wattwil.

Signatures des époux :

François Seckel  
Marie Seckel

Signatures des témoins :

Thomas F. H.  
A. Schwegler

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de  
Wattwil.

N° 129

**Silbernagel et Witpraechtiger**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-un avril mil neuf cent quatre~~ mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Silbernagel, Philippe-Albert**, ~~ingénieur de brevets~~

de Bâle domicilié à Lausanne

célibataire

né à Bâle le trois Septembre mil huit cent ~~septante-trois~~,

fils de Léonard Philippe Silbernagel ancien négociant

et de ~~feue Maria Barbara née Cherrière, sa femme,~~

2° **Witpraechtiger, Cathérine**,

de Entlebuch | Lucerne | domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Muthouse le vingt-cinq novembre mil huit cent ~~soixante-neuf~~

fille de ~~feu Pierre Joseph Witpraechtiger~~

et de ~~feue Catherine Freitag, sa femme.~~

Les publications ont eu lieu à Bâle, Entlebuch & Lausanne, le vingt-six, trente & trente-un mois mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

~~Actes de naissance des Epoux~~

~~Promesse de mariage~~

~~Certificats de publication de Bâle~~

~~Entlebuch Lausanne.~~

Communiqué : à l'état civil de

Bâle & Entlebuch.

Signatures des époux :

*Philippe-Albert Silbernagel*  
*C. Silbernagel*

Signatures des témoins :

*E. Bertrando*  
*P. Fromenti*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Par jugement du Tribunal civil du Canton de Bâle-ville, du 12 mai 1914, déclaré nul le 23 dit le mariage déposé ci-contre & été dissous par la divorce. Le divorce a été prononcé en application de l'art. 142 du Code civil suisse et il a été interdit au mari de se remarier avant l'expiration d'un délai d'une année.

Lausanne, le 3 juin 1914.  
L'officier de l'état civil : *[Signature]*

Révisé le 14 juin 1914.

N° 130

Marmet et Martin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par décision du 21 mars 1925... le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-contre, en ce sens qu'il a le nom patronymique Marmet, soit Bertha, épouse Marmet.

Leusanne, le 22 mars 1925... officier de l'état civil: [Signature] Equina-Poliz-le-Grand.

Aujourd'hui vingt-cinq avril mil neuf cent quatre mil huit cent quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Marmet, Louis Samuel, agriculteur,

de Morsant domicilié à Monthérend

célibataire

né à Morsant le premier juillet mil huit cent septante-neuf

fils de Jeanne Louise Marmet, décédée

et de

2° Martin, Bertha, ménagère

de Froideville domiciliée à Monthérend

célibataire

née à Froideville le vingt-deux novembre mil huit cent quatre-vingt-un

fille de Louis Georges Martin, agriculteur à Monthérend

et de Marie née Schullard, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Morsant et Froideville, les dix et huit avril mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Morsant, Froideville & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Poliz-le-Grand.

Signatures des époux:

Marmet Samuel

Marmet Bertha

Signatures des témoins:

[Signatures of witnesses]

L'officier de l'état civil:

[Signature of officier de l'état civil]

N° 131

**Margairaz & Schneiter**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt trois avril mil neuf cent quatre~~ — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Margairaz, Henri-Louis,** fabricant d'instruments de musique

de Fozel (Louvain) domicilié à Louvain.

Célibataire

né à Puidoux le six avril — mil huit cent quatre-vingt-trois

fil de Mme Samuel Margairaz, fabricant d'instruments de musique

et de Elisa née Simon, la femme, les deux à Puidoux

2° **Schneiter, Léa-Fanny,** Blanchisseuse

de Waldingen (Besse) domiciliée à Froidville

Célibataire

née à Froidville le trante mars — mil huit cent quatre-vingt-quatre

filles de Emile Louis Schneiter, agent d'assurances,

et de Emilie Rosine née Schuilard, la femme, les deux à Froidville

Les publications ont eu lieu à Louvain, Fozel, Waldingen & Froidville,

les deux trois & quatre avril mil neuf cent quatorze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Fozel, Waldingen, Froidville

Louvain

Signatures des époux :

*Margairaz Henri*  
*Margairaz Léa*

Signatures des témoins :

*Jansin*  
*F. Lambert* } à Louvain

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué : à l'Etat civil de

Fozel, Waldingen & Froidville - Louvain

*Par jugement du Tribunal du district de Louvain, du 11 juillet 1914, déclaré définitif et exécutoire le 8 octobre 1914, le mariage déigné ci-contre a été dissous par le divorce. Le divorce a été prononcé en application de l'art. 147 du Code civil suisse et les deux époux ont été déclarés comme époux coupables.*

*Louvain, le 20 octobre 1914.*

*L'officier de l'état civil :*

*[Signature]*

*Révisé le 22.10.14.*

N° 132

Mergenthaler et Aviolat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois avril mil neuf cent quatre mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Mergenthaler, Jean, Couvreur

de Dürrenmatt - Bienne domicilié à Lausanne

célibataire

né à Corsier sur Vevey le vingt-cinq mil huit cent quatre-vingt-un

fils de Jean Mergenthaler, décédé

et de Elise née Frisch, sa femme, décédée

2° Aviolat, Rose-Fanny-Henriette,

de Dumont - Dessous domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le trois octobre mil huit cent soixante-huit

fille de feu Louis Aviolat

et de feu Louise Henriette née Tassin, sa femme,

Les publications ont eu lieu à Dürrenmatt, Dumont - Dessous et Lausanne, les vingt-neuf mars, trente-un mars et premier avril mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Dürrenmatt, Dumont - Dessous

Lausanne.

Communiqué: à l'état civil de

Dürrenmatt et Dumont - Dessous.

Signatures des époux :

Jean Mergenthaler  
Fanny Mergenthaler

Signatures des témoins :

Joseph Barone  
Alémie } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal discret de Lausanne, rendu en date du 28 juin 1923, déclaré définitif et exécutoire le 19 septembre 1923, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage. Lausanne, le 29 septembre 1923. L'officier de l'état civil:

[Signature]

Par décision du 27 octobre 1926, le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-contre, en ce sens qu'il y a le nom patronymique de la mère de l'époux, avant son mariage, était Frisch et non Frisch.

Lausanne, le 30 octobre 1926. L'officier de l'état civil:

[Signature]

quis à Dürrenmatt et Dumont - Dessous.



N° 133

**Wurster et Ducet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-huit avril mil neuf cent-quatre~~ mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Wurster, Louis-Alfred**, employé de commerce

de Bôle (Neuchâtel) domicilié à Lausanne

célibataire

né à Neuchâtel le vingt-cinq Juillet mil huit cent septante-trois,

fil de Charles Alfred Wurster, décédé

et de Marie Rosine née Etter, sa veuve, à Vevey

2° **Ducet, Augustine Eugénie**, couturière

de Chardonne domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Chardonne le treize mars mil huit cent septante-trois

filie de Louis Ducet, vigneron

et de Louise née Jordan, sa femme, les deux à Chardonne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Chardonne & Bôle les cinq et sept  
avril mil neuf cent-quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Bôle

Chardonne & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil

de Bôle & Corsier

Signatures des époux :

L. Wurster  
Augustine Ducet

Signatures des témoins :

L. Perrin  
A. Bänninger

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 134

Käsermann et Abrezol

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

2-96  
Aujourd'hui vingt-huit avril mil neuf cent-quatre — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Käsermann, Emile-Georges-Auguste, Comptable

de Baetstekinden (Berne) domicilié à Lausanne

célibataire

né à Lausanne le huit mai mil huit cent Septante-cinq

fils de Frédéric Henri Käsermann, ébéniste,

et de Marie Françoise Georgette Moutin, la femme, domiciliés à Lausanne

2<sup>o</sup> Abrezol, Lina-Alphonine-Louise,

de Monthèred domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Lausanne le deux octobre mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de Henri François Louis Abrezol, Entrepreneur à Lausanne

et de Louise Bernette née Benz, la femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Baetstekinden &amp; Monthèred, les vingt-neuf, trente &amp; trente-un mars mil neuf cent-quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Promesse de mariage  
Certificats de publication de  
Baetstekinden, Monthèred & LausanneCommuniqué: à l'Etat Civil de  
Baetstekinden & Gimel

Signatures des époux :

A. Käsermann  
L. Abrezol

Signatures des témoins :

P. Schreyer  
Th. Lucey les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

J. L. L.

N° 135

**Loetscher et Rauria**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~le dix-neuf cent-quinze~~ mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Loetscher, Léon-Désiré-Joseph**, mécanicien électricien

de Doppelschwand | Lucerne | domicilié à Lausanne

celibataire

né à Lausanne le six novembre mil huit cent soixante-huit

fils de Léon Loetscher, voiturier

et de Elisabeth Zwiler, la femme, les deux à Lausanne

2<sup>o</sup> **Rauria, Elise-Marie**, costurière

de Orsières | Valais | domiciliée à Lausanne

celibataire

née à Lancy le vingt-deux octobre mil huit cent quatre-vingt-quatre

fille de Louis Ferdinand Rauris, agriculteur

et de Antoinette née Brun, la femme, les deux à Bev

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Orsières & Doppelschwand, les neuf, dix & quatorze civil mil neuf cent-quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse

consentement du père de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Orsières

Doppelschwand & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Doppelschwand et Orsières

Signatures des époux :

L. Loetscher  
Elise Loetscher

Signatures des témoins :

Jules Chollet  
Jules Mollet } à Lausanne

L'officier de l'état civil

[Signature]

N° 136

**Benev et Benev**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq avril mil neuf cent quatre mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Benev, Louis,**

agriculteur,

de Valayres sous Urzins

domicilié à Valayres sous Urzins

célibataire

né à Valayres s/Urzins le vingt-sept novembre mil huit cent quarante-six

fils de feu Frédéric Louis Benev

et de Marie née Benev aussi décédée

2<sup>o</sup> **Benev, Ida,**

couturière,

de Valayres sous Urzins

domiciliée à Valayres sous Urzins

célibataire

née à Valayres sous Urzins le dix-neuf octobre mil huit cent cinquante-sept

fille de feu Jean Rodolphe Benev

et de Marie Louise née Simon, décédée

Les publications ont eu lieu à Valayres sous Urzins le neuf avril mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil  
de Urzins

Signatures des époux :

Louis Benev  
Ida Benev

Signatures des témoins :

Amédée }  
Ch. Pelletier } L. L...

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil d'Uzins

N° 137

1331

Weiss et Leresche née Gudefin

Aujourd'hui deux mil neuf cent quatre ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Weiss, Charles Théodore, Docteur en droit, Greffier du Tribunal fédéral,

Lieu d'origine et de domicile :

de Zurich domicilié à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Zurich le vingt un décembre mil huit cent soixante huit

Noms, profession et

fils de Théodore Weiss ancien ingénieur à Zurich

domicile des parents :

et de Louise Bertha Hedwig née Stämpfli, sa femme, décédée

Nom et profession de l'épouse :

2° Leresche née Gudefin, Jeanne,

Lieu d'origine et de domicile :

de Lausanne et de Ballaigues domiciliée à Lausanne

Etat civil :

veuve de Alfred Henri Louis Leresche ais le vingt deux mars mil neuf cent deux

Lieu et date de la naissance :

née à La Genête (Saône & Loire) le deux Juin mil huit cent soixante six

Noms, profession et

fille de Jean Baptiste Gudefin, décédé,

domicile des parents :

et de Jeanne née Dumont, décédée

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Zurich & Ballaigues les huit et dix mars mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

acte de décès du 1<sup>er</sup> mari de l'Epouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Zurich, Lausanne & Ballaigues

Communiqué : à l'état civil de

Zurich & Ballaigues

Signatures des époux :

C. Weiss  
J. Weiss

Signatures des témoins :

H. Leresche à Lausanne  
W. Perrot à Lausanne  
Theresche St. Leresche

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 138

**Balitzer et Maier**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~deux~~ ~~mille~~ ~~neuf~~ ~~cent~~ ~~quatre~~ ~~mil~~ ~~huit~~ ~~cent~~ ~~quatre~~ ~~vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Balitzer, Moritz,** Voyageur de Commerce

de Zablocie (Galicie) Autriche, domicilié à Genève,

célibataire

né à Zablocie le cinq nov mil huit cent septante un

fils de Léon Balitzer, sans profession

et de Brinzel Kupermann, sa femme, domiciliés à Zablocie

2° **Maier, Sara,**

de St Die (Vosges) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le premier juillet mil huit cent septante quatre

fille de défunt Lazare Maier

et de Hortense née Ducat, sa veuve, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Genève, Lausanne, St Die et Zablocie les douze aix neuf vingt et vingt dix mille neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil  
de Genève

Signatures des époux :

M. Balitzer  
Sara Balitzer

Signatures des témoins :

J. Maas à Lausanne  
P. B. à Genève

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'Etat Civil de  
Genève (B.C.) et à la Chancellerie C<sup>le</sup>

Reçu par le 30.11.11  
Le 23 janvier 1911,  
M. Balitzer, marié,  
signe ci-contre, sa  
dépense, avec sa famille  
au nombre des bour-  
geois de la commune de  
Stein (Argovie)  
L'officier de l'état civil  
de Genève (B.C.)  
qui a l'état civil à  
Stein et Genève (B.C.)

N° 139

**Keppel et Bert**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~trois mai mil neuf cent quatre~~ mil huit cent quatre vingt  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Keppel, Léon**, Casserolier

de Faetto (Tassin) Italie domicilié à Londanne

célibataire

né à Marseille le vingt un avril mil huit cent septante cinq

fil de Catherine Keppel, décédée,

et de

2<sup>o</sup> **Bert, Pauline Marie Catherine**, Cuisinière

de Faetto domiciliée à Auverniet (Neuchâtel)

célibataire

née à Faetto le vingt un décembre mil huit cent septante

fille de Frédéric Bert, propriétaire,

et de Marie Madeleine Gilly la femme, domiciliés à Faetto.

Les publications ont eu lieu à Auverniet, Auverniet et Faetto, les seize et  
vingt huit février mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Faetto, Auverniet et Londanne

Permis du Département de Justice

et Police

Communiqué : à l'Etat Civil d'Auverniet

et à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Léon Keppel

Pauline Keppel

Signatures des témoins :

Ed. Guarny

Rodolphe Bonnet

L'officier de l'état civil :

Rosier  
[Signature]

N° 140

Martinet et Dupuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq mai mil neuf cent-quatre mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Martinet, David-César, garde-frontière,

de Mont-la-Ville domicilié aux Verrières (Neuchâtel)

célibataire

né à Mont-la-Ville le quatre juin mil huit cent septante-sept,

fils de Marc François Martinet, agriculteur,

et de Henriette née Martinet, sa femme, domiciliés à Mont-la-Ville.

2° Dupuis, Laure, institutrice,

de Vuarnens, domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Neuchâtel le dix mars mil huit cent septante-neuf

filles de Henri Dupuis, facteur postal,

et de Rosine Suzette Louise née Mayor, sa femme, domiciliés à Neuchâtel.

Les publications ont eu lieu aux Verrières, à Vuarnens, à Lausanne et à Mont-la-Ville, les dix, onze et douze mars mil neuf cent-quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat civil des Verrières.

Signatures des époux :

César Martinet

Laure Martinet

Signatures des témoins :

Henri Dupuis

Louis Martinet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'Etat Civil des

Verrières, L'Isle & Vuarnens.



N° 141

**Tharin et Gindroz**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq mai mil neuf cent quatre ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Tharin, Felicien-Louis**, employé à la Station agronomique

de Champagne domicilié à Lansanne,

célibataire

né à Lachaux le vingt Juin mil huit cent septante-dix

fils de Léon Pierre Tharin, décédé

et de Lucie Guex, la veuve à Lansanne.

2° **Gindroz, Eliza-Françoise**, employée de commerce

de Bottens et Poliez-Pittet domiciliée à Yverdon,

célibataire

née à Yverdon le douze mai mil huit cent septante-deux

fille de Jean Pierre Gindroz, décédé

et de Jeanne Louise Idaline née Thomann, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Champagne, Bottens, Poliez-Pittet, et Yverdon les deux et quatre avril mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Champagne, Bottens, Poliez-Pittet

Yverdon et Lansanne.

Communiqué : à l'état civil de

Champagne, Bottens et Yverdon.

Signatures des époux :

F. Tharin

Eliza Tharin

Signatures des témoins :

Walter Conierge

Lia Pellissard

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 142

**Maget et Clot**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Mai mil neuf cent quatre — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>e</sup> **Maget, Charles-François**, Securier

de L'Isle domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne le vingt-trois Janvier — mil huit cent septante-sept

fils de Emile Elis Louis Maget, Chapelier, à Lausanne

et de Susanne née Chartron, la femme, décédée

2<sup>e</sup> **Clot, Marie-Aline**, Cuisinière

de Coustilles domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Coustilles le deux Juin — mil huit cent septante-trois

fille de Jean Paul Clot, décédé,

et de Marie née Guillet, la femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, L'Isle &amp; Coustilles, les vingt-six &amp; vingt-huit Mars mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de

L'Isle, Coustilles &amp; Lausanne

Communiqué: à l'état civil de

L'Isle &amp; Lucens


Signatures des époux :

Charles Maget  
Aline Maget

Signatures des témoins :

Emile Maget  
Paul Romin

L'officier de l'état civil :



N° 143

Charlet et Ozaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq mai mil neuf cent quatre mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Charlet, Alexia-Antoine, fonctionnaire fédéral

de Dailens domicilié à Berne

célibataire

né à Dailens le vingt-neuf octobre mil huit cent septante-trois

fils de Henri Louis Charlet, décédé,

et de Marie Amélie née Rolaz, décédée.

2° Ozaud, Jeanne,

de Bottens domiciliée à Lussembourg

célibataire,

née à Bottens le dix-neuf juillet mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de Théophile Lucien Ozaud, décédé,

et de Sabine née Meylan, à Lussembourg.

Les publications ont eu lieu à Lussembourg, Bottens, Berne & Dailens, les deux, quatre et cinq avril mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de Berne.

Signatures des époux :

Alex Charlet  
Jeanne Charlet

Signatures des témoins :

H. Charlet } à Lussembourg  
D. Meylan }

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de Dailens, Berne & Poliez-le-Grand.

Imp. H. Vallotton, Goux & Co., Rue de la Louve, 2.

N° 144

Moser et Cordey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq mai mil neuf cent quatre mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Moser, Jean-Emile, Employé C. f. f.

de Zollikofen (Berne) domicilié à Pully

Célibataire

né à Lansanne le quatre avril mil huit cent quatre-vingt-un

fils de feu Jean Moser

et de Marie Fanny Bizen née Damp, la veuve, à Pully

2° Cordey, Elise, Couturière

de Savigny domiciliée à Lansanne

Célibataire

née à Savigny le vingt-trois juin mil huit cent septante-huit

filles de Jules Daniel Cordey Employé C. f. f.

et de Lucie née Pouty, la femme, à Lansanne.

Les publications ont eu lieu à Zollikofen, Savigny, Pully & Lansanne, les huit et neuf avril mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation del'Etat Civil de Pully.

Signatures des époux :

Emile Moser
Elise Moser

Signatures des témoins :

Eng. Meritay, Lucien Cordey Lansanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature of the civil officer]

Communiqué: à l'Etat Civil de Zollikofen, Pully & Savigny

N<sup>o</sup> 145

**Flückiger & Pillet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Cinq mai mil neuf cent quatre — ~~mil huit cent quatre-vingt~~  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Flückiger, François-Louis**, Charbon,

de Dürrenmatt (Berne) domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Lausanne le dix juin — mil huit cent septante-trois

fils de Jean Flückiger, décédé,

et de Louise Jenny Peret, sa veuve, à Lausanne

2<sup>o</sup> **Pillet, Frédérique Eugénie**, Cuisinière

de Bière domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Bière le dix huit octobre — mil huit cent septante-huit

fille de Louis Frédéric Pillet, agriculteur,

et de Suzanne Françoise née Müller, sa femme, domiciliés à Bière

Les publications ont eu lieu à Dürrenmatt, Bière & Lausanne, le vingt-neuf  
mai mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse

Promesses de mariage

Certificats de publication de

Dürrenmatt, Bière & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Dürrenmatt & Bière

Signatures des époux :

Louis Flückiger  
Eugénie Flückiger

Signatures des témoins :

Jules Pillet à Bière  
Ernestus Lüscher  
à Evy

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 146

**Corzevon et Jaccoud**

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Legitimation de Oline -  
Florentine Jaccoud, née à  
Lausanne le 2 Janvier 1899,  
Voit acte aux pièces du mariage

Aujourd'hui cinq mai mil neuf cent quatre mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> **Corzevon, Jean-François**, employé de bureau

de Cussy domicilié à Lausanne,

Célibataire

né à Lausanne le deux octobre mil huit cent septante-cinq

fil de François Corzevon, décédé,

et de Rosette Charillet, la veuve, à Lausanne.

2<sup>o</sup> **Jaccoud, Jeanne-Louise-Thérèse**, modiste

de Chêbles domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne le huit août mil huit cent septante-six

filie de Oline Jaccoud née Voicol, décédée.

et de \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Chêbles & Cussy, les cinq, sept  
et huit avril mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Cussy, Chêbles & Lausanne.

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat Civil de

Yvernaud & Chêbles

\_\_\_\_\_

Signatures des époux:

J. Corzevon

J. Jaccoud

Signatures des témoins:

Julien Corzevon  
à Yvernaud

H. Jaccoud  
à Lausanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 147

**Defrancesco et Perret**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq mai mil neuf cent quatre ~~mil huit cent quatre-vingt~~  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

**1° Defrancesco, François-Joseph**, Employé de banque

de Angio | Givens domicilié à Lausanne

célibataire

né à Lausanne le deux Mars mil huit cent quatre-vingt-trois

fils de Joseph Emmanuel Defrancesco, gypcier, peintre

et de Jeanne Françoise Marie née Dorer, sa femme, domiciliés à Lausanne

**2° Perret, Blanche Henriette**, sans profession,

de La Sagne | Neuchâtel domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Coccoltes | Neuchâtel le vingt Mars mil huit cent quatre-vingt-quatre

fille de Philippe Arthur Perret, horloger,

et de Marie Elmande née Couyer, sa femme, domiciliés à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à La Sagne, à Lausanne & à Angio les dix-huit  
dix-neuf et vingt avril mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publications de  
Angio, La Sagne & Lausanne

Signatures des époux :

F. Defrancesco  
Blanche Defrancesco

Signatures des témoins :

Ch. Reber  
F. Lambert } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil

à Angio & de La Sagne

*Réception du N. 147.*  
Par jugement du Tribunal des districts de Lausanne rendu en date du 26 mars 1897, déclaré définitif et exécutoire le 1<sup>er</sup> juin 1897, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 11 juin 1897.  
L'officier de l'état civil :  
[Signature]

N° 148

**Baumann et Herwin**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Mai mil neuf cent quatre — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Baumann, Charles-Christian,** Cocher,

de Wyleroltigen (Borne) domicilié à Chéseaux Noéaz,

célibataire

né à St-Blaise (Neuchâtel) le quinze novembre — mil huit cent septante huit

fils de feu Christian Baumann,

et de feu Rose Marie née Muzner,

2° **Herwin, Lucie-Emma,** Couturière,

de Rougemont domiciliée à Lardanne,

célibataire

née à Rougemont le vingt Mai — mil huit cent septante trois

fille de Louis Herwin, fontainier

et de Sophie Lucie née Cottier, sa femme, domiciliés à Rougemont.

Les publications ont eu lieu à Lardanne, Wyleroltigen, Rougemont et Yverdon les seize, dix-sept et dix-huit avril mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'état civil

d'Yverdon.

Signatures des époux :

Charles Baumann

Emma Baumann

Signatures des témoins :

D'Yverdon

J. Lardanne } à Lardanne.

Communiqué : à l'état civil d'Yverdon

Wyleroltigen &amp; Rougemont.

L'officier de l'état civil :





N° 149

**Vouga & Kieni**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Legitimation de Nina Marguerite Kieni, née à Neuchâtel le 2 Juin 1902.

Voici acte de légitimation aux pièces du mariage.

Aujourd'hui dix mai mil neuf cent- quatre mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Vouga, Robert,** *bourgeois,*

de Cortailod & de Bôle (Neuchâtel) domicilié à *Lundanne*

célibataire

né à Cortailod le neuf novembre mil huit cent quatre-vingt-

fil de Emile Vouga, agriculteur à Cortailod

et de feu Marianne Charlotte Comte

2° **Kieni, Caroline,**

de Felsberg (Grisons) domiciliée à *Lundanne*

célibataire

née à Bôle le vingt-six décembre mil huit cent quatre-vingt-

fille de feu Jacob Kieni

et de feu Eva née Schaublin

Les publications ont eu lieu à Lundanne, Bôle, Cortailod et Felsberg les deux, treize et quatorze avril mil neuf cent- quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des Epoux*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication de Cortailod, Bôle, Felsberg & Lundanne*

Communiqué : à l'Etat Civil de *Cortailod, Bôle & Felsberg*

Signatures des époux :

*Robert Vouga*

*Caroline Vouga*

Signatures des témoins :

*Jean Dumas*

*Félicien Jomura*

*les deux à Lundanne.*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 150

**Schmid et Aebi**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix mai mil neuf cent - quatre mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Schmid, Rudolf,**

de Oberhelfenschwyl (St Gall) domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Oberhelfenschwyl le vingt six Juin mil huit cent soixante huit

fils de Jacob Schmid, aîné,

et de Anna Elisabetha Schwander, décédée,

2<sup>o</sup> **Aebi, Elise,**

de Aetingen (Solame) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Aetingen le huit avril mil huit cent cinquante

fille de Johannes Aebi, aîné

et de Elisabetha née Sutter, sa veuve à Aetingen.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Aetingen &amp; Oberhelfenschwyl, les dix neuf, vingt et vingt trois avril mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesses de mariage

Certificats de publication de Oberhelfenschwyl, Aetingen &amp; Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Oberhelfenschwyl &amp; Aetingen.

Signatures des époux :

Rudolf Schmid  
Elise Schmid

Signatures des témoins :

Gott. Schwaninger }  
Aebi Alfred } à Lausanne

L'officier de l'état civil :



N° 151

**Reyze et Cavin**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Mai mil neuf cent - quatre — mil huit cent quatre-vingt — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Reyze, Marius-Albert,** — *Paquetier,* —

de *St Croix* — domicilié à *Lussanme,* —

*célibataire* —

né à *St Croix* le vingt huit décembre — mil huit cent quatre-vingt — un

fil de *Pierre Louis Reyze, cordonnier à Lussanme,* —

et de *Nanette Louise Winygeli née Vaucher, décédée,* —

2<sup>o</sup> **Cavin, Cécile,** — *Cuisinière,* —

de *Vulliens* — domiciliée à *Lussanme,* —

*célibataire* —

née à *Moudon* le huit décembre — mil huit cent septante - deux, —

filles de *Emile Cavin, ouvrier de Ville,* —

et de *Rosine née Buzot, les deux à Lussanme.* —

Les publications ont eu lieu à *Lussanme, St Croix - les - Granges & Vulliens* les *deux & dix sept avril mil neuf cent - quatre.* —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des Epoux* —

*Permis de mariage* —

*Certificats de publication de St Croix - les Granges, Vulliens & Lussanme.* —

Communiqué : à l'Etat Civil —

de *St Croix & Mézières.* —

Signatures des époux :

*Reyze Marius*  
*Cécile Reyze*

Signatures des témoins :

*Abi Barbier*  
*André Coffey*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 152

**Palli et Willener**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Mai mil neuf cent quatre — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Palli, Jaques-François,** Peintre en bâtiment

de Puzos (Basin) domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Puzos le vingt-un Septembre — mil huit cent septante-cinq

fils de feu Martin Palli

et de feu Madeline Perdeglini,

2<sup>o</sup> **Willener, Marie,** Tailleur,

de Sigiswyl (Berne) domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Genève le cinq Septembre — mil huit cent quatre-vingt-quatre

fille de feu Christian Willener

et de Anna Maria née Pitti, actuellement femme Lamiélet à Cully

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Sigiswyl &amp; Puzos, les cinq, sept &amp; huit avril mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

acte de décès du père de l'épouse &amp; consentement de la mère,

Promesse de mariage

Certificats de publication de Puzos, Sigiswyl &amp; Lausanne.

Communiqué: à l'Etat Civil

de Puzos &amp; Sigiswyl.

Signatures des époux :

Jaques Palli  
Marie Willener

Signatures des témoins :

Delmatti Emil  
Gaggione Alexandre  
les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :



N° 153

**Cottini et Olgiatti**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Legitimation de mademoiselle  
Madeleine Olgiatti née à Canobbio  
le 17 Mars 1903.  
Voir acte de legitimation aux  
pièces du mariage.

Aujourd'hui dix mai mil neuf cent-trois mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Cottini, Charles-Julien, Marié,

de Inverio - Inférieure (Novara) Italie domicilié à Canobbio,

célibataire

né à Inverio - Inférieure le dix-sept février mil huit cent septante-trois

fils de Carlo Cottini, décédé

et de Maddalena née Erbeia, sa veuve à Inverio - Inférieure,

2° Olgiatti Pauline-Julienne, ouvrière de fabrique

de Viggio (Côme) Italie domiciliée à Canobbio

célibataire

née à Bulle le huit Janvier mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de Jean Baptiste Olgiatti, décédé,

et de Marie Anne Philomène née Grangier, sa veuve, à Bulle.

Les publications ont eu lieu à Canobbio & à Inverio les quinze et vingt-sept  
Mars mil neuf cent-quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de Inverio

& Canobbio

Dispense des publications à Viggio

Primit du Département de Justice

Police

Communiqué : à la Chancellerie

Cantonale

Signatures des époux :

Cottini Carlo  
Julienne Cottini

Signatures des témoins :

Louis Viganò  
Mola Charles

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 154

**Martin et Schläppi**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix mai mil neuf cent quatre mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Martin, Henri-Ami,** employé C. P. F.

de St Croix domicilié à Vallorbe

célibataire

né à Vallorbe le vingt-six avril mil huit cent quatre-vingt-trois

fils de Ami Martin

et de Jenny-Lina Emma née Gaudet, décédée

2<sup>o</sup> **Schläppi, Rose-Julie,** Emballeuse de limes,

de Lenk (Beane) domiciliée à Vallorbe

célibataire

née à Ballaignes le treize juin mil huit cent quatre-vingt-cinq

fille de Jean Louis Schläppi, décédé,

et de Louise Julie née Campiche, à Vallorbe.

Les publications ont eu lieu à Vallorbe Lenk &amp; St Croix les dix-huit et dix-neuf avril mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de  
Vallorbe.

Signatures des époux :

Henri Martin

Rose Martin

Signatures des témoins :

Albert Chablot

Arnold van Meyden  
les deux à Lancy.

L'officier de l'état civil :

Communiqué: à l'Etat Civil de  
St Croix, La Lenk & Vallorbe.

N° 155

de Vallière et van Muyden

10<sup>10</sup> / Anjourd'hui dix mai mil neuf cent - quatre, — mil huit cent quatre-vingt — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu

1<sup>o</sup> **de Vallière, Paul-Emanuel,** — aspirant instructeur —  
 de Moudon — domicilié à Lausanne —  
 célibataire —

---

né à Lausanne le dix-sept mai — mil huit cent septante-sept —  
 fils de Emile François Jean de Vallière, Ingénieur, —  
 et de Marguerite Elisabeth Chappuis, sa femme, les deux à Lausanne. —

2<sup>o</sup> **Van Muyden, Geneviève-Anne,** —  
 de Lausanne — domiciliée à Lausanne —  
 célibataire —

---

née à Lausanne le dix-neuf février — mil huit cent quatre-vingt-deux —  
 fille de Hermann Frédéric van Muyden, décédé, —  
 et de Anne Henriette née Boiret, sa veuve, à Lausanne —

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Moudon les seize et dix-huit avril mil neuf cent quatre. —

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage —  
 Certificats de publication de  
 Moudon à Lausanne. —

Signatures des époux :

Paul de Vallière  
 Geneviève de Vallière

Signatures des témoins :

Ed. Secretan  
 à Lausanne  
 Ed. Charrier de Sion  
 à Lausanne  
 L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil de  
 Moudon. —

Imp. H. Vallotton, Gouss & Co, rue de la Lozère, 2.

N° 156

**Capt et Widmer**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Mai mil neuf cent quatre, — mil huit cent quatre-vingt-

— par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Capt, Adolphe-Émile**, — Fabricant d'horlogerie

de Chenit — domicilié au Solliat (Chenit) —

célibataire

né au Solliat le six Juin — mil huit cent septante-huit —

fil de Jules César Capt fabricant d'horlogerie

et de Amélie Claire Marie née Reymond, les deux au Solliat

2° **Widmer, Amélie Susana Mercédès**,

de Sumiswald (Berne) — domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Guatemala le dix sept Octobre — mil huit cent quatre-vingt-deux —

filie de Frederick Widmer, négociant

et de Caroline née Rochat, les deux à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Le Sentier, Le Brassus & Sumiswald  
les dix-neuf, vingt et vingt-un avril mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

— autorisation de l'Etat Civil du  
— Sentier —

Signatures des époux :

*Adolphe Capt*  
*Ausana Capt*

Signatures des témoins :

*F. Widmer*  
*E. Capt*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué : à l'Etat Civil  
— du Sentier & de Sumiswald.

Dame veuve Amélie-Susana-Mercédès Capt née Widmer, désignée ci contre, a été adoptée le 17 mars 1934, par Maria WIDMER, de Sumiswald (Berne), domiciliée à Lausanne, Chablère, villa Pehles Geniannes.

Lausanne le 3 avril 1934.  
L'Officier de l'Etat civil

Approuvé le mot "Capt" à la 2e ligne et à la 3e ligne.



N° 157

**Binggeli & Bossy**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze mai mil neuf cent quatre — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Binggeli, Rudolf,** Mécanicien,

de Rüscheegg | Berne | domicilié à Lausanne

célibataire

né à Oberwangen | Berne | le vingt-deux août — mil huit cent quatre-vingt-deux

fils de Jakob Binggeli, tonnelier,

et de Magdalena Müller née Widmer, sa femme, domiciliés à Oberwangen,

2° **Bossy, Emma,** Cuisinière,

de aveu d/Matran | Fribourg | domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Villarepos le vingt-sept mai — mil huit cent septante-neuf

fille de Jacques Bossy, agriculteur à Villarepos,

et de feue Mélanie née Servin,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Rüscheegg et aveu d/Matran, les vingt-six et vingt-sept avril mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Rüscheegg, aveu & Lausanne.

Signatures des époux :

*Rudolf Binggeli*  
*Emma Bossy*

Signatures des témoins :

*Tanzi Samuel*  
*Marsi Eugène*

L'officier de l'état civil :

*Poulet*  
*Amplé*

Communiqué : à l'Etat Civil de Rüscheegg & Matran.

Par arrêt du 19 décembre 1929, le Tribunal fédéral a déclaré dissous par le divorce le mariage inexisti- combre.

Le Tribunal a fixé à deux ans, dès le 19 décembre 1929, le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 25 janvier 1930.  
L'Officier de l'Etat civil

*Le Bailli*

N° 158

# Giroud et Vannod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze mai mil neuf cent-quatre mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Giroud, Ferdinand-Frédéric-Louis**, employé de com<sup>te</sup>

de Champagne et de Grandvent domicilié à Lausanne

célibataire

né à Lausanne le quatre décembre mil huit cent soixante-huit

fils de François-Frédéric Giroud, décédé,

et de Marie née Robeliaz, sa veuve, à Lausanne,

2° **Vannod, Hélène,**

de Oisy domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le huit octobre mil huit cent septante-huit

filie de Jules Marc Louis Théodore Vannod, décédé,

et de Emma Anna Galland, sa veuve à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Grandvent, Champagne & Oisy, les dix-neuf, vingt et vingt-un avril mil neuf cent-quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Champagne, Grandvent, Oisy & Lausanne

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué: à l'état civil

de fiez Champagne & Lausanne

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Giroud  
H. Vannod

Signatures des témoins :

E. Vannod  
Paul Lausanne

L'officier de l'état civil :

Forcier  
comptable

N° 159

**Gaythor et Maillard**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize mai mil neuf cent quatre — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Gaythor, Eugène-Wilhelm**, Professeur de musique,

de Richtersweil (Zurich) domicilié à Lausanne,

veuf de Louise Clémence née Conod, née le six Septembre mil huit cent quatre vingt dix-neuf

né à Kempten (Bavière) le quatre Septembre — mil huit cent quarante-trois

fil de feu Mathias Gaythor

et de Amalie Durocher, sa veuve à Kempten.

2° **Maillard, Julia-Catherine**,

de Vevey domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Echallens le seize Juin — mil huit cent quatre-vingt-un

fille de feu Eugène Samuel Maillard

et de Anne Mathilde née Villor, sa veuve, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Richtersweil et Vevey, les vingt-trois et vingt-cinq avril mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

acte de décès de la femme de

l'Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Richtersweil, Vevey & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Richtersweil & Vevey

Signatures des époux :

Eugène Gaythor  
Julia Gaythor

Signatures des témoins :

Charles Dégallier  
L. H. Bonamy  
J. Maillard

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 160

**Schnell et Grünenwald**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~quatorze mai mil neuf cent quatre~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Schnell, Albert,** ~~Négociant~~

de ~~Münchenbuchsee (Berne)~~ domicilié à ~~Lansanne~~

~~Célibataire~~

né à ~~Clarus le onze Septembre~~ mil huit cent ~~septante huit~~

fils de ~~Nicolas Schnell, marchand,~~

et de ~~Marie Madeleine née Königgi~~

2° **Grünenwald, Madeleine-Catherine,**

de ~~Zwedisimmen et St-Stephan (Berne)~~ domiciliée à ~~Zwedisimmen~~

~~Célibataire~~

née à ~~Zwedisimmen le vingt deux novembre~~ mil huit cent ~~septante neuf~~

fille de ~~Edouard Grünenwald, décodé~~

et de ~~Suzanne Catherine née Blatti,~~

Les publications ont eu lieu à ~~Lansanne, Zwedisimmen, Münchenbuchsee & St-Stephan~~ les ~~douze & treize avril mil neuf cent quatre~~.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

~~Actes de naissance des Epoux~~

~~Certificats de publication de~~

~~Münchenbuchsee, Zwedisimmen, St-Stephan~~

~~& Lansanne.~~

Communiqué: à l'Etat Civil de

~~Münchenbuchsee, Zwedisimmen & St-Stephan~~

## Signatures des époux :

~~Albert Schnell~~  
~~Madeleine Schnell~~

## Signatures des témoins :

~~Lucas H. H. H.~~  
~~Arnold Grünenwald,~~  
les deux à Lansanne.

## L'officier de l'état civil :

~~[Signature]~~

N° 161

**Gonthier et Boillin**

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui ~~quatorze mai mil neuf cent quatre~~ — ~~mil huit cent quatre vingt~~ — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gonthier, Henri**, — Gendarme,

Lieu d'origine et de domicile :

de Sainte Croix — domicilié à Morges,

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Baulmes le vingt deux Juin — mil huit cent septante neuf

Noms, profession et

fil de Lucien Gonthier (dit François) Maçon à Baulmes

domicile des parents :

et de Lisette Julie Steiner, mariée Ravussin,

Nom et profession de l'épouse :

2° **Boillin, Marie Flora**,

Lieu d'origine et de domicile :

de Vercel Doubs France — domiciliée à Vallerbe,

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Biarroz le huit Février — mil huit cent quatre vingt cinq

Noms, profession et

fille de Adolphe Victorin Boillin, Seltzer à Vallerbe

domicile des parents :

et de Jenny Henriette née Capr, sa femme décédée,

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à St Croix, Vallerbe, Morges & Vercel, les vingt deux et vingt trois avril mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de  
Morges

Signatures des époux :

Gonthier Henri  
Flora Gonthier

Signatures des témoins :

Alboubin  
L. Bigler

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de  
St Croix, Morges & Vallerbe

N° 162

**Grossen et Depietraz**

Nom et profession de l'époux :

1° **Grossen, Jean,** *Portier d'hôtel*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Kandergrund (Aïme)* domicilié aux *Planches (Montreux)*

Etat civil :

*Célibataire*

Lieu et date de la naissance :

né à *Kandersteg* le *donze avril* mil huit cent *septante-trois*

Noms, profession et

fils de *Jacob Grossen, tonneur*

domicile des parents :

et de *Maria Sophie née Brugger à Kandersteg*

Nom et profession de l'épouse :

2° **Depietraz, Lina,** *Cuisinière*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Assend* domiciliée à *Lusarone*

Etat civil :

*Célibataire*

Lieu et date de la naissance :

née à *Filly* le *dix-sept novembre* mil huit cent *septante-neuf*

Noms, profession et

fille de *Jules Francis Depietraz, jardinier*

domicile des parents :

et de *Emile Justine née Chenevard, la femme à Jouxtenin*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Lusarone, Kandergrund, Les Planches & Assend*,  
les *neuf dix & onze avril* mil *neuf cent quatre*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Autorisation de l'Etat Civil de*  
*Montreux*

Signatures des époux :

*Jean Grossen*  
*Lina Grossen*

Signatures des témoins :

*M<sup>r</sup> Fritz Grossen à Lusarone*  
*Jules Depietraz à Jouxtenin*

Communiqué: à l'Etat Civil de

*Kandergrund, Montreux & Schallens*

L'officier de l'état civil :

*J. P. P.*  
*Rempl.*

N<sup>o</sup> 163

**Roulet et Pelissier**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~dieux neuf Mai mil neuf cent quatre~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Roulet, Marc-Auguste**, Mécanicien

de Carouge (Genève) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Carouge le vingt-huit Septembre mil huit cent septante-six

fil de Joseph Xavier Roulet fabricant de brodes à Carouge

et de feue Julie Rosalie née Bonnet

2<sup>o</sup> **Pelissier, Louise-Eglantine**, Commerciante

de Bagnes (Valais) domiciliée à Martigny-Ville

Célibataire

née à Martigny-Bourg le neuf Janvier mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de feue Casimir Pelissier

et de feue Scaphine née Frossy

Les publications ont eu lieu à Lausanne Carouge Bagnes & Martigny-Ville les  
vingt-six et vingt-sept avril mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Carouge

Bagnes, Martigny-Ville & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Genève (Bur. C<sup>o</sup>), Martigny & Bagnes

Signatures des époux :

Roulet Auguste Marc  
Eglantine Pelissier

Signatures des témoins :

Thomet Louis  
Pelissier Henri } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Roulet

N° 164

**Genoud et Perrotti**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf mai mil neuf cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Genoud, Emile-Jules,** *Présidentant de Commerce*

de Châtel St-Denis (Fribourg) domicilié à Landanne

célibataire

né à Corcier le seize Septembre mil huit cent quatre-vingt-deux

fil de Jean-Jules Genoud ancien agriculteur

et de Marianne née Mussilier, sa femme, à Landanne

2<sup>o</sup> **Perrotti, Louise-Elisa,** *Comptable*

de Curino (Biella-Novare) Italie domiciliée à Landanne

célibataire

née à Flenier (Nenchâtel) le quatorze août mil huit cent quatre-vingt-quatre

filie de Pierre-Dominique Perrotti, décédé

et de Bernadette née Languetin sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Châtel St-Denis & à Landanne le seize avril mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Actes de décès des père & mère de l'Epouse

Consentement du tuteur

Promesse de mariage

Certificats de publications de Châtel St-Denis

& Landanne

Dispense des publications en Italie

Communiqué: à l'Etat Civil de

Châtel St-Denis & à la Chancellerie à la

Signatures des époux :

*E. Genoud*  
*L. Perrotti*

Signatures des témoins :

*Ls Chapuis*  
*Louise Chapuis*

L'officier de l'état civil :

*Rue...*



N° 165

*Paschoud et Thévenaz*

Aujourd'hui *vingt Mai* mil neuf cent ~~quatre~~ ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° *Paschoud, Charles-Marc-Daniel*, *cultivateur*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Lutz* domicilié à *Luzigny*

Etat civil :

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

né à *Verrier* le *trois Mars* mil-huit cent *quarante*

Noms, profession et

fils de *Marc-François-Daniel Paschoud, décédé*,

domicile des parents :

et de *Marie-Barbe-Suzanne née Schmidt, décédée*,

Nom et profession de l'épouse :

2° *Thévenaz, Anna-Louise*, *Cultivatrice*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Bullet* domiciliée à *Luzigny*

Etat civil :

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

née à *Bullet* le *trois Novembre* mil huit cent *septante-quatre*

Noms, profession et

fille de *Auguste Thévenaz, décédé*

domicile des parents :

et de *Hennette Léna née Caroune, décédée*.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Luzigny, Bullet, Lutz & Luzigny*, les *vingt-sept* & *vingt-sept* *avril* mil neuf cent *quatre*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*autorisation de l'état civil de*  
*Lutz, Bullet & Luzigny* *antique*  
*de Luzigny*

Signatures des époux :

*Charles Paschoud*  
*Anna Thévenaz Paschoud*

Signatures des témoins :

*Bertha Heimgmann*  
*Wilhelm Heimgmann* } *Coopérateurs*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué : à l'état civil de  
*Bullet, Lutz & Luzigny*

N° 166

Lavanchy et Brawand

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne, du 26 mai 1885, déclaré définitif et exécutoire le 8 septembre 1885, le mariage décliné ci-dessus a été dissous par le divorce. Le divorce a été prononcé en application des art. 137, 138 et 139 du Code civil suisse et il a été interdit à la femme de se remarier avant l'expiration d'un délai de deux ans. Lausanne le 24 septembre 1885. L'officier de l'état civil. Recu! Révisé le 5.8.15.

Aujourd'hui vingt ~~un~~ mai mil neuf cent quatre ~~mil huit cent quatre vingt~~ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Lavanchy, John, Teinturier

de Forel et de Savigny domicilié à Pully,

célibataire

né à Senev-le-Jorat le dix huit mars mil huit cent quatre vingt un

fils de François Lavanchy, vigneron,

et de Emma née Gilléron, la femme, à Pully,

2° Brawand, Louise-Augustine, Représentante

de Grindelwald | Berne | domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le vingt quatre avril mil huit cent quatre vingt quatre

fille de Christian Emile Brawand, serrurier

et de Marie Valet, la femme, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Savigny, Pully, Grindelwald, Lausanne & Forel les trente deux et premier mai mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat civil de Pully

Signatures des époux :

John Lavanchy  
Louise Lavanchy

Signatures des témoins :

F. Lamblanc  
Ch. Gallozzi } à Lausanne

L'officier de l'état civil:

*[Signature]*

Communiqué : à l'Etat Civil de Forel, Savigny, Pully & Grindelwald

N° 167

*Bloch et Bloch*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-trois mai mil neuf cent quatre* — ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Bloch, Isidore,* Commerçant

de *Pontarlier (Doubs) France,* domicilié à *Mendon*

*célibataire*

né à *Avanches le vingt-six novembre* — *mil huit cent septante-six*

fil de *Jean Louis Bloch*

et de *Marie née Wormser, sa veuve, domiciliée à Vienne,*

2° *Bloch, Marguerite Sarah,*

de *Winzenheim (Alsace)* domiciliée à *Winzenheim,*

*célibataire*

née à *Winzenheim le dix-neuf juin* — *mil huit cent septante-huit*

fille de *Abraham Bloch*

et de *Marie née Haas, domiciliée à Winzenheim*

Les publications ont eu lieu à *Mendon, Winzenheim & Pontarlier, les vingt-deux, vingt-trois et vingt-quatre avril mil neuf cent quatre.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*autorisation de l'état civil de Mendon*

Signatures des époux :

*Isidore Bloch*  
*Marguerite Bloch*

Signatures des témoins :

*Charles Bloch*  
*Luc Freudenreich*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué : à *Mendon et à la*

*Chancellerie de*

Par lettre de bourgeoisie reçue *A. Noreyraud*, notaire, à *Avanches*, le *23 avril 1917*, et visée par le Conseil de l'état dans le délai légal, *Bloch, Isidore*, mentionné ci contre, a été reçu, avec sa famille, au nombre des bourgeois de la commune de **Donatys.**

Inscrit le *24 mai 1917*  
L'officier de l'état civil : *[Signature]*

*Légué à l'état civil à Avanches et Mendon.*

N° 168

Winter et Cuany

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Anjourd'hui ~~vingt-trois Mai mil neuf cent quatre~~ mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Winter, Charles-Fidolin, Coiffeur-parfumeur

de Mainwangen | Stockach | Bade domicilié à Lundsanne

célibataire

né à Zurich-amserdihl, le sept Mars mil huit cent quatre-vingt-trois

fils de Jacob Winter, négociant

et de Magdalena Gangel, sa femme, domiciliés à Ueberlingen | Bade )

2° Cuany, Augustine-Clémence,

de Chevroux domiciliée à Vevey

célibataire

née à Vevey, le sept Juillet mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de Eugène Henri Cuany, relieur à Neuchâtel,

et de Maximine Louise Elise Chévoz, à Vevey

Les publications ont eu lieu à Mainwangen, Chevroux, Vevey & Lundsanne, le vingt-sept février mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Copies de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Mainwangen

Chevroux, Lundsanne & Vevey

Communiqué: à l'Etat Civil de

Grandcour, Vevey & Chancellesse Carst

Signatures des époux :

Charles-Fidolin Winter

Clémence Winter

Signatures des témoins :

Ch. Chouvier, Devantage & Lundsanne

Jules Lehner à Chateau-Sec-Pully

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 169

**Borloz et Richard**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre mai mil neuf cent quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Borloz, Arthur Jehin**, Mécanicien,

de Ormont-Dessus domicilié à Lausanne

célibataire

né au Châtelard-Montreux le trois février mil huit cent huitante deux

fil de Louis Eugène Isaac Borloz, administrateur postal,

et de Henriette née Mermod, sa femme, domiciliés à Rolle

2<sup>o</sup> **Richard, Marie Lina**, Centurière,

de Ormont-Dessus domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Ormont-Dessus le quatre Janvier mil huit cent huitante cinq

filles de Jean-François Richard, vaiturier

et de Jeanette Basset, sa femme, domiciliés à Ormont-Dessus.

Les publications ont eu lieu à Ormont-Dessus, Ormont-Dessus & Lausanne, les  
huit & neuf avril mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Ormont-Dessus, Ormont-Dessus & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil

d'Ormont-Dessus & Ormont-Dessus.

Signatures des époux :

Arthur Borloz

Lina Borloz

Signatures des témoins :

Crisinel Emile à Lausanne  
Maurice

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 170

Giraud &amp; Hipp

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt quatre mai mil neuf cent quatre~~ mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Giraud, Louis Alfred, attaché au Ministère des finances,de Sagonne | Cher | France \_\_\_\_\_ domicilié à Paris, Passy (XVI<sup>e</sup> arr<sup>t</sup>)divorcé de Marie Magdeleine Henriette née Allanic des le six Mars mil huit cent  
quatre - vingt dix sept \_\_\_\_\_

né à Sagonne le vingt cinq octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quarante neuf \_\_\_\_\_

fils de feu Pierre Giraud \_\_\_\_\_

et de feu Sophie née Bonnet \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Hipp, Emma Louise,

de Lutry \_\_\_\_\_ domiciliée à Lonsanne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Lonsanne le cinq décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent septante sept \_\_\_\_\_

fille de David Louis Georges Hipp, bûcher \_\_\_\_\_

et de Marie Vétaz, sa femme, domiciliés à Lonsanne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lonsanne, Lutry, Sagonne <sup>Paris</sup> et Lonsanne les vingt  
trois, vingt quatre avril et premier mai mil neuf cent quatre \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux - actes de décès des père & mère de l'Epoux - acte de divorce de l'Epoux - Promesse de mariage - Certificats de publication de Sagonne, Paris, Lutry & Lonsanne - Déclaration de Validité - Recus du Département de Justice & Police.

Communiqué : à l'Etat Civil de Lutry  
à la Chancellerie Cantonale.

## Signatures des époux:

A. Giraud  
Emma Giraud

## Signatures des témoins:

G. Hipp  
L. Bapine  
G. Blitt  
Tous à Lonsanne.

## L'officier de l'état civil:

*[Signature]*

N° 171

Schrumpf et Archinard

11-155

Aujourd'hui vingt-quatre mai mil neuf cent quatre mil huit cent quatre vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné; ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Schrumpf, Gustave Adolphe, Docteur-médecin

Lieu d'origine et de domicile :

de Hirschen-Wesseling (Alsace) domicilié à Hirschen-Wesseling

Etat civil :

veuf de Marie Emma née Doll de le cinq mai mil neuf cent deux

Lieu et date de la naissance :

né à Bethesda (Afrique méridionale) le neuf décembre mil huit cent cinquante

Noms, profession et

fil de Jean Christian Théophile Schrumpf, décédé,

domicile des parents :

et de Rosette Wilhelmine Caroline née Votter, décédée.

Nom et profession de l'épouse :

2° Archinard, Aline Camille, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Lausanne domiciliée à Chailly / Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Chailly le dix-neuf Juillet mil huit cent soixante-deux

Noms, profession et

filles de Charles Joseph Archinard, ancien directeur à Lausanne

domicile des parents :

et de Françoise Elisabeth Wilhelmine née Roman, la femme, décédée

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne & à Hirschen-Wesseling le vingt-six avril onze mai mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- actes de naissance des Epoux
- acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme de l'époux
- Promesse de mariage
- Certificats de publication de Hirschen & Lausanne
- Permis du Département de Justice & Police

Signatures des époux :

G. Schrumpf  
Aline Schrumpf

Signatures des témoins :

H. Archinard  
E. Archinard } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à la Chancellerie C<sup>le</sup>

Le 2 novembre 1923 le Département politique fédéral a prononcé la réintégration de dame veuve A. de Schrumpf née Archinard, mentionnée ci-dessus dans le droit de cité du canton de Vaud et de la commune de Lausanne

Lausanne, le 14 novembre 1923

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 172

**Artari et Rey**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six mai mil neuf cent quatre — ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Artari, Pierre-Léopold**, manoeuvre maçon

de Coste (Italie) domicilié à Lusdanne

célibataire

né à Coste le seize Janvier — mil huit cent cinquante-neuf

fil de feu Léopold Artari

et de feu Thérèse Matarozzolo

2<sup>o</sup> **Rey, Marie-Rosina**, coûtière

de Genèves de Vesin (Fribourg) domiciliée à Lusdanne

célibataire

née à Vesin le sept mai — mil huit cent septante-cinq

filie de Denise Rey, à Genèves de Vesin

et de \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lusdanne Genèves de Vesin et Coste, les douze, seize avril — premier mai mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Coste

Genèves de Vesin & Lusdanne

Permis du Département de Justice

Police

Signatures des époux :

Artari Léopold  
Rosina Artari

Signatures des témoins :

Rohlf  
Nabili Carlo à Lusdanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de

Lusdanne & à la Chancellerie C<sup>le</sup>



N<sup>o</sup> 173

Rozzier et Fleurdelys

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six mai mil neuf cent quatre ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Rozzier, Marius,** employé de banque

de Vevey et de Rougemont domicilié à Lausanne

célibataire

né à Vevey, le vingt-trois juillet mil huit cent quatre-vingt

fils de Jules Louis Rozzier, décédé,

et de Caroline Sidonie née Despland, sa veuve, à Lausanne.

2<sup>o</sup> **Fleurdelys, Alice-Françoise-Sophie,**

de Pully et de Chavannes domiciliée à Pully

célibataire

née à Pully le onze décembre mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de Jules Louis Fleurdelys, décédé,

et de Fanny Caroline-Sylvie née Vernand, sa veuve, à Pully

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Vevey, Rougemont, Pully & Chavannes, les vingt-six, vingt-sept et vingt-huit avril mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Vevey, Rougemont, Pully et Chavannes.

Communiqué : à l'état civil de Vevey, Rougemont, Essilens & Romanel

Signatures des époux :

*Marius Rozzier*

*Alice Rozzier*

Signatures des témoins :

*A. Fleurdelys*

*A. Suarès*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 174

**Gerin et Guignard**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt dix mai mil neuf cent quatre — mil huit cent quatre vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Gerin, Jean-François,**

Tailleur

de St Etienne (Loire) France,

domicilié à Laudunne

célibataire

né à St Etienne le vingt huit janvier

mil huit cent septante neuf

fils de Louis Gerin, ancien graveur,

et de Antoinette Carlier, sa femme, domiciliés à St Etienne

2<sup>o</sup> **Guignard, Marguerite,**

sans profession

de Vaulion

domiciliée à Laudunne

célibataire

née à Laudunne le treize mai

mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de Frédéric Daniel Guignard, décédé,

et de Marie née Boyard, sa veuve, à LaudunneLes publications ont eu lieu à Vaulion, Laudunne & St Etienne, les trente avril & premier mai mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

actes de naissance des époux

actes respectueux des parents de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publications de St Etienne

Vaulion &amp; Laudunne

Déclaration de Validité

Permis du Département de Justice &amp; Police

Communiqué: à l'Etat Civil de Vaulion

&amp; à la Chancellerie de

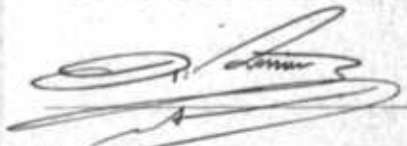
## Signatures des époux :

Gerin Jean-François  
Gerin Marguerite

## Signatures des témoins :

François Champrenaud  
Gansin les deux à Laudunne

L'officier de l'état civil :



N° 175

**Groux et Fillionaz**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-dix mai mil neuf cent-quatre~~ ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Groux, Henri-Ferdinand-Julien**, *serurier*

de *Giez et de Novalles* domicilié à *Lussembour*

*célibataire*

né à *Lussembour* le *vingt-Septembre* mil huit cent *quatre-vingt-trois*

fils de *Albert Louis Groux, décédé*,

et de *Marie Louise Susette née Mignot, actuellement femme Dacoset, à Lussembour*

2° **Fillionaz, Hélène-Alice**, *couturière*

de *Lavigny et de Gimet* domiciliée à *Lussembour*,

*célibataire*

née à *Lussembour* le *six Septembre* mil huit cent *quatre-vingt-trois*

fille de *Jules Isaac Fillionaz, plâtrier peintre à Thonon*,

et de *Léontine Alice née Bernin, de femme, décédée*

Les publications ont eu lieu à *Lussembour, Giez Novalles, Lavigny et Gimet*, les ~~premier, deux et quatre~~ ~~mars mil neuf cent-quatre~~

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des époux*

*Première de mariage*

*Certificats de publication de*

*Giez, Novalles, Lavigny, Gimet et Lussembour*

Signatures des époux :

*Henri Groux*

*Hélène Groux*

Signatures des témoins :

*Armand Rrice*

*Paul Mignot*

*Lussembour*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué : à l'Etat Civil de

*Gimandon, Giez, Villars s/yon et Gimet*

N° 176

Vindayer et Idely

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six mai mil neuf cent quatre mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Vindayer, Louis-Henri, agriculteur,

de Crenay domicilié à Dailent,

célibataire

né à Bouneuve le vingt-un Février mil huit cent quatre-vingt-six

fil de Marie-François Vindayer, menuisier

et de Fanny née Grivel, sa femme, les deux à Bouneuve

2° Idely, Eliza-Julienne, ménagère,

de Dailent & Mühlberg (Reine) domiciliée à Dailent

célibataire

née à Dailent le cinq Septembre mil huit cent septante-six

filie de Constant Louis Idely, menuisier

et de Louise Marie Clémentine née Mercier, domiciliés à Dailent

Les publications ont eu lieu à Dailent, Mühlberg et Crenay, les trois et quatre mai mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Intervention de l'état civil de Dailent

Signatures des époux :

Louis Vindayer

Eliza Idely

Signatures des témoins :

Monsieur

Louis Idely

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de

Dommelay, Dailent & Mühlberg

N° 177

**Rozziet et Jordan**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt dix mai mil neuf cent quatre~~ mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Rozziet, Louis-Alexandre, Fromager**

de Rougemont domicilié à Montschacher

célibataire

né à Rougemont le quatre mars mil huit cent soixante-un

fils de Louis David Rozziet

et de Rosine née Ricard, décédée

2° **Jordan, Alice,**

de Carrouge domiciliée à Carrouge

célibataire

née à Carrouge le vingt-deux mars mil huit cent soixante-neuf

fille de Jean Isaac Jordan, décédé,

et de Julie née Corday, domiciliée à Carrouge.

Les publications ont eu lieu à Carrouge, Rougemont & Montschacher les huit  
neuf mai mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de  
L'Isle

Signatures des époux :

Louis Rozziet  
Alice Rozziet

Signatures des témoins :

Chassin }  
St-Basile } à Lussane

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil de  
Rougemont, L'Isle & Mézières.



N° 178

**Auberzon & Tharin**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit Mai mil neuf cent quatre mil huit cent quatre vingt  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Auberzon, Arnold,** ouvrier horloger,

de Essexines & Vauxelles domicilié à Champagne,

célibataire

né à Fiez le vingt six Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent septante cinq

fils de François Auberzon, agriculteur,

et de Elise Sidonne née Vautravois, sa femme, à Champagne,

2° **Tharin, Louise** ménagère,

de Champagne domiciliée à Champagne,

célibataire

née à Champagne le trois novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent septante huit

fille de Alban Louis Tharin, étalier postal

et de Marie Louise née Durvoisin, sa femme à Champagne.

Les publications ont eu lieu à Essexines & à Champagne le sept Mai mil  
neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'état civil de  
Vauxelles & Champagne

Signatures des époux :

Arnold Auberzon  
Louise Auberzon

Signatures des témoins :

Paul Savary  
Alfred Buffard

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'état civil de  
Vauxelles & Champagne.

N° 179

**Gailloud et Hellsten**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-huit mai, mil neuf cent quatre~~ ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gailloud, Edgard Louis Philippe**, mécanicien électricien

de Villeneuve, Noville et Remmaz domicilié à Lausanne

célibataire

né à Lausanne le seize décembre mil huit cent quatre-vingt-deux

fil de Jean Philippe Gailloud, comptable

et de Marie née Coigny, sa femme, domiciliés à Lausanne.

2° **Hellsten, Anna**, Demoiselle de magasin,

de Bâle (Aargau) Suisse domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Zurich le premier avril mil huit cent septante-sept

fille de Ernest Hellsten, tapissier

et de Anna née Meng, sa femme, domiciliés à Zurich.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Villeneuve, Noville et Remmaz le deux avril et à Bâle le quatorze avril mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Villeneuve, Noville, Remmaz Lausanne

à Bâle.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Villeneuve et à la Chancellerie C<sup>de</sup>

Signatures des époux :

Edgard Gailloud

Anna Gailloud

Signatures des témoins :

Paul Savary

Alfred Buffat } Lausanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 180

**Locher et Borgatta**

Nom et profession des époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui rente Mai mil neuf cent quatre — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Locher, Hans Ludwig-Eugen**, *Employé de Commerce*

de Zurich domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Rappardwilan (Svitzyovie) le vingt cinq Septembre mil huit cent Septante-neuf

fils de Emmanuel Locher, agriculteur à Winterthour

et de feue Anna Barbara née Bader la femme,

2° **Borgatta, Lucie-Modeste**,

de Nonio (Novare) Italie domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le vingt sept février — mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de Grégoire Borgatta, entrepreneur à Lausanne

et de feue Clementine née Benfantini, la femme

Les publications ont eu lieu à Zurich et Lausanne les vingt trois et vingt six  
avril mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Zurich et Lausanne

Dispense des publications à Nonio

Communiqué: à l'Etat Civil de Zurich

et à la Chancellerie de

Signatures des époux :

*Hans Locher*  
*Modeste Locher*

Signatures des témoins :

*Brigin*  
*Brigin*

les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Par jugement du Tribunal de  
disubid de Lausanne rendu  
en date du 1er Juin 1894, déclaré  
définitif et exécutoire le 2 septembre  
1894, le mariage inscrit ci-contre,  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à trois ans le  
délai pendant lequel le mari  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage.

Inscrit le 13 septembre 1894  
L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Reçu par le 22/11



N° 181

**Guénoud et Bernhard**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~le~~ ~~deux~~ ~~mai~~ ~~mil~~ ~~neuf~~ ~~cent~~ ~~quatre~~ ~~vingt~~ ~~mil~~ ~~huit~~ ~~cent~~ ~~quatre~~ ~~vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Guénoud, Alfred-Edouard-Gustave**, ingénieur

de Lausanne domicilié à Lausanne

célibataire

né à Lausanne le quatre sept mil huit cent septante sept

fils de feu Adolphe Louis Guénoud

et de Fanchette Jenny Julie Berthoud, sa veuve, à Lausanne

2° **Bernhard, Frida-Rose-Lina**,

de Unterstockholz | Berne | domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le dix décembre mil huit cent quatre vingt deux

fille de feu Jean Berthoud

et de Elisa née Cocchi, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne & à Langenthal les trois & quatre mai mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Lausanne & Unterstockholz (Langenthal)

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de

Langenthal.

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Alfred Guénoud

Frida Guénoud

Signatures des témoins :

Emmanuel Bernhard

Ernest Fischer

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 182

**Collet et Bettens**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente et un mai mil neuf cent quatre — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Collet, Auguste François**, Employé de Bureau,

de Suchy — domicilié à Landanne —

célibataire —

né à Landanne le vingt août — mil huit cent septante-neuf —

fils de François Samuel Collet, décédé —

et de Catherine Philomène Rume, décédée —

2<sup>o</sup> **Bettens, Clara Louise Julie**, femme de chambre

de Yvonand — domiciliée à Landanne —

célibataire —

née à Landanne le deux août — mil huit cent quatre-vingt-trois —

fille de Victor Bettens, décédé, —

et de Jenny Coenax, sa veuve, à Rolle. —

Les publications ont eu lieu à Landanne, Yvonand et Suchy les trente et trente —  
un janvier mil neuf cent quatre. —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux —

Promesse de mariage —

Certificats de publication de  
Suchy, Yvonand et Landanne. —

Communiqué: à l'état civil —

d'Yvonand et Belmont. —

Signatures des époux :

Aug. Collet  
Clara Bettens

Signatures des témoins :

Henri Bujio }  
Eug. Hugues } à Landanne

L'officier de l'état civil :



N° 183

**Pièce & Brügel**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui rente-uz Mai mil neuf cent- quatre mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparus

1° **Pièce, Louis-Emile,** ouvrier

de Box domicilié à Lindamme

célibataire

né à Box le vingt-sept Juin mil huit cent huitante-quatre

fil de Jules Pièce, décédé,

et de Marie Louise née Von Siebenthal, sa veuve, à Lindamme

2° **Brügel, Amalia,** Conditière,

de Mülhause domiciliée à Mülhause

célibataire

née à Mülhause le vingt-six Janvier mil huit cent septante-neuf

fille de Chimothée Brügel, courtanière de Fabrique

et de Ursula née Sommerhalter, sa femme, domiciliés à Mülhause

Les publications ont eu lieu à Lindamme, Box et mülhause les seize et vingt-sept avril mil neuf cent- quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de  
Box, Mülhause & Lindamme

acte de décès du père de l'Epoux &  
consentement de la mère.

Signatures des époux :

Louis Pièce

Amalia Brügel

Signatures des témoins :

Jules Stapan, notaire

Legrand, à Lindamme

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil

de Box & à la Chancellerie de

Par jugement du Tribunal civil du canton de Bâle-ville, rendu en date du 8 mars 1884, déclaré définitif et exécutoire le 14 mars 1884, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel l'époux ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 20 mars 1884.

L'officier de l'état civil  
[Signature]

N<sup>o</sup> 184**Gerber et Egger**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux juin mil neuf cent quatre mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparé :

1<sup>o</sup> Gerber, Emile-Jules, Remplaçant postal

de Langnau | Berne | domicilié à Landanne

célibataire

né à Landanne le vingt-deux avril mil huit cent septante-sept

fils de Jean Gerber, coiffeur

et de Anna Maria Biner, sa femme, les deux à Landanne

2<sup>o</sup> Egger, Rosa, Cuisinière

de Aarwangen | Berne | domiciliée à Landanne

célibataire

née à Bienne le seize octobre mil huit cent septante-deux

fille de Rosina Egger à Oerlikon | Zurich |

et de

Les publications ont eu lieu à Langnau, Aarwangen et Landanne le sept  
mai mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de  
Langnau, Aarwangen et LandanneCommuniqué: à l'état civil de  
Langnau et Aarwangen.

Signatures des époux :

E. Gerber  
Rosa Egger

Signatures des témoins :

M. B. B. }  
E. B. } à Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 185

Jan et Weheli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux juin mil neuf cent quatre — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Jan, Ernest Robert, — Menuisier aux métaux

de Châtillens — domicilié à Lausanne

célibataire

né à Lausanne le six huit mars — mil huit cent quatre-vingt-trois

fils de Jean Louis Jan, décédé,

et de Constance née Gilléron, décédée

2° Weheli, Ida Eugénie, — Costurière

de Guggisberg, — domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le dix juin — mil huit cent quatre-vingt-cinq

filles de Alexandre Weheli, employé C. F. F.

et de Josephine née Piquet, domiciliée à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Châtillens, Guggisberg et Lausanne, le seize avril mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Consentement du père de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Châtillens, Guggisberg et Lausanne.

Communiqué : à l'état civil

d'Oron à Guggisberg

Signatures des époux :

Robert Jan

Ida Jan

Signatures des témoins :

Gallig Emile }  
Daccord François } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne, rendu en date du 6 mars 1928, déclaré définitif et exécutoire le 15 mai 1928, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans, le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage, dès le 15 mai 1928. Lausanne, le 21 mai 1928. L'officier de l'état civil

Le Prêtre

N° 186

**Marti et Perrin**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Jours mil neuf cent quatre mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Marti, Ami-Victor,** marier,de Mullen | Berné | domicilié à Laudunne,célibatairené à L'Etivaux le quatre novembre mil huit cent septante-neuffils de Pauline Marti, à Laudunne,

et de

2° **Perrin, Jeanne-Madeleine,** sans professionde Chavannes-le-Chêne domiciliée à Laudunne,célibatairenée à Puisy le quatre Jours mil huit cent quatre-vingt-troisfille de Elie Perrin, marier,et de Marie née Laurent, sa femme, domiciliés à LaudunneLes publications ont eu lieu à Mullen, Chavannes-le-Chêne & Laudunne  
le deux Mars mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des EpouxPromesse de mariageCertificats de publication de Mullen  
Chavannes-le-Chêne & Laudunne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Etlich & Yverand

Signatures des époux :

Ami Victor MartiJeanne Marti

Signatures des témoins :

Ernest Lepollaz  
Gallig Emile } à Laudunne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 187

**Jaques et Bader**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Juiin mil neuf cent quatre mil huit cent quatre-vingt  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Jaques, Albert,** Mécanicien

de Sainte Croix domicilié à Lausanne

divorcé de Rose Bernand dès le six Octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

né à St<sup>e</sup> Croix le dix-sept mai mil huit cent soixante-quatre

fils de feu Jules Jaques

et de feu Jenny Louise Gardel

2° **Bader, Emilie-Adèle,** Cuisinière

de Veulikon | Zurich | domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Baden le six décembre mil huit cent septante-six

fille de Robert Bader, menuisier

et de Magdalena née Götte, sa femme, domiciliée à Sebnach | Zurich |

Les publications ont eu lieu à Lausanne, St<sup>e</sup> Croix, Les Granges & Veulikon, les dix  
et onze mai mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Acte de mariage avec divorce des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de St<sup>e</sup> Croix,  
Les Granges, Veulikon & Lausanne.

Communiqué : à l'Etat Civil de  
St<sup>e</sup> Croix & Veulikon.

Signatures des époux :

Albert Jaques

Adèle Jaques-Bader.

Signatures des témoins :

L. Gardel

L. Wang

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 188

**Cerey et Clerc**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Jours mil neuf cent quatre — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Cerey, Marc-Franci,** agriculteur,

de Cheseaux domicilié à Cheseaux,

célibataire

né à Cheseaux le vingt six Jours — mil huit cent cinquante-huit

fils de feu Jean Samuel Cerey

et de Louise Augustine Sophie née Lambert, sa femme,

2° **Clerc, Hélène-Lydie,** Ménagère,

de Froideville domiciliée à Landanne

Célibataire

née à Froideville le sept décembre — mil huit cent soixante-neuf

fille de Jean Louis Clerc, agriculteur,

et de Marie née Carrard, sa femme, domiciliés à Cheseaux

Les publications ont eu lieu à Landanne, Cheseaux et Froideville les quatorze et seize Jours mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de  
Romanel.

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat Civil de  
Romanel & Police de Grand.

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Marc Cerey*  
*Hélène-Lydie Clerc*

Signatures des témoins :

*Charles Saugy*  
*Ernest Depollat* Landanne.

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 189

*Bruza Petrona et Gadola*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Juin mil neuf cent quatre — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Bruza Petrona, Amedeo-Giovanni-Marie*, *Macon*,

de *Ornavasso* | *Novare* | *Italie* — domicilié à *Laudanne*,

*Célibataire*

né à *Ornavasso* le treize Octobre — mil huit cent huitante

fil de *Severino Bruza Petrona*, tailleur de pièce à *Ornavasso*

et de *Margherita Borghini*, décédée.

2<sup>o</sup> *Gadola, Pietina-Caterina-Ines*, — *Contesse*

de *Castiglione d'Intelvi* | *Como* - *Italie* — domiciliée à *Laudanne*,

*Célibataire*

née à *Castiglione* le trente décembre — mil huit cent huitante-cinq

fille de *Antonio Gadola*, absent

et de *Francesca Marciardi*, sa femme, à *Laudanne*

Les publications ont eu lieu à *Laudanne*, *Ornavasso* et *Castiglione d'Intelvi*, les  
dix-neuf Mars, trois avril et premier mai mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des Epoux - consentement  
du père de l'Epoux et acte de décès de la mère -  
consentement de la mère de l'Epouse et déclaration  
d'absence du père - Promesse de mariage - Certificat  
de publication de *Laudanne*, *Ornavasso* & *Castiglione*  
Permis du Département de Justice et Police*

Communiqué : à la Chancellerie l<sup>e</sup>

Signatures des époux :

*Bruza Petrona Marie*  
*Ines Bruza Petrona*

Signatures des témoins :

*Torquato Borghini*  
*Borghini Nicola*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 190

**Delapierre & Delapraz**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux juin mil neuf cent quatre, mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Delapierre, Henri-Louis,** *Gyffier - peintre*

de *Gilly* domicilié à *Echallens*,

*célibataire*

né à *Echallens* le *cinq Janvier* mil huit cent *Septante-six*

fils de *Henri Louis Delapierre, peintre,*

et de *Georgine née Forster, sa femme, domiciliés à Echallens.*

2° **Delapraz, Elise,** *couturière*

de *Corseaux* domiciliée à *Lausanne*,

*Célibataire*

née à *Corsier* le *vingt huit décembre* mil huit cent *Septante-huit*

fille de *Charles Albert Delapraz, policier,*

et de *Sophie née Péroz, sa femme, domiciliés à Renens.*

Les publications ont eu lieu à *Gilly, Corseaux, Echallens et Lausanne* le *quatorze*  
*mai mil neuf cent quatre.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*autorisation de l'Etat civil*  
*d' Echallens.*

Signatures des époux :

*Delapierre Henri*  
*Elise Delapierre*

Signatures des témoins :

*A. Pottet*  
*Aloy Gottschy* } *à Lausanne.*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué : à l'Etat civil

de *Gilly, Echallens & Corsier*

N° 191

Schür et Durand

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Juin mil neuf cent quatre mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparus

1<sup>o</sup> Schür, Friedrich employé C. f. f.

de Gondiswyl (Berne) domicilié à Lausanne

célibataire

né à Berne le vingt trois Février mil huit cent Septante Sept

fils de Frau Anna Elisabeth née Schür

et de

2<sup>o</sup> Durand, Cécile-Amélie, Repasseuse

de Colombier (Morges) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Colombier le quinze Février mil huit cent huitante trois

fille de Adèle Andrette Durand, actuellement femme Butty à Colombier

et de

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Gondiswyl & Colombier, les sept, neuf & dix mai mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de  
Gondiswyl, Colombier & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Colombier & de Melchney.

Signatures des époux :

F. Schür  
C. Schür

Signatures des témoins :

François Butty à Colombier  
Badan François à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne, rendu en date du 1<sup>er</sup> Septembre 1926, déclaré définitif et exécutoire le 24 novembre 1926, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à \_\_\_\_\_ an, le délai pendant lequel \_\_\_\_\_ ne pourr\_\_\_\_\_ contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 4 décembre 1926.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

R. du 10.10.27.

N° 192

**Pahud et Lagnaz**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre juin mil neuf cent quatre mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu;

1° **Pahud, Henri,**

agriculteur,

de Oyens

domicilié à Oyens,

célibataire

né à Oyens le six neuf décembre

mil huit cent septante-sept

fils de Friedrich Pahud, agriculteur

et de Julie Jeanne née Mottaz à Oyens

2° **Lagnaz, Marie-Louise,**

de Bussy-sur-Moudon

domiciliée à Oyens

célibataire

née aux Granges de Compiègne le premier mars

mil huit cent quatre-vingt

fille de Jean David Lagnaz, Charpentier

et de Léna née Fidouz, à Oyens

Les publications ont eu lieu à Oyens et Bussy le vingt-neuf avril mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de  
St Omer

Signatures des époux :

Henri Pahud

Marie Pahud

Signatures des témoins :

John Borboin à Sarranme

Louis Leeger à Vercoux

Communiqué: à l'Etat Civil de

St Omer et de Moudon

L'officier de l'état civil:

N° 193

**Seeger et Gardel**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre juin mil neuf cent quatre mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Seeger, Jean-Louis**, comptable

de Verseix domicilié à Verseix

célibataire

né à Verseix le vingt six Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent Septante-huit

fils de feu Jean Seeger

et de Marie Louise née Russillon, la veuve, à Verseix

2<sup>o</sup> **Gardel, Jeanne-Fanny-Henriette**, couturière

de Lausanne domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Morges le premier d'août \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt

fille de John Gardel

et de feue Jeanne Susanne Borboën

Les publications ont eu lieu à Verseix et à Lausanne les deux et quatorze mai mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de  
Verseix

**Registre des familles vol. 25 fol. 136.**

Communiqué : à l'Etat Civil Cantonal  
de Genève

Signatures des époux :

Jean-Louis Seeger  
Jeanne Seeger

Signatures des témoins :

John Borboën à Verseix  
Henri Rahud à Genève

L'officier de l'état civil

[Signature]

N<sup>o</sup> 194**Pochon & Guichard**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre juin mil neuf cent quatre mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Pochon, Louis,**

ingénieur

de Chêne et Paquier

domicilié à Orzenn,

célibataire

né à Bercher le vingt-deux mai

mil huit cent septante-neuf

fils de feu Eugène Pochon

et de Julie Louise née Jordan, morte décédée,

2<sup>o</sup> **Guichard, Alice,**

sans profession

de Orzenn et Pailly

domiciliée à Orzenn

célibataire

née à Cromay le dix-huit mars

mil huit cent huitante-un

fille de feu Lucien Guichard

et de feu Jemmette née Vindangey

Les publications ont eu lieu à Orzenn, Chêne et Paquier &amp; Pailly les trente-cinq et premier mai mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de  
Urdin.

Signatures des époux :

Louis Pochon

Alice Pochon

Signatures des témoins :

Pamban

Gandin

à Landanne.

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil de  
Donneloye, Urdin et Vaudan.

N° 195

**Biard et Neri**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

4-324

Aujourd'hui Six Juin mil neuf cent quatre mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Biard, Pierre-Jaques-Alexandre**, *Tripier*

de Lausanne domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Fribourg le neuf février mil huit cent quatre-vingt-trois

fil de Pierre Biard, Tripier,

et de Marie Catherine née Pillonnél, sa femme, domiciliés à Lausanne

2° **Neri, Josephine**, *sa femme*

de Mascherano | Novare | Italie domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lyon le trente-trois décembre mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de Joseph Neri, Cafetier

et de Alix Rose Françoise Leonard, sa femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le sept mai mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Consentement des parents des Epoux

Promesse de mariage

Certificat de publication de Lausanne et dispense des publications à Mascherano

Communiqué : à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Pierre Biard

Josephine Biard

Signatures des témoins :

J. F. J. J. J.  
R. Marceau

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 196

4-322

**Baud & Béard**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix juin mil neuf cent quatre mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Baud, François-Octave**, Marchand

de Lausanne domicilié à Lausanne

célibataire

né à Lausanne le huit juillet mil huit cent septante-huit

fil de Marie Sylvie Baud, actuellement femme Baudet

et de

2° **Béard, Blanche-Marie-Philomène**,

de Lausanne domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le deux mai mil huit cent quatre-vingt-deux

filie de Pierre Béard, tripier

et de Marie Catherine née Pilloud, sa femme, domiciliée à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le sept mai mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Promesse de mariage

Certificat de publication de Lausanne

Signatures des époux :

François Baud

Blanche Baud

Signatures des témoins :

E. Marceaux

E. Gabelba

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué :



N° 197

**Ruffieux et Straubinger**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit juin mil neuf cent quatre ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Ruffieux, Francis,** bijoutier

de Charmey (Fribourg) domicilié à Genève

Célibataire

né à Genève le huit août mil huit cent soixante-neuf

fil de Jean Joseph François Ruffieux, bijoutier

et de Bernette Ledoit, sa femme, à Genève

2<sup>o</sup> **Straubinger, Anna,** femme de chambre

de Salmendingen (Prusse) domiciliée à Annemasse (Hte Savoie)

Célibataire

née à Salmendingen le vingt-cinq avril mil huit cent soixante-deux

filie de Johann Christian Straubinger

et de Maria Eva Straubinger, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Genève, Charmey, Annemasse et Salmendingen les dix huit, vingt, vingt-quatre avril et trois mai mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de Genève

Signatures des époux :

Francis Ruffieux  
Anna Ruffieuse

Signatures des témoins :

Louis Bevilacqua  
Paul Guibert

L'officier de l'état civil

Communiqué : à l'Etat Civil de Charmey, Genève et à Chancellerie de

*[Signature]*

N° 198

**Dupont et Trinkart**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~neuf~~ ~~juin~~ ~~mil~~ ~~neuf~~ ~~cent~~ ~~quatre~~ ~~mil~~ ~~huit~~ ~~cent~~ ~~quatre~~ ~~vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Dupont, Jean-Baptiste**, Mécaniciende Unieux (Loire) France domicilié à Unieux

Célibataire

né à Unieux le quatre octobre mil huit cent soixante-deuxfils de Pierre Dupont, retraité de l'usine d'Alstom (Unieux)et de Benoite née Blanchard, décédée2° **Trinkart, Fanny-Sophie-Julie**, lingèrede Vevey domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Unieux le vingt-cinq février mil huit cent soixante-sixfille de Jean-François Trinkart, décédéet de Louise née Matthey, décédéeLes publications ont eu lieu à Lausanne, Vevey et Unieux, les dix-sept, vingt-un  
et vingt-deux mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux. - Certificat  
de mariage du père de l'Epoux et acte de décès de la  
mère. - Promesse de mariage. - Certificats de  
publication de Unieux, Vevey et Lausanne. -  
Déclaration de validité. - Procès-verbal du  
Conseil de Justice & Police.Communiqué: à l'Etat Civil de Vevey  
& à la Chancellerie etc

## Signatures des époux :

Dupont Jean Baptiste  
Fanny Dupont

## Signatures des témoins :

Philippe Luchet à Lausanne  
Julien Lanchamps à Vevey

## L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 199

**Gros et Jaccoud**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Juin mil neuf cent quatre ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gros, Alfred,** fromager

de Bière domicilié à Loudun

célibataire

né à Gimel le premier Juin mil huit cent septante-huit

fil de Lucien Jules Gros, décédé,

et de Julie Marie née Québlier, la veuve à Bière.

2° **Jaccoud, Suzanne-Léonie,** Coiffeuse

de Puidoux domiciliée à Aubonne

célibataire

née à Payerne le trois avril mil huit cent septante-sept

filie de Henri Jaccoud, décédé à Payerne

et de Julie dite Marie née Mamm, la femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Loudun, Bière, Puidoux & Aubonne, les dix, onze, douze et treize mai mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Bière

Puidoux, Loudun & Aubonne.

Communiqué : à l'Etat civil de

Bière, Chesin & Aubonne.

Signatures des époux :

Alfred Gros  
Suzanne Gros

Signatures des témoins :

Dulox Antoine  
Auguste Mayor  
les deux à Loudun

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 200

**Wieland et Maccaud**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Juin mil neuf cent quatre mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

**1<sup>o</sup> Wieland ; Henri-Ernest,** Cocherde Wohlen (Bern) domicilié à Colochens

célibataire

né à Mézières le vingt-deux mai mil huit cent quarantefils de Friedrich Wieland, Employé C. F. F.et de Anna née Riss, La femme, domiciliée à Lausanne**2<sup>o</sup> Maccaud, Anna-Marie-Louise,** Cuisinièrede Echallens domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Echallens le vingt-neuf Mars mil huit cent quarante-deuxfille de François Maccaud, tailleuret de Hermine Louise Mayor, La femme, domiciliée à Echallens.Les publications ont eu lieu à Wohlen, Echallens, Colochens et Lausanne les  
vingt-sept et vingt-huit mai mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Anticipation des Etat Civil de  
Morges.\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_Communiqué: à l'Etat Civil de  
Wohlen, Morges & Echallens\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Henri Wieland  
Marie Wieland

Signatures des témoins :

F. Jamblanc  
Chr. Talbot } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 201

**Fardel & Böhler**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Juin mil neuf cent quatre mil huit cent quatre-vingt-  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Fardel, Fernando**, tailleur

de Mutzus domicilié à Lussigny

célibataire

né à Mollondin le dix décembre mil huit cent septante neuf

fil de feu Henri Louis Fardel

et de feu Louise Henriette Kérisier née Martin

2° **Böhler, Elezenzia**, Cuisinière

de Furtwangen (Bade) domiciliée à Lussigny

célibataire

née à Furtwangen le huit octobre mil huit cent septante quatre

filles de Leo Böhler, coupeur sur bois

et de Anna née Huss, la femme, domiciliée à Neukirch (Bade)

Les publications ont eu lieu à Lussigny, Mutzus & Furtwangen, les quatorze et  
deux mai mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesses de mariage.

Certificats de publications de Mutzus

Lussigny et Furtwangen.

Communiqué : à l'Etat Civil de Provence

et à la Chancellerie Ch.

Signatures des époux :

Fernando Fardel  
Elezenzia Fardel

Signatures des témoins :

Emilie Böhler à Furtwangen  
Emil Fardel à Mutzus

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 202

**Blanchard et Martin**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Juin mil neuf cent quatre — mil huit cent quatre vingt —  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Blanchard, Charles,** — Cordonnier —

de Jouxtons-Mézery — domicilié à Lansanne —

veuf de Marie Louise née Koberli, des le dix neuf avril mil huit cent quatre vingt dix huit

né à Lansanne le dix-sept avril — mil huit cent soixante-deux —

fils de feu Marc Louis Blanchard —

et de feu Jeanne Félice Dufloy, sa femme, —

2<sup>o</sup> **Martin, Fanny-Elise,** — Cuisinière —

de Froidville — domiciliée à Lansanne —

célibataire —

née à Romanet-Morges le quatre Juin — mil huit cent septante-six —

fille de feu Jules Martin —

et de feu Jeanette Baumgartner, sa femme —

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Jouxtons-Mézery et Froidville les vingt —  
huit et trente Mai mil neuf cent quatre —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

— acte de naissance de l'épouse —

— acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme de l'époux —

— Promesse de mariage —

— Certificat de publication de

Jouxtons-Mézery, Froidville et Lansanne —

Communiqué : à l'état civil de

Romanet et Poliez-le-Vieux —

Signatures des époux :

Charles Blanchard  
Elise Blanchard

Signatures des témoins :

Et Dupont à Pilliv  
L<sup>rs</sup> Comte nous à Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 203

**Gigaud & Schwab**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize juin mil neuf cent quatre mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gigaud, Robert-Albert**, Journalier

de Neuchâtel domicilié à Lansanne

célibataire

né à Donatyré y avoué le dix-neuf novembre mil huit cent septante-sept

fils de Paul Frédéric Gigaud, agriculteur

et de Jeanne Louise Bessot, domiciliée à Donatyré

2° **Schwab, Laure-Emma**, Cuisinière

de Arch (Berne) domiciliée au Post de Pully

célibataire

née à Perrefitte (Berne) le dix-huit juillet mil huit cent septante-neuf

fille de Frédéric Schwab, agriculteur

et de Esther née Gasser, sa femme, domiciliée à Perrefitte.

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Neuchâtel, Pully & Arch, les dix-sept, dix-neuf et vingt mai mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Neuchâtel, Arch, Pully & Lansanne

Signatures des époux :

Robert Gigaud  
Laure Gigaud

Signatures des témoins :

Schneider Henri  
Et Blon les deux à Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat civil de Neuchâtel, Arch & Pully.

N<sup>o</sup> 204**Koch et Dupont**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Juin mil neuf cent. quatre mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Koch, Jean-Henri** Tailleur

de Ascheberg | Münster | Prusse, domicilié à Lussanre

Célibataire

né à Ascheberg le onze Septembre mil huit cent septante. six

fils de Henri Koch, maçon,

et de Anna née Ingbermann, sa femme, les deux à Ascheberg

2<sup>o</sup> **Dupont, Anna Eugénie,**

de Pully domiciliée à Pully

célibataire

née à Pully le premier Janvier mil huit cent huitante. quatre

fille de François Louis Salomon Dupont, pêcheur

et de Fanny Charlotte née Lambert, sa femme, les deux au Port de Pully.

Les publications ont eu lieu à Pully, Lussanre et Ascheberg, les vingt. huit, trente  
sept et huit mai mil neuf cent. quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de  
Ascheberg, Pully - Lussanre

Permis du Département de Justice  
Police.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Pully et à la Chancellerie Cantonale.

## Signatures des époux :

Koch Henri

Koch Anna

## Signatures des témoins :

E. Desobant

Hermann Scheer

## L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N<sup>o</sup> 205

*Firstermacher et Gignaschi*

Aujourd'hui *vingt-un juin mil neuf cent quatre* ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> *Firstermacher, Alberte,* *Cafetier*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Livorno | Italie |* domicilié à *Lausanne*

Etat civil :

*Célibataire*

Lieu et date de la naissance :

né à *Livorno* le *quatorze Septembre* mil huit cent *quatre-vingt-un*

Noms, profession et

fils de *Commado Firstermacher, décédé*

domicile des parents :

et de *Adunna* née *Mazzotta*, la veuve, actuellement femme *Scipiosi* à *Borghesina | Novare*

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> *Gignaschi, Caterina,*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Borghesina | Novare | Italie* domiciliée à *Lausanne*

Etat civil :

*Célibataire*

Lieu et date de la naissance :

née à *Borghesina* le *deux Septembre* mil huit cent *septante-huit*

Noms, profession et

fille de *Cesko Gignaschi, mécanicien*

domicile des parents :

et de *Mastalini* née *Toselli*, la femme à *Borghesina*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Livorno et Borghesina* les *dix et vingt*

Légitimation de *Maria*

*deux* ~~mil~~ *neuf cent quatre*

*Adunna Gignaschi née à Lausanne le 6 Juin 1904.*

*Voir acte aux pièces du mariage*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des Epoux - Consentement de la mère du fiancé - Promesse de mariage - Certificats de publications de Livorno, Borghesina et Lausanne - Permis du Département de Justice et Police.*

Signatures des époux :

*Albert Firstermacher*  
*Caterina Firstermacher*

Signatures des témoins :

*J. L. Payer*  
*Raphaël Monod*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué : à l'Etat Civil de *Livorno et Borghesina* par la Chancellerie des

8-353

N° 206

# Regamey et Guidon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Juin mil neuf cent quatre ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Regamey, Louis Gabriel Marc**, employé au Penitencier

de Lausanne domicilié à Lausanne,

veuf en 1<sup>er</sup> noces de Rosine née Besson, dès le vingt-quatre mai mil neuf cent

trois né à Lausanne le vingt-cinq mil huit cent soixante.

fils de feu Louis Auguste Regamey

et de feu Jeune Louise Georgette Amblard, sa femme.

2° **Guidon, Marie-Elise-Lina**,

de Vevay domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Aigle le vingt-deux mil huit cent soixante-sept

fille de feu Jean Henri Guidon

et de feu Elise Tanner, sa femme.

Les publications ont eu lieu à Lausanne & Vevay les vingt-quatre & vingt-six  
mai mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

### Pièces déposées:

acte de naissance de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne

& Vevay

Communiqué: à l'Etat Civil de

Vevay

### Signatures des époux :

*Louis Regamey*  
*Lina Regamey*

### Signatures des témoins :

*H. Rey*  
*Ch. Wisen d'Anger*

### L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 207

**Piot et Pache**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un juin mil neuf cent-quatre mil huit cent quatre-vingt-  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Piot, Robert-Jeani,** ingénieur

de Pully domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne le dix juillet mil huit cent septante-sept

fils de feu Henri Louis Piot

et de Caroline Michoud, sa veuve à Chamblans M/ Pully

2° **Pache, Marie-Louise-Elizabeth,**

de Mezges et de Lenay domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne le onze septembre mil huit cent septante-sept

fille de Auguste François Pache, ancien imprimeur,

et de Louise Simon Ruckert, sa femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Pully, Mezges, Lenay et Lausanne le douze  
mai mil neuf cent-quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage

Certificats de publications de

Pully, Mezges & Lenay et Lausanne

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat civil de

Mezges, Lenay & Kusnens.

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

R. Piot

M. Pache

Signatures des témoins :

Aug Pache  
J. P. P.  
Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 208

**Barrand et Péristyl**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Juin mil neuf cent-quatre ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Barrand, Jean-François-Louis**, arpenteurde Bussigny et Villars-Bucelin domicilié à LansanneCélibatairené à Bussigny le dix-huit Juillet mil huit cent Septante-troisfils de Mmei Rodolphe Barrand, décédéet de Elisa née Barrand, domiciliée à Feday, Leydier2° **Péristyl, Maria**, Conditièrede Louhans (Saône & Loire) femme domiciliée à LansanneCélibatairenée à Louhans le vingt-six Octobre mil huit cent Soixante-deuxfille de Etienne Péristyl, condamnée à Louhanset de Louise née Bartholomey la femme, décédéeLes publications ont eu lieu à Bussigny, Villars-Bucelin, Louhans & Lansanne, les  
trois, quatre et cinq Juin mil neuf cent-quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux. - Conden-  
tement du père de l'Epouse - acte de décès  
de la mère. - Promesse de mariage. -Certificats de publication de Bussigny  
Villars-Bucelin, Louhans & LansanneCommuniqué : à l'Etat Civil de  
Bussigny, Poliez-le-Grand & à la Chan-  
cellerie de

## Signatures des époux :

J. Barrand  
Maria Barrand

## Signatures des témoins :

M<sup>e</sup> Condou  
Truist. Barbis } à Lansanne.

## L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 209

**Neize et Fordham**

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui ~~vingt-un juin mil neuf cent quatre~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Neize, Edouard,** Docteur médecin

Lieu d'origine et de domicile :

de Coisins domicilié à Coisins

Etat civil :

veuf en 1<sup>er</sup> noces d'Hélène Eugénie Rosa née Ferratier des le dix-neuf mai mil neuf cent trois.

Lieu et date de la naissance :

né à Bayonne le vingt-huit décembre mil huit cent quarante-quatre

Noms, profession et

fils de feu Louis Neize

domicile des parents :

et de feu Louise née Rapin, la femme,

Nom et profession de l'épouse :

2° **Fordham, Julia,**

Lieu d'origine et de domicile :

d'origine anglaise domiciliée à Nyon

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Bradmore (Kent, Angleterre) le deux décembre mil huit cent soixante-cinq

Noms, profession et

fille de George Fordham, vétérinaire à Ashford (Kent)

domicile des parents :

et de Julia née Pittock, la femme, décédée.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Coisins Nyon & Coisins les vingt-huit mai premier et trois juin mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage.

Certificats de publications de Coisins

Nyon & Coisins

Dispense des publications en

Angleterre.

Communiqué : à l'Etat Civil

de Nyon & Coisins.

Signatures des époux :

*E. Neize*  
*Julia Neize*

Signatures des témoins :

*L. Pommier*  
*S. Pommier*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 210

**Chabloz et Staub**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un juin mil neuf cent quatre — mil huit cent quatre-vingt  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Chabloz, Auguste**, agriculteur

de Château-d'Oex domicilié à Château-d'Oex

célibataire

né à Château-d'Oex le quatre avril — mil huit cent septante-quatre

fils de feu Louis David Chabloz

et de Marie Louise née Mörching, la veuve, à Château-d'Oex

2° **Staub, Anna-Elise**

de Dulliken (Solence) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le quinze mai — mil huit cent septante-cinq

fille de feu Thomas Staub,

et de Elisabeth Zumstein, la veuve, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Château-d'Oex, L'Etivaz & Dulliken,  
les vingt-quatre et vingt-six mai mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

attestation de l'Etat civil de  
Château-d'Oex.

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat civil de  
Château-d'Oex & Dulliken.

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Auguste Chabloz  
Anna Chabloz

Signatures des témoins :

Marius Thomas à Versoix  
Alexis Chabloz à Genève

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 211

**Pache et Schaub**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt deux~~ ~~juin~~ ~~mil neuf cent quatre~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Pache, Jean,** comptable,

de Epalinges domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Lausanne le huit février mil huit cent septante-trois

fils de Jean Pache, absent

et de Antoinette Royer, la femme, décédée.

2° **Schaub, Olga-Berthe,** téléphoniste

de Buchten (Bâle Compagne) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Schallens le huit juin mil huit cent septante-six

fille de feu Jacob Schaub

et de Elise née Loyez, la veuve, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Epalinges et Buchten, les dix-sept, dix-neuf et vingt dix mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de  
Epalinges, Buchten et Lausanne.

Communiqué : à l'état civil de  
Epalinges et Buchten.

Signatures des époux :

J. Pache  
O. Schaub

Signatures des témoins :

Louis Houmanson  
G. Vancay-Bernier  
les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 212

**Ascher et Radziejewski**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt trois Juin mil neuf cent quatre ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> **Ascher, Lucy dit Lucian**, Etudiant en droit

de Briesen | Kulin | Prusse, domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Briesen le deux août mil huit cent septante-neuf

fils de Simon Ascher, rentier

et de Faustine née Neumark, la femme, domiciliés à Berlin

2<sup>o</sup> **Radziejewski, Betty**,

de Berlin domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Berlin le huit octobre mil huit cent quatre-vingt-cinq

fille de Nathan Radziejewski, négociant

et de Luise née Spitz, la femme, domiciliés à Berlin

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Berlin et Briesen, les quatorze, vingt  
quatre et vingt-cinq mai mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Consentement du père de l'Epoux

Certificats de publication de Briesen

Berlin et Lausanne.

Communiqué: à l'Etat Civil de

la Chancellerie de

## Signatures des époux :

Lucian Ascher

Betty Ascher

## Signatures des témoins :

M<sup>me</sup> G. Nicolet

Pierre Nicolet.

## L'officier de l'état civil :

[Signature]



N° 213

**Gisling et Balziger**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt quatre Juin mil neuf cent quatre~~ ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Gisling, Jean Adolphe,**

fondateur,

de Gossau | Zurich |

domicilié à Lausanne

célibataire

né à Winterthur | Zurich | le dix Janvier — mil huit cent quatre-vingt-un —

fils de Jean Rodolphe Gisling, machiniste

et de Juliana née Turzer, domiciliés à Winterthur

2<sup>o</sup> **Balziger, Marguerite,**

couturière pour dames,

de Belp | Berne |

domiciliée à Lausanne

célibataire

née à : Lausanne le huit novembre — mil huit cent Septante-trois —

fille de Frederick Balziger, décédé

et de Elisabeth née Wolff, décédée

Les publications ont eu lieu à Gossau, Belp et Lausanne, le vingt-huit Mars

mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Gossau

Belp et Lausanne

Communiqué : à l'état civil de

Gossau et de Belp

Signatures des époux :

*Gisling Adolp.*  
*Marguerite Gisling*

Signatures des témoins :

*M. Huler*  
*Emile Huler* } Lausanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 214

**Schwaigard et Tobler née Sommer**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Dans sa séance du 20 Janvier 1908 le conseil d'Etat du Canton de Vaud a ordonné que l'acte de mariage ci-dessus soit rectifié dans tous :

1° que le nom de l'époux soit écrit **Schwaigard** au lieu de Schwaigard

2° que le mot deux, comme jour de naissance de l'époux soit remplacé par celui, **trois**.

3° qu'au prénom du père de l'époux Jacques soit substitué celui de **Paul**.

4° que les prénoms & nom Maria Dobl attribués à la mère de l'époux, soient remplacés par ceux de **Monika Ulmer**

Lausanne le 25 Janvier 1908.

L'Officier de l'Etat Civil :

*[Signature]*

communiqué à la Chancellerie à l'Etat Civil de Zurich.

Aujourd'hui vingt quatre Juin mil neuf cent quatre — mil huit cent quatre vingt — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Schwaigard, Jacques**, Directeur d'hôtel

de Munich | Bavière | domicilié à Lausanne

célibataire

né à Munich le <sup>15</sup> deux Juin mil huit cent septante cinq

fils de <sup>Paul</sup> Jacques Schwaigard, décédé,

et de <sup>Monika Ulmer</sup> Maria née Dobl, sa veuve, à Munich.

2° **Tobler née Sommer, Maria**, Gouvernante

de Zurich domiciliée à Gènes | Italie |

divorcée de Paul Tobler dès le vingt trois octobre mil neuf cent un

née à Fribourg le vingt Juin mil huit cent soixante sept

fille de Barbara Sommer née Gerber, décédée

et de

Les publications ont eu lieu à Munich, Zurich, Lausanne & Gènes les troi-

mai, quatre et deux Juin mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance de l'époux

acte de mariage de l'épouse avec mention

du divorce. — Promesse de mariage.

Certificats de publications de Munich

Zurich, Lausanne & Gènes. — Permis du

Département de Justice & Police.

Signatures des époux :

*Jacques Schwaigard*  
*Maria Schwaigard née Sommer*

Signatures des témoins :

*Ida Rolli*  
*U. Ruller* à Lausanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 215

Vulliamy et Guillard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Juin mil neuf cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Vulliamy, Charles, Mécanicien

de Rouvray domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne le cinq Janvier mil huit cent huitante

fils de Alfred Victor Vulliamy, docteur

et de Anne née Bernard, la veuve, à Lausanne,

2° Guillard, Lina, Couturière

de Lacornex | Genève | domiciliée à Genève

Célibataire

née à Genève le vingt-cinq Juin mil huit cent huitante-deux

fille de Claude François Guillard, Surveillant de travaux

et de Julie née Billel, la femme, les deux à Genève.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Rouvray, Lacornex & Genève les trois & cinq mai mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément, s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Rouvray, Lacornex, Genève & Lausanne

Communiqué : à l'état civil de

Lausanne & Genève C<sup>l</sup> (2)

Signatures des époux :

Charles Vulliamy  
Lina Guillard

Signatures des témoins :

Alfred Cochet à Genève  
Julius Vulliamy à Lyon

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 216

**Krähenbühl & Rätz**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 8 février 1912 déclaré exécutoire le 20 avril suivant le Tribunal civil au district de Lausanne a dit en ce qui concerne le mariage ci-dessus :

Le divorce a été prononcé sur toute au mari, en vertu des articles 138 et 139 du Code Civil.

Le mari ne pourra remarier avant deux ans de la date du jugement.

Lausanne le 31 mai 1912.  
L'officier de l'état civil



Aujourd'hui vingt cinq Juin mil neuf cent quatre mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Krähenbühl, Charles-Théophile**, Electricien

de Wimmis (Berne) domicilié à Leuzigen

célibataire

né à Yveroy (Valais) le onze Juillet mil huit cent Septante-neuf

fils de feu Samuel Krähenbühl

et de feu Maria Ubert

2<sup>o</sup> **Rätz, Bertha**, Cuisinière

de Leuzigen (Berne) domiciliée à Boujean près Biemme

célibataire

née à Leuzigen le dix Juillet mil huit cent Septante-trois

fille de feu Johannes Christian Rätz

et de Anna Barbara née Stucki, la femme à Leuzigen

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Wimmis, Biemme et Leuzigen, les quatre et dix Juin mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux

Premesse de mariage

Certificats de publication de

Wimmis, Leuzigen, Biemme et Lausanne

Communiqué: à l'état civil de

Wimmis, Leuzigen et Biemme.

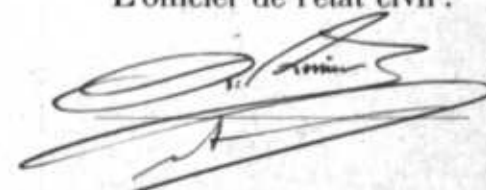
Signatures des époux :

Krähenbühl Charles  
Bertha Krähenbühl

Signatures des témoins :

Krähenbühl Samuel à Sion  
Jean Wyss à Lausanne

L'officier de l'état civil :



N° 217

**Mayor et Juvet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-sept Juin mil neuf cent-quatre~~ ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Mayor, Ernest-Auguste**, Employé C. F. F.

de Echallens domicilié à Lansanne

Célibataire

né à Echallens le deux février \_\_\_\_\_ mil huit cent Septante-deux

fils de feu Pierre François Mayor

et de Marie née Jacquard, à Echallens.

2<sup>o</sup> **Juvet, Emilie-Jenny**,  femme de Chambre

de La Sarraz a d'Orny domiciliée à Echallens

Célibataire

née à Cottens le quinze Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent Septante-huit

fille de Emile François Juvet

et de Louise née Pisset, à Lansanne

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Echallens, La Sarraz a d'Orny, les quatre dix et huit Juin mil neuf cent-quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesses de mariage

Certificats de publication d'Echallens

La Sarraz, Orny a Lansanne

Communiqué : à l'Etat civil de

Echallens et La Sarraz

Signatures des époux :

Mayor Ernest  
Emilie Mayor

Signatures des témoins :

Fritz Mayor  
Victor Priedri } à Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 218

*Riese et Gerber*

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt huit juin mil neuf cent quatre - mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Riese, Alfred-Victor, Musicien

de Frankenhansen (Schw. Aude) domicilié à Lausanne

célibataire

né à Frankenhansen le vingt - un septembre - mil huit cent septante-huit

fil de Charles Auguste Gottfried Riese, tailleur

et de Augustine Albertine Amalie Rosalie née Rosenberger, les deux à Frankenhansen

2° Gerber, Madeleine-Félicité, Musicienne

de Steffisburg (Berne) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Nanchâtel le vingt-quatre août - mil huit cent septante-sept

fille de Pierre Théodore Gerber, décédé

et de Marie Pauline née Lichtenhahn, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Steffisburg et Frankenhansen, les vingt-trois et vingt-sept avril mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Frankenhansen

Steffisburg & Lausanne

Permis du Département de Justice &

Police

Communiqué: à l'état civil de

Steffisburg & à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux:

Alf. Riese

Madeleine Riese

Signatures des témoins:

Eugène Rapin, ministre

Alfred Gerber

Hed. Bloch

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Par jugement du Tribunal régional de Lausanne, rendu en date du 15 février 1923, déclaré définitif et exécutoire le 17 avril 1923, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à ..... an(s) le délai pendant lequel l'..... ne pourr..... contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 14 mai 1923.  
L'officier de l'état civil:

L. Ballif

Le 9 mai 1923 à l'état civil à Steffisburg. Le 17 mai 1923 le Département politique fédéral a prononcé la réintégration de Madeline Gerber, divorcée Riese mentionnée ci-contre dans la droit de cité du canton de Berne et de la commune de Gabrin.

Lausanne, le 14 décembre 1923.  
L'officier de l'état civil:

L. Ballif

Le 15 mai 1923 à l'état civil à Steffisburg.

N° 219

**Léchaire et Porchet**

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui vingt huit juin mil neuf cent quatre ~~mil huit cent quatre vingt~~  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Léchaire, Charles-Amile**, Employé postal

Lieu d'origine et de domicile :

de Levattens domicilié à Lussumme

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Villavrel le onze juin mil huit cent septante-deux

Noms, profession et

filz de feu Jean David Olivier Léchaire

domicile des parents :

et de Jeanne Rosine née Rubattel

Nom et profession de l'épouse :

2° **Porchet, Céline**, femme de chambre

Lieu d'origine et de domicile :

de Corcelles-le-Jorat domiciliée à Lussumme, Lucens

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Corcelles-le-Jorat le vingt-neuf septembre mil huit cent quatre-vingt

Noms, profession et

fille de Jean Daniel Porchet, décédé,

domicile des parents :

et de Elisa née Porchet, la veuve à Corcelles-le-Jorat

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lussumme, Levattens et Corcelles-le-Jorat les vingt quatre  
et vingt-six juin mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de  
Levattens, Corcelles-le-Jorat & Lussumme

Communiqué : à l'Etat Civil de  
Corcelles et Lucens.

Signatures des époux :

*Charles-Amile Léchaire*

*Céline Porchet*

Signatures des témoins :

*Charles Léchaire à Lussumme*  
*Jean Léchaire à Levattens*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 220**Guyaz et Miéville**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Juin mil neuf cent-quatre — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Guyaz, Albert-César,** Comptable

de L'Isle — domicilié à Landeranne —

célibataire

né à L'Isle le sept février — mil huit cent septante-huit —

fils de feu Louis Guyaz —

et de feu Fanny Henriette née Faillottaz, —

2<sup>o</sup> **Miéville, Marie-Julie,** sans profession

de Gressy de Vallées et de Morsins — domiciliée à Landeranne —

célibataire

née à Landeranne le dix-sept Mai — mil huit cent quatre-vingt —

fille de feu Daniel François Miéville —

et de Elisa Charnot, sa veuve, à Landeranne —

Les publications ont eu lieu à L'Isle, Gressy, Vallées et Morsins et Landeranne, le  
dix et onze Juin mil neuf cent-quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'époux —

Promesse de mariage —

Certificats de publication de

L'Isle, Gressy, Vallées et Morsins —

Landeranne —

Communiqué: à l'Etat Civil de

L'Isle, Belmont et Morsins. —

Signatures des époux :

*A. Guyaz*  
*Marie Guyaz*

Signatures des témoins :

*E. Chiron* à Landeranne  
*Emile Guyaz* à L'Isle

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 221

Blanc et Mottier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit deux mil neuf cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Blanc, Jules, Demeurant

de Mussy domicilié à Grandcour

divorcé de Emmy Elise Fivat dès le deux mars mil neuf cent

né à Moudon le trois Janvier mil huit cent septante quatre

fils de Jean Abram Blanc

et de Elise née Dutoit à Mussy

2° Mottier, Marguerite-Emma, cuisinière

de Ormont-Dessous domiciliée à Grandcour

Célibataire

née aux Planches/Montreux le dix Janvier mil huit cent quatre-vingt deux

filles de Emile Vincent Mottier, décédé

et de Emmy née Wuehler, à Cossigny

Les publications ont eu lieu à Grandcour, Ormont-Dessous à Mussy les sept

huit deux mil neuf cent quatre

Par jugement du Tribunal de première instance de Genève

du en date du 15 octobre 1936

déclaré définitif et exécutoire le 7 Janvier 1936

mariage inscrit ci-contre a été dissous par le Tribunal

Le Tribunal a fixé à un an, dès le 7 Janvier 1936, le délai pendant lequel les parties

pourront contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 14 Janvier 1936.

Officier de l'état civil

[Signature]

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse

acte de mariage de l'époux avec mention du divorce.

Promesse de mariage.

Certificats de publications de Mussy

Ormont-Dessous à Grandcour.

Communiqué : à l'état Civil de

Grandcour à Ormont-Dessous.

Signatures des époux :

Jules Blanc  
Marguerite Blanc

Signatures des témoins :

S. Bigler  
Ch. Faller } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 222

**Antenen & Christin**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit juin mil neuf cent-quatre — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Antenen, Emile-Marius**, Conducteur C. f. f.de Opund (Bene) domicilié à Lussanne

célibataire

né à Lussanne le dix-cinq mil huit cent septante-huitfils de feu Abraham Antenenet de Manette Griedi, de veuve, à Lussanne.2<sup>o</sup> **Christin, Elise-Marguerite**,de Gland domiciliée à Lussanne

célibataire

née à Lussanne le dix-neuf juin mil huit cent quatre-vingtfille de Mme Jean Samuel François Christin, constructeuret de Rosalie Métray, de femme, domiciliés à LussanneLes publications ont eu lieu à Lussanne, Gland & Opund, les trente-cinq mai,  
deux & trois juin mil neuf cent-quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariageCertificats de publication deLussanne, Opund & Gland

Communiqué : à l'Etat Civil

de Gottliart & Beguin.

Signatures des époux :

Antenen EmileMarguerite Antenen,

Signatures des témoins :

Jean Christin,J. Lambert, à Lussanne

L'officier de l'état civil :



N° 223

Graf Wyza

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente Juin mil neuf cent quatre mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Graf, Emile, cuisinier

de Schwyz domicilié à Lussane

célibataire

né à Kowen / Kalsid / le dix-neuf avril mil huit cent septante-neuf

fils de André Graf, cuisinier

et de Catherine née Bickler, la femme, à Lussane

2° Wyza, Maria-Anna, cuisinière,

de Schwyz domiciliée à Lussane

célibataire

née à Schwyz le quatre décembre mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de Johann Wyza, négociant

et de Magdalena née Koller, la femme, à Schwyz

Les publications ont eu lieu à Lussane et à Schwyz les trente-un mai & deux

juin mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Schwyz & Lussane,

Communiqué : à l'état civil de Schwyz

Signatures des époux :

Emile Graf

Maria Graf

Signatures des témoins :

Wajsz, Franz }  
Charles Fauchère } Lussane

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Les époux Graf, Emile, et Wyza, Maria-Anna, ayants été agréés à la commune de La Chaux-de-Fonds, par arrêté du conseil général en date du 16 novembre 1909, desquels aussi originaire de cette commune. Lussane, le 4 décembre 1909. L'officier de l'état civil. J. Ballif, 69<sup>me</sup> à l'état civil de Schwyz et La Chaux-de-Fonds.

N° 224

**Fanchère et Mottez**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deuxième Juin mil neuf cent quatre — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Fanchère, Jean-Charles**, — typographede Mendon — domicilié à LansanneCélibatairené à Lansanne le deux Janvier — mil huit cent quatre-vingt-deuxfils de Charles David Benjamin Fanchère, décédéet de Fanny Louise Deléclert née Ducrot, la veuve, à Lansanne2° **Mottez, Marie-Adèle**, — sans professionde Château-d'Oex — domiciliée à RolleCélibatairenée à Cartigny le quatre Septembre — mil huit cent quatre-vingt-troisfille de Louis Alfred Mottez, facteur postalet de Julie Fanny née Vionnet, la femme, domiciliés à RolleLes publications ont eu lieu à Lansanne, Mendon, Rolle, Château-d'Oex & R. Stanz, les dix-neuf, vingt-trois et vingt-deux avril mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance des EpouxPromesse de mariageCertificats de publication deMendon, Château-d'Oex, R. Stanz,Rolle & Lansanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Mendon, Château-d'Oex & Rolle

Signatures des époux :

Charles FanchèreMarie Fanchère

Signatures des témoins :

Eugène GrafWays. Pucot

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 225

**Fuchs et Perret**

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui vingt Juin mil neuf cent-quatre mil huit cent quatre-vingt-  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:  
**1° Fuchs, Robert,** Ménager

Lieu d'origine et de domicile :

de Neuenegg | Berne | domicilié à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à St Maurice | Valais | le vingt-sept mai mil huit cent quatre-vingt-six

Noms, profession et

fils de Jean Fuchs, manoeuvre-ajusteur

domicile des parents :

et de Louise Reichenbach, sa femme, les deux à Lausanne.

Nom et profession de l'épouse :

**2° Perret, Augusta Marie-Louise,** Comptable

Lieu d'origine et de domicile :

de Essertines d'Yverdon domiciliée à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Lausanne le vingt-un Juin mil huit cent quatre-vingt-un

Noms, profession et

fille de Charles Jules Constant Perret, Cordonnier

domicile des parents :

et de Suzanne Louise Doline née Mojonnet, sa femme, les deux à Lausanne

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Neuenegg & Essertines les sept, huit et  
neuf Juin mil neuf cent-quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux

consentement des père de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Neuenegg, Essertines & Lausanne

Communiqué : à l'état civil de

Neuenegg & Yverdon.

Signatures des époux :

Robert Fuchs

Augusta Fuchs

Signatures des témoins :

Jean Fuchs

Constant & Perreard  
le deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 226

**Gallay et Wolf**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux mil neuf cent quatre mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gallay, Julien, Alfred,** conservateur des droits réels

de Mont et d'Essertines & Rolle domicilié à Dion-la-Ville

veuf en premières noces de Adèle Joséphine Baud des le quatorze Janvier mil huit cent  
noncé - six

né à Monthod le vingt sept août mil huit cent cinquante-quatre

fils de marc Gallay

et de Marguerite Françoise Chevalier, décédée.

2° **Wolf, Elise,** coiffeuse

de Lotzwyl (Borne) domiciliée à Dion-la-Ville

célibataire

née à Reinshwyl le seize avril mil huit cent septante-quatre

fille de Friedrich Wolf

et de Anna Elisabeth Wegmüller, à Lotzwyl

Les publications ont eu lieu à Dion-la-Ville, Mont, Essertines & Lotzwyl les huit et  
neuf Mai mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil  
d'Oron.

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat Civil  
de Rolle, Gilly, Oron & Lotzwyl.

Signatures des époux :

Gallay  
Elise Gallay

Signatures des témoins :

Altenbach  
H. H. H.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 227

Clere et Schulé

Nom et profession de l'époux :

1° Clere, Jval Arthur, typographe

Lieu d'origine et de domicile :

de Métiers (Beaumont-Menchérel) domicilié à Lansanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Beaucougnés le dix novembre mil huit cent quatre-vingt-deux

Noms, profession et

fil de Monsieur Charles Ernest Clere, employé C. f. f.

domicile des parents :

et de Mme née Bantard la femme, domiciliés à Yverdon.

Nom et profession de l'épouse :

2° Schulé, Julie, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Ferrière-Villars-Laus (Menchérel) domiciliée à S<sup>t</sup> Imier

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Chaux-de-Fonds le dix huit Janvier mil huit cent quatre-vingt-trois

Noms, profession et

fille de Constant Schulé, hôte

domicile des parents :

et de Adèle née Bégin, la femme à S<sup>t</sup> Imier

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à S<sup>t</sup> Imier, Villars, Mézières & Lansanne les vingt huit  
vingt-neuf et trente avril mil neuf cent-quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de  
Métiers, Ferrière-Villars, S<sup>t</sup> Imier & Lansanne

Communiqué : à M. l'Etat Civil de  
Métiers, Ferrière & S<sup>t</sup> Imier

Signatures des époux :

Arthur Clere

Julie Clere

Signatures des témoins :

H. Audo

J. Clere

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N<sup>o</sup> 228**Ganière et Collette née  
Baudet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement du Tribunal...  
district de Lausanne, rendu  
en date du 25 avril 1928, déclaré  
définitif et exécutoire le 4 juin  
1928, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à \_\_\_\_\_ an, le  
délai pendant lequel l' \_\_\_\_\_  
ne pourr \_\_\_\_\_ contracter un nouveau  
mariage.

Lausanne, le 6 juin 1928.

L'officier de l'état civil:

Le Bailli

Aujourd'hui quatre juillet mil neuf cent quatre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

\_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> **Ganière, William-Edouard** *différent*des *Ponts de Martels (Neuchâtel)* \_\_\_\_\_ domicilié à *Lausanne* \_\_\_\_\_*Célibataire* \_\_\_\_\_né au *Roche* le vingt-deux février \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-deux \_\_\_\_\_fils de *Afred Auguste Ganière, négociant* \_\_\_\_\_et de *Félicité née Ducommun, la femme, à Lausanne* \_\_\_\_\_2<sup>o</sup> **Baudet veuve Collette, Eliza-Emma-Anna**de *Verceul (Doub.-France)* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Lausanne, Crissier* \_\_\_\_\_veuve de *Louis Joseph Jean Marie Collette, dès le vingt-six février mil neuf cent-trois*née à *Lausanne* le vingt-deux novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-six \_\_\_\_\_fille de *feu François Baudet* \_\_\_\_\_et de *feu Elisabeth née Schwab*, \_\_\_\_\_Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Les Ponts & Verceul*, les vingt-quatre  
vingt-cinq & vingt-neuf Mars mil neuf cent quatre \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'époux \_\_\_\_\_

acte de décès du père de l'épouse \_\_\_\_\_

Promesse de mariage \_\_\_\_\_

Certificats de publication de \_\_\_\_\_

*Verceul, Lausanne & Ponts de Martels*, \_\_\_\_\_

Communiqué: à l'état civil de \_\_\_\_\_

*Ponts de Martels & à la Chancellerie de \_\_\_\_\_*

Signatures des époux :

*W. Ganière**E. Ganière*

Signatures des témoins :

*Hubert à Lausanne*  
*J. Baudet à Vallières*

L'officier de l'état civil :

*Rosier*  
*Jeune*



N° 229

**Menétray & Barzelet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~cinq Juillet mil neuf cent quatre~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Menétray, Pierre-Jules-Jérémie**, Graveur,

de Chavannes-les-Forts | Trébouzy | de Polix-le-Grand domicilié à Lussan

veuf de Marie Louise née Genoud d'ici le vingt-six décembre mil neuf cent deux

né à Romont le vingt-deux Janvier mil huit cent soixante-six

fil de Nicolas Menétray, décédé

et de Marie Joséphine Antoinette née Savary, de la Vaux, à Trébouzy

2<sup>o</sup> **Barzelet, Jeannette-Lucie-Emma**,

de Boveresse | Neuchâtel | domiciliée à Lussan

célibataire

née à Boveresse le vingt-six avril mil huit cent soixante-sept

filles de Jacques Louis Barzelet, décédé,

et de Sophie Lucie Isabelle Gysel, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lussan, Boveresse, Chavannes-les-Forts & Polix-le-Grand, les trois, quatre, quinze et vingt six mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Chavannes-les-Forts, Polix-le-Grand,

Boveresse & Lussan.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Sivisier, Polix-le-Grand & Boveresse

Signatures des époux :

Menétray  
Barzelet

Signatures des témoins :

Marnier  
Maurand } Lussan

L'officier de l'état civil :

Roussier  
Jampel

N° 230

**Maurer et Favarger**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq juillet mil neuf cent. quatre — mil huit cent quatre vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Maurer, Frédéric,** — Voyageur de Commerce —

de Vinelz | Bienne | — domicilié à Lussanme —

célibataire, —

né à Neuchâtel le vingt-six novembre — mil huit cent soixante-huit —

fils de feu Friedrich Johann Maurer —

et de Henriette née Novaux, sa veuve à Neuchâtel. —

2<sup>o</sup> **Favarger, Marie-Louise,** sans profession —

de La Condre et de Neuchâtel — domiciliée à La Condre | St-Blaise |

célibataire —

née à La Condre le neuf avril — mil huit cent quatre-vingt-un —

fille de Samuel Auguste Favarger, agriculteur —

et de Marie-Philomène née Besson, sa femme, à La Condre —

Les publications ont eu lieu à Lussanme, Vinelz, La Condre &amp; Neuchâtel, les quatorze et quinze juin mil neuf cent. quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux —

Promesse de mariage, —

Certificats de publication de  
Vinelz, La Condre, Neuchâtel & Lussanme —Communiqué : à l'état civil de  
Vinelz, St-Blaise & Neuchâtel. —

Signatures des époux :

Frédéric Maurer  
Marie-Louise Favarger

Signatures des témoins :

Leon Descombes  
A. Filé les deux à Lussanme

L'officier de l'état civil :

P. J. Juppel

N° 231

**Lüdi & Dufresne**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Juillet mil neuf cent-quatre mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Lüdi, Ernst,** Serrurier

de Willadingen | Berne | domicilié à Lansanne

Célibataire

né à Oberösch | Berne | le sept vingt mil huit cent septante-huit

fils de Jacob Lüdi, décédé

et de Maria Anna née Ingold, de Vevey à Papiemühle | Berne |

2° **Dufresne, Elise-Marguerite,** Cuisinière

de Leysin domiciliée à Fontanay | Hérizy

Célibataire

née à Fontanay le dix-sept octobre mil huit cent septante-neuf

fille de Louis Florent Dufresne, décédé,

et de Rosalie née Bide, de Famme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Willadingen Leysin, Lansanne & Aigle le sept juin mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Willadingen  
Leysin Lansanne & Aigle

Communiqué : à l'Etat Civil de

Koppigen Leysin & Aigle

Signatures des époux :

Ernst Lüdi,

Elise Lüdi

Signatures des témoins :

Arno Schänfeld,

Benjamin Farinet, Lansanne

L'officier de l'état civil :

Fouquier

Jung

N° 232

**Clerc et Richon**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept juillet mil neuf cent-quinze ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné; ont comparu:

1<sup>o</sup> **Clerc, Samuel-Victor-Eugène,** Dentistede Froidville domicilié à Lausanneveuf de Marie Léonore Richon de la date du sept février mil huit cent quinze ~~cent quinze~~ deux  
(1893)né à Echallens le trente août mil huit cent soixante-deuxfils de Pierre Abraham Clerc, décédéet de Rose Sverre née Delisle, décédée2<sup>o</sup> **Richon, Esther-Albertine,** mécanicienne dentistede La Tour de Peilz domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le onze juillet mil huit cent septante-troisfille de Louis Pierre Sébastien Richon, décédéet de Julie Marie Caroline née Grandchamp la veuve au Château-Sec y PullyLes publications ont eu lieu à La Tour de Peilz, Froidville à Lausanne les dix-sept  
et dix huit jours mil neuf cent-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

acte de mariage de l'épouxacte de décès de la femmePromesse de mariageCertificat de publication de FroidvilleLa Tour de Peilz Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Poliz-le-Grand à La Tour de Peilz

## Signatures des époux :

Suy ClercEsther Clerc

## Signatures des témoins :

Ludovic Schaubert à Lausanne  
Georges Gressier à Lausanne

L'officier de l'état civil:

Rossier  
Rempel

N° 233

**Bürgi et Morel**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Juillet mil neuf cent quatre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
\_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Bürgi, Eugène,**

Employé postal

de Adetschweil (Zürich)

domicilié à Nyon

célibataire

né à Nyon le cinq Juin

mil huit cent septante-neuf

fils de Jacob Bürgi, décédé

et de Melanie Guiblier, la veuve, domiciliée à Nyon.

2<sup>o</sup> **Morel, Léa-Charlotte,**

de Colombier (Neuchâtel)

domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Neuchâtel le trente mars

mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de Ferdinand Morel, Chef de quai principal. C. f. f.

et de Louise née Maurin, la femme domiciliée à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Adetschweil, Colombier, Lausanne & Nyon les trente -  
un mai, premiers et deux Juin mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

attestation de l'Etat Civil de Nyon

Signatures des époux :

Eugène Bürgi  
Léa Bürgi

Signatures des témoins :

Elmer Gaul

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil de  
Adetschweil, Nyon & Colombier

Pouyet  
remplir

N<sup>o</sup> 234**Clavel et Kästiger**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Juillet mil neuf cent quatre — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Clavel, François-Frédéric,** Requiemistede Argle & Yverne domicilié à ArgleCélibatairené à Argle le vingt-huit août mil huit cent huitantefils de David Frédéric Louis Clavel, mécanicienet de Marianne Robine Louise née Petter, la femme domiciliée à Argle2<sup>o</sup> **Kästiger, Bertha,** sans professionde Niedergeschweil (Berne) domiciliée à LussaneCélibatairenée à Lussane le quatre août mil huit cent septante-troisfille de Charles Kästiger, mécanicienet de Elisabeth Ruedi, la femme, domiciliée à LussaneLes publications ont eu lieu à Lussane, Argle, Yverne & Niedergeschweil, les quatre et cinq Juin mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil d'Argle

Signatures des époux :

Clavel FrançoisB. Kästiger Clavel

Signatures des témoins :

Louis MaurerSchneider H. J. Küstermann

L'officier de l'état civil :

Fraser

Communiqué : à l'Etat Civil d'Argle

& Seebach

N° 235

**Fombaret et Warlop**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Juillet mil neuf cent quatre mil huit cent quatre vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Fombaret, Louis**, employé de fabrique

de Saint-Romain de Seyz (Ardèche) France domicilié à Vallorbe  
célibataire

né à Romainmôtice le huit Janvier mil huit cent septante cinq

fil de Fombaret, François, agriculteur à Vallorbe

et de Clémence Léonie née Petit-Huguenin, sa femme

2<sup>o</sup> **Warlop, Marguerite Eugénie**, sans profession

de Calais France domiciliée à Vallorbe

Célibataire

née à Vallorbe le huit Septembre mil huit cent quatre vingt cinq

fille de François Warlop, négociant

et de Marie Louise Françoise née Pellet

Les publications ont eu lieu à Vallorbe, St-Romain de Seyz & Calais les treize, quinze & vingt deux mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

certification de l'Etat civil de Vallorbe.

Signatures des époux :

*L. Fombaret*  
*E. Warlop*

Signatures des témoins :

*Adrien Pellet à Genève*  
*Adrien à Lussery*

L'officier de l'état civil :

*Rossier*  
*Jempfe*

Communiqué : à l'Etat civil de Vallorbe  
à la Chancellerie C<sup>te</sup>

N<sup>o</sup> 236

**Bürki et Candolfi**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 25 Mars 1909 déclaré exécutoire le 1 Mai suivant, le Tribunal civil du district de Yverdon a dit bon que le divorce le mariage existait ci-contre.

Le divorce a été prononcé aux torts du mari en vertu de l'art 46 a. b. de la loi fédérale du 24 Décembre 1874. Le mari ne pourra contracter un nouveau mariage avant le délai de trois ans (art. 48, loi précitée.)

Lans. le 15 Mai 1909.  
L'Off. de l'Etat Civil :

*[Signature]*

Aujourd'hui neuf Juillet mil neuf cent quatre mil huit cent quatre-vingt-  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Bürki, Albert, Journaliste

de Walleringen | Bienne | domicilié à Yverdon

célibataire

né à Renens le dix-huit avril mil huit cent quatre-vingt-deux

fils de Nicolas Bürki, vidant, C. F. F.

et de Elise née Schwab la femme, domiciliés à Renens

2<sup>o</sup> Candolfi, Julie-Françoise, Représentante

de Comologno | Tessin | domiciliée à Lansanne

célibataire

née à Aigle le vingt-deux Mars mil huit cent septante-neuf

fille de Jacques Edouard musicien Candolfi, musicien,

et de Louise Anne née Joly, la femme, domiciliés à Aigle

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Walleringen, Comologno & Yverdon le  
vingt-quatre et vingt-cinq Mai mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme; l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil d'Yverdon.

Signatures des époux :

Bürki Albert.

Julie Bürki

Signatures des témoins :

Boay Robert

Saugy Charles

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué : à l'Etat Civil de  
Walleringen, Comologno & Yverdon.



N° 237

**Balmer et Prélaz**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Juillet mil neuf cent quatre ~~vingt~~ mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Balmer, Ulrich**, Tailleur

de Wilderswyl | Besne | domicilié à Lansanne

célibataire

né à Wilderswyl le cinq Septembre mil huit cent Septante-dix

fils de Ulrich Balmer, décédé

et de Luiza née Fentz, sa femme, à Wilderswyl

2° **Prélaz, Rose-Emma**, Couturière

de Rue | Fribourg | domiciliée à Lansanne

célibataire

née à Boudry | Neuchâtel | le sept Mars mil huit cent Septante-sept

fille de Jean Joseph Prélaz, tailleur,

et de Susanne Rosalie Tribolet, les deux à Lansanne.

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Rue à Wilderswyl les onze, treize & quatorze  
juin mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

notes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de  
Wilderswyl, Rue et Lansanne.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Interlaken | Gsteing | à Rue

Signatures des époux :

U. Balmer

Rose Prélaz

Signatures des témoins :

Jakob Turre

Joseph Bachmann

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 238

*Balissat & Anger*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

3/265  
Aujourd'hui *deux Juillet* mil neuf cent quatre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt- \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Balissat, Jules,* \_\_\_\_\_ *Voyageur de Commerce* \_\_\_\_\_

de *Lutry et de Fozel* \_\_\_\_\_ domicilié à *Lussanne* \_\_\_\_\_

*célibataire* \_\_\_\_\_

né à *Lussanne* le *treize* \_\_\_\_\_ *décembre* \_\_\_\_\_ mil huit cent *septante-neuf* \_\_\_\_\_

fils de *feu Louis Samuel Auguste Marie Balissat* \_\_\_\_\_

et de *Robine Pache, sa Veuve, à Lussanne* \_\_\_\_\_

2° *Anger, Marie-Elisabeth,* \_\_\_\_\_

de *Geyer (Litzgedige) Saxe,* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Lussanne* \_\_\_\_\_

*célibataire* \_\_\_\_\_

née à *Lussanne* le *sept* \_\_\_\_\_ *Mai* \_\_\_\_\_ mil huit cent *quatre-vingt-deux* \_\_\_\_\_

fille de *Friedrich Oswald Anger, maître Serrurier* \_\_\_\_\_

et de *Anna Perrot, sa femme, domiciliée à Lussanne* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Lussanne Lutry, Fozel & Geyer, les sept-huit & dix-huit mil neuf cent quatre* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Promesse de mariage* \_\_\_\_\_

*Certificats de publication de Lutry,* \_\_\_\_\_

*Fozel, Geyer & Lussanne* \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat civil de \_\_\_\_\_

*Lutry, Fozel & à la Chancellerie de \_\_\_\_\_*

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*J. Balissat* \_\_\_\_\_

*M. Ballissat* \_\_\_\_\_

Signatures des témoins :

*Chave* \_\_\_\_\_

*Ch. Anger* } à *Lussanne* \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

*[Signature]* \_\_\_\_\_

N° 239

Pillonnet et Nicod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 29 mai 1908 déclaré exécutoire le 15 Septembre suivant, le Tribunal civil du district de Yverdon a dit bon et valide le divorce le mariage interit ci-contre.

Le divorce a été prononcé contre le mari en vertu de l'art. 146 et de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Yverdon le 14 octobre 1908  
L'Off. de l'Etat civil

*[Signature]*

Aujourd'hui douze juillet mil neuf cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Pillonnet, Emile-John,** *Dessinateur*

de Plainpalais (Genève) domicilié à *Lausanne,*

*célibataire*

né à *Arissontes* le vingt-six août mil huit cent *Septante*

fils de *défunt Pierre David Pillonnet*

et de *défunte Julie née Schneider*

2° **Nicod, Emma,** *Peintre*

de *Vullyens* domiciliée à *Lausanne*

*célibataire*

née à *Vullyens* le douze juin mil huit cent *Quarante-trois*

fille de *défunt Adrien Nicod*

et de *Elise née Mamm, domiciliée à Lucens.*

Les publications ont eu lieu à *Plainpalais, Vullyens & Lausanne, les vingt et vingt-trois*

*juin mil neuf cent quatre*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des Epoux*

*Permis de mariage*

*Certificats de publication de*

*Plainpalais, Vullyens Lausanne*

Signatures des époux :

*J. E. Pillonnet*  
*E. Nicod*

Signatures des témoins :

*A. Chave*  
*Ch. Anzer* } *à Lausanne*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué : à l'Etat civil de

*Vullyens & à la Chancellerie de*

Imp. H. Vallotton, Cités & C<sup>e</sup>, rue de la Louve, 2.

N° 240

**Frantz et Zbinden**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Juillet mil neuf cent - quinze ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Frantz, Lucien - Charles,** Ébéniste

de Bedançon (Doubs) France, domicilié à Lussanne

Célibataire

né à Lussanne le vingt - sept Juin mil huit cent Septante - huit

fils de Joseph Frantz, ébéniste

et de Julie Clere, sa femme, domiciliés à Lussanne.

2° **Zbinden, Eugénie,** Représentante

de Guggisberg (Berne) domiciliée à Lussanne,

célibataire

née à Yverdon le vingt - cinq Juillet mil huit cent quatre - vingt - trois

fille de feu Alexandre Zbinden

et de Elisabeth née Büchler, sa veuve, à Lussanne.

Les publications ont eu lieu à Guggisberg, Lussanne - Bedançon les dix, onze et  
douze Juin mil neuf cent - quinze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance del'Épouse

Complement des père mère del'Époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Bedançon,

Guggisberg & Lussanne.

Déclaration de Validité

Permis du Département de Justice & Police

Communiqué : à l'Etat Civil de

Guggisberg & à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Lucien Frantz

Eugénie Frantz

Signatures des témoins :

Marcel Buisson

Joseph Frantz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 241

Maccabez & Kohler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Juillet mil neuf cent- quatre mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Maccabez, Eugène-Jean, D<sup>r</sup> phil. Instituteur

de Gorgier (Neuchâtel) domicilié à Bâle

célibataire

né à St-Aubin (Neuchâtel) le trois décembre mil huit cent septante-deux

fils de Jean Louis Maccabez, ancien instituteur

et de Eugénie Julie Sophie née Baillod, domiciliés à St-Aubin

2° Kohler, Hélène-Clotilde,

de Buzingen (Bienne) domiciliée à Lussane

célibataire

née à Lussane le six Juillet mil huit cent septante-cinq

fille de Jean Jaques Kohler employé de banque à Lussane

et de défunte Jeanne Marie née Dubrez

Les publications ont eu lieu à Bâle, St-Aubin (Gorgier), Mühlehöfen & Lussane, les quatorze, dix et sept Juin mil neuf cent- quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Attestation de l'Etat Civil de Bâle

Signatures des époux :

E. Maccabez  
Hélène Maccabez

Signatures des témoins :

Louis Dubz  
Constant Kohler

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil de St-Aubin (Gorgier) Mühlehöfen & Bâle

[Signature]

Imp. H. Vallotton, Quai & C<sup>e</sup>, rue de la Loève, 2.

N° 242

**Bologna & Castelli**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Juillet mil neuf cent quatre — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné; ont comparu:

1<sup>o</sup> **Bologna, Giovanni**, Charretier

de Gassino / Turin / Italie domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Gassino le trois novembre — mil huit cent septante-sept

fils de Lorenzo Bologna, agriculteur

et de Felicità née Barozzo-Cana la femme, domiciliés à Gassino

2<sup>o</sup> **Castelli, Lucia-Giuseppa**, domestique

de Caselle-Torinese / Turin / domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Caselle-Torinese le dix-neuf avril — mil huit cent quatre-vingt-cinq

fille de Giuseppe Castelli, agriculteur

et de Maddalena Ceiza (née Ceiza) la femme, domiciliés à Turin

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Gassino & Caselle-Torinese les vingt-huit mai  
et onze Juin mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Consentement des père &amp; mère des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Gassino, Caselle

Lausanne.

Remis au Département de Justice &amp; Police

Communiqué : à la Chancellerie C<sup>de</sup>

## Signatures des époux :

Bologna Giovanni

Castelli Giuseppa Bologna

## Signatures des témoins :

Baudino Pierre

Castelli Tommaso  
les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :



N<sup>o</sup> 243

**Sanzonnens et Jochi**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze juillet mil neuf cent quatre — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Sanzonnens, Henri, vide monsieur

de Estavayer-le-Lac | Fribourg | domicilié à Lansanne,

Célibataire

né à Montet | Broye | Fribourg le douze décembre — mil huit cent quatre-vingt-une

fils de Leopold Sanzonnens, décédé,

et de Hortense née Lebischer à Fribourg

2<sup>o</sup> Jochi, Jeanne-Charlotte-Marie, blanchisseuse

de Rumisberg | Berne | domiciliée à Lansanne

Célibataire

née à Lansanne le dix-sept décembre — mil huit cent septante-huit

fille de Benjamin Jochi, menuisier

et de Jeanne Louise Lavanchy, la femme, les deux à Lansanne

Les publications ont eu lieu à Estavayer-le-Lac, Rumisberg & Lansanne, le dix-huit  
juin mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Estavayer-le-Lac, Rumisberg & Lansanne

Communiqué : à l'Etat Civil d'Estavayer

le-Lac & Olbippin

Signatures des époux :

Sanzonnens Henri  
Jeanne Sanzonnens

Signatures des témoins :

Hoch Louis  
Jochy Benjamin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 244

**Perrin et Walde**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze juillet mil neuf cent quatre ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Perrin, Henri-Alphonse-François-Louis**, employé de Commerce

de Essertines / Verdun domicilié à Lussanne

Célibataire

né à Corsier (Plan desons) le trente-un juillet mil huit cent septante-neuf

fils de Alphonse Perrin, mécanicien à Sandev

et de Denyse Fanchette Susette née Rod, domiciliée à Lussanne

2<sup>o</sup> **Walde, Anna-Marie**, Couturière

de Wittman (Argovie) domiciliée à Lussanne

Célibataire

née à Vevey le vingt-six mars mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de Léon Walde, tailleur

et de Madeleine née Henriette Duferrière, à Vevey

Les publications ont eu lieu à Essertines, Wittman & Lussanne, le vingt-cinq  
juin mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Essertines, Wittman &amp; Lussanne.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Lussanne &amp; Wittman.

Signatures des époux :

Henri Perrin

M. Perrin

Signatures des témoins :

Charles Buffas

A. Zorini

L'officier de l'état civil :

A. Zorini



N<sup>o</sup> 245

*Peitrequin & Bussy*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *quatorze juillet mil neuf cent quatre* — ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Peitrequin, Emile*, — *employé de bureau*

de *Romanel sur Lausanne* — domicilié à *Lausanne*

*célibataire*

né à *Mez le vingt-huit février* — *mil huit cent septante*,

fils de *feu Charles Albert Peitrequin*

et de *feue Jenny Charlotte née Ramuz, sa femme*,

2<sup>o</sup> *Bussy, Méry-Clara*, *sa femme*,

de *Crisier* — domiciliée à *Lausanne*,

*célibataire*

née à *Crisier le onze décembre* — *mil huit cent septante-neuf*

fille de *Henri Samuel Bussy, Juge de Paix*

et de *Louise Anna née Quétel, sa femme, domiciliés à Crisier*

Les publications ont eu lieu à *Romanel, Lausanne & Crisier, les vingt-cinq*  
*vingt-dix juin mil neuf cent quatre*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*notes de naissance des Epoux*

*Promesses de mariage*

*Certificats de publications de Romanel*  
*Crisier & Lausanne*

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de  
*Romanel*

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Emile Peitrequin*

*Clara Peitrequin*

Signatures des témoins :

*Scam*

*Peitrequin*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

*[Signature]*

N° 246

**Rentsch et Läng**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze juillet mil neuf cent quatre ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Rentsch, Armin-Otto**, Mécaniciende Köniz | Berne domicilié à ZürichCélibatairené à Madtetsch | Berne le vingt-six mai mil huit cent huitante-troisfils de Nicolas Rentschet de Anna Elisabeth Murer, décédée.2° **Läng, Rosa**,de Wetzstorf | Berne domiciliée à LansanneCélibatairenée à Landskrot | Berne le vingt-deux octobre mil huit cent huitantefille de Charles Läng, menuisieret de Rosina Meister, les deux à LansanneLes publications ont eu lieu à Zürich, Köniz, Wetzstorf, Lansanne, les dix huit  
et vingt juin mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'état civil de  
Zürich.

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué: à l'état civil de  
Köniz, Wetzstorf & Zürich

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Armin RentschRosa Rentsch

Signatures des témoins :

Hubert Schach  
Th. Rentsch Jürg

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 247

*Longchamp et Badel*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *quatorze Juillet mil neuf cent quatre* ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Longchamp, Placide-Emile*, Employé C. f. f.

de *Malaputud* domicilié à *Louanne*

*Célibataire*

né à *Boltens* le *quatorze Septembre* mil huit cent *Septante-cinq*

fils de *François Xavier Longchamp, décédé,*

et de *Mélanie Virginie Broutin, sa femme, décédée.*

2° *Badel, Marie-Louise*, Cuisinière

de *Longjumeau* domiciliée à *Louanne*

*Célibataire*

née à *Longjumeau* le *treize Juin* mil huit cent *Septante-cinq*

fille de *Pierre Henri Badel, décédé*

et de *Marie Sophie née Beitholet, sa veuve, à Louanne.*

Les publications ont eu lieu à *Louanne, Longjumeau et Malaputud, les vingt-un*  
*et vingt-trois Juin mil neuf cent quatre*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des Epoux*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication de*  
*Malaputud, Longjumeau Louanne*

Communiqué : à l'état Civil de  
*Polix-le-Guina & Longjumeau*

Signatures des époux :

*Longchamp Emile Placide*  
*Longchamp Louise*

Signatures des témoins :

*Georges Regamey*  
*Christian Julien*

L'officier de l'état civil

*[Signature]*

N° 248

**Becker et Roorda van Eysinga**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze juillet mil neuf cent quatre mil huit cent quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Becker, Louis-Frédéric-Gustave**, négociant

de Wiesbaden | Prusse | domicilié à Lonsanne  
célibataire

né à Mayence le premier juin mil huit cent quatre-vingt

fil de Ferdinand Becker, rentier

et de Anna née Geiger, la femme, domiciliés à Wiesbaden

2<sup>o</sup> **Roorda van Eysinga, Charlotte-Louise**,

de Sneek, Hollande | Pays de Fise | domiciliée à Lonsanne  
célibataire

née à Mentswoude le cinq avril mil huit cent quatre-vingt-deux

filles de Sijko Ernest Guillaume Roorda van Eysinga, avoué,

et de Jeanne Louise née Duvoorden, la veuve, à Lonsanne.

Les publications ont eu lieu à Lonsanne & à Wiesbaden, les quinze juin & cinq juillet mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

acte de décès du père de l'Epouse &

consentement de la mère. - Permission de

mariage. - Certificats de publication de

Lonsanne & Wiesbaden. - Dispense des

publications à Sneek. - Permis du

Département de Justice & Police

Communiqué: à la Chancellerie

Signatures des époux :

*Louis Becker*

*Charlotte Becker*

Signatures des témoins :

*Jeanne Chappuis*  
*Jenny Roorda van Eysinga*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Il ressort d'une lettre de bourgeoisie notariée F. lart à Lonsanne, le 6 octobre 1915, visée par le Conseil d'Etat dans le délai légal, que **Becker, Louis-Frédéric-Gustave**, a été reçu au nombre des bourgeois de la commune de Lonsanne. Transcrit sur ordre du Département de Justice et Police, le 4 novembre 1915. L'officier de l'état civil:

*[Signature]*

Reçu le 8 novembre 1915.

N° 249

**Regamey et Raymond**  
née Liandet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Rf 1-<sup>re</sup> 68.

Aujourd'hui quatorze Juillet mil neuf cent-quatre mil huit cent quatre-vingt  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> **Regamey, Georges**, agriculteur

de Lussanne, domicilié à Vers-chez-les-Blanc

sélibataire

né aux Râpes s/ Lussanne le dix novembre mil huit cent soixante-trois

fils de Daniel Regamey, décédé,

et de Jeanne Françoise née Devaux la Veuve, vers chez les Blancs

2<sup>o</sup> **Raymond née Liandet, Famély**, ménagère

de L'abbaye et du Sentier domiciliée à Vers-chez-les-Blanc

veuve de François Auguste Raymond de le dont Septembre mil huit cent quatre-vingt

dix-sept

née à Montprevoises le quinze Juillet mil huit cent cinquante-neuf

fille de Abram Samuel Liandet, décédé,

et de Marie Louise née Rod, la Veuve, à Montprevoises.

Les publications ont eu lieu à Lussanne, L'abbaye, Le Sentier & Le Brassus, les  
vingt-trois, vingt-deux & vingt-trois mai mil neuf cent-quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux

acte de mariage de l'époux

acte de décès du 1<sup>er</sup> mari de l'épouse

Promesse de mariage

Certificat de publication de Lussanne

L'abbaye, Le Sentier & Le Brassus

Communiqué : à l'Etat Civil

de L'abbaye & du Sentier

Signatures des époux :

Georges Regamey  
Famély Raymond

Signatures des témoins :

Edouard Regamey  
Anna Regamey  
les deux à Lussanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 250

Kitabgi Khan et Secretan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement du Tribunal des districts de Rolle, rendu en date du 2 décembre 1914 déclaré définitif et exécutoire le 7 février 1915, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel l'épouse ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 27 février 1915  
L'officier de l'état civil :

Le 1er avril 1915 le Conseil fédéral a prononcé la réintégration de dame Clémence Secretan divorcée Kitabgi Khan, domiciliée dans le territoire de cité du canton de Faud et de la commune de Lausanne.

Inscrit le 23 avril 1915  
L'officier de l'état civil :

5-325  
Aujourd'hui seize juillet mil neuf cent quatre-vingt-  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:  
1° Kitabgi Khan, Paul, Diplômé,  
de Perse domicilié à Lausanne  
célibataire  
né à Constantinople le dix-sept vingt-neuf décembre mil huit cent septante-deux  
fils de Antoine Kitabgi Khan, décédé,  
et de Philomène née Altounian, à Souberton (Angleterre)  
2° Secretan, Clémence,  
de Lausanne domiciliée à Lausanne  
célibataire  
née à Lausanne le dix-sept février mil huit cent quatre-vingt-cinq  
fille de Edouard Henri Secretan, Directeur de la Gazette de Lausanne  
et de Caroline Renée Chappuis, à Lausanne  
Les publications ont eu lieu à Lausanne le vingt-sept juin mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

- acte de naissance de l'époux
- Promesse de mariage
- Certificat de publication de Lausanne
- Dispense des publications en Perse avec déclaration de validité
- Permis du Département de Justice
- Police
- Communiqué: à la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux :

Paul Kitabgi Khan  
Clémence Kitabgi Khan

Signatures des témoins :

Antoine Kitabgi Khan  
Gabrielle Clément  
Ed. Secretan  
Laurence Secretan  
Ph. Secretan

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 251

**Beauvire et Cousin**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit juillet mil neuf cent-quatre — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Beauvire, Abram-Louis,** — *Chief de Service*

de *Epenades* — domicilié à *Lausanne*

veuf de *Sammy Louise* née *Roberti* dès le trois avril mil neuf cent-deux

né à *Epenades* le vingt-neuf décembre — mil huit cent quarante-quatre

fil de *Jean Pierre Beauvire*, *décédé*

et de *Marianne* née *Miéville*, *décédée*.

2<sup>o</sup> **Cousin, Louise-Julie-Véra,** *Maîtresse d'études*

de *Concise et Corcelles*, — domiciliée à *Lausanne*

*célibataire*

née à *Banimes* le six octobre — mil huit cent soixante-un

fille de *Pierre David Cousin*, *décédé*,

et de *Louise Henriette* née *Gaudin*, à *Lausanne*

Les publications ont eu lieu à *Corcelle, Concise, Epenades et Lausanne*, les *première et deux* juillet mil neuf cent-quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissances des Epoux*

*acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme de l'Epoux*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication de Epenades*

*Concise, Corcelles et Lausanne*

Communiqué : à l'Etat Civil de

*Concise et Belmont*

Signatures des époux :

*A. Beauvire*  
*J. Beauvire*

Signatures des témoins :

*J. Gaillard-Toussaint*  
*G. Reider*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 252**Gatta et Cerutti**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf juillet mil neuf cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> **Gatta, Giuseppe Giovanni Battista Antonio**

de Pettinengo | Novare | Italie — domicilié à Landanne, Courmayeur

célibataire

né à Pettinengo le vingt-cinq mai — mil huit cent septante-huit

fils de Eusebio Gatta, agriculteur à Pettinengo

et de Secundina Gatta, née Bellin, décédée

2<sup>o</sup> **Cerutti, Maria**, — lingère

de Castelletto-Cervo | Novare | Italie — domiciliée à Landanne

célibataire

née à Castelletto-Cervo le deux mai — mil huit cent septante-sept

fille de Giacomo Cerutti, décédé

et de Giovanna née Ajmo, à Crocé-Messo | Novare |

Les publications ont eu lieu à Landanne, Pettinengo & Castelletto, les vingt-quatre  
mai et cinq juin mil neuf cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Pettinengo, Castelletto &amp; Landanne

Communiqué: à la Chancellerie C<sup>te</sup>

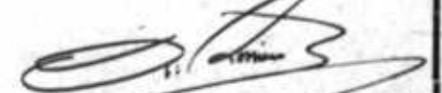
## Signatures des époux :

Gatta Josef  
Gatta Maria

## Signatures des témoins :

Augustino Turchi  
Gatta Secondo Landanne

L'officier de l'état civil :





N° 253

**Galli et Fontana**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Juillet mil neuf cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Galli Giovanni Antonio**, *Charretier*

de Albino (Bergamo) Italie, domicilié à Lussanne

célibataire

né à Albino le quinze mai mil huit cent septante-cinq

fils de feu Giacomo Galli

et de Anna Maria née Cazzola, la veuve à Vall'alta.

2<sup>o</sup> **Fontana, Rosa**, *Domestique*

de Bergamasino (Brescia) Italie, domiciliée à Lussanne

célibataire

née à Bergamasino le premier Juin mil huit cent quatre-vingt

fille de feu Andrea Fontana

et de Maria née Cattaneo, la veuve, à Bergamasino.

Les publications ont eu lieu à Lussanne Albino & Bergamasino les vingt-un, vingt-neuf mai et cinq Juin mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Albino, Bergamasino & Lussanne.

Communiqué : à la Chancellerie C<sup>le</sup>

Signatures des époux :

*Jn Galli*  
*Rosa Galli*

Signatures des témoins :

*Therese J. Martino*  
*Francine Emilia*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 254**Volet et Ineichen**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix neuf juillet mil neuf cent-quatre mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Volet, Ernest-Alfred, employé de banque

de Châtillens et des Obislozues domicilié à Lausanne

célibataire

né à Lausanne le quinze juin mil huit cent quatre-vingt

fils de Alfred Volet, Chef de train C. F. P.

et de Françoise Parisod, sa femme, à Lausanne.

2<sup>o</sup> Ineichen, Maria, fleuriste

de Hochdorf | Lucerne | domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Eschenbach | Lucerne | le quatorze octobre mil huit cent septante-huit

fille de feu Joseph Ineichen

et de Maria née Binost, sa veuve, à Lucerne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Châtillens, Les Obislozues et Hochdorf, les dix huit et vingt-trois juin mil neuf cent-quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Châtillens, Les Obislozues et Hochdorf et

Lausanne.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Oron et Hochdorf.

Signatures des époux :

Ernest Volet  
Maria Volet

Signatures des témoins :

Marie Landolt à Lausanne  
Albert Volet à Zurich

L'officier de l'état civil :



N° 255

**Basset et Blanc**

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui vingt Juillet mil neuf cent quatre mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Basset, Louis**, Employé L. O.

Lieu d'origine et de domicile :

de Goumoëns-la-Ville domicilié à Lussanme

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Goumoëns-la-Ville le trente Septembre mil huit cent septante-sept

Noms, profession et

fils de feu Louis François Basset

domicile des parents :

et de Marie Basset, sa veuve, à Lussanme.

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> **Blanc, Julie Fanny**, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Belmont s/ Pulley domiciliée à Lussanme

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Belmont, le trois Juillet mil huit cent septante-sept

Noms, profession et

fille de Marc Edouard Blanc, agriculteur

domicile des parents :

et de Louise Fanny Suzanne née Corbaz, sa femme, à Belmont s/ Lussanme.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lussanme, Goumoëns-la-Ville & Belmont, les vingt-huit et trente deux mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Goumoëns-la-Ville, Belmont & Lussanme.

Signatures des époux :

*Louis Basset*  
*Julie Basset*

Signatures des témoins :

*Moulin*  
*Maurice*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué : à l'état civil de  
Pulley & Eschallens.

N° 256

**Wiederdänger et Ernst**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf juillet mil neuf cent-quatre — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Wiederdänger, Charles-François**, Employé de banque

de Dyrhurd | Zurich | — domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Glandchamp-Montreux le vingt-sept août — mil huit cent septante-trois

fil de François Louis Frédéric Wiederdänger, Chocolatier

et de Cécile Augustine Marie née Monod, sa femme, domiciliés à Bussy

2° **Ernst, Ida-Sophie**, — Professeur de musique

de Dresde | Saxe | — domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne le quatorze juillet — mil huit cent quatre-vingt,

fille de Jules Oscar Ernst, Professeur de musique

et de Sophie née Boyer, sa femme, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Dyrhurd, Lausanne & Dresde, les dix & onze juin — mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Dyrhurd

Dresde & Lausanne

Signatures des époux :

C. Wiederdänger

Ida Wiederdänger

Signatures des témoins :

O. Ernst

R. Rich } à Lausanne

L'officier de l'état civil

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de

Dyrhurd & à la Chancellerie de

Par jugement du Tribunal dis...  
district de Lausanne, rendu  
en date du 27 décembre 1923 déclaré  
définitif et exécutoire le 1er février  
1924, le mariage inter- et con-  
a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à \_\_\_\_\_ an. le  
délai pendant lequel l.  
ne pourr. contracter un nouveau  
mariage.

Lausanne, le 8 février 1924

L'officier de l'état civil:

A. Siebaut  
\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

R. du 11.3.24

N° 257

Rusillon & Villiger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un juillet mil neuf cent-quatre — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rusillon, Edouard Charles, Représentant

de Belmont & Yverdon — domicilié à Lansanne

célibataire

né à Lansanne le seize janvier — mil huit cent septante-quatre

fils de feu Louis Charles André Rusillon,

et de Adèle Marie Louise Bayot, de Veure, à Lansanne.

2° Villiger, Bertha Françoise, sans profession

de Meisenberg (Argovie) — domiciliée à Paudex

célibataire

née à Lansanne le six décembre — mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de Henri Villiger, Cafetier

et de Jenny née Dupuis, la femme, domiciliés à Paudex.

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Paudex, Meisenberg & Belmont, le  
cinq, sept et huit juillet mil neuf cent-quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Belmont, Meisenberg, Lansanne & Paudex

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de

Belmont, Meisenberg & Pully

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Edouard Rusillon  
Bertha Rusillon

Signatures des témoins :

H. Villiger  
Ch. Rusillon } à Lansanne

L'officier de l'état civil

[Signature]

N<sup>o</sup> 258**Mügeli & Remund**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux Juillet mil neuf cent quatre — ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Mügeli, Vigilant Charles,** Jardinierde Gischez (Beane) domicilié à LansanneCélibatairené à Neuchâtel le dix-sept Mai — mil huit cent septante-septfils de Charles David Mügeli, jardinieret de Caroline née Hiet, sa femme, domiciliés à Neuchâtel2<sup>o</sup> **Remund, Louise,** sans professionde Mühlebey (Beane) domiciliée à NyonCélibatairenée à Conjrod le vingt-quatre février — mil huit cent quatre-vingt-deuxfille de Jacques Henri Remund, agriculteuret de Rose Louise née Baumgartner, sa femme, domiciliés à ConjrodLes publications ont eu lieu à Lansanne, Versoz (Gischez), Mühlebey & Nyon, les  
vingt-un et vingt-deux Juin mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Cotes de résidence des EpouxPromesse de mariageCertificats de publication deGischez, Mühlebey, Nyon & Lansanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Versoz, Mühlebey & Nyon

Signatures des époux :

Charles MügeliLouise Mügeli

Signatures des témoins :

Mme Löwe  
M. Marchand  
les deux à Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 259

**Hofmann et Lavoyer**

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui vingt-trois juillet mil neuf cent-quatre mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1° **Hofmann, Louis-Victor, Professeur**

Etat civil :

de Riggisberg | Berne | domicilié à Landenne  
célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Landenne le six Septembre mil huit cent soixante-huit

Noms, profession et

filz de Clément Emile Hofmann, hôteger

domicile des parents :

et de Marie Mermindot, sa femme, à Landenne.

Nom et profession de l'épouse :

2° **Lavoyer, Louise-Reniette,**

Lieu d'origine et de domicile :

de Fontaines | Neuchâtel | domiciliée à Neuchâtel,

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Cormondrèche (Neuchâtel) le vingt avril mil huit cent quatre-vingt-trois

Noms, profession et

fille de Louis Adolphe Lavoyer, décédé

domicile des parents :

et de Louise Idaline née Odchantz, sa veuve à Neuchâtel.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Landenne, Neuchâtel, Riggisberg & Fontaines les vingt-huit & vingt-neuf Juin mil neuf cent-quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Riggisberg, Fontaines, Landenne &

Neuchâtel.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Riggisberg, Fontaines & Neuchâtel.

Signatures des époux :

*L. Hofmann*  
*Louise-Reniette Hofmann*

Signatures des témoins :

*C. Logez*  
*J. Brun*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 260

**Mauzy et Goumaz**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux Juillet mil neuf cent quatre — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Mauzy, Jules-Marie-François, chauffeur C. f. f.de Vuibroye domicilié à LussanneCélibatairené à Yverdon le vingt-dix Juillet — mil huit cent Septante-Septfils de Frédéric Mauzy, fonctionnaire aux C. f. f.et de Séverine Honorée née Vancl, sa femme, à Lussanne.2<sup>o</sup> Goumaz, Claise, — sans professionde Sedilles domiciliée à YverdonCélibatairenée à Yverdon le quatorze Juillet — mil huit cent quatre-vingt-cinqfille de Louis Goumaz, décédéet de Elisa née Goumaz, sa mère, à Yverdon.Les publications ont eu lieu à Vuibroye, Sedilles, Lussanne & Yverdon, les vingt-quatre  
et vingt-cinq Juin mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des EpouxActe de décès du père de l'épouseConsentement de la mère.Promesse de mariageCertificats de publication deVuibroye, Sedilles, Lussanne & Yverdon

Communiqué: à l'Etat Civil de

Yverdon, Villarsel & Yverdon.

Signatures des époux :

Jules MauzyClaise Goumaz

Signatures des témoins :

Spandini  
Poussy } à Lussanne.

L'officier de l'état civil.

[Signature]



N° 261

**Gillieron & Dougoud**

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui vingt cinq juillet mil neuf cent quatre mil huit cent quatre vingt  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:  
1° **Gillieron, Henri** Marchand

Lieu d'origine et de domicile :

de Servion domicilié à Payerne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Servion le quatre mai mil huit cent soixante huit

Noms, profession et

fil de feu Marie Gillieron

domicile des parents :

et de \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse :

2° **Dougoud, Eugénie-Faustine** Costurière

Lieu d'origine et de domicile :

de Torny-le-Grand | Fribourg | domiciliée à Lussume

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Torny-le-Grand le deux juillet mil huit cent septante huit

Noms, profession et

fille de feu Nicolas Célestin Dougoud

domicile des parents :

et de feu Anne Marie Adeline née Dougoud

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lussume, Torny-le-Grand, Servion et Payerne,  
les cinq, six, sept et neuf juillet mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

certification de l'Etat Civil de  
Payerne

Signatures des époux :

Gillieron Henri  
Faustine Gillieron

Signatures des témoins :

Pog Fernand  
Perret Louis } à Payerne

Communiqué : à l'Etat Civil de  
Payerne, Oron & Torny-le-Grand

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 262

**Roland-Goddelin et Hay**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Juillet mil neuf cent-quatre ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Roland-Goddelin, Alphonse-Louis**, Capitaine d'Infanteriede Paris domicilié à Paris, 8<sup>e</sup> arr<sup>e</sup>Célibatairené à Passy le vingt-quatre août mil huit cent cinquante-neuffils de Louis Eugène Roland-Goddelin, agent de Change honoraire à Pariset de Adeline Sophie née Massé, sa femme, décédée2° **Hay, Louisa-Emilia** sans professionde Genève, domiciliée à LandanneCélibatairenée à Conona (Chili) le dix-sept Juin mil huit cent septante-sixfille de Don Edmundo Hay, décédé,et de Emilia née Blondel, sa veuve, à Conona.Les publications ont eu lieu à Landanne, Paris et Genève, les quatre, cinq & six  
Juin mil neuf cent-quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

actes de naissance des EpouxConsentement du père de l'époux & acte  
de décès de la mère.Promesse de mariage. - Certificat de  
publication de Paris, Genève & LandanneDéclaration de validitéPermis du Département de Justice & PoliceCommuniqué: à l'Etat Civil Cantonal  
de Genève & à la Chancellerie de

## Signatures des époux :

Alphonse Roland-Goddelin  
Emilia Roland-Goddelin

## Signatures des témoins :

E. R. Mansell, v. l'ille.  
Suprenoy à Paris.

## L'officier de l'état civil :

Roussier  
Landanne

N° 263

**Bessard et Strehl**

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui vingt six Juillet mil neuf cent quatre, — mil huit cent quatre vingt —  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:  
**1<sup>o</sup> Bessard, Adolphe** Propriétaire

Lieu d'origine et de domicile :

de Belleve domicilié à Sallavanx et Constantine

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Sallavanx le trois octobre — mil huit cent cinquante six

Noms, profession et

fil de feu Henri Frédéric Bessard

domicile des parents :

et de feu Julie Charlotte née Tombez, sa femme,

Nom et profession de l'épouse :

**2<sup>o</sup> Strehl née Munier, Marie-Françoise**

Lieu d'origine et de domicile :

de Gessenay domiciliée à Lausanne

Etat civil :

veuve en premières nocces de Henri Leonard Strehl des le trois Juillet mil huit cent quatre -  
vingt dix-neuf.

Lieu et date de la naissance :

née à Lausanne le deux Janvier — mil huit cent cinquante neuf

Noms, profession et

fille de feu Félix Philippe Munier

domicile des parents :

et de feu Justine Françoise née Pasche, sa femme.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Belleve, Constantine, Gessenay & Lausanne, le deux  
Juliet mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de  
Constantine.

Signatures des époux :

Ad. Bessard  
Marie Bessard

Signatures des témoins :

Théodore Henry  
J. Dauffen  
Henri Bessard  
J. Dauffen  
J. Henry  
H. Gray

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil de  
Belleve, Gessenay & Constantine

Roussier

N° 264

**Ruby et Chevalier**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six Juillet mil neuf cent-quatre — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Ruby, Aloïd-Louis** Controleur T. L.

de Reichenbach (Beine) domicilié à Lussanne,

célibataire

né à Lussanne le cinq février — mil huit cent quatre-vingt-deux

fils de Charles Ruby, décédé,

et de Marie née Zwablon, la veuve, à Lussanne

2° **Chevalier, Clarice-Méry** Costurière,

de Champvent domiciliée à Lussanne

célibataire

née à Poliez-le-Grand le seize mai — mil huit cent septante-huit

fille de François Chevalier, agriculteur

et de Conite née mermond, la femme à Poliez-le-Grand.

Les publications ont eu lieu à Lussanne, Reichenbach & Champvent, les huit, neuf  
et onze Juillet mil neuf cent-quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de  
Reichenbach, Champvent & Lussanne

Communiqué : à l'état civil de

Reichenbach & Champvent.

Signatures des époux :

Ruby Aloïd

Ruby Clarice

Signatures des témoins :

Gandis } à Lussanne  
Leuvin

L'officier de l'état civil :

Pouyet  
complet

N° 265

*Logoz en Craudaz*

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui *vingt sept juillet mil neuf cent quatre* — mil huit cent quatre-vingt —  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :  
1° *Logoz, Jules* *Inspecteur d'assurances*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Goussons-la-Ville* domicilié à *Lausanne*,

Etat civil :

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

né à *Goussons-la-Ville* le *cinq janvier* — mil huit cent *septante-cinq* —

Noms, profession et

fil de *Eugène Alfred Logoz, décédé*,

domicile des parents :

et de *Maria Sophie née Jordan, décédée*.

Nom et profession de l'épouse :

2° *Craudaz, Susanne-Louise*, *Institutrice*,

Lieu d'origine et de domicile :

de *Lutry & Hermance* domiciliée à *Avenches*,

Etat civil :

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

née à *Lausanne* le *quatre juin* — mil huit cent *septante-sept* —

Noms, profession et

fille de *David Henri Frédéric Craudaz, huissier au Conseil d'Etat*,

domicile des parents :

et de *Maria née Déverin, les deux domiciliés à Lausanne*.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Goussons-la-Ville, Avenches & Hermance*  
les *vingt-huit, vingt-neuf juin et premier juillet mil neuf cent quatre*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*acte de naissance de l'époux*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication de Goussons-*

*la-Ville, Lutry, Hermance, Avenches &*

*Lausanne*

Communiqué : à l'Etat Civil de *Lutry*

*Schaller, Avenches & Moudon*

Signatures des époux :

*Logoz*  
*Susanne Craudaz*

Signatures des témoins :

*Pouet* à Genève  
*H. Craudaz* à Lausanne

L'officier de l'état civil :

*Rouvier*

N° 266

**Bastian et Kohli**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit juillet mil neuf cent quatre — ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bastian, Georges-Maurice** boucher

de Penthaz domicilié à Bussigny

célibataire

né à Penthaz le vingt-huit décembre mil huit cent septante-cinq

fil de Louis Rodolphe Albert Bastian agriculteur

et de Jenny Benoitte née Mingard sa femme, domiciliés à Penthaz,

2° **Kohli, Alice-Marie-Jenny** sans profession

de La Senk (Bienne) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Gully (Kund) le deux avril mil huit cent septante-huit

filles de feu François Kohli

et de Charlotte Louise Berniette née Ogny sa veuve, à Genève.

Les publications ont eu lieu à Bussigny, Lausanne, Penthaz, La Senk, les deux et trois juillet mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'état civil de  
Bussigny

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué: à l'état civil de  
Bussigny, Lausanne, La Senk.

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Maurice Bastian  
Alice Bastian

Signatures des témoins :

Ernest Lepollaz  
Mois Blanc

L'officier de l'état civil:

Fouvier  
Junfermann

N° 267

Blanc et Bornoz

308

Aujourd'hui vingt-huit juillet mil neuf cent-quatre — mil huit cent quatre-vingt- — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Blanc, Julien-Blaise-Charles *scilicet* *appartenant*  
 de Lausanne domicilié à Lausanne  
 Etat civil: célibataire

---

Lieu et date de la naissance: né à Nyon le trois février — mil huit cent quatre-vingt-trois —

Noms, profession et domicile des parents: fils de feu Antoine Louis Etienne Blanc —  
 et de Kortense née Chapel, domiciliée à Lausanne —

2° Bornoz, Louisa *domestique*  
 de Vaugondry domiciliée à Lausanne  
 Etat civil: célibataire

---

Lieu et date de la naissance: née à Vaugondry le vingt-neuf août — mil huit cent quatre-vingt —

Noms, profession et domicile des parents: fille de Oliver Bornoz, agriculteur —  
 et de Julie née Duvonin, domiciliée à Vaugondry —

Date des publications: Les publications ont eu lieu à Lausanne & à Vaugondry les huit, dix-huit et  
deux juin mil neuf cent-quatre.

---

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:	Signatures des époux:
<u>actes de naissance des Epoux</u>	<u>Blanc Julien</u>
<u>Promesse de mariage</u>	<u>Louisa Blanc</u>
<u>Certificats de publication de Lausanne</u>	
<u>Vaugondry</u>	
	Signatures des témoins:
	<u>Emile Megamny</u>
	<u>Al. Beyner</u> } <u>à Lausanne</u>
Communiqué: à l'Etat Civil de	L'officier de l'état civil:
<u>Champrigny</u>	<u>Joseph</u>
	<u>compil</u>

Révisé du 20.1.22.

Par jugement du Tribunal... dis...  
district de Lausanne, rendu  
 en date du 20 octobre 1921, déclaré  
 définitif et exécutoire le 27 décembre  
1921, le mariage inscrit ci-contre  
 a été dissous par le divorce.  
 Le Tribunal a fixé à un an... le  
 délai pendant lequel la femme  
 ne peut a contracter un nouveau  
 mariage.  
 Lausanne, le 18 janvier 1922.  
 L'officier de l'état civil  
Picard

N<sup>o</sup> 268**Rochat et Mojonnier**

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui vingt-huit juillet mil neuf cent-quatre — mil huit cent quatre-vingt  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:  
1<sup>o</sup> **Rochat, Jules-Henri** — *tailleur*

Lieu d'origine et de domicile :

de *l'abbaye et du lieu* — domicilié à *Sentier*

Etat civil :

*Célibataire*

Lieu et date de la naissance :

né à *l'Orient del Orbe* le vingt-deux février — mil huit cent septante-dix

Noms, profession et

fils de *Marc Antoine Louis Rochat, décodé*,

domicile des parents :

et de *Marie Verdy, la veuve, au Sentier*.

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> **Mojonnier, Mélanie-Adèle** *couturière*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Mézères* — domiciliée à *Lussanne*

Etat civil :

*Célibataire*

Lieu et date de la naissance :

née à *Belmont / Lussanne* le premier juillet — mil huit cent septante-cinq

Noms, profession et

fille de *Charles Mojonnier, concierge*

domicile des parents :

et de *Stahie Anne née Blane, domiciliés à Lussanne*.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Lussanne, le Sentier, l'abbaye, le lieu et le Bessozid*,  
les vingt-un, vingt-deux et vingt-quatre Juin mil neuf cent-quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*certification de l'état civil de*  
*Sentier*

Signatures des époux :

*Jules Rochat*  
*Adèle Mojonnier*

Signatures des témoins :

*Charles Studmar, à Chassanois*  
*de Moze*  
*Charles à Lussanne*

L'officier de l'état civil :

Communiqué: à l'état civil de  
*l'abbaye, le lieu, de Sentier et Mézères.**Romain*  
*Jeune*



N° 269

**Coeytaux & Minnig**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt huit Juillet mil neuf cent quatre~~ — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Coeytaux, Marc-Emile**, ~~Représentant de Commerce~~

de ~~Dailiens~~ — domicilié à ~~Lausanne~~,

~~veuf de Louise Emma née Monnier dès le dix Juillet mil neuf cent un~~

né à ~~La Sarraz~~ le ~~neuf avril~~ — mil huit cent cinquante-neuf —

fils de ~~Louis Georges Victor Coeytaux, décédé,~~

et de ~~Henriette Victoire née Knebel, décédée~~

2<sup>o</sup> **Minnig née Delafontaine, Victoria-Marie-Louise**

de ~~Oberwyg i/S. | Berne |~~ — domiciliée à ~~Lausanne~~

~~divorcée de Marc Louis Minnig dès le onze Septembre mil neuf cent deux~~

née à ~~Corsier~~ le ~~vingt-huit Octobre~~ — mil huit cent ~~soixante-deux~~

fille de ~~Ulrich Pierre Delafontaine, décédé~~

et de ~~Jeanne Françoise née Venzling, décédée~~

Les publications ont eu lieu à ~~Lausanne, Oberwyg & Dailiens, les onze, treize et~~  
~~quatorze Juillet mil neuf cent quatre.~~

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

~~Cite de naissance de l'époux~~

~~Cite de décès de la femme de l'époux~~

~~Cite de mariage de l'épouse avec mention du divorce~~

~~Promesse de mariage~~

~~Certificats de publication de Dailiens Oberwyg & Lausanne~~

Communiqué : à l'Etat Civil de ~~Dailiens & Oberwyg i/S.~~

Signatures des époux :

*Emile Coeytaux*  
*Marie Coeytaux*

Signatures des témoins :

*Auguste Chevally*  
*Ch. Galeb* les deux à ~~Lausanne~~

L'officier de l'état civil :

*Rouvier*  
*Jung*

N° 270

**Jaccard et Delapraz**

Aujourd'hui vingt huit juillet mil neuf cent quatre ~~vingt~~ mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° **Jaccard, Gustave-Alfred** *Manniès*

Lieu d'origine et de domicile :

de Chaudomay, Montaubien et Villars Triacelin — domicilié à Remens (Gare)

Etat civil :

*Célibataire*

Lieu et date de la naissance :

né à Echallens le dix décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent *Septante-Six*

Noms, profession et

fils de Jules Jaccard, Charpentier

domicile des parents :

et de Adèle née DelSSERT, la femme, domiciliés à Echallens

Nom et profession de l'épouse :

2° **Delapraz, Jenny** *femme de chambre*

Lieu d'origine et de domicile :

de Corsaux \_\_\_\_\_ domiciliée à Lussonne

Etat civil :

*Célibataire*

Lieu et date de la naissance :

née à Corsier le deux novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent *Septante-Sept*

Noms, profession et

fille de Charles Albert Delapraz, polisseur,

domicile des parents :

et de Sophie née Perrinod, la femme, domiciliés à Remens

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Corsaux, Lussonne, Remens, Villars Triacelin et Montaubien-Chaudomay, les huit, neuf et onze juillet mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*autorisation de l'Etat Civil de Remens*

Signatures des époux :

*G. Jaccard*  
*Jenny Jaccard*

Signatures des témoins :

*Alphonse*  
*Jean*

L'officier de l'état civil :

*Perrinod*

Communiqué : à l'Etat Civil de  
*St Cerges, Poliez-le-Grand, Remens*  
*et Corsier*

N<sup>o</sup> 271

**Tornare et Brélaz**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux cent mil neuf cent quatre — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Tornare, Alphonse Jean Louis**, *Relieur*,

de ~~Yverdon~~ <sup>Alterswil</sup> ~~(Sud)~~ domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Lausanne le vingt-un novembre — mil huit cent quatre-vingt-un

fils de Claude Alphonse Tornare, télégraphiste

et de feue Jeanette Louise née Jaquillard, sa femme,

2<sup>o</sup> **Brélaz, Jeanne Louise** *Couturière*,

de Lutry domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le trente-un juillet — mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de feu Henri Emile Louis Brélaz

et de feue Jenny Marguerite Julie Müller, sa femme,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Evol & Lutry les neuf, onze & treize  
juillet mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Evol, Lutry & Lausanne.

Signatures des époux :

Alphonse Tornare

Jeanne Brélaz

Signatures des témoins :

Désolvi Millican

Alays Lenoir

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal de 1<sup>re</sup> instance de Genève, rendu en date du 17 novembre 1925, déclaré définitif et exécutoire le 9 janvier 1925, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à un an, le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 7 janvier 1925

L'officier de l'état civil :

L. Baillif

Par décision du 14 juillet 1926,

le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-contre, en ce sens qu'au lieu d'origine de l'époux, Basel, saib

Alterswil, triboung

Lausanne, le 17 juillet 1926

L'officier de l'état civil :

H. Leclercq

*suppléant*

logné à Bafers, alterswil de Lutry.

N° 272

Corbaz &amp; Willemin

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui deux cent mil neuf cent quatre mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1° Corbaz, Louis-Arrien, Conducteur C. f. f.

Etat civil :

de Mont sur Lausanne domicilié à Lausanne

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Payerne le dix-sept août mil huit cent septante-huit

Noms, profession et

fils de Jules Emile Corbaz, celtier à Lausanne

domicile des parents :

et de Louise Rosine Charron, sa femme, décédée,

Nom et profession de l'épouse :

2° Willemin, Anna-Mathilde, horlogère,

Lieu d'origine et de domicile :

de Cougevaux (Fribourg) domiciliée au Sentier (Rochevaux)

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Cougevaux le seize octobre mil huit cent quatre-vingt-trois

Noms, profession et

fille de Gustave Henri Willemin, horloger

domicile des parents :

et de Louise Adèle née Willemin, sa femme, domiciliée au Sentier

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Sentier et au Brassus, au Mont, à Cougevaux et à Lausanne les premier et deux juillet mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Lausanne, le Sentier le Brassus, le Mont

et Cougevaux

Communiqué : à l'Etat Civil de

Romanel, Moudon et le Sentier

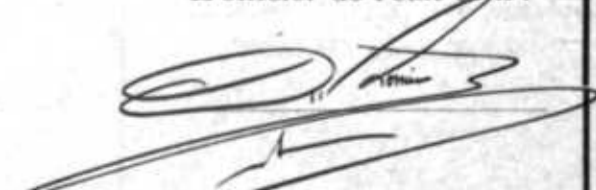
## Signatures des époux :

Corbaz Louis  
Mathilde Corbaz

## Signatures des témoins :

St. Corbaz  
Henri Robert

L'officier de l'état civil :



N° 273

**Gallay et Dietz**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux cent mil neuf cent quatre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Gallay, Alexia,**

employée C. f. f.

de Vouvy (Valais)

domiciliée à Landanne

célibataire

né à Savigny le six novembre \_\_\_\_\_

mil huit cent septante-six \_\_\_\_\_

fil de feu Hyacinthe Hippolyte Gallay,

et de feu Rosette née Savanet

2<sup>o</sup> **Dietz, Catherine,**

Cuisinière

de Untersteinbach (Oehringen) Wurtemberg

domiciliée à Landanne

Célibataire

née à Untersteinbach le seize octobre \_\_\_\_\_

mil huit cent septante-six \_\_\_\_\_

filles de Michel Dietz, ancien boucher

et de Marguerite née Goldenbott, sa femme, domiciliés à Oberhofen près Oehringen

Les publications ont eu lieu à Landanne, Vouvy & Untersteinbach, les onze, treize & quatorze juillet mil neuf cent quatre \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

Promesse de mariage \_\_\_\_\_

Certificats de publication de Vouvy \_\_\_\_\_

Untersteinbach Landanne \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de Vouvy \_\_\_\_\_

& à la Chancellerie de \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Alexia Gallay*  
*C. Gallay*

Signatures des témoins :

*Henri Durak*  
*François Guery* } à Landanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 274

**Monnard et Blanc**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 14 novembre 1907 déclaré exécutoire le 14 février 1908. Le Tribunal civil du District de Lussigny a dit bon et valide le mariage inscrit ci-contre.

Le divorce a été prononcé aux fins du motif en vertu de l'art 226 b de la loi fédérale du 24 Decr. 1874

Lussigny le 25 mars 1908.

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

4-30

Aujourd'hui quatre cent mil neuf cent quatre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Monnard, Alfred,** *rentier* \_\_\_\_\_  
 de *Dailens* \_\_\_\_\_ domicilié à *Lussigny* \_\_\_\_\_  
*célibataire* \_\_\_\_\_

né à *Lussigny* le vingt octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent septante quatre \_\_\_\_\_  
 fils de *Louis Monnard, décédé,* \_\_\_\_\_  
 et de *Louise Perchet, la veuve à Lussigny* \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Blanc, Clara-Marthe,** *Institutrice* \_\_\_\_\_  
 de *Lussigny* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Lussigny* \_\_\_\_\_  
*célibataire* \_\_\_\_\_

née à *Lutry* le huit avril \_\_\_\_\_ mil huit cent septante neuf \_\_\_\_\_  
 fille de *François Samuel Blanc, employé de Commerce à Renard,* \_\_\_\_\_  
 et de *Mélanie Jimmy Blondel, la femme, décédée,* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Dailens & à Lussigny*, le seize juillet mil neuf cent quatre \_\_\_\_\_.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*acte de naissance de l'époux* \_\_\_\_\_  
*Promesse de mariage* \_\_\_\_\_  
*Certificats de publication de* \_\_\_\_\_  
*Dailens Lussigny* \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Alfred Monnard*  
*Clara Monnard*

Signatures des témoins :

*Ruchonnet François*  
*O. Dur Roy*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué : à l'état civil de *Sullens*.

N° 275

Laurent & Thonney

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~quatre cent mil neuf cent- quatre~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Laurent, Louis,** ~~clerc d'étude~~

de Fey ~~\_\_\_\_\_~~ domicilié à ~~Vuarens~~

veuf de Emma née Buffat, décédée le quatre décembre mil neuf cent- deux

né à Fey, le premier avril ~~\_\_\_\_\_~~ mil huit cent cinquante- trois

fils de feu Daniel Laurent

et de feu Emilie née Viot,

2° **Thonney, Julie,** ~~sans profession~~

de ~~Vuarens~~ domiciliée à ~~Vuarens~~,

célibataire

née à Vuarens le six novembre ~~\_\_\_\_\_~~ mil huit cent cinquante- quatre

fille de feu Antoine Thonney

et de Marguerite née Jaton, la veuve à Vuarens.

Les publications ont eu lieu à Vuarens, Fey & Vuillens, les neuf et onze juillet mil neuf cent- quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

~~\_\_\_\_\_~~  
~~\_\_\_\_\_~~  
autorisation de l'Etat civil de  
Vuarens

Signatures des époux :

*Louis Laurent*  
*Julie Laurent*

Signatures des témoins :

*Fill. Seriat instr*  
*Eugène Lagnaz à Vuillens*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué : à l'Etat civil de  
Fey, Vuarens & Mézières.

N° 276

**Bugnion et Pitter**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept mil neuf cent quatre ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bugnion, Edouard-Marc,** Entrepreneur

de Belmont sur Pully domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne le vingt Octobre mil huit cent septante-huit

fil de Jean Frédéric Bugnion, propriétaire

et de Conse Marguerite née Olivier, sa femme, les deux à Lausanne.

2° **Pitter, Marguerite,**

de Courmays domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne le seize Septembre mil huit cent quatre-vingt

filles de Jean François Pitter

et de Jeanne Marie Esther née Luvanchy

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Courmays & Belmont, les deux, trois & quatre Juillet mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Promesse de mariage

Certificats de publications de Belmont

Courmays & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Pully & de R. Jole.

Signatures des époux :

E. Bugnion

M. Pitter

Signatures des témoins :

F. Bugnion  
H. Pitter

L'officier de l'état civil :

[Signature]



N° 277

**Conti et Indermühlé**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Légitimation de jeune Marie  
Francine Conti, née à Vallorbe le  
19 juillet 1904  
Voir acte de légitimation aux  
pièces du mariage.

Aujourd'hui cinq cent mil neuf cent quatre — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Conti, Joseph Anton**, employé au téléphone

de Villars-Russey domicilié à Vallorbe

célibataire

né à Wassen le sept Juin — mil huit cent septante-neuf

fils de Joseph Conti, décédé,

et de Françoise née Brunelli à Vallorbe

2<sup>o</sup> **Indermühlé, Elise-Rose-Marie**, sans profession

de Einseldingen (Suisse) domiciliée à Vallorbe,

célibataire

née à Vallorbe le quinze Juin — mil huit cent quatre-vingt-cinq

fille de Frédéric Jules Indermühlé, domicilié à Vallorbe

et de Marie Jenny Louise née Jaquet,

Les publications ont eu lieu à Vallorbe, Einseldingen & Villars-Russey, les quatorze, quinze et seize juillet mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat civil  
de Vallorbe

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de  
Au Sarras, Einseldingen & Vallorbe

Signatures des époux :

Conti Joseph

Conti Elise

Signatures des témoins :

Matthys M<sup>me</sup>

Matthys Marguerite à Vallorbe

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 278

Richard et Parche

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq cent mil neuf cent quatre — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Richard, Eugène Louis, Employé C. S. F.

de Crissier domicilié à Crissier

célibataire

né à Crissier le treize novembre — mil huit cent septante-neuf —

fils de feu Louis Richard

et de Louise Jenny née Bomgeois, la veuve, à Crissier

2° Parche, Marie, Cuisinière

de Servion domiciliée à Lantanne

célibataire

née à Servion le vingt-sept mai — mil huit cent septante-dix —

filles de Jean Parche, agriculteur

et de Marianne née Devaud, la femme, domiciliés à Servion.

Les publications ont eu lieu à Crissier, Lantanne & Servion, les seize & dix-sept  
juillet mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de  
Romanel.

Signatures des époux :

Eugène Richard  
Marie Richard

Signatures des témoins :

Marie Colbough à Romblans  
M. Socion à Lantanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de  
Romanel & Oron.

N° 279

Lux et Bornand née Barbier

27-156

Aujourd'hui six août mil neuf cent quatre mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Lux, Jean Guillaume dit William, employé de bureau

Lieu d'origine et de domicile :

de Luxembourg domicilié à Luxembourg,

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Cannes le Sept novembre mil huit cent Septante-six

Noms, profession et

fils de Jean Georges Louis Lux, avocat

domicile des parents :

et de Reine née Dunsel, sa veuve, à Luxembourg.

Nom et profession de l'épouse :

2° Bornand née Barbier, Sophie dite Suzanne,

Lieu d'origine et de domicile :

de Sainte Croix domiciliée à Luxembourg, couturière

Etat civil :

divorcée de Ramona Justin Bornand dès le deux juillet mil neuf cent trois

Lieu et date de la naissance :

née à Crissard (Savoie) le cinq mai mil huit cent Septante-trois

Noms, profession et

fille de Pierre Barbier, employé au P.L.M.

domicile des parents :

et de Françoise née Vallin, sa femme, domiciliés à Chêne (Boisy) Genève

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Luxembourg, St Croix & Les Granges, le six neuf juillet

mil neuf cent quatre.

Par jugement rendu le 13 Sept. 1904 déclaré exécutoire le 11 Octobre suivant, le Tribunal civil du district de Luxembourg a déclaré par le divorce le mariage inscrite ci-dessus.

Le divorce a été prononcé contre les deux époux en vertu de l'article 146 b. de la loi fédérale du 24 Décembre mil huit cent Septante-quatre Luxembourg le 27 Octobre 1904 L'officier de l'état civil

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage

Certificat de mariage de l'épouse

avec mention du divorce

Certificats de publication de

Luxembourg, St Croix & Les Granges.

Communiqué : à l'état civil de

St Croix.

Signatures des époux :

William Lux

Suzanne Lux

Signatures des témoins :

R. Meylan

A. Corbay à Luxembourg

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 280

**Chatelain & Perrin**née Hofmann.  
Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf cent quatre — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Chatelain, Jeani,** Comptablede Tramelan - Dessus (Beune) domicilié à Lausanne

célibataire

né à Chaux-de-Fonds le dix-sept décembre mil huit cent septante-quatrefils de Daniel Henri Chatelain, décédé,et de Rosine née Junod, la veuve, à Chaux-de-Fonds.2° **Perrin née Hofmann Louise-Maria,** Contablede Noirigue (Neuchâtel) domiciliée à Lausannedivorcée en 1<sup>re</sup> noces de Louis Oscar Perrin dès le douze mai mil neuf centnée à Loise le premier mars mil huit cent soixante-quatrefille de Emma Hofmann, décédée,et de Henriette Zéline née Inäbuit, la femme, décédée.Les publications ont eu lieu à Lausanne, Tramelan & Noirigue, les dix-neuf vingt  
juillet mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epouxacte de mariage de l'Epouse avec mention  
du divorce.Promesses de mariage.Certificats de publications de Tramelan,  
Noirigue & Lausanne.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Noirigue & Tramelan.

Signatures des époux :

Jeani ChatelainLouise-Maria Perrin

Signatures des témoins :

J. Albert JaccardG. Jaccard les deux à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 281

**Cathrein et Duloit**

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui ~~font~~ ~~mil neuf cent - quatre~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1° **Cathrein, Séverin** ~~brocheur~~

Etat civil :

de Glis, (Valais) domicilié à Lausanne

époux de Victorine née Addey, âgé le vingt-sept novembre mil neuf cent

Lieu et date de la naissance :

né à Glis le dix octobre mil huit cent soixante-huit

Noms, profession et

fils de feu François Cathrein

domicile des parents :

et de feu Robine née Stuber,

Nom et profession de l'épouse :

2° **Duloit, Mellina** ~~maîtresse de pension~~

Lieu d'origine et de domicile :

de Moudon et de Chavannes & Moudon domiciliée à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Chesalles & Oron le quatorze février mil huit cent soixante-trois

Noms, profession et

fille de Jean Jacques Duloit, ancien régent, à Lausanne

domicile des parents :

et de feu Louise née Visinard, la femme.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Glis, Moudon & Chavannes, les neuf & onze juillet mil neuf cent-quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

promesse de mariage

Certificats de publication de

Glis, Moudon, Chavannes & Lausanne

Signatures des époux :

S. Cathrein

Mellina Cathrein

Signatures des témoins :

Jean Bostero

L. Dubatt.

L'officier de l'état civil :

J. J. J.

Communiqué : à l'état civil de

Glis & Moudon.

N° 282

**Monod-Dollfus**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Suivant certificat déposé avec les pièces au mariage, les époux ci-dessus ont passé contrat de mariage devant le notaire E. Blanchet à Paris, le 19 mai 1904.

Par décision en date du 24 décembre 1947 le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a reconnu la rectification de l'acte ci-dessus, en ce sens que le mari soit désigné comme étant originaire de Genève et né à Paris (8e arr.)

Leusanne le 24 décembre 1947  
L'officier de l'état civil

Aujourd'hui huit août mil neuf cent quatre mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Monod, Pierre-Henri** étudiant

de Paris 8<sup>e</sup> arr<sup>e</sup> domicilié à Paris 8<sup>e</sup> arr<sup>e</sup>

célibataire

né à Paris 8<sup>e</sup> arr<sup>e</sup> le vingt novembre mil huit cent quatre-vingt

fils de Charles Edmond Monod, Docteur en médecine

et de Léonie Antoinette Allier, sa femme, domiciliés à Paris

2° **Dollfus, Marguerite** sans profession

de Paris domiciliée à Lussan

célibataire

née à Paris le vingt sept novembre mil huit cent quatre-vingt-un

filles de Alfred Dollfus, Ingénieur à Paris

et de Lucy Peronnat, née à Paris

Les publications ont eu lieu à Lussan & à Paris les vingt-cinq & vingt-dix juin mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

- Actes de naissance des Epoux
- Acte de consentement des père & mère de l'époux
- Consentement du père de l'épouse & acte de décès de la mère. Permission de mariage
- Certificats de publications de Paris & Lussan
- Déclaration de validité
- Permis du Département de Justice & Police
- Communiqué: à la Chancellerie de

Signatures des époux :

*Pierre Monod*  
*Marguerite Monod*

Signatures des témoins :

*Henri Jolly*  
*Y. Berthoud*

L'officier de l'état civil :

*D. Buerky*

N° 283

**Cherbuin en Dufour**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf août mil neuf cent-vingt-quatre mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Cherbuin, Louis-Benjamin**, tailleur d'habits

de Corcelles près Payenne domicilié à Corcelles

veuf de Maline née Durche dè le cinq août mil neuf cent-dix

né à Corcelles le neuf novembre mil huit cent quarante-deux

fil de défunt Benjamin Cherbuin

et de Rose Marie née Guex, sa femme,

2° **Dufour née Lavanchy, Charlotte**, ménagère,

de Dommartin à Villars-Tiercelin domiciliée à Feilly

veuve de Daniel Dufour dè le douze mai mil neuf cent-un

née à Savigny le trois mars mil huit cent soixante-six

fille de Pierre David Lavanchy, agriculteur, vert-chez-les-Blanc d'Orsanne

et de défunte Louise née Picard, sa femme,

Les publications ont eu lieu à Feilly, Dommartin, Villars-Tiercelin & Corcelles, le vingt, vingt-un & vingt-trois juillet mil neuf cent-vingt-quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de  
Corcelles

Signatures des époux :

L<sup>rs</sup> Cherbuin

Ch<sup>re</sup> Cherbuin

Signatures des témoins :

F. Louis Lera

Constant Lera

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de  
Poliez-le-Grand, Corcelles près Payenne &  
Romanel

N<sup>o</sup> 284**Ivatchenko et Popoff**

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui ~~neuf cent mil neuf cent quatre~~ mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1<sup>o</sup> **Ivatchenko, Nicolas** Secrétaire  
de St Petersburg domicilié à Lansanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à St Petersburg le vingt six Juillet mil huit cent Septante-trois

Noms, profession et

fils de Jean Samoilovitch Ivatchenko, employé au ministère des finances à St Petersburg

domicile des parents :

et de matron Mikhaïlova, écédée.

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> **Popoff, Marie** sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de St Petersburg domiciliée à Lansanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Goano / Russie le trois quinze Juillet mil huit cent Septante-huit

Noms, profession et

fille de Olympi Nikolaévitch Popoff, écédée,

domicile des parents :

et de Anna Ivanovna, à St Petersburg

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à St Petersburg & à Lansanne le vingt trois Juillet mil  
neuf cent quinze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

actes de naissance des EpouxPermis de mariageCertificats de publications de StPetersbourg & LansannePermis du Département de Justice &Police.

## Signatures des époux :

Nikolaï Ivatchenko.Marie Popoff

## Signatures des témoins :

Alexandre Begon à LansanneAlce Monaco à Montauq

Communiqué: à la Chancellerie

Cantonale.

L'officier de l'état civil :

Rouvière



N° 285

**Förinann et Dester**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dit dont mil neuf cent quatre mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Förinann, Wilhelm** Propriétaire de Brasserie

de Tamins | Glaris | domicilié à Glaris

célibataire

né à Coire le seize avril mil huit cent septante-cinq

fils de Jacob Förinann

et de Caroline née Schumann,

2° **Dester, Maria-Ursula**

de Lussane domiciliée à Lussane

célibataire

née à Lussane le quinze avril mil huit cent quatre-vingt-cinq

fille de Jacob Dester

et de Ursula née Baum.

Les publications ont eu lieu à Tamins, Glaris & Lussane, le vingt-trois juillet

mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de

Glaris.

Communiqué à l'état civil de

Tamins & de Glaris.

Signatures des époux :

W. Förinann  
Maria Förinann.

Signatures des témoins :

Jacob Dester  
Edouard Berthod

L'officier de l'état civil :

Rouvier

Sur jugement rendu le 21 fé  
vrier 1912 le Tribunal de district de  
Zurich a autorisé par le divorce le maria  
ge et constaté.

Le divorce a été prononcé en  
vertu de l'art 142 du code civil en  
délivré exécutoire le 21 février 1912  
Lussane le 27 mars 1912  
L'off. de l'état civil

*[Signature]*

N° 286

**Perret et Curchod**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze cent mil neuf cent quatre — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Perret, Henri-Daniel**, Employé postal

de Essertines &amp; Vuarrens domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Chailly &amp; Lausanne le vingt-un janvier — mil huit cent septante-neuf

fils de Jean Pierre Marc Perret, décédé,

et de Jenny Charlotte Louise Susanne Zuber, la veuve, à Chailly

2° **Curchod, Jeanne-Marie**, Lingère

de Dommarin &amp; Villars-Trucelins, domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le vingt mai — mil huit cent septante-neuf

fille de Emile Jean François Curchod, jardinier

et de Emma Elise Dupont, la femme, domiciliés à Chailly.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Essertines, Dommarin & Villars-Trucelins  
les dix-neuf et vingt Juillet mil neuf cent-quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Essertines, Dommarin, Villars-Trucelins

Lausanne.

Communiqué: à l'état civil de

Vuarrens &amp; Poliez-le-Grand.

Signatures des époux :

Henri Perret

Jeanne Perret

Signatures des témoins :

J. Curchod  
P. Perret.

L'officier de l'état civil :

P. Perret

N<sup>o</sup> 287

*Bertachi et Aebi*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~en ce vingt mil neuf cent- quatre~~ — mil huit cent quatre-vingt —  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Bertachi, Federic*, Employé de Commerce

de *Dürrenäsch près Lenzbourg (Argovie)* — domicilié à *Lenzbourg*

*Célibataire*

né à *Lenzbourg* le *cinq Juillet* — mil huit cent *septante-quatre*

fils de *feu Federich Bertachi*

et de *Emilie née Schupbach, sa Veuve, à Lenzbourg.*

2<sup>o</sup> *Aebi, Anna Katharina*, Cuisinière

de *Fribourg* — domiciliée à *Lenzbourg*

*Célibataire*

née à *Rechtthalten* le *douze février* — mil huit cent *septante-huit*

fille de *Christophe Nicolas Aebi, journalier à Fribourg*

et de *Maria Philomena née Keimo, sa femme, décédée*

Les publications ont eu lieu à *Lenzbourg, Dürrenäsch & Fribourg*, les *neuf & dix Juillet mil neuf cent- quatre*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*acte de naissance de l'épouse*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication de Dürrenäsch, Fribourg & Lenzbourg*

Communiqué : à l'état civil de *Dürrenäsch & Fribourg*

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

*F. Bertachi*

*M. Bertoloni*

*Louis Charrier* Officier de l'état civil :

*Henri Sevel* à *Lenzbourg*

*Louis Charrier*

*J. Meyer*

N° 288

**Serret et Gayte**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze août mil neuf cent quatre mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Serret, Charles-Léon Adolphe-Louis**, Chantier

de Vandoeuvres | Genève | domicilié à Genève,

Célibataire

né à Lausanne le vingt-trois août mil huit cent septante-cinq

fils de Louis-François Henri Serret, représentant

et de Louise Pauline Augustine Boucheries, sa femme, à Lausanne.

2° **Gayte, Fanny-Eliza**, Institutrice

de Nîort (Deux-Sèvres) | France | domiciliée à Nîort

Célibataire

née à Triscléous | H<sup>ts</sup> Alpes | le quinze mai mil huit cent septante-deux

fille de Auguste Gayte

et de Elisa Muschin, sa veuve, les deux décédés

Les publications ont eu lieu à Genève Vandoeuvres a Nîort, les quatorze, quinze et dix-neuf juin mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Attestation de l'Etat civil de Genève

\_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat civil cantonal de Genève et la Chancellerie de

Signatures des époux :

*Charles-Léon Serret*  
*Elisa Serret*

Signatures des témoins :

*Henri Serret* à Nîort  
*Auguste Gayte* à Lausanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 289

**Rouge et Cochard**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize cent mil neuf cent quatre mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Rouge, Eugène-Charles-Féneli**, Employé de Banque

de Mont de Lussanne domicilié à Lussanne

célibataire

né à Lussanne le dix-huit Octobre mil huit cent Septante-sept

fils de Charles Félix Rouge, décédé,

et de Marie Louise Caroline née Bolinger, sa veuve, à Lussanne

2° **Cochard, Blanche-Marie**, couturière,

de Châtelaux Montreux) domiciliée à Lussanne

célibataire

née à Lussanne le treize avril mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de François Louis Louis Cochard, charretier

et de Marie Geneviève Bouquet née Rey, sa femme, les deux à Lussanne

Les publications ont eu lieu à Lussanne, au Mont, au Châtelaux, les seize & dix-huit Juillet mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage

Certificats de publications de Lussanne, le Mont & Châtelaux.

Signatures des époux :

*E. Rouge*

*Blanche Rouge*

Signatures des témoins :

*H. Gardiol* à Genève

*Louis Cochard* à Lussanne

L'officier de l'état civil :

*J. Possier*  
*J. Possier*

Communiqué : à l'Etat Civil de Romanel & Montreux

N° 290

**Ferrari et Luzzi et Castioni**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit cent mil neuf cent quatre-vingt  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

**1<sup>o</sup> Ferrari, Dante-Marco,** médecin

de Brescia (Italie) domicilié à Landanne

veuf de Maria née Delevio dès le vingt-sept avril mil neuf cent deux

né à Brescia le vingt-deux juillet mil huit cent septante

fils de feu Louis Ferrari

et de Giacinta née Simoncelli, sa veuve, à Brescia

**2<sup>o</sup> Luzzi née Castioni, Elvira-Annita,** coiffeuse

de Brescia domiciliée à Landanne

veuve de Giuseppe Luzzi dès le sept janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

née à Brescia le vingt-un avril mil huit cent septante-dix

fille de feu Angelo Castioni

et de Adèle née Pizzi, sa veuve à Landanne

Les publications ont eu lieu à Landanne et à Brescia les onze et vingt-quatre  
juin mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage,

Actes de décès des précédents conjoints

Certificats de publication à Brescia

Landanne

Permis du Département de Justice

Police

Communiqué: à la Chancellerie

Signatures des époux :

Ferrari Dante

Ferrari Annita

Signatures des témoins :

Adolphe Castioni

Jules Castioni

L'officier de l'état civil :

Perrin  
Empel

N° 291

**Voland et Gränicher**  
née **Jaccoud**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit août mil neuf cent-quatre mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Voland, Philippe Arthur,** Margaux - imprimeur

de La Chaux domicilié à Lausanne,

veuf de Jeanne Cécile née Martin dès le dix-huit Septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

né à Charnod, le dix Janvier mil huit cent Septante-sept

fils de marie Jimmy Voland, à Lausanne

et de

2° **Gränicher née Jaccoud, Louise,** Blanchisseuse

de Röthenbach (Wangen) Berne, domiciliée à Lausanne

divorcée de Gustave Gränicher dès le vingt-trois Mars mil neuf cent trois.

née à Morges le Sept Octobre mil huit cent huitante

fille de Jean Emile Jaccoud, serrurier

et de Bernicette Chanteau, sa femme, domiciliés à Morges.

Les publications ont eu lieu à La Chaux, Röthenbach & Lausanne, le Sept Mai mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux & acte de décès de sa 1<sup>re</sup> femme - acte de mariage de l'épouse avec mention du divorce - Promesse de mariage - Certificats de publication de La Chaux, Röthenbach & Lausanne.

Signatures des époux :

Voland Arthur  
Louise Voland

Signatures des témoins :

M. Adout à Lausanne  
A. Tâche à Berne.

L'officier de l'état civil :

Passer  
remplir

Communiqué : à l'Etat Civil de

Cossonay & Herzogenbuchsee

N<sup>o</sup> 292

# Jaton et Cachin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit cent mil neuf cent-vingt — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Jaton, Jean-Louis**, Agriculteur

de Villars-Mendraz domicilié à Pensy-le-Joux

Célibataire

né à Villars-Mendraz le vingt-deux Juin mil huit cent huitante-deux

fils de feu Nelli Jaton

et de feue Ophélie née Gavillet

2<sup>o</sup> **Cachin, Alice**, Ménagère

de Seigneux et de Cozmiat domiciliée à Seigneux

Célibataire

née à Seigneux le trois août mil huit cent huitante-quatre

fille de Charles Cachin, agriculteur

et de Louise née Stetz, sa femme, domiciliée à Seigneux

Les publications ont eu lieu à Pensy-le-Joux, Seigneux, Cozmiat Villars-Mendraz  
les seize, dix-sept et dix-huit Juin mil neuf cent-vingt

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Anticipation de l'Etat Civil  
de Roques

Signatures des époux :

Jaton Jean Louis  
Alice Jaton.

Signatures des témoins :

J. Jamblon J. Lussauer  
Ch. Gallot

L'officier de l'état civil :

Passer  
impet

Communiqué : à l'Etat Civil de  
Roques, St-Cierge & Villars.



N° 293

**Vetu et Widmer**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Légitimation de Eugène Widmer  
né à Paris, le 12 février 1903.  
Voir acte de légitimation aux  
pièces du mariage.

Aujourd'hui dix-huit cent mil neuf cent-quatre ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Vetu, Eugène-Léon,** cordonnier

de St Omer | Pas de Calais | France, domicilié à Lansume

célibataire

né à St Omer le quatre juin mil huit cent septante-cinq

fils de Adolphe Joseph Vetu cordonnier

et de Emilie Josephine Albonair la femme, domiciliés à Paris N° 117

2° **Widmer, Louise,** ménagère,

de Brittman | Algérie | domiciliée à Lansume

célibataire

née à Conceise le huit septembre mil huit cent septante-sept

fille de Jacob Widmer, agriculteur

et de Anna Marie Widmer, la femme, les deux au Ministère de Savigny

Les publications ont eu lieu à Lansume, Brittman & St Omer, les vingt-six, vingt-huit et trente-un juillet mil neuf cent-quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux. - Consentement des père & mère de l'Epoux. - Promesse de mariage. - Certificats de publication de St Omer, Brittman & Lansume. - Déclaration de Validité. - Permis du Département de Justice & Police.

Communiqué : à l'Etat Civil de Brittman & à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Eugène Vetu  
Louise Vetu

Signatures des témoins :

Ami Piles,  
Guigliemotto Giovanni  
les deux à Lansume

L'officier de l'état civil :

Roulet  
remplacé

N° 294

**Gresset et Leterche**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux mil neuf cent quatre mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gresset, Paul-Auguste-Louis**, Charbonnier

de Jougne (Savoie) France, domicilié à Renens,

célibataire

né à Ballaigues le vingt-trois juin mil huit cent septante-cinq

fils de feu Joseph Emile Gresset

et de feu Marie Cécile née Marie, la femme,

2° **Leterche, Suzanne-Félicie**, sans profession

de Ballaigues, domiciliée à Lussembourg

célibataire

née à Ballaigues le dix-sept août mil huit cent septante-sept

fille de Pierre David Leterche, agriculteur

et de Julie Nancy née Richard, la femme, domiciliée à Ballaigues

Les publications ont eu lieu à Lussembourg, Ballaigues, Renens et Jougne, les dix-seize  
dix-sept, dix-huit juillet mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de  
Renens

Signatures des époux :

Gresset  
Suzanne Gresset

Signatures des témoins :

Comte Calame  
L. Vogel les deux à Lussembourg

L'officier de l'état civil :

Roussier  
Jeune

Communiqué : à l'Etat Civil de  
Renens à Ballaigues, ainsi qu'à la  
Chancellerie de

Par décret du Grand Conseil du  
9 mai 1928, Paul-Auguste-  
Louis Gresset désigné ci-contre,  
lequel ayant rempli toutes les formalités  
prescrites à cet effet, a été naturalisé  
Vaudois avec sa famille au nombre des bour-  
geois de la commune de  
Renens.

Inscrit le 14 novembre 1928.

L'officier de l'état civil :

Le Bailly

à Prilly et Ballaigues

N° 295

Ramuz et Bovon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux cent mil neuf cent quatre mil huit cent quatre vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Ramuz, Oscar Emile, correspondant à la fabrique Maggi

de Sullens domicilié à Winterberg Lindau (Zurich)

célibataire

Né à Lausanne le vingt mai mil huit cent huitante deux

fils de Charles Emile Ramuz, négociant

et de Jeanne Louise Henriette née Dawel, domiciliés à Lausanne.

2° Bovon, Marie-Marguerite,

de Château-d'Oex domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Rougemont le seize janvier mil huit cent septante six

fille de Emile Jules Samuel Bovon, décal

et de Louise née Marnillod, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lindau, Sullens, Château-d'Oex et Lausanne, les dix huit et neuf juillet mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat civil de Lindau.

Signatures des époux :

O. Ramuz  
M. Marguerite Ramuz

Signatures des témoins :

Ch. Farod-Loune à Château-d'Oex  
Jepprina B. Lepin à Lindau  
C. F. Agay Secrétaire H. Guignier  
L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil de Lindau

Sullens & Château-d'Oex

N° 296

Blanchet et Dutoit

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux août mil neuf cent quatre mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Blanchet, Robert-Émile, Musicien

de Lully domicilié à Sully

Célibataire

né à Lausanne le dix-sept juillet mil huit cent Septante-sept

fils de feu Charles Blanchet

et de Marie Thérèse Schwyzer, de Yver, à Sully

2° Dutoit, Hélène, Sans profession

de Moudon et Chavannes / Moudon domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Aranches le quatorze décembre mil huit cent quatre-vingt

fille de Constant Dutoit, Professeur

et de Thérèse Caroline Hélène née Delafontaine, de femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sully, Moudon, Chavannes, Sully, Lausanne,

les quatre, cinq et six août mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat civil de  
Sully

Signatures des époux :

Emile R. Blanchet  
Hélène Blanchet

Signatures des témoins :

J. Guillemin  
J. Guillemin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de  
Lully, Sully & Moudon

[Signature]

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne, rendu en date du 6 juin 1916, déclaré définitif et exécutoire le 2 septembre 1916, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à \_\_\_\_\_ an le délai pendant lequel l' \_\_\_\_\_ ne pourra \_\_\_\_\_ contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 13 septembre 1916.  
L'officier de l'état civil :

Par décision du 2 août 1934 le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-contre, en ce sens qu' l'épouse soit désignée comme étant née le 14 décembre 1881 et non pas le 14 décembre 1882.

Lausanne, le 8 août 1934.  
L'officier de l'état civil :

[Signature]  
logé à Lully et Moudon

N° 297

**Guggenheimer et Kolb**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux deux mil neuf cent quatre — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Guggenheimer, Richard**, — *Docteur en droit*

de Munich (Bavière) — domicilié à *Lausanne*

célibataire

né à Munich le quatre Septembre — mil huit cent *soixante-treize*

fils de Joseph Guggenheimer, rentier,

et de Jeanne née Bismarck, sa femme, domiciliés à Munich.

2° **Kolb, Eugénie-Maria-Anna**, sans profession

de Munich (Bavière) — domiciliée à *Lausanne*

Célibataire

née à Munich le seize décembre — mil huit cent *septante-huit*

fille de feu Hermann Kolb

et de feu Adelheid née Deschinger, sa femme.

Les publications ont eu lieu à *Lausanne* & à *Munich*, les deux et trois deux mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Munich & *Lausanne*

Permis du Département de Justice &

Police.

Communiqué : à la Chancellerie C<sup>de</sup>

Signatures des époux :

*R. Guggenheimer*

*Eugénie Guggenheimer*

Signatures des témoins :

*J. Samblan*

*Adouven* } à *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 298

**Volpone & De Regibus**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-trois août mil neuf cent quatre~~ ~~mil huit cent quatre-vingt-~~  
 \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Volpone, Eugenio,** Tailleur \_\_\_\_\_

de Vogogna (Novare) Italie \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Vogogna le quinze août \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-trois \_\_\_\_\_

fils de feu Salvatore Volpone \_\_\_\_\_

et de Caterina née Orella, sa veuve, à Vogogna, \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **De Regibus, Divana-Déjvonne,** taillesse, \_\_\_\_\_

de Vogogna \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Lausanne le treize juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-quatre \_\_\_\_\_

fille de Vitale Antonio De Regibus, tailleur \_\_\_\_\_

et de Giovanna Teresa née De Regibus, sa femme, domiciliés à Lausanne. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Vogogna les vingt-huit juin et dix-  
sept juillet mil neuf cent quatre. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

\_\_\_\_\_ actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ acte de décès du père du fiancé et \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ consentement de la mère. - \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Consentement des père et mère de la fiancée \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Promesse de mariage \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Certificats de publication de Vogogna & Lausanne \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Permis du Département de Justice & Police \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Communiqué: à la Chancellerie Cantonale \_\_\_\_\_

## Signatures des époux :

Volponi Eugenio  
Volponi Ivonne

## Signatures des témoins :

Louis Sambonini  
Pierre Cavallin Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 299

Robert et Magnenat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Le 5 Juin 1906 le Conseil fédéral a prononcé, en vertu de l'article 10 de la loi fédérale du 25 Juin 1903, la déchéance de la tutelle, à titre gratuit, de Veuve Rose Robert née Magnenat, à Courmoulin, française par son mariage, dans le Canton de Vaud et de la Courmoulin.

Courmoulin le 20 Juin 1906  
L'officier de l'Etat Civil

Communiqué à Vaulion

Aujourd'hui vingt trois cent mil neuf cent quatre mil huit cent quatre vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Robert, Georges-Emile, Charpentier

de Paris [H. 172] domicilié à Courmoulin

veuf de Julia Louise Gauthier née le sept décembre mil huit cent quatre vingt dix huit

né à Paris le dix avril mil huit cent septante huit

fils de Alexandre Auguste Robert, employé aux Halles à Paris

et de Léonie Félix, sa femme, décédée

2° Magnenat, Rose, Négociante

de Vaulion domiciliée à Courmoulin

Célibataire

née à Echallens le cinq mai mil huit cent quatre vingt

fille de Gabriel Henri Magnenat, Charpentier

et de Rose Adèle Dupont, sa femme, domiciliés à Echallens.

Les publications ont eu lieu à Courmoulin, Vaulion & Paris, les six, neuf, vingt et un, vingt quatre juillet mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux - Acte de décès de la femme de l'Epoux - Consentement du père de l'Epoux - Acte de décès de la mère - Promesse de mariage - Certificats de publication de Paris, Vaulion Courmoulin - Déclaration de validité - Permis du Département de Justice & Police

Communiqué : à l'Etat Civil de Vaulion & à la Chancellerie de

Signatures des époux :

G. Robert  
R. Robert

Signatures des témoins :

J. Franca  
Louis Henry

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Valentin, Gues & Co, rue de la Louve, 2.

N° 300

**Dutoit et Naef**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-trois août mil neuf cent-quatre~~ — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Dutoit, Albert-Charles-Eugène**, négociant

de Moudon — domicilié à Landanne,

célibataire

né à Landanne le vingt-trois juin — mil huit cent septante-cinq,

fils de Paul Emile Dutoit, ancien avocat,

et de Elisa née Fumillon, sa femme, les deux à Landanne.

2° **Naef, Gabrielle-Marie-Feodora**,

de Zurich (Wiedikon) Genève et Bex — domiciliée à Landanne

célibataire

née à Bonmont / Gingins le cinq juillet — mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de feu Antoine François Spencer Naef

et de Augusta Nancy née Sautter, sa veuve, à Landanne.

Les publications ont eu lieu à Landanne, Moudon, Zurich, Genève et Bex les neuf, onze, douze et quatorze juillet mil neuf cent-quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Moudon, Zurich, Genève, Bex et Landanne

Communiqué : à l'état civil de Moudon

Zurich, Genève et Bex.

Signatures des époux :

*Dutoit*  
*Gabrielle M. F. Naef*

Signatures des témoins :

*Fernand Muret* à Paris  
*J. Breitenmayer* à Paris

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 301

**Pouly & Steinhauser**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq cent mil neuf cent quatre mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Pouly, Héli,** Boulangère pâtisserie

de Cullayes et de Montpreveyres domicilié à Lausanne

célibataire

né à Ropraz le six juillet mil huit cent quatre-vingt-quatre

fil de Jules Pouly, agriculteur,

et de Céline née Desmoulin, la femme, 2114 Cullayes.

2° **Steinhauser, Alice,**

de Guggisberg (Borne) domiciliée à Palézieux

célibataire

née à Palézieux le vingt-quatre janvier mil huit cent septante-quatre

fille de Jacques Henri Steinhauser, agriculteur,

et de Jeanne Elida née Ammann, la femme à Palézieux

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Palézieux, Les Cullayes, Montpreveyres & Guggisberg les treize juillet premier cent neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication des Cullayes, Montpreveyres, Palézieux & Guggisberg, Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Ropraz, Mésières, Guggisberg & Palézieux.

Signatures des époux :

Héli Pouly

Alice Pouly

Signatures des témoins :

Jules Chollet

A Laurent

Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 302

**Lavanchy et Roux née Favre**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 17 octobre 1907 et exécuté le 16 novembre suivant, le Tribunal civil du district de Lausanne a déclaré par le divorce le mariage inexist et, contra-

le divorce a été prononcé aux torts des deux époux en vertu de l'article 47 de la loi fédérale du 24 décembre 1874

Lausanne le 28 novembre 1907  
à l'off. de l'état civil :



Aujourd'hui vingt-cinq cent mil neuf cent quatre — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Lavanchy, Charles,** agriculteur

de Savigny & Fozel — domicilié à Lausanne —

veuf de Augustine Marie Injot née Delessert dès le vingt-trois mil neuf cent trois (en 2<sup>de</sup> noces)

né à Savigny le dix mars — mil huit cent quarante-neuf —

fils de feu Jean Louis Lavanchy —

et de feu Louise Suzanne née Curchet —

2° **Roux née Favre, Lina,** Cuisinière

de Bevaux — domiciliée à Lausanne, —

veuve en 1<sup>re</sup> noces de Charles Roux dès le vingt-neuf cent mil huit cent quatre-vingt-onze —

née à Vallières le vingt-un juillet — mil huit cent cinquante-neuf —

fille de feu Jean David Favre —

et de feu Louise Françoise née Cavin. —

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Bevaux, Savigny & Fozel, les dix & sept cent mil neuf cent quatre —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

— acte de mariage de l'époux —

— acte de naissance de l'épouse —

— actes de décès des précédents conjoints —

— Permission de mariage —

— Certificats de publications de Savigny, Fozel, Bevaux & Lausanne. —

Communiqué: à l'état civil de —

Savigny, Fozel & Bevaux. —

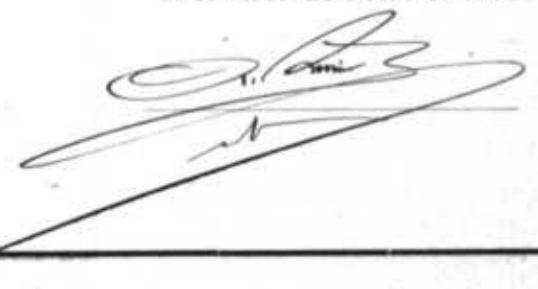
Signatures des époux :

*Charles Lavanchy*  
*Lina Lavanchy*

Signatures des témoins :

*E. Cortan*  
*Craynaud Jules* } à Lausanne

L'officier de l'état civil :



N° 303

**Aellig & Messerli**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq deux mil neuf cent-quatre mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Aellig, Antoine,** *Cocher,*

de Adelboden (Berne) domicilié à Landanne,

célibataire

né à Adelboden le huit août mil huit cent soixante-sept

fils de Christian Aellig, *décédé*

et de Elisabeth née Josi, *décédée*

2<sup>o</sup> **Messerli, Marguerite,** *femme de Chambre*

de Ruggisberg (Berne) domiciliée à Montreux-Les-Bains

célibataire

née à Ruggisberg le vingt-trois décembre mil huit cent soixante

fille de Christian Messerli, *décédé*

et de Maria née Glaus, *décédée*

Les publications ont eu lieu à Landanne, Adelboden, Ruggisberg & Les Bains, les deux & trois deux mil neuf cent-quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des Epoux*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication de*

*Adelboden, Ruggisberg, Les Bains et*

*Landanne*

Communiqué : à l'Etat Civil de

*Adelboden, Ruggisberg & Montreux*

Signatures des époux :

*Antoine Aellig*

*Marguerite Aellig*

Signatures des témoins :

*Kunz Henri*

*Johann Messerli, à Kerschthal (Berne)*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 304

de Rham et de Roguin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Tout jugement rendu le 7 Juin 1912 déclaré définitif, le 21 août 1912 le Tribunal civil du district de Grenchen a déclaré par le divorce le mariage et conclu le divorce a été prononcé contre l'épouse en vertu des articles 134 & 142 du Code civil suisse.

Le 6 septembre 1912 L'officier de l'état civil.

*[Signature]*

Aujourd'hui vingt-neuf deux mil neuf cent-quatre- mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° de Rham, Alfred-Jules-Adolphe, agronome

de Giez domicilié à Jouxtemin-Mézery

célibataire

né à Dèges le vingt-neuf mai mil huit cent septante-cinq

fils de feu William Jules André de Rham

et de Anna Sophie née de Süssure, sa veuve, à Grenchen.

2° de Roguin, Gabrielle-Jarrelle-Caroline-de-Lily,

de Yverdon domiciliée à Lansanne

célibataire

née à Lansanne le onze avril mil huit cent quatre-vingt-un

fille de Charles Henri Louis de Roguin, banquier

et de Estienne née Goltstein, sa femme, domiciliés à Lansanne.

Les publications ont eu lieu à Jouxtemin-Mézery, Lansanne, Giez et Yverdon, les onze & treize juin mil neuf cent-quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Intimation de l'état civil de

Romanel.

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué: à l'état civil de

Grenchen, Yverdon & Romanel.

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*[Signature: Alfred de Rham]*  
*[Signature: Lily de Roguin]*

Signatures des témoins :

*[Signature: H. de Rham]*  
*[Signature: J. de Roguin]*  
*[Signature: J. de Roguin]*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 305

*Bommer et Vicedaz*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *rente deux mil neuf cent quatre* mil huit cent quatre vingt  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Bommer, Jean,* *mécanicien*

de *Tägerachen (Suisse) et au Locle (Neuchâtel)* domicilié à *Epalinges (Crottes)*

*célibataire*

né au *Locle* le *quatre* *mars* mil huit cent *huitante-trois*

fils de *Jean Nepomucène Bommer au Locle,*

et de *Madeleine Rosina Walker, décédée.*

2° *Vicedaz, Jeanne Emma,* *cuisinière,*

de *Crisin (Vaud)* domiciliée à *Epalinges (Crottes)*

*célibataire*

née à *Saint-Vincent (France)* le *vingt-deux* *janvier* mil huit cent *huitante-un*

fille de *Jules Henri Vicedaz, mécanicien*

et de *Jeanne Françoise Charlotte née Chamot, domiciliée aux Crottes*

Les publications ont eu lieu à *Epalinges, Crisin, Le Locle & Tägerachen* les *trois,*  
*quatorze & quinze* *deux* *mil* *neuf* *cent* *quatre.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*autorisation de l'état civil de*  
*Epalinges.*

Signatures des époux :

*Jean Bommer*  
*Jeanne Bommer*

Signatures des témoins :

*Emile Grandvoisin à Lully*  
*Vicedaz Jules aux Crottes.*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué : à l'état civil de  
*Tägerachen, Le Locle, Epalinges &*  
*Romanel.*

N° 306

**Rieben et Pache**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente deux mil neuf cent quatre mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Rieben, Paul-Julien**, Electriciende La Senk (Berne) domicilié à Lausanne

célibataire

né à La Senk le onze novembre mil huit cent septante-huitfils de feu Jean-Julien Riebenet de Madeleine née Schwenter, la Veuve, à Lausanne2° **Pache, Rosa-Françoise**, Contructricede Epalinges domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le huit mars mil huit cent quatre-vingt-troisfille de Pierre Henri Louis Marc Pache, décédé,et de Marie Clotilde née Sallin, la Veuve, à LausanneLes publications ont eu lieu à Lausanne, La Senk à Epalinges, le dix deux mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'épouxPremière de mariageCertificats de publication de  
La Senk, Epalinges, Lausanne

Communiqué: à l'état civil de

La Senk à Epalinges

Signatures des époux :

Paul RiebenRosa Rieben

Signatures des témoins :

Herman FrédéricGabriel Adrien

L'officier de l'état civil :



N° 307

**Bourgoz et Porchet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 21 novembre 1907  
 déclaré définitif et exécutoire le 14 février 1908  
 le Tribunal civil du district de Lausanne a  
 dissous par le divorce le mariage inscrit ci-contre  
 Le divorce a été prononcé en vertu de la  
 femme, en vertu de l'article 146 a) de la loi  
 fédérale du 24 décembre 1874  
 Lausanne le 26 mars 1908.  
 L'officier de l'état civil :

Aujourd'hui ~~treize~~ ~~sept~~ ~~mil~~ ~~neuf~~ ~~cent~~ ~~quatre~~ — mil huit cent quatre-vingt-  
 par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Bourgoz Jules-Gustave**, *serurier*

de *St Sulpice* domicilié à *Lausanne*

veuf de *Mortense Félicie née Blain* née le *seize* *Octobre* *mil* *neuf* *cent* *trois*

né à *Lausanne* le *quinze* *novembre* — mil huit cent *septante-sept*

fil de *Ferdinand Donac Bourgoz*, *cafetier* à *Lausanne*

et de *Elise Amélie née Lavanchy*, *sa femme*, *décédée*,

2<sup>o</sup> **Porchet Marie-Thérèse**, *couturière*

de *Coccelles-le-Jorat* domiciliée à *Lausanne*

*célibataire*

née à *Lausanne* le *dix* *Mars* — mil huit cent *quatre-vingt-trois*

filie de *Victor Porchet*, *maréchal*, à *Gez*

et de *Marie Louise née Maccand*, à *Lausanne*.

Les publications ont eu lieu à *Lausanne*, *St Sulpice* & *Coccelles-le-Jorat*, les  
*neuf* & *dix* *Juillet* *mil* *neuf* *cent* *quatre*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Premesse de mariage*

*Certificats de publication de*

*St Sulpice & Coccelles le Jorat et Lausanne*

*acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme de l'époux*

Communiqué : à l'état civil de

*Lausanne & Coccelles*

Signatures des époux :

*Bourgoz Jules*

*Marie Bourgoz*

Signatures des témoins :

*Eugène Nidard*  
*Benjamin Fatio*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 308

**Baud et Schnell**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux mil neuf cent quatre — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Baud, Philippe**, employé au P. L. M.de Thonon-les-Bains / H<sup>e</sup> Savoie domicilié à Montmeillon / Savoie

célibataire,

né à Thonon-les-Bains le quatorze juin — mil huit cent septante cinqfils de Mme Baud, domiciliée à Thonon-les-Bains

et de

2<sup>o</sup> **Schnell, Jeanne-Antoinette**, femme de chambrede St Rambert l'Isle Barbe / Rhône - France domiciliée à Laudann

célibataire

née à St Rambert le quinze mars — mil huit cent quatre-vingt deuxfille de feu Charles Constant Schnellet de feu Claudine née Baud, sa femme,Les publications ont eu lieu à Laudann, Thonon-les-Bains, St Rambert & Montmeillon,  
les dix, quatorze et vingt un deux mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

Actes de naissance des EpouxActes de décès des père & mère de l'Epouse.Consentement de la mère du fiancé & acte de  
décès du père.Certificats de publication de Thonon  
St Rambert, Montmeillon & LaudannCommuniqué: à la ChancellerieCanton de

## Signatures des époux :

Ph BaudJ. Schnell

## Signatures des témoins :

L. Gouis }  
J. Chollet } Laudann

## L'officier de l'état civil :

[Signature]



N° 309

**Rudolf et Ruegger**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Septembre mil neuf cent quatre ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Rudolf, Christian-Léon**, employé C. f. f.

de Pully domicilié à Lausanne

célibataire

né à St Etienne | Berne le quatre Juin mil huit cent septante-cinq

fils de feu Christian Rudolf

et de maria née Pfund, de la Vaux, à Rougemont

2° **Ruegger, Marie**, couturière

de Saugnan | Berne domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le cinq Juillet mil huit cent quatre-vingt

fille de Christian Ruegger, négociant

et de Antoine Eugénie Lydie née Oulevay, de la femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Pully & Saugnan, les treize, quatorze & quinze ~~deux mil neuf cent quatre~~

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Pully, Saugnan & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Armand & Saugnan

Signatures des époux :

Léon Rudolf  
Marie Ruegger

Signatures des témoins :

William Monachen  
Spahn Jean

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 310

*Delessert et Cherpillod*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Septembre mil neuf cent quatre mil huit cent quatre-vingt-  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Delessert, Alexis*, Mariéchal

de Lutry et de Forêt (Lutry) domicilié à Vucherens

célibataire

né à Parigny le dix-huit Février mil huit cent septante-neuf

fils de Julien Delessert, agriculteur

et de Cléa née Emery, domiciliée à Parigny

2° *Cherpillod, Marie-Elia*, ménagère

de Vucherens domiciliée à Vucherens

célibataire

née à Vucherens le vingt-un Novembre mil huit cent septante-sept

fille de feu Jean Emmanuel dit Jules Cherpillod

et de Julie Denise née Duc, domiciliée à Vucherens

Les publications ont eu lieu à Vucherens, Lutry & Forêt, les onze, treize & quatorze  
Juillet mil neuf cent-quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Intercédation de l'Etat Civil à

Mendon

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat Civil de

Mendon, Lutry & Forêt.

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Delessert Alexis*

*Delessert Marie*

Signatures des témoins :

*Spahn Jean à Lutry*

*Germain Cherpillod à Vucherens*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 311

**Preneloup et Gutmann**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~premier Septembre mil neuf cent quatre~~ mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Preneloup, Arthur Louis**, — Employé de bureau —

de Cossigny & Corbeaux domicilié à Lansanne

célibataire

né à Lansanne le vingt-neuf Janvier mil huit cent quatre-vingt-trois

fil de Jean François Preneloup, décédé

et de Helene Reyber, la veuve, à Lansanne

2<sup>o</sup> **Gutmann, Mathilde Angéline**, — Couturière —

de Yvet (Berne) domiciliée à Lansanne

célibataire

née à Lansanne le vingt-quatre Janvier mil huit cent quatre-vingt-trois

filles de Gabriel Jacob Mathias Gutmann, marchand tailleur,

et de Adèle née Kuhn, la femme, domiciliés à Lansanne.

Les publications ont eu lieu à Cossigny, Cossaux, Lansanne & Yvet, les cinq  
six & huit août mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage

Certificats de publications de

Cossigny, Cossaux, Yvet & Lansanne.

Signatures des époux :

*A. Preneloup*  
*M. Preneloup*

Signatures des témoins :

*Ch. Lecoq*  
*A. Rabreau*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué : à l'Etat Civil de

Cossigny, Cossaux & Yvet.

N° 312

**Weber et Eyer née Givaz**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Septembre mil neuf cent quatre mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Weber, Constant-Walter**, — Employé de Commerce —de Verdemwald (Argovie) — domicilié à Lausanne —

célibataire

né à Lausanne le deux novembre — mil huit cent quatre-vingt —fils de Jean Weber, bouclier —et de Louise née Geiser, sa femme, domiciliés à Lausanne. —2<sup>o</sup> **Eyer née Givaz, Annette-Louise**, Empl. de Commercede Homburg-Staffisburg (Berne) — domiciliée à Lausanne, —divorcée de Charles Edmond Eyer dès le vingt sept novembre mil neuf cent deux —née à Vevey le vingt-trois avril — mil huit cent septante-sept —fille de Louis François Givaz, teneur, —et de Marie Berger, sa femme, domiciliés à Lausanne. —Les publications ont eu lieu à Verdemwald, Homburg-Staffisburg Lausanne, le  
dix huit mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de mariage de l'Epouse avec mention  
du divorce.Promesse de mariageCertificats de publication de VerdemwaldStaffisburg & Lausanne.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Verdemwald & Staffisburg

Signatures des époux :

Constant Weber  
Annette Weber

Signatures des témoins :

Jules Bonnet  
Ch. Geay } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 313

**Vuilliomenez et Zurbuchen**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Septembre mil neuf cent quatre — mil huit cent quatre-vingt —

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Vuilliomenez, Elément-Paul,** Ecuyer,

de Savagnier (Neuchâtel) domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Lausanne le treize mai — mil huit cent Septante-huit —

fils de Kenné Louis Vuilliomenez, décédé,

et de Marie Rosina Drey, la femme, décédée.

2<sup>o</sup> **Zurbuchen, Bertha,** tailleuse

de Wabken (Bienne) domiciliée à Lausanne.

célibataire

née à Interlaken le trente juillet — mil huit cent Septante-neuf —

fille de Johannes Zurbuchen, poëtier

et de Bertha Glück, domiciliés à Interlaken.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Savagnier et Wabken, les seize et dix sept vint mil neuf cent quatre —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Savagnier

Wabken & Lausanne.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Wabken & Savagnier

Signatures des époux :

*Elément Vuilliomenez*  
*Bertha Vuilliomenez*

Signatures des témoins :

*Charles Vuilliomenez*  
*Marie Vuilliomenez*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 314

**Ballot et Meyrat**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Légitimation de Charles Paul  
Frédéric Meyrat, né à Neuveville  
(Bern) le 22 août 1897.

Voir acte de légitimation aux  
pièces au mariage.

Aujourd'hui ~~premier Septembre mil neuf cent quatre~~ mil huit cent quatre vingt  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Ballot, Vincent-Auguste**, ~~Parquetier~~,

de ~~Lillianes (Tessin) Italie~~, domicilié à ~~Laudunne~~  
célibataire

né à ~~Lillianes (Tessin) Italie~~, le vingt huit novembre mil huit cent ~~soixante six~~

fils de ~~feu Paul Joseph Ballot~~

et de ~~feu Marie Marguerite née Lozier, sa femme~~,

2° **Meyrat, Adèle**, ~~Repassante~~,

de ~~Tramelan (Bern)~~ domiciliée à ~~Laudunne~~,  
célibataire

née à ~~Neuveville (Bern)~~ le vingt-neuf juin mil huit cent ~~septante sept~~

fille de ~~feu Frédéric Meyrat~~

et de ~~Marie Louise née Wankler, sa mère à Laudunne~~,

Les publications ont eu lieu à ~~Laudunne, Tramelan et Lillianes~~, les vingt-trois  
trois juin et dix sept juillet mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Pièces déposées:

~~actes de naissance des Epoux~~

~~Promesses de mariage~~

~~Certificats de publication de Lillianes~~

~~Tramelan et Laudunne~~

~~Permis du Département de Justice à~~

~~Police~~

Communiqué: à l'Etat Civil de

~~Tramelan et à la Chancellerie~~

## Signatures des époux :

*Vincent Ballot*

*Adèle Ballot*

## Signatures des témoins :

*Vincent Ballot*

*H. Marberin* } à Laudunne

*Baudat*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 315

**Pache et Peneveyres**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Septembre mil neuf cent quatre — mil huit cent quatre-vingt-  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

**1° Pache, Paul-François,** agriculteur,

de Epalinges domicilié à Montblesson & Lausanne  
célibataire

né à Epalinges le vingt Juin mil huit cent soixante-neuf

fils de Eugène Pache, agriculteur

et de Louise Julie née Reynaud, sa femme, à Montblesson

**2° Peneveyres, Elise Mathilde,** Ménagère

de Lausanne domiciliée à Montblesson,  
célibataire

née à Montblesson le vingt-deux août mil huit cent soixante-six

fille de feu Auguste Peneveyres

et de Marie Louise née Blanc, sa veuve, à Montblesson

Les publications ont eu lieu à Epalinges et à Lausanne, les sept & neuf juillet mil  
neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de  
Epalinges & Lausanne

Communiqué : à l'Etat civil d'Epalinges

Signatures des époux :

Paul Pache  
Mathilde Pache

Signatures des témoins :

A. Rithman, à les Monts de Pully  
St. Chappuis Ragon à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 316

**Mercier et Blanc**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui leux Septembre mil neuf cent quatre mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Mercier, Jules Adolphe Frédéric, Jardinierde Daillem et de Penthières domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Vully le vingt Janvier mil huit cent soixante-neuffils de feu George Alphonse Mercieret de feue Henriette Amélie née Schopfer, sa femme,2<sup>o</sup> Blanc, Lina-Janny, Doyennede Lausanne domiciliée à Lausanne,

Célébataire

née à Pully le vingt-neuf Octobre mil huit cent septante-septfille de feu Jules Blancet de Henriette née Belet, sa veuve à Lausanne.Les publications ont eu lieu à Lausanne, Daillem, Penthières, les deux et  
six huit et dix mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des EpouxPromesse de mariageCertificats de publication deDaillem, Penthières & Lausanne

Communiqué: à l'état civil de

Sullens & Penthières

Signatures des époux :

Jules MercierLina Mercier

Signatures des témoins :

St. LegrandSchweizer H. Lausanne

L'officier de l'état civil :

J. J. J.



N° 317

**Moret et Zumbach**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Septembre mil neuf cent quatre — mil huit cent quatre-vingt — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Moret, Auguste,** Tonnellier

de Clarmont domicilié à Romont

célibataire

né à Tolochenaz le trois avril — mil huit cent huitante

fils de Jules Isaac Louis Moret

et de Sophie Marie Soloman, à Tolochenaz,

2<sup>o</sup> **Zumbach, Caroline,** Cuisinière

de Toffen (Berne) domiciliée à Lussery

célibataire

née à Avenches le deux mai — mil huit cent septante-six

fille de feu Jean Pierre Zumbach

et de feu Elisabeth née Schenck,

Les publications ont eu lieu à Romont, Clarmont, Toffen et Lussery, les  
cinq et six et sept mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat civil de  
Romont.

Signatures des époux :

Auguste Moret  
Caroline Moret

Signatures des témoins :

Pierre Novroz à Sully  
J. Chollet à Lussery

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil de  
Romont, Vullierens & Belp.

Pierre  
Novroz

N° 318

**Roubatel et Richard**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Septembre mil neuf cent quatre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

\_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Roubatel, Félix Izidore**, — *Monteur électricien* —

de *Tommy-le-Grand (Fribourg)* \_\_\_\_\_ domicilié à *Lucens*, \_\_\_\_\_

*célibataire* \_\_\_\_\_

né à *Tommy-le-Grand* le dix huit avril \_\_\_\_\_ mil huit cent *Septante-Sept* \_\_\_\_\_

fils de *Marie Colombe Roubatel, décédée* \_\_\_\_\_

et de \_\_\_\_\_

2° **Richard, Fanny-Julie**, *Blanchisseuse* \_\_\_\_\_

de *Bea* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Bea* \_\_\_\_\_

*célibataire* \_\_\_\_\_

née à *Bea*, le quatre mars \_\_\_\_\_ mil huit cent *Septante-Sept* \_\_\_\_\_

fille de *Abram Gabriel Richard, tonnelier à Bea* \_\_\_\_\_

et de *Augustine née Doz, décédée* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Lucens, Bea & Tommy-le-Grand*, vingt et vingt-un  
*Juillet mil neuf cent quatre* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Autorisation de l'Etat Civil de*  
*Lucens* \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de  
*Lucens, Bea & Tommy-le-Grand* \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*F. Roubatel*  
*F. Roubatel*

Signatures des témoins :

*Ch. Gallot* }  
*Chansin* } *à Lucens*

L'officier de l'état civil :

*Pocier*  
*rempl*

N° 319

*Yersin et Reichenbach*  
*née Wursten*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 26 mai 1906 déclaré exécutoire le 12 septembre suivant, le Tribunal civil du District du Pays d'Enhaut a dissous par le divorce le mariage existant ci-contre.

Ce divorce a été prononcé en faveur des deux époux en vertu de l'article 47 de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Laudanne le 20 octobre 1906  
L'offr. de l'Etat civil :

Aujourd'hui, trois Septembre mil neuf cent quatre — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Yersin, Pierre David,* — *un célibataire*

de *Rougemont* — domicilié à *Rougemont*

veuf de *Julie Louise née Schwitzguebel*, dès le premier novembre mil neuf cent trois

né à *Rougemont* le vingt octobre — mil huit cent cinquante-six

fil de *Jean Rodolphe Yersin*

et de *Jenny née Humbert*, décédée.

2° *Reichenbach née Wursten, Bertha,* —

de *Gessenay (Berne)* — domiciliée à *Rougemont*

divorcée de *Johann Jacob Reichenbach*, dès le vingt octobre mil huit cent quatre vingt onze

née à *Gessenay* le dix trois — mil huit cent soixante-quatre

fille de *Gottlieb Friedrich Wursten*

et de *Anna Maria née Grunndisler*, décédée.

Les publications ont eu lieu à *Rougemont et à Gessenay* les dix et onze juin mil neuf cent — quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*autorisation de l'Etat civil de*  
*Rougemont.*

Signatures des époux :

*Pierre David Yersin*  
*Bertha Reichenbach*

Signatures des témoins :

*Chandin*  
*Ch. Vallot*

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat civil de  
*Rougemont et de Gessenay*

*Pierre*  
*jeanpl*

N° 320

Duflon et Miéville

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six Septembre mil neuf cent quatre mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Duflon, Gustave-François, Employé de Commerce,

de Riez domicilié à Lussan

Célibataire

né à Lussan le deux avril mil huit cent quatre vingt deux

fils de François Louis Duflon, cafetier

et de Louise Padox, sa femme, domiciliés à Lussan

2° Miéville, Eugénie, Médecine

de Essertines d'Usson domiciliée à Lussan

Célibataire

née à Lussan le quatorze avril mil huit cent quatre vingt trois

fille de Louis Léopold Miéville, professeur de dessin,

et de Anna Cosmétique Thivoz, sa femme, domiciliés à Lussan

Les publications ont eu lieu à Lussan, Riez et Essertines, les vingt dix, vingt sept et vingt huit Juillet mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Première de mariage

Certificats de publication de

Riez, Essertines et Lussan

Signatures des époux :

Gustave Duflon

Eugénie Duflon

Signatures des témoins :

J. Ruman

L. Miéville

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de

Duflon & Miéville

N° 321

**Pillet et Pugin**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six Septembre mil neuf cent quatre mil huit cent quatre-vingt-  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Pillet, François**, Employé C. F. F.

de Ceignes (Savoie) domicilié à Lausanne

célibataire

né à Pogons (Fribourg) le vingt-neuf novembre mil huit cent soixante-cinq

fils de feu André Armand Pillet

et de feu Elie née Lunkeller, sa femme,

2° **Pugin, Philomène**, Cuisinière

de Echallens (Fribourg) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Echallens le vingt-trois février mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de feu Pierre Leon Pugin

et de marié angélique Adelaïde née Gremont, sa veuve à Echallens.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Echallens & Ceignes, les dix & sept août  
mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

notes de naissance des Epoux

notes de décès des père & mère des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Ceignes

Echallens & Lausanne

Déclaration de Validité

Permis du District de Justice & Police

Communiqué : à l'Etat Civil d'Echallens

à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

Pillet François

Philomène Pillet

Signatures des témoins :

Pillet Armand

Jules Derain } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 322

Notz et Héritier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Six Septembre mil neuf cent - quatre — mil huit cent quatre-vingt —  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Notz, Gustave-Adolphe-Frédéric, Professeur de musique

de Chardonnay sur Morges, domicilié à Lausanne,

divorcé en 1<sup>re</sup> noces de Marie Frin des la terte, Jun mil neuf cent

né à Lausanne le dix avril — mil huit cent septante - sept

fils de feu Jules Gustave Adolphe Notz

et de Vincent Josephine née Loewer, actuellement femme belgienne à Lausanne

2° Héritier, Méline-Charlotte, sans profession

de Mollendins & d'Orrens domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Nouchâtel le douze Septembre — mil huit cent septante

fille de Demis Héritier, coiffeur à Lausanne

et de Sylvie Solomé née Buisson, la femme, domiciliée à Lucerne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Mollendins, Orrens & Chardonnay, les dix neuf  
vingt - deux et vingt - sept Juillet mil neuf cent - quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

acte de naissance de l'époux

acte de mariage de l'époux avec médior

du divorce

Promesse de mariage

Certificats de publication de Chardonnay

Mollendins, Orrens & Lausanne

Communiqué: à l'Etat civil d

Villars / gens, Mollendins & Orrens

## Signatures des époux :

G. Notz  
M. Notz

## Signatures des témoins :

A. Gabon  
Chr. Guerin à Lausanne

## L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 323

**Gaillard et Ney**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Six Septembre mil neuf cent quatre mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gaillard, Charles,** Pasteur

de Sergy domicilié à Bea

Célibataire

né à Larigny le vingt-huit avril mil huit cent septante-six

fil de Charles Gaillard, ancien instituteur à Aigle

et de feue Marie Louise née Perrin

2° **Ney, Jeanne-Lucie,** sans profession

de Payerne domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne le huit octobre mil huit cent septante-huit

fille de Jules Ney, Notaire à Lancy

et de feue Julie Bessier, d'Amboise

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Bea, Payerne & Sergy les vingt, vingt-un et vingt-deux du mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de  
Bea.

Signatures des époux :

C. Gaillard pour  
Lucie Gaillard

Signatures des témoins :

Jules Ney, Notaire à Lancy  
Refract Ney

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de  
Syngnolle, Payerne & Bea.

N° 324

**Arni & Fahni**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six Septembre mil neuf cent quatre — mil huit cent quatre-vingt  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Arni, Jakob,**

Tailleur,

de Biezwil (Solence)domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Biezwil le quinze décembre — mil huit cent soixante-neuffils de feu Johann Arni,et de Elisabeth née Ritz, la veuve, à Biezwil,2° **Fahni, Maria,**de Steffisburg (Berne)domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Steffisburg le trente-un Juillet — mil huit cent quatre-vingt-deuxfille de Gottlieb Fahni, décédéet de Maria née Gerber, la femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Biezwil & Steffisburg, les seize & dix-huit  
sept mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des EpouxPromesse de mariageCertificats de publication de BiezwilSteffisburg & Lausanne.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Schottwil & Steffisburg

Signatures des époux :

Jakob ArniMaria Fahni

Signatures des témoins :

Hélène WehlingerLeon Arni

L'officier de l'état civil :





N° 325

**Gallaz et Bougoz**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Septembre mil neuf cent quatre — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gallaz, Robert-Louis,** Dessinateur C. F. F.

de Ormont-dessus domicilié à Lausanne

célibataire

né à Lausanne le quatre Septembre — mil huit cent Septante-neuf

fil de François Louis Gallaz, sergent de police,

et de Sophie née Felix, sa femme, les deux à Lausanne.

2° **Bougoz, Ida-Lina,** dans profession,

de St Sulpice domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne le dix novembre — mil huit cent Septante-neuf

filles de Ferdinand Idace Bougoz, Cafetier à Lausanne

et de Elise Amélie née Lavanchy, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Ormont-dessus & St Sulpice, les deux trois et quatre août mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage  
Certificats de publication d'Ormont-dessus, St Sulpice & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de  
Ormont-dessus.

Signatures des époux :

Robert Gallaz  
Ida Gallaz

Signatures des témoins :

L. Gallaz à Lausanne  
Fernand Gallaz à Donatze

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 326

**Devenoges et Vögeli**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit septembre mil neuf cent-quatre — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Devenoges, Armand-Fleury**, Tapissier

de Saint-Aubin-Sanges (Neuchâtel) — domicilié à Lausanne —

veuf en 1<sup>re</sup> noces de Nina née Koenig le vingt-cinq juin mil neuf cent-deux —

né à Neuchâtel le premier août — mil huit cent septante-trois —

fil de Louis Hermann Devenoges, graveur à Chaux-de-fonds —

et de femme Albertine Mathilde née Bolle, sa femme —

2° **Vögeli, Emma**, Cuisinière

de Grafenried (Berne) — domiciliée à Lausanne —

Célibataire —

née à Grafenried le premier Mai — mil huit cent septante-trois —

filles de feu Johannes Vögeli —

et de femme Marie Christen, sa femme —

Les publications ont eu lieu à Lausanne, St-Aubin & Grafenried les seize & dix huit août mil neuf cent-quatre —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux —

Acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme de l'Epoux —

Promesse de mariage —

Certificats de publication de —

St-Aubin, Grafenried & Lausanne —

Communiqué: à l'état civil de —

St-Aubin & Grafenried —

Signatures des époux :

*Devenoges Armand*  
*Emma Devenoges*

Signatures des témoins :

*André Gassli*  
*Collomb André*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Par jugement du Tribunal cantonal de Neuchâtel rendu en date du 21 octobre 1924, déclaré définitif et exécutoire le 24 novembre 1924, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel l'ex-mari ne pourra contracter un nouveau mariage. Lausanne, le 27 novembre 1924

L'officier de l'état civil:

*[Signature]*

N° 327

Vonnez et Brugger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Septembre mil neuf cent - quatre mil huit cent quatre-vingt-  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Vonnez, Jean-Louis, agriculteur

de Yvonand domicilié à Yvonand

célibataire

né à Yvonand le onze février mil huit cent soixante

fils de feu Benjamin Frédéric Vonnez

et de Marie Jacqueline née Davin, à Yvonand,

2° Brugger, Eliza, ménagère,

de Belpberg (Beune) domiciliée à Yvonand

célibataire

née à Yvonand le seize Septembre mil huit cent soixante-quatre

fille de Frédéric Daniel Brugger, négociant à Yvonand,

et de feu Julie Marguerite née Mermel.

Les publications ont eu lieu à Yvonand & à Belp, les vingt & vingt-deux cent  
mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de  
Yvonand

Signatures des époux :

Vonnez Jean  
Eliza Brugger

Signatures des témoins :

Chardin  
Ch. Vallotton

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué : à l'Etat Civil  
d'Yvonand & Belp.

N° 328

**Beltex et Cordey**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Septembre mil neuf cent-vingt-quatre — mil huit cent quatre-vingt —  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Beltex, Eugène,** \_\_\_\_\_ Mandœuvre \_\_\_\_\_

de Combremont-le-Petit \_\_\_\_\_

domicilié à Lausanne \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

né à Combremont-le-Petit le premier Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent Septante-trois \_\_\_\_\_

fils de Constant Beltex, agriculteur à Combremont-le-Petit, \_\_\_\_\_et de Jeanne aînée née Badoz, sa femme, décédée. \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Cordey, Elise,** \_\_\_\_\_ Courmayeur \_\_\_\_\_

de Savigney \_\_\_\_\_domiciliée à Pully \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

née à Pully le vingt-un Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent Septante-quatre \_\_\_\_\_fille de Gabriel Frédéric Cordey, vigneron à Pully \_\_\_\_\_et de Julie née Pauthin, sa femme, décédée. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Savigney, Pully et Combremont-le-Petit, les  
treize, quatorze et seize août mil neuf cent-vingt-quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

Promesse de mariage \_\_\_\_\_

Certificats de publication de Combremont-  
le-Petit, Savigney, Lausanne et Pully. \_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat Civil de  
Combremont, Savigney et Pully. \_\_\_\_\_

## Signatures des époux :

Eugène Beltex  
Elise Beltex

## Signatures des témoins :

Henri Durussel.  
Emile Grandoinet  
les deux à Lausanne.

## L'officier de l'état civil :

N° 329

**Rabattani et Stocco**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Septembre mil neuf cent quatre — mil huit cent quatre-vingt — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Rabattani, Pierre Louis,** *Sypriote*

de Mergozzo (Novare) Italie, domicilié à *Lausanne*

célibataire

né à Mergozzo le quatre novembre — mil huit cent quatre-vingt-trois

fils de feu Battista Rabattani

et de Maria née Gominar, la veuve, à *Leysin*

2<sup>o</sup> **Stocco, Antonia dite Antoinette,** *Centurisée*

de Cimon (Vicenza) Italie, domiciliée à *Lausanne*

célibataire

née à Cimon le vingt-trois Juin — mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de Pierre Francesco Stocco, fabricant de planches

et de Giuseppina née Cavallin, la femme, les deux à *Lausanne*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Mergozzo & Cimo* les quatorze, vingt-dix Juin et trois Juillet mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

acte de décès du père de l'Epoux

consentement de la mère

Promesse de mariage

Certificats de publication de Mergozzo

Cimo et Lausanne

Permis du Département de Justice & Police

Communiqué : à la Chancellerie *Ch*

Signatures des époux :

*Pierre Louis Rabattani*  
*Antoinette Stocco*

Signatures des témoins :

*Boscio Carlo*  
*Etienne Rabattani*  
les deux à *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Par lettre de bourgeoisie reçue *A. Golay*, notaire, à *Lausanne* le *14 Mars 1894*, et visé par le Conseil d'Etat dans le délai légal, *Pierre-Louis Rabattani* mentionné ci contre, a été reçu, avec sa famille, au nombre de bourgeois de la commune de *Romanel sur Morges*.

Inscrit le *14 Mars 1894*  
L'officier de l'état civil *[Signature]*

*Equi & C. Rabatignat & Kullivens.*

N° 330

**Robadey et Volezy**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Septembre mil neuf cent quatre — mil huit cent quatre-vingt —  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Robadey, Laurent-Alexis,** Représentant de fabrique

de Lessoc (Fribourg) domicilié à Lussume

célibataire

né à Lessoc le dix août — mil huit cent soixante-huit

fils de feu Louis Robadey

et de feu Modeste Melanie née Genain

2<sup>o</sup> **Volezy, Elizabeth-Cécile,** Gérante de magasin

de Aumont (Fribourg) domiciliée à Lussume

célibataire

née à Fribourg le six Mars — mil huit cent soixante-neuf

fille de feu Ferdinand Julien Volezy

et de feu Anne Marie née Schaller, du femme

Les publications ont eu lieu à Lussume, Lessoc et Aumont, les vingt et vingt-deux  
août mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lessoc,

Aumont et Lussume.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Lessoc & Aumont.

Signatures des époux :

A. Robadey.

Cécile Robadey

Signatures des témoins :

A. Gammeter, Châtel d'Ors  
J. de Schueren  
à Lussume

L'officier de l'état civil :

Rouvier

N° 331

**Meyer et Déglise**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Septembre mil neuf cent quatre mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Meyer, Jakob-Werner-Keldrich**, Electricien

de Schaffhouse et de Glatfelden (Zurich) domicilié à Vernayaz (Valais)

célibataire

né à Menziken (Argovie) le vingt deux Juin mil huit cent quatre-vingt

fil de feu Franz Meyer

et de Christine Amélie née Fischbuser, de Vaux à Bâle

2° **Déglise, Emma-Bertha**, sans profession

de Remaufens (Fribourg) domiciliée à Luins (Sionne)

célibataire

née à Châtel St-Denis le trente deux mil huit cent septante-neuf

fille de feu Jules Antoine Déglise

et de feue Marie Hélène née Savoy, de femme

Les publications ont eu lieu à Luins, Remaufens, Salvan et

Glatfelden, les vingt-trois, vingt-quatre, vingt-cinq et vingt-sept mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de  
Salvan

Signatures des époux :

Jakob Meyer  
Bertha Meyer

Signatures des témoins :

J. Germain  
H. Leger  
ligés à Salvan

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de  
Schaffhouse, Glatfelden, Remaufens &  
Salvan

14-315

N° 332

**Labhart & Studel née**

**Danner**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Septembre mil neuf cent quatre mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Labhart, Wilhelm**, agent d'assurances,

de Steckborn | Ob- | domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Steckborn le vingt-cinq octobre mil huit cent quatre-vingt-deux

fils de Daniel Labhart

et de Maria Barbara née Gullemann, la femme, domiciliés à Steckborn

2° **Studel née Danner, Aline Bertha**, Coissière

de Belmont sur Lausanne domiciliée à Lausanne

veuve en 1<sup>er</sup> noces de Henri Studel, de la sept février mil neuf cent deux

née à Lausanne le dix janvier mil huit cent septante-quatre

fille de feu Frédéric Danner

et de feu Catherine Marie Elisabeth Stettler, la femme.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Steckborn & Belmont, les treize & seize août mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

acte de décès du 1<sup>er</sup> mari des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Steckborn, Belmont et Lausanne

Signatures des époux :

W. Labhart agt.

Bertha Labhart.

Signatures des témoins :

Charlier }  
Ch. Follot } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué : à l'état civil de

Steckborn & Pully

Par jugement du Tribunal de lausanne...  
distribué de Lausanne, rendu  
en date du 28 décembre 1913, déclaré  
définitif et exécutoire le 24 janvier  
1914... le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à... an... le  
délai pendant lequel l...  
ne pourr... contracter un nouveau  
mariage.

Lausanne, le 31 janvier 1914  
L'officier de l'état civil:

*[Signature]*

P. du 6.2.13



N° 333

Robin et Augöburger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Septembre mil neuf cent quatre ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Robin, Camille dit Lucien, Employé de Commerce

de Lyon [Gare] domicilié à Lussan

célibataire

né à Lyon le vingt quatre août mil huit cent Septante huit

fils de François Robin, employé de Commerce,

et de Claudine Charvot née Poyrieux, sa femme, domiciliés à Lyon

2° Augöburger, Louise Adèle, Couturière

de Languan [Berne] domiciliée à Lussan

célibataire

née à Privaz le cinq mars mil huit cent Septante,

fille de son Charles Daniel Augöburger

et de Louise Françoise née Berger, sa mère, à Lussan

Les publications ont eu lieu à Lussan, Languan & Lyon les trente deux quatre Septembre mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lyon

Languan & Lussan

Acte respectueux des parents de l'Epoux

(sa Déclaration de Validité est remplacée par un dépôt)

Permis du Département de Justice & Police

Communiqué : à l'Etat Civil de

Languan & à la Chancellerie de

Signatures des époux :

C. Robin

Louise Robin

Signatures des témoins :

Collet Aug. / Gabriel Combe

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par lettre de bourgeoisie reçue de M. le Maire de Lussan le 6 novembre 1876, et visée par le Conseil d'Etat dans le délai légal. Robin, Camille dit Lucien mentionné ci contre a été reçu, avec sa famille, au nombre des bourgeois de la commune de Villars-S.-Croix.

Inscrit le 22 novembre 1876. L'officier de l'état civil :

[Signature]

Agui - à l'établissement de Bussigny et Languan.

Reçu au 14. 12. 76.

N° 334

**Crettex et Dentan**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Septembre mil neuf cent - quatre — mil huit cent quatre-vingt —  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Crettex, Jean-Nicolas**, Contrôleur au V.M.C.

de Ossières (Lot) domicilié à Cluzac,

Célibataire

né à Ossières le dix huit Septembre — mil huit cent quatre-vingt —

fil de feu Jean-Nicolas Crettex

et de feu Marie née Martinat

2<sup>o</sup> **Dentan, Louise Adèle-Cécile**, Comptable,

de Lutry domiciliée à Lutry

Célibataire

née à Lussan le dix huit mai — mil huit cent quatre-vingt-un —

filles de Jean-François Louis Dentan, fondateur,

et de Fanny-Françoise Julie née Tancède, sa femme, domiciliés à Lussan

Les publications ont eu lieu à Ossières, Chatelard, Lutry et Lussan, les vingt-dix  
et vingt-sept deux mil neuf cent - quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil  
d'Ossières

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Crettex Jean  
Crettex Louise

Signatures des témoins :

Dentan François à Lussan  
Crettex Joseph à Ossières

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 335

**Tavernier et Fromentin**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Sur jugement rendu le 29  
Juin 1910, déclaré exécutoire le 7 Octobre  
suivant, le Tribunal civil du district  
d'Ormont a déclaré par le divorce le mariage  
indissoluble.

Le divorce a été prononcé aux torts  
des deux époux, en vertu de l'article 1137 de  
la loi fédérale du 24 Décembre 1874.

Suivant le 20 Octobre 1910.

L'Officier de l'Etat Civil

*[Signature]*

Aujourd'hui seize Septembre mil neuf cent quatre — mil huit cent quatre-vingt —  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Tavernier, Victor-Vincent**, Entrepreneur,

de Ormont-Dessous domicilié à Ormont-Dessous

Célibataire

né à Ormont-Dessous le vingt-trois Mars — mil huit cent Septante-quatre

fils de David Frédéric Tavernier, agriculteur

et de Lucie Sylvie née Hubert, la femme, à Ormont-Dessous,

2° **Fromentin, Rosine**, Couturière,

de Ormont-Dessus domiciliée à Lussane

Célibataire

née à Ormont-Dessus le onze novembre — mil huit cent Septante-un

fille de Jean David Fromentin, décédé,

et de Marie Elise née Bonnot, la veuve, à Ormont-Dessus.

Les publications ont eu lieu à Lussane, Ormont-Dessous & Ormont-Dessus les  
trente et trente-un mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil

d'Ormont-Dessous.

Signatures des époux :

*Victor V<sup>nt</sup> Tavernier*

*Rosine Tavernier*

Signatures des témoins :

*Dentan François à Lussane*  
*Brettes Joseph à Ormont*

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil

d'Ormont-Dessus & Ormont-Dessous.

*[Signature]*

N° 336

**Chardon et Gallay**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept Septembre mil neuf cent quatre mil huit cent quatre vingt  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Chardon, Juste,** Employé de banque

de Mont-le-Grand domicilié à Mont-le-Grand

célibataire

né à Mont-le-Grand le huit décembre mil huit cent septante-sept

fils de Marc François Chardon, décédé

et de Adèle née Grosjean, domiciliée à Mont-le-Grand.

2<sup>o</sup> **Gallay, Emma-Cécile dite Adèle,** sans profession

de Mont-le-Grand domiciliée à Mont-le-Grand

Célibataire

née à Mont-le-Grand le vingt-un août mil huit cent septante-huit

fille de Marc Eugène Gallay, négociant

et de Henriette Louise née Chardon, domiciliée à Mont-le-Grand

Les publications ont eu lieu à Mont-le-Grand le dix-sept septembre mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

certification de l'Etat Civil de  
Rolle.

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de

Rolle & Gilley

Signatures des époux :

*Juste Chardon*  
Adèle Chardon.

Signatures des témoins :

*Eduard Chardon*  
*Cécile Chardon* } à Mont-le-Grand / Rolle

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 337

David et Meylan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept Septembre mil neuf cent quatre mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° David, Henri-François, lyonnais

de Chavannes s/ le Veysron domicilié à Collombier s/ Morgeas,

célibataire

né à Chavannes s/ le Veysron le premier décembre mil huit cent septante-quatre

fils de feu Isaac Henri François David

et de Louise Henriette Marie née Monachon, sa veuve, à Collombier

2° Meylan, Henriette-Emma,

de Lyon domiciliée à Paris

célibataire

née à la Bossenaz s/ Fâchy le trois août mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de feu Isaac Henri François David Louis Meylan et de Eugénie Lydie Marie à Paris

et de Louise Henriette Marie née Monachon, sa veuve, à Collombier

Les publications ont eu lieu au lieu à Paris, à Collombier à Chavannes s/ le Veysron les vingt-neuf, premier et deux Septembre mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

2012 mots radiés comme null. approuvé Li off de l'état civil

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de Villiers

Signatures des époux :

Henri David  
Emma David

Signatures des témoins :

Louis Françoise à Gambron  
Rodolphe Wüst à Chambard

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de Grancy, Villiers, Reuilly à Lyon

N° 338

Rappaz & Wüst

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept Septembre mil neuf cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rappaz, Charles-Auguste-Louis-François, Jardinier

de Neuchâtel domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Lausanne le vingt-cinq mai mil huit cent quatre-vingt

fils de Louis Samuel Rappaz, jardinier,

et de Louise Georgine née Pittet, sa femme, à Lausanne,

2° Wüst, Sophie, sans profession

de Kloten | Zurich | domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Goumoens-la-Ville le six septembre mil huit cent quatre-vingt

fille de Rodolphe Wüst, jardinier

et de Sophie Pauline née Braun, sa femme, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Neuchâtel & Kloten, les vingt et vingt-deux  
sept mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Neuchâtel, Kloten & Lausanne.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Genève & Kloten

Signatures des époux :

François Rappaz

Sophie Rappaz

Signatures des témoins :

Louis Francfort

Rodolphe Wüst

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 339

**Wegmann et Bolomey**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Septembre mil neuf cent quatre ~~mil huit cent quatre vingt~~  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Wegmann, Friedrich, Ingénieur

de Zurich domicilié à Zurich

célibataire

né à Zurich le dix huit Juin mil huit cent Septante sept

fil de Hans Jakob Wegmann, décédé,

et de Clotilde Luciani, à Zurich,

2° Bolomey, Louise,

de Savigny et de Forêt domiciliée à Zurich,

célibataire

née à Corsier le quatre Juillet mil huit cent Septante trois

filie de Jean Isaac Bolomey, à Lutry

et de Marie Cardegnan, décédée

Les publications ont eu lieu à Zurich, Forêt et Savigny, les six, sept et huit  
deux mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de  
Zurich.

Signatures des époux :

F. Wegmann  
Louise Wegmann

Signatures des témoins :

J. F. J. J.  
à Zurich  
C. Bugnion à Gland

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de  
Zurich, Savigny et Forêt.

N° 340

**Bapst et Rigolet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Septembre mil neuf cent quatre — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Bapst, Pierre-Jérémie**, Charretier

de Pont-la-Ville &amp; La Roche | Fribourgy | domicilié à Lussanme

Célibataire

né à Pont-la-Ville, le vingt-un février — mil huit cent quatre-vingt-deux —

fils de Jacques Alexis Bapst, décédé

et de Louise Philomène née Foin, la veuve à La Roche.

2<sup>o</sup> **Rigolet, Marie-Louise**, sans profession

de Pont-la-Ville &amp; La Roche — domiciliée à Bussinel

Célibataire

née à La Roche le dix-sept mars — mil huit cent quatre-vingt-quatre

fille de Pierre Joseph Nicolas Rigolet, agriculteur

et de Marie Madeleine Alexandrine née Andrey, la femme, les deux à La Roche

Les publications ont eu lieu à Lussanme, Pont-la-Ville, La Roche & Bussinel, les  
dix-neuf et premier Septembre mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Pont-la-Ville, La Roche, Lussanme &amp;

Bussinel

Communiqué : à l'Etat Civil de

Pont-la-Roche &amp; Gilly

Signatures des époux :

Jérémie Bapst

Louise Bapst.

Signatures des témoins :

Joseph Bapst à Gilly

Félix Douyou à Lussanme

L'officier de l'état civil :





N° 341

**Bapst et Denervaud**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Septembre mil neuf cent quatre ~~mil huit cent quatre vingt~~  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bapst, Pierre-Joseph, agriculteur,

de Pont-la-Ville et La Roche (Fribourg) domicilié à Jouxterod-Mézery

Célibataire

né à Pont-la-Ville, le premier Janvier mil huit cent Septante-trois

fil de feu Jacques Alexis Bapst

et de bonne Philémène née Fein, de Voue, à La Roche

2° Denervaud, Victorine-Hélène, Coiffeuse

de Boutoz, Porsel et Mésedel (Fribourg) domiciliée à Lansanne

Célibataire

née à Porsel le vingt huit mai mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de Hippolite Denervaud, agriculteur à Bommens (Fribourg)

et de feu Euphrasine née Gachet, de femme

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Jouxterod-Mézery, Pont-la-Ville, La Roche, Porsel, Boutoz et Mésedel, les premier et deux Septembre mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de  
Romanel

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de

Romanel, Pont-la-Ville, La Roche, Porsel  
Romadens

Signatures des époux :

Pierre-Joseph Bapst  
Hélène Bapst

Signatures des témoins :

J. Gill à Jouxterod  
Gachet Jules à Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 342

**Jotterand et Hammer  
schmidt**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt septembre mil neuf cent quatre mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Jotterand, Emile-Auguste**, agriculteur,

de Saint-Léger domicilié à Aubonne,

célibataire

né à Aubonne le vingt-trois novembre mil huit cent septante-sept

fil de François Louis Jotterand, agriculteur à Aubonne

et de Jeanne Marie née Meylan, sa femme.

2° **Hammer schmidt née Détraz, Marie Henriette Louise**,

de Lausanne domiciliée à Paudex

divorcée de Eugène Arthur Hamerschmidt dès le trente avril mil neuf cent deux

née à Cordiez, le trente-trois octobre mil huit cent huitante

fille de Isaac Louis Détraz, vigneron

et de Lisette née Brandt, sa femme, domiciliés à Paudex

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Paudex, Aubonne & Pully le vingt-trois, vingt-cinq et vingt-six août mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'état civil de  
Aubonne.

Signatures des époux :

Emile Jotterand  
Jean Jotterand

Signatures des témoins :

F. Bardis  
Ch. Perronnet Lausanne

Communiqué : à l'état civil

d' Aubonne & Pully

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 343

**Landry et Scholder**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-un Septembre mil neuf cent quatre~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Landry, Jules-Alfred,** Propriétaire d'hôtel,

de La Hentte (Bonne) et des Verrières (Neuchâtel) domicilié à Lausanne

veuf de Wilhelmine dite Mina née Lüslein dèd le trois Janvier mil neuf cent

né à La Hentte, le vingt-six décembre mil huit cent quarante-trois

fil de feu Charles Victor Landry

et de feu Elisabeth née Ritter.

2<sup>o</sup> **Scholder, Anna-Johanna-Kelena,**

de Zurich domiciliée à Zurich

célibataire

née à Zurich le vingt-quatre Septembre mil huit cent soixante-cinq

fille de feu Hermann Scholder

et de feu Henriette Develay

Les publications ont eu lieu à Lausanne, La Hentte, Les Verrières & Zurich, les six, sept  
Septembre mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

La Hentte, Les Verrières, Zurich & Lausanne

acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme de l'Epoux

Communiqué : à l'Etat Civil de

Pery, Les Verrières & Fuyol

Signatures des époux :

Jules Alfred Landry  
Anna Landry née Scholder

Signatures des témoins :

D. Scholder  
Elisabeth Marie Scholder  
Marie Scholder

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 344

**Pardouud et Pictet née Jeannin**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-deux~~ ~~Septembre~~ mil neuf cent ~~quatre~~ ~~mil huit~~ cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Pardouud, Charles-Jeani**, *Voyageur de Commerce*

de *Lutry et Cully, Forel (Lavaux)* domicilié à *Lausanne*

*Célibataire*

né à *Lausanne* le *vingt-cinq* *Juin* mil huit cent *huitante-trois*

fils de *Jean Louis Pardouud*, *négociant à Lausanne*

et de *Françoise Morel née Gerjat, décédée*

2° **Pictet née Jeannin, Bertha**, *sans profession*

de *Genève & au Canton de Neuchâtel*, domiciliée à *Lausanne*

veuve de *Jules Albert Pictet* dèd le *vingt-quatre* *Juillet* mil neuf cent *trois*

née aux *Ponts de Martels* *Neuchâtel* le *trois* *Janvier* mil huit cent *soixante-trois*

fille de *Sophie Jeannin, décédée*

et de \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Cully, Lutry & Genève*, les *deux* et *trois* mil

*neuf* cent *quatre* *vingt* *deux* et *premier* *Septembre* mil neuf cent *quatre* *vingt* *deux*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Actes de naissance des Epoux*

*Acte de décès du père de l'épouse*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication de Lutry,*

*Cully, Genève & Lausanne.*

Signatures des époux:

*Ch. Pardouud*

*Bertha Pictet*

Signatures des témoins:

*Antoine Albanesi*

*Antoine Borella* } *Lausanne*

L'officier de l'état civil:

*[Signature]*

Communiqué: à l'Etat Civil de

*Cully, Lutry & Genève (C<sup>o</sup>)*

Par décision du 7 décembre 1946  
le Département de Justice et Police  
du Canton de Vaud a ordonné la rec-  
tification de l'acte ci-contre, en ce  
sens qu'e, l'épouse, soit dis-  
sime comme étant ori-  
ginaire de *Lutry et*  
*Forel (Lavaux)* et  
non pas de *Lutry et Cul-*  
*ly*!

Lausanne le 14 décembre 1946

L'officier de l'état civil:

*[Signature]*

Copie à *Lutry, Cully, Forel (Lx)*  
*Genève et Neuchâtel*

N° 345

**Albanesi et Feizoli**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux Septembre mil neuf cent-quatre mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Albanesi, Antonio-Carlo**, *Feizolien*

de *Arizzano (Novare) Italie*, domicilié à *Arizzano*,

*célibataire*

né à *Arizzano* le *douze novembre* mil huit cent *septante-cinq*

fils de *Luigi Albanesi, chapelier*

et de *Filomena née Ramoni, la femme, domiciliés à Arizzano*

2° **Feizoli, Marie**, *Propassende*

de *Ins (Berne)* domiciliée à *Arizzano*,

*célibataire*

née à *Berne* le *huit Mars* mil huit cent *septante-huit*

fille de *feue Julie Sophie Feizoli*

et de \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Arizzano, Ins et Arizzano* les *vingt-trois* *Mars*, *trois et douze* *Juin* mil neuf cent-quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des Epoux*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publications de Arizzano*

*Ins et Arizzano*

*Permis du Département de Justice*

*Police*

Communiqué : à l'Etat Civil d'Ins

et à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

*Antonio Albanesi*

*Marie Albanesi*

Signatures des témoins :

*Antoine Borella*

*Charles Campiche*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 346

**Ballenegger & Thévenaz**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux Septembre mil neuf cent quatre-vingt-  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Ballenegger, Frédéric Laurent-Lincoln**, Menuisier  
de Langnau (Berne) domicilié à Langnau  
célibataire

né à Langnau le quinze février \_\_\_\_\_ mil huit cent Septante,  
fils de feu Henri Benjamin Ballenegger  
et de Henriette Mathilde née Favrot, la veuve, à Langnau

2° **Thévenaz, Violette-Jaoline**,  
de Bulles domiciliée à Langnau  
célibataire

née à Langnau le vingt Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt  
fille de Charles Louis Thévenaz, menuisier  
et de Marie Hélène Frédérique née Staub, la femme, domiciliée à Langnau

Les publications ont eu lieu à Langnau, Bulles Langnau le vingt-sept  
sept mil neuf cent-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Promesse de mariage  
Certificats de publication de Langnau  
Bulles & Langnau

Signatures des époux :

F. Ballenegger  
V. Thévenaz

Signatures des témoins :

L. Felt  
Ch. Thévenaz } à Langnau

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat civil de  
Langnau et de Bulles

N° 347

**Pochon et Graf**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt deux~~ ~~Septembre~~ ~~mil neuf cent quatre~~ ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Pochon, François-Eugène**, Employé de Commerce,

de Chavannes-le-Chêne et Denezey domicilié à Lundanne

Célibataire

né à Orbe le dix décembre mil huit cent quatre-vingt-deux

fils de François Aimé Pochon, représentant, à Lundanne

et de feu Jeanne Eugénie née Tavel,

2<sup>o</sup> **Graf, Myria**, sans profession

de Aeschi (Berne) domiciliée à Biemme

célibataire

née à La Ferrière (Berne) le vingt-quatre octobre mil huit cent septante-neuf

fille de feu Jean Numa Graf

et de feu Adèle Anne Olga née Marchand-Grunderpierre

Les publications ont eu lieu à Biemme, Lundanne, Aeschi, Denezey & Chavannes-le-Chêne, les vingt-six, vingt-sept et vingt-neuf août mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Chavannes

le-Chêne, Denezey, Aeschi, Biemme &

Lundanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Yvonand, Denezey, Aeschi & Biemme.

Signatures des époux :

Eugène Pochon

Myria Graf

Signatures des témoins :

Henri Feiss

Henri Feiss

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 348

**Mayor et Chevalley**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux Septembre mil neuf cent quatre — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Mayor, Louis-Auguste**, Employé C.F.F.

de Grandcour domicilié à La Gare de Puidoux (Chesbres)

Célibataire

né à Pessindens le huit Octobre — mil huit cent soixante-neuf

fil de feu Jacques Daniel Mayor

et de feu Louise née Camy

2<sup>o</sup> **Chevalley, Rosine-Louisa**, Cuisinière

de Champstroz domiciliée à Lussane

Célibataire

née à Champstroz le cinq décembre — mil huit cent soixante-cinq

fille de Jean Louis Chevalley, agriculteur à Champstroz

et de feu Louise née Chevalley

Les publications ont eu lieu à Grandcour, Puidoux, Champstroz et Lussane, les vingt sept août mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'état civil de Chesbres.

Signatures des époux :

Mayor Louis  
Mayor Louisa

Signatures des témoins :

R. Wölflin }  
A. Wölflin } à Lussane

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué : à l'état civil de Grandcour, Combrément & Chesbres.



N° 349

**Jaccard et Rochat**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt deux~~ Septembre mil neuf cent quatre ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Jaccard, Marius-Emerit, (Jaccard), Architecte

de St Croix domicilié à Lausanne

Célibataire

né à St Croix le quatorze décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent Septante-huit

fil de Louis Emile Jaccard, fabricant de boîtes à musique

et de Jenny née Champod, sa femme, domiciliés à St Croix

2<sup>o</sup> Rochat, Eva-Bertha, sans profession

de L'Abbaye et au Lieu domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Le Sentier le vingt-six août \_\_\_\_\_ mil huit cent Septante-six

fille de Constant Louis Auguste Rochat, épicier

et de Clara Olive née Raymond, sa femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le lieu L'abbaye, St Croix & Les Granges  
les trois, cinq et six Septembre mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance

Promesse de mariage

Certificats de publication de

St Croix, L'abbaye, le lieu, Les Granges &

Lausanne.

Communiqué : à l'Etat Civil de St Croix

L'abbaye & Le Lieu

Signatures des époux :

Marius Jaccard  
Bertha Jaccard

Signatures des témoins :

Edouard Rochat à Chindex  
Y. Glavin à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 350

**Rod et Morel**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-trois~~ ~~Septembre~~ ~~mil neuf cent-quatre~~ ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Rod, Ernest,** agriculteurde Ropraz, Cozzelles-le-Joux et Demoret domicilié à Ropraz

célibataire

né à Ropraz le treize Octobre mil huit cent soixante-septfils de François Rod, agriculteur à Roprazet de Sophie née Rod, décédée2<sup>o</sup> **Morel, Alice,** mariéede Rossenges domiciliée à Ropraz

célébrataire

née à Rossenges le vingt-six Novembre mil huit cent septante-neuffille de François Louis Morelet de Elise née Rosset, les deux décédésLes publications ont eu lieu à Ropraz, Cozzelles-le-Joux, Rossenges, Demoret & Mézières  
les trois, cinq et six Septembre mil neuf cent-quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de  
Ropraz

Signatures des époux :

Ernest Rod.Alice Rod

Signatures des témoins :

J. Lamblanc  
Ch. Vallée } à Rossenges

L'officier de l'état civil :

Communiqué: à l'Etat Civil de  
Ropraz, Mézières, Donneloye & Moudon

N° 351

**Thonney et Scaglia**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt quatre~~ ~~Septembre~~ ~~mil neuf cent quatre~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Thonney, Fritz,** Contable aux T. S.

de Carrouge domicilié à Lussembourg

Célibataire

né à Mathod le dix huit Juin mil huit cent quatre vingt deux

fil de Jules Fritz Thonney, agriculteur,

et de Anna Louise née Tréhan, la femme, domiciliés à Mathod,

2<sup>o</sup> **Scaglia, Marie-Madeleine Adèle,** sans profession

de Trobasso (Novare) Italie, domiciliée à Uzerdon,

Célibataire,

née à Uzerdon, le deux février mil huit cent quatre vingt quatre

filles de feu Charles Joseph Antoine Scaglia

et de feu Angela Elisabetta Catherine née Mozganti,

Les publications ont eu lieu à Lussembourg, Carrouge & Uzerdon, les trente deux et premier  
Septembre mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

actes de décès des père & mère de l'Epouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Carrouge, Lussembourg & Uzerdon

Dispense des publications en Italie

Communiqué: à l'Etat Civil de

Mexières, Uzerdon & Chancellerie Cle

Signatures des époux :

Fritz Thonney

Adèle Thonney

Signatures des témoins :

Emile Tegarter à Mathod

Elise Thonney

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 352

**Daccord et Grivel**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt dix Septembre mil neuf cent quatre mil huit cent quatre vingt  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Daccord, Charles-Auguste,** — *Commis de bureau,* —

de Lutry & Cully — domicilié à Lussane —

célibataire —

né à St Elix le premier octobre — mil huit cent quatre vingt —

fils de Auguste Charles Daccord, ancien boulanger à Lussane —

et de fene Anna Elisabeth née Linder, sa femme —

2° **Grivel, Amélie-Charlotte,** — *sans profession* —

de St Livers — domiciliée à St Livers —

célibataire —

née à St Livers le vingt-sept septembre — mil huit cent septante-neuf —

fille de feu Jacques François Grivel —

et de Marie Julie Durand, sa veuve à St Livers. —

Les publications ont eu lieu à Lussane, Cully, Lutry & St Livers les trois, quatre, six et sept Septembre mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Actes de naissance des Epoux* —

*Promesse de mariage.* —

*Certificats de publication de Lutry,*

*Cully, St Livers & Lussane.* —

Communiqué: à l'état civil de

Lutry, Cully & Lussane. —

Signatures des époux :

*C. Daccord*

*Amélie Daccord*

Signatures des témoins :

*L. Tissot*  
*Gauthier St L.* } *Lussane.*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 353

**Gauthey et Grivel**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-dix Septembre mil neuf cent-quatre — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Gauthey, Emile,** *conducteur aut. C. f. f.*

de Arnes près Oise — domicilié à Landanne,

célibataire

né à Corcelles près Payenne, le vingt-quatre mai — mil huit cent septante-neuf

fils de Emile Gauthey, employé C. f. f.

et de Augustine née Chuard, domiciliés à Arnes près Oise.

2<sup>o</sup> **Grivel, Renée,**

de St-Livres — domiciliée à St-Livres,

célibataire

née à St-Livres le treize Juin — mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de feu Jacques François Grivel

et de Marie Julie née Dutruit, sa veuve, à St-Livres.

Les publications ont eu lieu à Arnes, St-Livres & Landanne, les neuf & dix Septembre mil neuf cent-quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Arnes, St-Livres & Landanne.

Communiqué : à l'état civil de

Arnes & Landanne.

Signatures des époux :

*Gauthey Emile*  
*Grivel Renée*

Signatures des témoins :

*B. Jaum...*  
*...*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 354

**Monney et Claudet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et :

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt dix Septembre mil neuf cent quatre — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Monney, Joseph-Antoine**, ancien bonnayer

de Vuarmaizens (Fribourg) domicilié à Vuarmaizens

veuf en premières noces de Marie Joséphine née Rache, dès le vingt huit novembre mil neuf cent deux

né à Vuarmaizens le dix Mai — mil huit cent trente-cinq

fils de Jean Monney

et de Joséphine née Monney, décédée

2° **Claudet, Jenny-Louise**, gardiennade malades

de Coinins domiciliée à Vuarmaizens

célibataire

née à Orbe le premier Juin — mil huit cent septante-deux

fille de Jean Marie Claudet, décédé

et de Louise Augustine Gauday née Roussy, à Coinins

Les publications ont eu lieu à Vuarmaizens & à Coinins les neuf & dix Septembre mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de  
Ursy

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat Civil d'Ursy

à Beignin

Signatures des époux :

Joseph Antoine Monney  
Jenny Monney

Signatures des témoins :

Julie Claudet - Bagnoud  
Crisinel Emile  
les deux à Courmayeur

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 355

Müller et Mühl

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Septembre mil neuf cent-quatre mil huit cent quatre-vingt-  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>er</sup> Müller, Alfred-Ludwig, — négociant —  
de Wiesbaden | Prusse | — domicilié à Landanne,  
célibataire

né à Cologne | Prusse | le deux août — mil huit cent septante-deux —  
fils de feu Théodore Müller

et de Emilie Schürten, sa veuve à Wiesbaden,

2<sup>e</sup> Mühl, Maria-Josepha, — sans profession —  
de Mayence | Hessie Darmstadt | — domiciliée à Wiesbaden  
célibataire

née à Mayence le dix mai — mil huit cent septante-huit —

fille de Felix Mühl, ancien maître brasseur

et de Anna Maria Kessler, sa femme, domiciliés à Mayence

Les publications ont eu lieu à Landanne, Mayence & Wiesbaden, les neuf treize et  
vingt-trois août mil neuf cent-quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Wiesbaden, Mayence & Landanne

Permis du Département de Justice

& Police

Communiqué : à la Chancellerie Cle

Signatures des époux :

Alfred Müller.  
Maria Mühl.

Signatures des témoins :

A. Linn  
L. Fürst } à Landanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 356

**Grevat et Destraz née Parche**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt sept~~ ~~septembre~~ ~~mil neuf cent-quatre~~ ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Grevat, Eugène César,** Feblantier

de Monthey (Valais) domicilié à Chamonne

veuf de Emma née Gillard déc. le deux décembre mil neuf cent-un

né à Monthey, le cinq Mars mil huit cent soixante-six

fil de feu Jules Grevat

et de feu Marie Félicité née Roy

2° **Destraz née Parche, Adèle,** Ménagère

de Essertes domiciliée à Lutry

divorcée de Samuel Destraz déc. le vingt-six décembre mil huit cent quatre-

vingt-seize

née à Porvion le premier mai mil huit cent cinquante-neuf

fille de feu Jean Frédéric Parche

et de feu Rose Marguerite née Favaz

Les publications ont eu lieu à Monthey, Essertes, Lutry & Chamonne les cinq & six sept mil neuf cent-quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de mariage de l'époux et acte de  
décès de sa femme

acte de mariage de l'épouse avec mention  
du divorce

Promesse de mariage

Certificats de publications de Monthey

Essertes, Chamonne, Lutry

Communiqué : à l'Etat Civil de

Monthey, Oron & Lutry

Signatures des époux :

Grevat Eugène  
Adèle Grevat

Signatures des témoins :

H. Arnand  
Eick & Co } à Chamonne

L'officier de l'état civil :

[Signature]



N° 357

**Gyroler et Neyroud**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Septembre mil neuf cent quatre-vingt  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Gyroler, François-Jules-Louis,** Musicien,

de Ligny-sur-Loire (Beauce) domicilié à Ligny-sur-Loire,

veuf de Marie Hélène née Cahier des le vingt-cinq Juin mil neuf cent-trois,

né à Ligny-sur-Loire le treize novembre mil huit cent soixante-cinq

fils de Jean Victor Gyroler, agriculteur

et de Françoise Louise Lejeune, la femme, domiciliée à Ligny-sur-Loire

2<sup>o</sup> **Neyroud, Rosa-Elise,** Costurière

de Châteauneuf domiciliée à Ligny-sur-Loire

célibataire

née à Pully le quatorze Janvier mil huit cent soixante-sept

fille de Louis Charles Neyroud, agriculteur

et de Mariette Augustine Cost, la femme, domiciliée à Cœur

Les publications ont eu lieu à Ligny-sur-Loire, Châteauneuf & Ligny-sur-Loire, le vingt-sept  
sept mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme de l'époux

acte de naissance de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Ligny-sur-Loire

Châteauneuf & Ligny-sur-Loire

Communiqué : à l'Etat civil de

Ligny-sur-Loire & Cœur

Signatures des époux :

François Gyroler  
Elise Neyroud

Signatures des témoins :

André  
F. Loubert } à Ligny-sur-Loire

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 358

**Rapin et Dormond**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf septembre mil neuf cent-quinze ~~mil huit cent quatre-vingt-~~  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Rapin, Georges-Maurice**, Employé de Commerce,

de Payenne domicilié à Lussanre,  
célibataire

né à Lussanre le treize-une octobre mil huit cent quatre-vingt-quinze

fil de Emile Jules Rapin, employé d'imprimerie

et de Louise née Weltri, domiciliés à Lussanre

2<sup>o</sup> **Dormond, Louise Eugénie**, Costurière

de Ollon domiciliée à Lussanre  
célibataire

née à Morges le treize décembre mil huit cent quatre-vingt-six

filie de Charles Eugène Dormond, Charpentier

et de Anna Marie Louise née Favoy, la femme, domiciliés à Lussanre

Les publications ont eu lieu à Lussanre, Ollon-Hémroz & Payenne, les vingt-trois,  
vingt-quatre et vingt-sept août mil neuf cent-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance de l'époux

Certificats de publication de Payenne

Ollon-Hémroz & Lussanre

Promesse de mariage

Consentement du père de chacun des  
époux.

Communiqué: à l'Etat civil de

Ollon & Payenne.

Signatures des époux :

G. Rapin

Eugénie Rapin

Signatures des témoins :

Herbold

F. Lamblanc

Lussanre

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 359

**Bongard et Roulin**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-neuf~~ vingt-neuf ~~Septembre~~ Septembre ~~mil neuf cent quatre~~ mil neuf cent quatre ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Bongard, François-Eugène**, Charpentier

de Grandes et Salés | Freiburg domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Bechtalten | Freiburg le vingt-neuf novembre mil huit cent Septante-huit

fil de Joseph Edouard Bongard, Charpentier à Genève

et de feue Joséphine Marguerite née Jaquet, sa femme,

2<sup>o</sup> **Roulin, Marie-Éléonore**, sans profession,

de Breyvans | Freiburg domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Breyvans le dix-huit avril mil huit cent Septante-huit

filles de Joseph Ambroise Roulin, agriculteur

et de sa femme Marie née Clément, sa femme, domiciliés à Breyvans.

Les publications ont eu lieu à Lausanne Breyvans & Grandes, le trois quatre dix Septembre mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Grandes

Salés, Breyvans & Lausanne.

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de

Breyvans & Grandes.

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Bongard Eugène  
Marie Bongard

Signatures des témoins :

Joseph Bongard  
Jos. Bongard } à l'appui

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 360

**Delessert & Chapuis**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-neuf~~ ~~septembre~~ ~~mil neuf cent quatre~~ ~~mil huit cent quatre-vingt~~  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Delessert, François,** Laitier

de Cully, Lutry domicilié à Kandane

célibataire

né à Forêt le seize mai mil huit cent septante

fils de Abram François Etienne Delessert, aîné,

et de Jeanne Susanne née Delessert, la veuve à Polzéieux

2° **Chapuis, Sophie Félicie Euphrasine,**

de Epaltinges domiciliée à Epaltinges,

célibataire

née à Epaltinges le dix-neuf octobre mil huit cent septante-trois

fille de feu Jean Samuel Chapuis

et de feu Charlotte Euphrasine née Chapuis, la femme,

Les publications ont eu lieu à Cully, Lutry, Epalinges et Kandane le dix septembre  
mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication à

Cully, Lutry, Epalinges, Kandane

Communiqué: L'Etat Civil de

Cully, Lutry & Epalinges.

Signatures des époux :

Delessert François

Sophie Delessert

Signatures des témoins :

Chapuis  
Auguste Baudet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 361

**Menétrey et Büren**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Septembre mil neuf cent quatre mil huit cent quatre-vingt

\_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

**1<sup>o</sup> Menétrey, Eugène,** Employé de Commerce

de Poliez-le-Grand domicilié à Lausanne,

Célibataire

né à Poliez-Magnoux le vingt-trois août \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-trois

fils de feu Louis Menétrey

et de feu Suzanne née Geniez sa femme,

**2<sup>o</sup> Büren, Marie Louise,** couturière,

de Adelboden (Berne) domiciliée à Pully

Célibataire

née à Lausanne le neuf mars \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-huit

fille de feu Pierre Büren

et de Marie Fanny Denys, domiciliée à Pully.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Poliez-le-Grand, Adelboden et Pully, les  
vingt-trois, vingt-quatre & vingt-cinq août mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux

Première de mariage

Certificats de publication de

Poliez-le-Grand, Adelboden, Pully & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Poliez-le-Grand, Adelboden & Pully.

Signatures des époux :

Eug. Menétrey

Marie Menétrey

Signatures des témoins :

Gustave Menétrey  
& Moret

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 362

**Martinetti et Bruzzese**

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Légitimation de Marietta  
Bruzzese née à Bâle le 20  
juin 1901.

Voit acte de légitimation  
aux pièces du mariage.

Aujourd'hui ~~vingt-neuf~~ vingt-neuf ~~Septembre~~ Septembre ~~mil neuf cent-quatre~~ mil huit cent quatre-vingt  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Martinetti, Francesco Marco-Matio**, ferblantier

de Maddiola [Novare] Italie domicilié à Lansanne

célibataire

né à Maddiola le quinze Septembre mil huit cent Septante-huit

fils de Bernardo Martinetti, fondateur,

et de Rodovica née Scalabrini, sa femme, domiciliés à Maddiola

2° **Bruzzese, Adèle**, Cuisinière

de Syracusa [Sicile] Italie domiciliée à Lansanne

célibataire

née à Saxon [Valais] le vingt-sept mai mil huit cent Septante-quatre

fille de feu Léopold Bruzzese,

et de Isabelle Monz, sa mère, à Saxon.

Les publications ont eu lieu à Lansanne & Maddiola les vingt-trois Juillet  
quatorze deux mil neuf cent-quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de  
Maddiola Lansanne

Dispense des publications à Syracuse

Permis du Département de Justice

Police

Communiqué: à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux:

Martinetto Francis  
Adèle Martinetti

Signatures des témoins:

Jules Ciani  
Rosetta Giuseppe à Lansanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 363

**Amstutz & Truhan née Laurent**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-neuf Septembre mil neuf cent quatre~~ mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Amstutz, Georges-Félix**, Securier

de Sigiswyl (Berne) domicilié à Lausanne

célibataire

né à Lausanne le dix mars mil huit cent Septante-huit

fil de Philippe Henri Amstutz, menuisier

et de Henriette Viole métrier, sa femme, domiciliés à Lausanne.

2° **Truhan née Laurent, Louisa-Jeanne**, Repassende

de Ayiez domiciliée à Lausanne

divorcée en 1<sup>re</sup> nocce de Charles Henri Truhan dès le dix décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

née à Gland le vingt-sept Octobre mil huit cent Septante-quatre

fille de Jeanmot Laurent, tailleur de pierres

et de Julie Jenny née Barraud, sa femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Sigiswyl & Ayiez, les vingt-trois, vingt-cinq & vingt-dix de ce mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Sigiswyl, Ayiez & Lausanne.

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de

Sigiswyl & Ayiez

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Amstutz Georges  
Louisa Amstutz

Signatures des témoins :

Kouffer Auguste  
Barbey Gustave

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 364

**Anex et Amiguet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-neuf~~ ~~Septembre~~ ~~mil neuf cent quatre~~ ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Anex, Louis-Samuel,** ~~gypsière~~ ~~peintre~~de Ollon ~~\_\_\_\_\_~~ domicilié à Landanne, ~~\_\_\_\_\_~~célibataire ~~\_\_\_\_\_~~né à Ollon le treize décembre ~~\_\_\_\_\_~~ mil huit cent ~~septante-un~~ ~~\_\_\_\_\_~~fils de Auguste Anex, géomètre ~~\_\_\_\_\_~~et de Emilie dite Fanny née Penzeux, sa femme, domiciliée à Ollon. ~~\_\_\_\_\_~~2<sup>o</sup> **Amiguet, Louise-Marie,** ~~\_\_\_\_\_~~de Mathod ~~\_\_\_\_\_~~ domiciliée à Landanne ~~\_\_\_\_\_~~célibataire ~~\_\_\_\_\_~~née à Gingins le quinze Janvier ~~\_\_\_\_\_~~ mil huit cent ~~quatre-vingt~~ ~~\_\_\_\_\_~~fille de feu Samuel Immanuel Amiguet ~~\_\_\_\_\_~~et de Henriette Eliza née Rindin, sa veuve, à Landanne. ~~\_\_\_\_\_~~Les publications ont eu lieu à Landanne, Mathod, Ollon-Buëmoz, les dix, sept  
neuf Septembre mil neuf cent quatre. ~~\_\_\_\_\_~~

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

~~\_\_\_\_\_~~ Actes de naissance des Epoux ~~\_\_\_\_\_~~~~\_\_\_\_\_~~ Promesse de mariage ~~\_\_\_\_\_~~~~\_\_\_\_\_~~ Certificats de publication de Ollon~~\_\_\_\_\_~~ Mathod, Landanne Buëmoz ~~\_\_\_\_\_~~

Communiqué: à l'Etat Civil

d'Ollon & Champvent. ~~\_\_\_\_\_~~

## Signatures des époux :

*Louis Anex**Marie Anex*

## Signatures des témoins :

*Luce Borevve à Genève**Michaud Henri à Ollon*

## L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 365

**Deluz et Constant**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Septembre mil neuf cent-quatre mil huit cent quatre-vingt-  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Deluz, Ernest-Vincent,** généraliste

de Romanet domicilié à Lansanne

veuf de Lisette Germaine née Constant née le seize Septembre mil neuf cent-trois

né à Romanet le six-sept Février mil huit cent septante-six

fils de feu Abram Louis Deluz

et de Anna Elida Fanny née Rochat, sa veuve à Romanet.

2<sup>o</sup> **Constant, Louise-Andrée,** sans profession

de Ollon domiciliée à Ollon

célibataire

née à Ollon le vingt-trois octobre mil huit cent septante-six

fille de feu Louis Constant

et de feue Fanny Richard, sa femme.

Les publications ont eu lieu à Romanet, Ollon, Kuimoz & Lansanne le vingt-sept  
sept mil neuf cent-quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme de l'Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Romanet

Ollon, Kuimoz & Lansanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Romanet & Ollon

Signatures des époux :

Ernest Deluz

Louise Constant

Signatures des témoins :

J. Rominger, Maire à Lansanne  
L. Blanc, J. Constant

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 366

**Vachoux et Thetme**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui première Octobre mil neuf cent quatre mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Vachoux, César**, l'émendablede Arbusigny | Haute-Savoie | Tenne, domicilié à Landanne

célibataire

né à Arbusigny le trois Janvier mil huit cent septante-septfils de Marie Auguste Vachoux, agriculteur,et de Marie née Duvernay, sa femme, domiciliée à Arbusigny2° **Thetme, Marie-Rosalie**, couturière,de Chambéry | Savoie | \_\_\_\_\_ domiciliée à Landanne

célibataire

née à Chambéry le dix Mai mil huit cent quatre-vingt-troisfille de Jean Joseph Thetmeet de Claudine née Piconnet, sa femme à Genève.Les publications ont eu lieu à Landanne, Chambéry et Arbusigny, les trente-un sept, quatre et vingt Septembre mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des épouxconsentement des père et mère de l'épouxacte de décès du père de la fiancéedéclaration d'incapacité de la mèrePromesse de mariageDéclaration de validité - Cert. de publicationd'Arbusigny, Chambéry et Landanne. Déclaration de  
validité.Communiqué: à la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux :

Vachoux César  
Marie Vachoux

Signatures des témoins :

J. Verpillat  
Joseph Perchet Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 367

*Pahud et Cavin née Ozelay*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *premier Octobre mil neuf cent quatre* — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Pahud, Frédéric,* *agriculteur,*

de *Ogens* domicilié à *Ogens,*

*célibataire*

né à *Ogens le trente-trois Décembre* — mil huit cent *soixante-cinq*

fils de *Abraham François Pahud, agriculteur à Ogens*

et de *Marie Dorothée née Fumaison, décédée.*

2° *Cavin née Ozelay, Marie-Louise,*

de *Vulliauds* domiciliée à *Ogens.*

*divorcée de Henri Cavin dès le neuf Septembre mil neuf cent-trois*

née à *Chêne et Paquier le huit avril* — mil huit cent *soixante-neuf*

fille de *Jean Daniel Ozelay*

et de *Rosine née Pochon, décédée.*

Les publications ont eu lieu à *Ogens & Vulliauds les huit et dix Septembre mil neuf cent quatre*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Insinuation de l'Etat Civil de*  
*S<sup>t</sup> Cierges.*

Signatures des époux :

*Frédéric Pahud*  
*Marie Cavin*

Signatures des témoins :

*Ch. Pahud Debay*  
*J. Samblanc les deux à Tanpauve,*

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil de  
*S<sup>t</sup> Cierges & Mézières.*

*[Signature]*

N° 368

**Wagner & Schlauri**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre octobre mil neuf cent quatre mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Wagner, Jakob**, Poëtierde Walliswyl (Berne) domicilié à Lansanne

célibataire

né à Lenyran (Berne) le vingt-cinq janvier mil huit cent septante-huitfils de Jakob Wagner, décédé,et de Anna née Ruffli, actuellement femme Stöckli, à Boujean près Berne2<sup>o</sup> **Schlauri, Bertha Josephina**, Tisserandde Oberbüren (St Gall) domiciliée à Uznäsch (Appenzell)

célibataire

née à Untersaxenheid (Kirchberg) St Gall le trois octobre mil huit cent quatre-vingt-unfille de Joseph Anton Friedolin Schlauri, tisserand à Uznäsch,et de Bertha née Strehler, la femme, décédée.Les publications ont eu lieu à Lansanne, Walliswyl, Uznäsch & Oberbüren les treize & quinze septembre mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des EpouxPromesse de mariage.Certificats de publication deWalliswyl, Oberbüren, Uznäsch & Lansanne

Communiqué : à l'état civil de

Wangen, Uznäsch & Oberbüren.

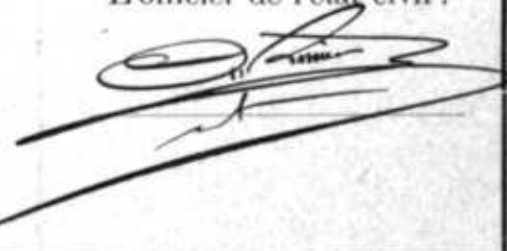
Signatures des époux :

Jakob Wagner.Bertha Wagner.

Signatures des témoins :

Jean Barth  
Ch. Salto à Lansanne.

L'officier de l'état civil :



N° 369

*Remy et Chollet*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre octobre mil neuf cent quatre mil huit cent quatre vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Remy, Pierre-Joseph,* Charcutier

de Charney domicilié à Bulle

célibataire

né à Bulle le vingt-un janvier mil huit cent septante quatre,

fils de Remy, Pierre-Joseph Denis, négociant à Bulle,

et de Marie Victorine née Gobet, sa femme, au même lieu.

2° *Chollet, Marguerite-Céline,* ménagère

de Maracon domiciliée à Landanne

célibataire

née à Vauduz le vingt-deux janvier mil huit cent septante

fille de Jean Frédéric Chollet, séculier

et de Marie Antoinette née Piquier, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Landanne, Maracon, Charney & Bulle les trois, quatre & dix-neuf septembre mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation des Etat Civil de Bulle.

Signatures des époux :

*Joseph Remy*  
*Marguerite Remy*

Signatures des témoins :

*L. Neyret à Landanne*  
*Jacques Remy à Bulle*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué : à l'Etat Civil de Palerieux, Bulle & Charney

N° 370

*Henry et Matthey*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre octobre mil neuf cent quatre mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Henry, Jules-Emile,*

Genarme

de Vallières

domicilié à Lourdaine

célibataire

né à Vallières le vingt Juin

mil huit cent septante-sept

filz de Marc Samuel Henry, cerdonnier à Vallières

et de Adèle née Sangy, sa femme

2<sup>o</sup> *Matthey, Berthe-Alice,*

sans profession

de Vallorbe

domiciliée à Vallorbe

célibataire

née à Vallorbe le six avril

mil huit cent quatre-vingt-un

fille de Louis Henri Matthey, maréchal à Vallorbe

et de Marie Sophie née Truan, sa femme

Les publications ont eu lieu à Vallorbe, Vallières & Lourdaine les dix, onze & treize Septembre mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Vallières, Vallorbe & Lourdaine

Communiqué: à l'Etat Civil de

Colombier & de Vallorbe

Signatures des époux :

*Jules Henry*

*Berthe Henry*

Signatures des témoins :

*Alice Matthey*

*Ch. Gallot*

à Lourdaine

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 371

*Trolliet et Saugy*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre octobre mil neuf cent quatre mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Trolliet Aloïs Rodolphe*, agriculteur,

de Kemmer domicilié à Kemmer,

célibataire

né à Kemmer le trente septembre mil huit cent septante quatre

fils de Daniel Trolliet

et de Lydie née Jaquier, sa femme, décédée.

2° *Saugy Louisa Alice*,

de Rougemont domiciliée à Kemmer,

célibataire

née à Rougemont le quinze juin mil huit cent quatre vingt

fille de Gabriel David Saugy, ouvrier à Kemmer

et de Marie Louise née Saugy, sa femme.

Les publications ont eu lieu à Kemmer et à Rougemont le trois septembre mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de  
Grenoges.

Signatures des époux :

*Rodolphe Aloïs Trolliet*  
*Louisa Trolliet*

Signatures des témoins :

*J. Lamblanc*  
*Ch. Yalotta* } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué : à l'Etat Civil de  
Grenoges et de Rougemont.

N° 372

**Bonzon et Martin**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Die Octobre mil neuf cent quatre — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Bonzon, Rodolphe**, — employé C. F. F. —

de Ormont-dessous — domicilié à Lausanne, —

célibataire —

né à Olon le treize mai — mil huit cent septante-huit —

fils de me Vincent Bonzon, agent d'assurances, —et de Marie Joséphine Amélie née Rivaz, sa femme, à Olon, —2<sup>o</sup> **Martin, Eliza**, — Couturière —

de Froideville — domiciliée à Lausanne —

célibataire —

née à Cully le vingt Juin — mil huit cent septante-neuf —

fille de feu David Louis Martin —et de Rosine née Martin, sa veuve à Lausanne, —Les publications ont eu lieu à Lausanne, Ormont-dessous à Froideville, le die et doze Septembre mil neuf cent quatre —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux —Promesse de mariage —Certificats de publication de Ormont-Dessous Froideville Lausanne —Communiqué: à l'Etat Civil deOrmont-dessous & Police-le-Gimne —

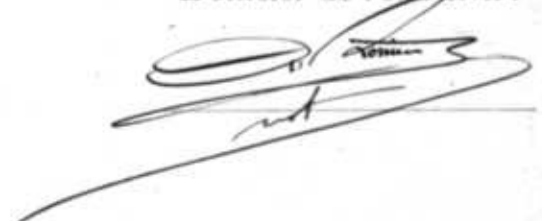
## Signatures des époux :

Bonzon RodolpheEliza Bonzon

## Signatures des témoins :

Vincent Bonzon <sup>à Olon</sup>Alfred Bernat <sup>à Renard</sup>

L'officier de l'état civil :





N° 373

**Bolliger et Girardet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six Octobre mil neuf cent quatre mil huit cent quatre vingt  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bolliger, Jules, plâtrier-peintre

de Neckheim (Argovie) domicilié à Lutry

célibataire

né à Lutry le six sept Janvier mil huit cent septante-un

fil de feu Guste Bolliger

et de Julie née Marguerite, sa veuve, à Lutry

2° Girardet, Hélène-Jenny, Repassende

de Pilly domiciliée à Lansanne

célibataire

née à Pilly le treize Juillet mil huit cent quatre-vingt-quatre

filles de feu Alfred Auguste François Girardet

et de Marie Constance née Burrel, sa veuve, à Lansanne.

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Neckheim, Lutry & Pilly, les vingt trois,  
vingt-quatre et vingt cinq août mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de  
Lutry

Signatures des époux :

Jules Bolliger  
Hélène Bolliger

Signatures des témoins :

Henri Girardet  
Eugène Lashi

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de  
Neckheim Lutry & Romanel.

N° 374

**Pellaux et Grobety**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix octobre mil neuf cent quatre — mil huit cent quatre-vingt — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Pellaux, Ernest,** — — — — — Securier C. f. f.

de Pomy — — — — — domicilié à Lausanne — — — — —

célibataire

né à Pomy le deux février — — — — — mil huit cent septante huit — — — — —

fils de Emile Pellaux, agriculteur — — — — —

et de Koutende née Rahnd, sa femme, à Yverdon — — — — —

2° **Grobety, Elise-Marie,** — — — — — sans profession

de Pilly a de Ballaignes — — — — — domiciliée à Lausanne — — — — —

célibataire

née à Lausanne le douze août — — — — — mil huit cent soixante-huit — — — — —

fille de Pierre Marc Grobety, jardinier, — — — — —

et de Anne Catherine née Diem, sa femme, à Lausanne — — — — —

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Pilly, Pomy & Ballaignes, les six sept huit et dix Septembre mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance des époux — — — — —

Promesse de mariage — — — — —

Certificats de publication de — — — — —

Pomy, Pilly, Ballaignes & Lausanne.

Communiqué: à l'Etat Civil de — — — — —

Usine, Ballaignes & Romanel.

Signatures des époux :

*Ernest Pellaux*

*Elise Pellaux*

Signatures des témoins :

*Pellaux John*

*Marc Grobety*  
Officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 375

**Ducet et Barbey**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six octobre mil neuf cent quatre mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Ducet, Jules-Frédéric**, employé C. f. f.

de Cessonay et Senarclens domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Cessonay, le vingt-six octobre mil huit cent quatre-vingt-deux

fil de Frédéric Ducet, agriculteur à Cessonay

et de Suzanne Jenny Guichard, sa femme, décédée,

2° **Barbey, Valérie-Elise**, Contreuse,

de Gumyès domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Gumyès le vingt-neuf décembre mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de Laourea Barbey, décédée,

et de Buisenée Barbey, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Cessonay, Senarclens, Gumyès Lausanne, les deux & dix-sept septembre mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Cessonay, Senarclens, Gumyès Lausanne.

Signatures des époux :

Jules Ducet  
Elise Ducet

Signatures des témoins :

Jansin  
Renney

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil de Cessonay & Gumyès.

[Signature]

Imp. H. Vallotton, Goux & Co, rue de la Louve, 2.

N° 376

**Niederhanzer et Finger**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix octobre mil neuf cent quatre mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Niederhanzer, Jean,** — Voyageur de Commerce —

de Augst | Bâle Campagne | — domicilié à Lussamine —

célibataire, —

né à Moutier | Berne | le dix-sept décembre — mil huit cent quatre-vingt-trois —

fils de Athanas Edwiz Niederhanzer, voyageur, —

et de Elisabeth Rosalie née Schoch, la femme, domiciliés à Zurich, —

2<sup>o</sup> **Finger, Lydia-Anna,** —

de Eberfeld | Prusse | — domiciliée à Ludwigshafen a/Rh —

célibataire —

née à Eberfeld le vingt-un mai — mil huit cent soixante-neuf —

fille de Alcyone Finger, coupeur, —

et de Lydia née Quambrusch, la femme, domiciliés à Ludwigshafen, —

Les publications ont eu lieu à Lussamine, Ludwigshafen, Augst et Eberfeld, les vingt, vingt-trois, vingt-cinq et trente-un août mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

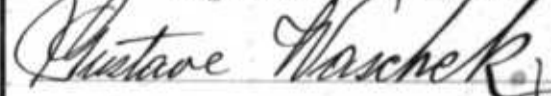

Promesses de mariage

Certificats de publication de  
Augst, Eberfeld, Ludwigshafen LussamineCommuniqué: à l'état civil d'Augst  
à la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux :


Signatures des témoins :

L'officier de l'état civil :



N° 377

Frank et Bucher

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept octobre mil neuf cent quatre mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Frank, Walter, chef-monteur

de St Gall, domicilié à Lüsserne,

célibataire

né à St Gall le vingt-un octobre mil huit cent septante-huit

fils de Karl Frank, ancien maître relieur

et de Mathilde née Stiefenhofer, sa femme, domiciliés à St Gall

2° Bucher, Sophie-Hélène, coiffeuse

de Friedrichshafen o/a Tettnang | Wurtemberg domiciliée à St Gall,

célibataire

née à Stuttgart le vingt-neuf novembre mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de Johanna Bucher, domiciliée à Friedrichshafen.

et de

Les publications ont eu lieu à Lüsserne, St Gall & Friedrichshafen, les trente

& trente-un août mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissances des Epoux

Promesses de mariage

Certificats de publication de

St Gall, Friedrichshafen & Lüsserne.

Signatures des époux :

Frank Walter

Hélène Frank

Signatures des témoins :

Guert Leub Lüsserne

Horan Berner

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de St Gall

& à la Chancellerie C<sup>te</sup>

Par jugement du Tribunal du district de St Gall, rendu en date du 17 octobre 1918 déclaré définitif et exécutoire le 11 décembre 1918, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à \_\_\_\_\_ an le délai pendant lequel l'\_\_\_\_\_ ne pourra \_\_\_\_\_ contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 23 décembre 1918.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 378

**Bettex et Failletaz**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit octobre mil neuf cent quatre mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Bettex, Alfred, Charrier

de Combremont-le-Petit domicilié à Gallion

Célibataire

né à Combremont-le-Grand le huit avril mil huit cent soixante-sept

fils de feu Pierre Frédéric Bettex

et de feu Jeanne Suzanne née Viquorat

2<sup>o</sup> Failletaz, Jeanne-Charlotte, épouse

de L'Isle domiciliée à Gallion

Célibataire

née à Gallion le premier juillet mil huit cent septante-cinq

fille de Jean Pierre Failletaz

et de Charlotte Marie née Denys, agriculteurs à Gallion

Les publications ont eu lieu à Gallion, L'Isle & Combremont-le-Petit, les vingt-sept  
et vingt-huit septembre mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'état civil  
de Combremont

Signatures des époux :

Alfred Bettex.  
Jeanne Bettex.

Signatures des témoins :

Auguste Dymonard  
J. Bohanel } Gallion

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'état civil de  
Combremont-le-Grand, L'Isle & Combremont

N° 379

**Courin & Stuki**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Octobre mil neuf cent-quatre — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Courin, Emile**, Professeur de musique

de Concise & Corcelles domicilié à Berne,

célibataire

né à Bâle le onze Janvier mil huit cent septante-huit

fil de Albert David Courin, Posteur à Landanne

et de Susanne Marie née Duprez

2° **Stuki, Jeanne Augusta**, sans profession,

de Diemtigen (Suisse) domiciliée à Landanne

célibataire

née à Landanne le seize Juillet mil huit cent septante-huit

fille de Jean Baptiste Charles Louis Stuki, décédé,

et de Caroline née Engeli, à Landanne.

Les publications ont eu lieu à Berne, Concise, Corcelles, Diemtigen & Landanne les  
neuf & dix Septembre mil neuf cent-quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de  
Berne.

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de Berne  
Concise & Diemtigen.

Signatures des époux :

Juill Courin  
Jeanne Courin

Signatures des témoins :

H. H. Engeli  
Ernest Courin  
les deux à Landanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 380

*Besson & Destraz*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze octobre mil neuf cent-quatre, — ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Besson, François-Marie*, *Contable*

de *Lullin (Haute Savoie)* domicilié à *Morges*

*Célibataire*

né à *Lullin* le premier avril mil huit cent *Septante-Sept*

fil de *Ephise Besson, Contable*

et de *Marie Ducrot, la femme, domiciliée à Lansanne.*

2<sup>o</sup> *Destraz, Marie*, *Régente*

de *Essertes* domiciliée à *Lansanne*

*Célibataire*

née à *Vudroye* le vingt-neuf Janvier mil huit cent *quatre-vingt-quatre*

fille de *Frédéric Destraz, décédé*

et de *Rosine née Raymond, la veuve, à Lansanne.*

Les publications ont eu lieu à *Lansanne, Morges, Essertes & Lullin, les treize, quatorze & dix-huit Septembre mil neuf cent quatre.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*autorisation de l'Etat civil de*  
*Morges*

Signatures des époux :

*F. Besson*  
*Marie Besson*

Signatures des témoins :

*Ephise Besson*  
*Gustave Baillaud* à Lansanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué : à l'Etat Civil de  
*Morges, Ordonnance Chancellerie Cantonale.*



N° 381

*Kessler et Arn*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

5-200  
Aujourd'hui cinze Octobre mil neuf cent quatre — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Kessler, Charles-Friedrich-Wilhelm-Otto*, négociant

de Luxembourg domicilié à Luxembourg,

célibataire

né à Luxembourg le vingt-sept Janvier — mil huit cent quatre-vingt-un

filz de Christian Wilhelm Kessler, valet de chambre à Genève

et de Françoise Louise née Corbaz, à Luxembourg

2° *Arn, Jeanne-Emilie*, sans profession

de Langnau (Berne) domiciliée à Luxembourg

célibataire

née à Berne le dix novembre — mil huit cent cinquante-deux

fille de Jean Gottlieb Arn, tonnelier

et de Marie Louise née Gribi, domiciliée à Luxembourg

Les publications ont eu lieu à Luxembourg & à Langnau les treize & quatorze

Septembre mil neuf cent quatre,

jugement du Tribunal du district  
de Luxembourg  
en date du 5 novembre 1934  
déclaré définitif et exécutoire le  
9 janvier 1935  
mariage inscrit ci-contre a été dissous par le  
Tribunal a fixé à deux ans, dès le  
9 janvier 1935, le délai pendant  
lequel les intéressés  
peuvent contracter un nouveau mariage.  
Luxembourg, le 18 janvier 1935

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'Épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Langnau  
Luxembourg

Signatures des époux :

*Wilhelm Kessler*

*Jeanne Kessler*

Signatures des témoins :

*H. Delessens*  
*B. Ferrisart* } à Luxembourg

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué : à l'état civil de Langnau

N° 382

**Devenoges & Livet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze octobre mil neuf cent quatre mil huit cent quatre vingt  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparé :

1° **Devenoges, Charles-Edouard**, Employé de bureau

de Sanges (neuchâtel) domicilié à Lansanne

célibataire

né à Lansanne le cinq juillet mil huit cent quatre-vingt

fils de Charles Edouard Devenoges, télégraphiste

et de Julie Elise Giroud, sa femme, domiciliés à Lansanne

2° **Livet, Josephine Julia**, sans profession

de Crassier domiciliée à Lansanne

célibataire

née à Crassier le quatorze avril mil huit cent septante-huit

fille de feu Jean Jules Rivet

et de Adèle Séverine Moroz, sa veuve, à Crassier.

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Stambin (Sanges) et Crassier, les trois et quatre septembre mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

acte de naissance de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Sanges, Crassier & Lansanne.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Stambin & Gigny

## Signatures des époux :

*Devenoges*  
*Julia Devenoges*

## Signatures des témoins :

*Colleson* à Lansanne  
*Colleson*  
à Cully

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 383

**Blumer et Heimberg**

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui treize octobre mil neuf cent quatre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu

Lieu d'origine et de domicile :

1<sup>o</sup> **Blumer, Friedrich Alfred**, typographe \_\_\_\_\_  
de Enzi / Glaris / \_\_\_\_\_ domicilié à Lussane \_\_\_\_\_

Etat civil :

célibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

né à Coire, le vingt-neuf novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-trois \_\_\_\_\_

Noms, profession et

fils de Léonora Blumer, décédée, \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de Léonora née Magani, décédée. \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> **Heimberg, Magdalena**, cuisinière \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de Oberwyl i/S / Berne / \_\_\_\_\_ domiciliée à Lussane \_\_\_\_\_

Etat civil :

célibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

née à Oberwyl le dix décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent septante \_\_\_\_\_

Noms, profession et

fille de David Heimberg, décédé \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de Magdalena née Kunz, décédée. \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lussane, Oberwyl & Enzi, les dix-sept et vingt-quatre septembre mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

Promesse de mariage \_\_\_\_\_

Certificats de publication de \_\_\_\_\_

Enzi, Oberwyl & Lussane, \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil \_\_\_\_\_

d'Enzi & Oberwyl i/S. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*F. Alf. Blumer*  
*Madeleine Blumer*

Signatures des témoins :

*J. Gafner-Dubois*  
*J. Samblanc*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 384

**Weber et Gisclon**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Octobre mil neuf cent quatre — mil huit cent quatre-vingt —  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>er</sup> **Weber, Jean-Louis,**

cuisinier chocolatier

de Wahlern | Berne |domicilié à Orbe,

célibataire

né à Yverdon le quinze Févriermil huit cent septante-sixfils de Jean Weber, postillon à Orbe,et de Katérie née Petitpierre, décédée.2<sup>e</sup> **Gisclon, Blanche-Félicie,**

cuisinière

de Saunders,domiciliée à Yverdon,

célibataire

née à Saunders le vingt-deux Juilletmil huit cent quatre-vingt-trois,fille de Julie Jeanne Catharine Gisclon, à Saunders,

et de

Les publications ont eu lieu à Orbe, Saunders, Yverdon & Wahlern, les neuf, dix & onze Septembre mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil d'Orbe.

Signatures des époux :

Weber Jean  
Blanche Weber

Signatures des témoins :

Wahlf. Louis Blanc

les deux à Saunders.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'Etat Civil d'Orbe,

Yverdon & Wahlern.

N° 385

**Guérin et Davel**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize octobre mil neuf cent quatre, — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Guérin, Adolphe Jean Marie**, Charpentier

de Nozières (Ardèche) France, domicilié à Courmayeur,

célibataire,

né à Nozières le dix-neuf novembre — mil huit cent quatre-vingt une

fil de Augustin Julien Guérin, agriculteur,

et de Séraphie Guérin, sa femme, domiciliés à Vienne (Isère)

2° **Davel, Eugénie Julia**, Couturière

de St-Saphorin / Morges domiciliée à Genève,

célibataire

née à Chêne (Genève) le vingt-six avril — mil huit cent quatre-vingt quatre

filles de Jean François Louis Davel

et de Caroline Basset, sa mère à Genève.

Les publications ont eu lieu à Courmayeur, St-Saphorin, Genève, Nozières, les dix et sept Septembre mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Consentement des père & mère des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Nozières,

St-Saphorin, Genève & Courmayeur.

Signatures des époux :

Adolphe Guérin

Eugénie Guérin

Signatures des témoins :

Ferraz

Paul Paul

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de Collombier a Genève (Ch) ainsi qu'à la Chancellerie Cantonale.

Le 24 juillet 1917 le Conseil fédéral a prononcé la réintégration de dame Eugénie Julia Guérin née Bayet mentionnée dans le droit de cité du canton de Fribourg et de la commune de St-Saphorin / Morges.

Inscrit le 2 août 1917  
L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le 9 à Métabief à Fully en Chablais (S.G.)

Réception du 7. VIII. 17.

N° 386

Villoz &amp; Delerret

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize octobre mil neuf cent quatre mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Villoz, Lucien, menuisier

de Froideville domicilié à Froideville

célibataire

né à Bermenches le vingt-sept octobre mil huit cent septante-trois

fils de Louis François Villoz, soldat,

et de Jeanne Elise née Vagnières, sa veuve, à Froideville.

2<sup>o</sup> Delerret, Lucie-Jenny, couturière,

de Forel Ravanne &amp; Lutry domiciliée à Savigny

célibataire

née à Savigny le vingt-huit octobre mil huit cent septante-huit

fille de Georges Antoine Delerret, agriculteur

et de Eugénie née Champuis, sa femme, à Savigny.

Les publications ont eu lieu à Savigny, Lutry, Forel &amp; Froideville, le quinze août mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de  
Poliez-le-Grand.

Signatures des époux :

Lucien Villoz  
Lucie Villoz

Signatures des témoins :

Cesquani Jules  
Ernest Repollard

L'officier de l'état civil :



Communiqué : à l'état civil de  
Poliez-le-Grand, Lutry, Savigny & Forel.

N° 387

**Bonzon et Guex**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze octobre mil neuf cent quatre mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Bonzon, Louis-Henri,** Sous-Directeur de fabrique,

de Arnex près Orbe, domicilié à Mulhouse

célibataire

né à Sarges (Neuchâtel) le vingt-deux mars mil huit cent septante-cinq

fil de Louis Henri Bonzon, négociant

et de Julie Louise Fieret Humbert, la femme, domiciliés à Mulhouse

2<sup>o</sup> **Guex, Hélène-Anne,**

de La Chaux domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Mulhouse le premier mars mil huit cent quatre-vingt-quatre,

filie de Henri Jean François Guex, hôtelier,

et de Marie Caroline Olympia Pequegnot, la femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à <sup>Mulhouse</sup> Arnex & La Chaux les seize & dix-huit  
sept mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Arnex

La Chaux & Lausanne & Mulhouse

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil

de Arnex & Cossonay

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Bonzon Louis,  
Hélène Bonzon

Signatures des témoins :

Louis Bonzon à Mulhouse  
H. Guex à Lausanne  
Roche & Sinoz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 388

*Rieben et Engel*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze octobre mil neuf cent quatre mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Rieben, Armand,* Employé à la direction T.R.

de *La Lèche (Berne)* domicilié à *Lausanne,*

*célibataire*

né à *Eschomans* le neuf Janvier mil huit cent septante-neuf

fil de *feu Henri Georges Rieben*

et de *Marie Jenny née Voland, sa veuve, à Lausanne*

2° *Engel, Marie-Rose-Jeanne,*

de *Signau (Berne)* domiciliée à *Lausanne,*

*célibataire*

née à *Nyon* le vingt-quatre mai mil huit cent quatre-vingt-trois,

filles de *Jean Jacob Engel, dessinateur,*

et de *Pauline Jeanne Henriette Bosset, sa femme, à Lausanne.*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, La Lèche & Signau* les vingt et vingt-deux Septembre mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Actes de naissance des Epoux*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication de Lausanne  
de La Lèche & Signau*

Communiqué: à l'Etat civil de  
*Signau & de La Lèche.*

Signatures des époux :

*Rieben*  
*Marie Rieben*

Signatures des témoins :

*Ant. Raymond*  
*E. Syrot* Lausanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 389

Moulin & Centlivres

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

<sup>057</sup>  
4-29-4  
Aujourd'hui quinze octobre mil neuf cent quatre, — mil huit cent quatre-vingt- — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Moulin, Auguste-Marie, Imprimeur fabricant,

de Louvain, domicilié à Louvain,

célibataire.

né à Louvain le dix Septembre mil huit cent Septante-trois

fil de Jean Auguste Moulin, décédé,

et de Elise Caroline née Dumuid, la veuve, à Louvain,

2° Centlivres, Eugénie, — Demoiselle de magasin,

de Chaux-de-Chêne domiciliée à Louvain

Célibataire

née à Lucens le treize Juin mil huit cent Septante-neuf

fille de Constant Centlivres, tanneur,

et de Julie née Charbonnet, la femme, à Louvain.

Les publications ont eu lieu à Louvain & Chaux-de-Chêne les vingt-quatre — vingt-sept Septembre mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Louvain & Chaux-de-Chêne

Signatures des époux :

Aug. Moulin  
Eugénie Centlivres

Signatures des témoins :

C. Centlivres  
Henri Stettler } à Louvain

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de

Louvain

N<sup>o</sup> 390**Rothacher & Weidmann**

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> **Rothacher, Ernst**, Electricien

Lieu d'origine et de domicile :

de Blumenstein (Bienne) domicilié à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Nenchâtel le onze décembre mil huit cent septante-quatre

Noms, profession et

fils de Adolphe Rothacher, séculier,

domicile des parents :

et de Louise née Kaldi, décédée

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> **Weidmann, Elise-Marguerite**, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Dilsdorf (Zurich) domiciliée à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Lausanne le deux mars mil huit cent septante-huit

Noms, profession et

fille de Gaspard Weidmann, décédé,

domicile des parents :

et de Elise Freiburghaus, sa veuve, à Lausanne

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Blumenstein Dilsdorf Lausanne le premier  
Octobre mil neuf cent-quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

acte de naissance de l'épouxPromesse de mariageCertificats de publication deBlumenstein, Dilsdorf & Lausanne.

Communiqué: à l'état civil de

Blumenstein & Dilsdorf.

## Signatures des époux :

E RothacherM. Rothacher

## Signatures des témoins :

Gaspard WeidmannCh. J. J. J. à Lausanne

## L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 391

**Barraud & Vuau**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze octobre mil neuf cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Barraud, Léopold William**, Instituteur,

de Bussigny & Villars-Truceloir domicilié à Vich

célibataire

né à Courmoulois le vingt deux décembre mil huit cent septante-deux

fils de Jenny Barraud née Vittoz

et de

2° **Vuau, Clara Emilie Rose**, Instituteur

de Vallèze domiciliée à Aubonne

célibataire

née à Vallèze le deux décembre mil huit cent septante-trois

fille de Fritz David Vuau, agent émérite

et de Caroline Eugénie Raymond, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Aubonne, Bussigny, Vallèze, Villars-Truceloir & Vich, les vingt quatre, vingt cinq, vingt six et trente Septembre mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme; l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de Bussigny

Signatures des époux :

William Barraud  
Clara Barraud

Signatures des témoins :

Machey à Lausanne  
C. Barraud à Gex

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil de Bussigny, Poliez-la-Grand, Vallèze, Aubonne, Bussigny.

*[Signature]*

N° 392

**Giroud et Amaudruz**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze octobre mil neuf cent quatre mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Giroud, Oscar,** Employé postal

de **Louvrens** domicilié à **Epalinges (Crossettes)**

célibataire

né à **Yverdon** le trente un juillet mil huit cent septante six

fils de **Rosine Giroud, décédée,**

et de

2° **Amaudruz née Nicolas, Elise Sylvie,** ménagère,

de **Mont de Lausanne** domiciliée à **Epalinges (Crossettes)**

divorcée en premières nocces de **Jules Amaudruz** dès le vingt-trois août mil huit cent quatre-vingt quatorze

née à **Epalinges** le dix décembre mil huit cent soixante sept

filles de **Edouard Nicolas, Charbon**

et de **Fanny née Depierreux** sa femme, domiciliés aux **Crossettes.**

Les publications ont eu lieu à **Epalinges, Louvrens Laumont, les trois et dix septembre mil neuf cent quatre.**

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat civil  
d'Epalinges.

Signatures des époux :

Oscar Giroud  
Elise Giroud

Signatures des témoins :

Rosine Lorio  
Grandin } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué : à l'Etat Civil de

**Lucens, Romanel et Epalinges.**

Par jugement du Tribunal du  
disbruis de Lausanne, rendu  
en date du 17 juillet 1920, déclaré  
définitif et exécutoire le 19 septembre  
1920, le mariage inscrit ci-contre,  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à \_\_\_\_\_ an le  
délai pendant lequel l'\_\_\_\_\_  
ne pourr \_\_\_\_\_ contracter un nouveau  
mariage.

Inscrit le 24 septembre 1920  
L'officier de l'état civil

*[Signature]*

Acte inséré au 8.1.20

N° 393

**Rouge et Bozgeand**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six huit octobre mil neuf cent quatre mil huit cent quatre-vingt  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Rouge, Charles-Marie-Adrien**, employé de banque

de Mont de Lausanne domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Lausanne le premier mai mil huit cent septante-cinq

fil de Charles Félix Rouge, décédé,

et de Marie Anne Caroline née Bolinger, sa veuve à Lausanne

2° **Bozgeand, Augusta-Marie**, téléphoniste

de Pully domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le vingt-sept avril mil huit cent quatre-vingt

filles de Charles Adrien Bozgeand, imprimeur,

et de Louise née Déciar, sa femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Pully & Le mont, les treize & quatorze  
septembre mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage

Certificats de publication du

Mont, Pully Lausanne.

Signatures des époux :

Ch. Rouge  
Augusta Rouge

Signatures des témoins :

Hélène Galaz  
Jeannette Lausanne.

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'état civil de

Remance & Pully.

Rouge  
Jeannette

N<sup>o</sup> 394**Dauss et Schnell**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit octobre mil neuf cent-quatre ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Dauss, Gottlieb,** Cocherde La Lenta (Berne) domicilié à Laudunne

célibataire

né à Muri le dix août mil huit cent septante quatrefils de Jacob Dauss, décédé,et de Elisabeth Dutzi née Messerli, décédée,2<sup>o</sup> **Schnell, Lina,** Cuisinièrede Dienerswil-Münchenbuchsee (Berne) domiciliée à Dienerswil

célibataire

née à Dienerswil le sept juillet mil huit cent septante sixfille de Jean Schnell, agriculteur à Dienerswilet de Marguerite née BolzerLes publications ont eu lieu à Münchenbuchsee, Lenta - Laudunne les vingt-sept et vingt huit Septembre mil neuf cent-quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux  
Certificats de publication de Lenta  
Münchenbuchsee à Laudunne

Communiqué: à l'état civil de  
Münchenbuchsee à Lenta

## Signatures des époux:

Gottlieb Dauss  
Lina Dauss

## Signatures des témoins:

W. Aubin  
J. Gardin } à Laudunne

## L'officier de l'état civil:

Poulet  
comp.

N° 395

**Singy et Menoud**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui die huit octobre mil neuf cent quatre ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Singy, Joseph-Adolphe**, bourgeois

de Misery & Corvalettes (Fribourg) domicilié à Lansanne,

Célibataire

né à Belfaux (Fribourg) le six Septembre mil huit cent quatre-vingt-un

fils de Jean Justin Singy, bourgeois,

et de Marie Joséphine Félicie née Brailhard, les deux à Misery

2° **Menoud, Marie-Bertha**, tailleuse

de La Magne (Fribourg) domiciliée à Lansanne,

Célibataire

née à Villax-St Pierre (Fribourg) le sept avril mil huit cent quatre-vingt-quatre

fille de Denis Claude Joseph Menoud, décédé,

et de Anne Joséphine dite Marie née Bevet, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Misery, Corvalettes & Estévonnens (Salmagne)  
le vingt quatre et vingt cinq Septembre mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Misery, Corvalettes, La Magne & Lansanne

Signatures des époux :

Singy Adolphe  
Bertha Singy

Signatures des témoins :

J. Lambert  
Ch. Vallot } à Lansanne

L'officier de l'état civil :

Possier  
rempl

Communiqué : à l'Etat Civil de

Courtion & Vuisternens devant Romet

N° 396

**Pochon et Moenoz**

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> **Pochon, Paul-Constant**, *médecin*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Chêne et Paquier* domicilié à *Lausanne*,

Etat civil :

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

né à *Lausanne* le *vingt-un* octobre — mil huit cent *quatre-vingt*

Noms, profession et

fils de *Constant Pochon*, *ingénieur à Lausanne*

domicile des parents :

et de *Amanda Lydia Steiner*, *sa femme, décédée*

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> **Moenoz, Constance-Elise**, *institutrice*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Pully* domiciliée à *St-Pierre*,

Etat civil :

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

née à *Pully* le *neuf* juin — mil huit cent *septante-six*

Noms, profession et

fille de *Jean-François Albert Moenoz*

domicile des parents :

et de *Constance Eugénie née Steiner à Lausanne*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Pully, St-Pierre et Chêne & Paquier*,  
les *vingt-sept, vingt-huit et vingt-neuf* Septembre mil neuf cent *quatre*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

*acte de naissance de l'épouse**Première de mariage**Certificats de publication de**Chêne & Paquier, Pully, St-Pierre et Lausanne*

Communiqué: à l'Etat civil de

*Moltenaise, Pully & St-Pierre*

## Signatures des époux :

*Paul Pochon médecin*  
*E. Pochon*

## Signatures des témoins :

*Edmond Chevalley, Champplan*  
*M. Guindry, St-Pierre*

## L'officier de l'état civil :

*Focier*  
*Commis*



N° 397

**Sauzet et Cruchet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix neuf octobre mil neuf cent quatre — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Sauzet, Jean Arnold**, Employé de Commerce

de Sigiswyl (Borne) domicilié à Bois-Colombes (Seine)

célibataire

né à Reman le vingt huit décembre mil huit cent septante quatre

fils de Jean Frédéric Sauzet, horloger

et de Anna maria née Diet, la femme, domiciliés à Chaux-de-fonds

2° **Cruchet, Méry**, ménagère

de Pailly domiciliée à Lannemezan

célibataire

née à Agons le onze mai mil huit cent septante sept

fille de Henri Louis Cruchet, agriculteur

et de Eugénie Céline née Pabud, la femme, domiciliés à Coire (Suisse)

Les publications ont eu lieu à Lannemezan, Sigiswyl, Pailly & Bois-Colombes, les trente  
sept, premier et quatre septembre mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesses de mariage

Certificats de publications de

Sigiswyl, Pailly, Lannemezan & Bois-Colombes.

Communiqué : à l'état civil de

Sigiswyl & Lannemezan.

Signatures des époux :

Jean Sauzet  
Méry Cruchet

Signatures des témoins :

Ernest Cruchet  
Pierre Grand

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Imp. H. Vachet, Goux & Co, rue de la Loire, 2.

N° 398

**Dantzer et Douze**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Octobre mil neuf cent quatre — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Dantzer, François Paulakón, Electricien

de Niederaspach (Colmar) Alsace, domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Niederaspach le vingt quatre juillet mil huit cent septante sept

fil de Cecilia Dantzer, domiciliée à Genève,

et de \_\_\_\_\_

2° Douze, Pauline dite Delphine, lingère,

de Arconciel et Treyvaux (Fribourg) domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Comillens (Fribourg) le quinze mai mil huit cent quatre vingt trois

fille de Jean Edouard Douze, Charpentier

et de Marie Angélique née Esch, sa femme, domiciliés à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Treyvaux, Arconciel et Niederaspach les treize, quinze, dix sept et premier onze Septembre mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

\_\_\_\_\_ Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Promesse de mariage \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Certificats de publication de Niederaspach \_\_\_\_\_  
Arconciel, Treyvaux & Lausanne \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Prémis du Département de Justice \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Police \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Communiqué: à l'Etat Civil de \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Arconciel, Treyvaux & Chancellerie Cant<sup>le</sup> \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

F. Dantzer  
Delph. Douze

Signatures des témoins :

L. Collomb  
Ernst Neitzke les deux à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du tribunal du district de Lausanne, du 1<sup>er</sup> septembre 1913, déclaré définitif et exécutoire le 14 novembre 1913, le mariage légitime ci-contre a été dissous par le divorce. Le divorce a été prononcé en application des articles 142 du Code civil suisse et 1568 du Code civil allemand, aux torts de la femme.

Lausanne, le 27 novembre 1913.

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Révisé le 2 décembre 1913.

N<sup>o</sup> 399

**Bürgi et Emery née Blazer**

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> **Bürgi, Édouard-Kent,**

Passerier

Lieu d'origine et de domicile :

de Gontenschwyl (Argovie)

domicilié à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Moudon le quatre Juin mil huit cent Septante-cinq

Noms, profession et

fils de Jacob Bürgi, agriculteur

domicile des parents :

et de Marguerite Louise Delphine née Bulez, sa femme, les deux à Moudon

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> **Emery née Blazer, Emma-Elise,** Passerier

Lieu d'origine et de domicile :

des Cullayes

domiciliée à Lausanne

Etat civil :

associée de Charles Victor Emery, dès le vingt-trois Juin mil neuf cent. 1912

Lieu et date de la naissance :

née à Pully le vingt-six décembre mil huit cent Septante

Noms, profession et

fille de Jean Marc Blazer, jardinier

domicile des parents :

et de Julie Charlotte née Lavanchy, sa femme, les deux à Lausanne.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Gontenschwyl & Cullayes, les vingt-quatre, vingt-cinq et vingt-six Septembre mil neuf cent. quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Déclaration de divorce des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de Gontenschwyl, Les Cullayes & Lausanne.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Gontenschwyl & Mézières.

Signatures des époux :

*Edouard Bürgi*  
*Emma Bürgi*

Signatures des témoins :

*Ch. Pallotto*  
*Friedrich Goyet* } *Présidents*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 400

**Guex et Favre**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Octobre mil neuf cent quatre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

\_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Guex, Héli-Rector,** \_\_\_\_\_

de Bousens et de mouzon \_\_\_\_\_ domicilié à Bousens \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Bousens le onze novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-neuf \_\_\_\_\_

fils de Louis Guex, \_\_\_\_\_

et de Eugénie née Guex, à Bousens \_\_\_\_\_

2° **Favre, Jeanne-Lucie,** \_\_\_\_\_

de Chierrens \_\_\_\_\_ domiciliée à Chierrens, \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Chierrens le treize Juillet (13 Juillet) mil huit cent quatre-vingt-un \_\_\_\_\_

fille de Edouard Favre, \_\_\_\_\_

et de Jeanne Elise née Duperray, à Chierrens, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Bousens, Chierrens & mouzon le vingt trois Septembre mil neuf cent quatre \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

\_\_\_\_\_ constatation de l'état civil de  
St Cierges \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat Civil de St

Cierges & mouzon \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Héli Guex*

*Lucie Guex*

Signatures des témoins :

*Louis Guex à Bousens*

*Edouard Favre à Chierrens*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 401

Wäber & Wüzel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Octobre mil neuf cent quatre mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Wäber, Julien-Albert, menuisier

de Gelaten | Berne | domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Lausanne le vingt-cinq Juin mil huit cent septante-cinq

Wäber  
fils de Abraham Wäber, décédé,

et de Catherine Elisabeth Blum, décédée

2° Wüzel, Cécile-Suzanne, lingère

de Lüpfig (Argovie) domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Lausanne le deux Juin mil huit cent septante-six

fille de Louis Charles Marc Wüzel, charpentier à Lausanne

et de Marie Suzanne Kohler, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lüpfig & Gelaten, les vingt-sept, vingt-huit et vingt-neuf Septembre mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Gelaten, Lüpfig & Lausanne

Signatures des époux :

Julien Wäber  
Cécile Wüzel

Signatures des témoins :

Eug. Borquardt  
[Signature]

L'officier de l'état civil

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de

Herzoes & de Lüpfig

Par décision du 25 mai 1938  
le Département de Justice et Police  
du Canton de Vaud a ordonné la res-  
tification de l'acte ci-contre, en ce  
sens que le nom patronymique  
de la famille  
Wäber, soit orthographié  
Weber.

Lausanne, le 27 mai 1938.

L'officier de l'état civil:

laque à Hilerdigen  
& Lüpfig.

N° 402

**Dandreaux et Grobel**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt octobre mil neuf cent quatre ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Dandreaux, Jean-Baptiste-Jernand**, *officier*

de Dijon | France | domicilié à Lausanne,

divorcé en 1<sup>re</sup> noces de Françoise Colin dès le vingt mai mil huit cent quatre-vingt-  
dix-sept

né à Dijon le cinq juillet mil huit cent cinquante-quatre

fil de feu Baigné Dandreaux

et de feu Jeanne Adélaïde Renard, sa femme,

2° **Grobel, Eugénie**, *institutrice*

de Vermier | Genève | domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Vermier le quatorze Septembre mil huit cent cinquante-sept

fille de feu Guillaume Grobel

et de feu Etienneette Bissat, sa femme,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Dijon et Vermier les vingt-sept, vingt-huit  
et vingt-neuf août mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de mariage des Epoux avec mention  
du divorce

acte de naissance de l'Epouse

actes de décès des père & mère des Epoux

Promesse de mariage - Certificats de publica-  
tion de Dijon, Vermier & Lausanne - Déclaration de  
Validité et permis du Départ. de Justice & Police

Communiqué: à la Chancellerie Cantonale  
& à l'Etat Civil Cantonal de Genève.

Signatures des époux :

*Dandreaux*  
*Eugénie Dandreaux*

Signatures des témoins :

*Acte Cantin*  
*Guillaume Grobel*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 403

*Vougaz & Perlez*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt octobre* mil neuf cent quatre ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Vougaz, Eugène-Émile,* *gardi-frontière*

de *Vufflens-la-Ville* domicilié à *la Cote (Frontière)*

*célibataire*

né à *Vufflens-la-Ville* le *vingt-sept août* mil huit cent *septante-huit*

fils de *Eugène-Alexis Vougaz, décédé,*

et de *Marie-Mélanie, sa veuve à Vufflens-la-Ville*

2° *Perlez, Rosa,* *sans profession*

de *Gross-Gummls (Fribourg)* domiciliée à *Lausanne, Ouchy*

*célibataire*

née à *Gross-Gummls* le *vingt-huit avril* mil huit cent *soixante-neuf*

fille de *Franz-Anton Perlez, décédé*

et de *Anne-Marie née Chenux, décédée*

Les publications ont eu lieu à *Gummls, Lausanne, St-Cergues & Vufflens-la-Ville*, le *vingt-dix, vingt-sept et vingt-huit août* mil neuf cent *quatre*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*autorisation de l'état civil de St-Cergues*

Signatures des époux :

*Vougaz Eugène*  
*Rosa Vougaz*

Signatures des témoins :

*Louis Hermann*  
*Jean Vougaz*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué : à l'état civil de *Sullens, St-Cergues & Gummls*

N° 404

**Schüttel & Bärtzchi**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux octobre mil neuf cent-quatre mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Schüttel, Édouard**, apprenti,de Bümplitz (Beene) domicilié à Lausanne

célibataire

né à Lausanne le trois octobre mil huit cent quatre-vingt-troisfils de François Marc Antoine Schüttel, Secrétaireet de Jenny Louise née Dizerens, sa femme, à Lausanne2<sup>o</sup> **Bärtzchi, Marie Louise Olga**, Cordonièrede Eggiwyl (Beene) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à La Chaux-de-Fonds le onze novembre mil huit cent quatre-vingt-deuxfille de feu Gottfried Bärtzchiet de feu Emma Olga née WölflinLes publications ont eu lieu à Bümplitz, Eggiwyl & Lausanne les treize Septembre  
et premier octobre mil neuf cent-quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'épousePromesse de mariageCertificats de publication de BümplitzEggiwyl & Lausanne.

Communiqué : à l'Etat Civil

de Bümplitz & d'Eggiwyl.

Signatures des époux :

Edouard Schüttel  
Olga Schüttel

Signatures des témoins :

Ch. Bidoy  
Schüttel Georges } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]



N° 405

Schneeberger et Trolliet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux octobre mil neuf cent quatre mil huit cent quatre vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Schneeberger, Henri-François-Louis, employé postal

de Dizennoth (Beine) domicilié à Corseaux

célibataire

né à Corseaux le six octobre mil huit cent septante-cinq

fils de Henri Schneeberger

et de Marie-nie Grand, domiciliée à Corseaux

2° Trolliet, Méry,

de Marthieranges domiciliée à Chapelle

célibataire

née à Marthieranges le vingt-sept février mil huit cent septante-cinq

fille de David Trolliet, décédé

et de Rosine née Monacher, veuve, domiciliée à Chapelle

Les publications ont eu lieu à Marthieranges, Chapelle, Corseaux & Dizennoth, les dix-sept et dix-neuf Septembre mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat civil de Corser

Signatures des époux :

François Schneeberger Méry Schneeberger

Signatures des témoins :

Méry Monacher à Pisseaux Maurice Trolliet à Chapelle & Moncher

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat civil de Dizennoth, Corseux & St-Cierge

Par jugement du Tribunal des débriés de Payer, rendu en date du 22 décembre 1904, déclaré définitif et exécutoire le 11 mars 1905, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel les époux ne pourr[ont] contracter un nouveau mariage.

Révisé du 20.11.11

Inscrit le 14 mars 1905. L'officier de l'état civil : [Signature]

Imp. H. Vallentin, Goux & Co, rue de la Louve, 2.

N° 406

**Stajczek et Wanner**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre octobre mil neuf cent quatre vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Stajczek, Adolphe Charles Paul**, Landajstle

de Schweidnitz (Silésie) Prusse, domicilié à Lussane,

veuf en premières nocces de Emma née Steit des le deux Janvier mil huit cent quatre vingt dix neuf

né à Schweidnitz le treize Juillet mil huit cent soixante neuf

fils de Carl Stajczek, poëte à Schweidnitz

et de Frau Wilhelmine née Matthews, sa femme.

2° **Wanner, Laure Claire Amanda**, Négoceante

de Etzelkofen (Berne) domiciliée à Lussane

célibataire

née à La Chaux de Fonds le deux avril mil huit cent soixante huit

fille de feu Frederic Wanner

et de Frau Elisabeth Anna née Puzo, sa femme.

Les publications ont eu lieu à Etzelkofen, Schweidnitz et Lussane les seize, vingt deux et trente août mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme de l'Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Schweidnitz, Etzelkofen & Lussane

Signatures des époux :

Adolphe Stajczek  
Laure Stajczek

Signatures des témoins :

Jr P Wanner  
F. Kiltenthal

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué : à l'Etat Civil de Etzelkofen & à la Chancellerie Cantonale.

Par décision du 6 avril 1916, le Grand Conseil du Canton de Berne a accordé la naturalisation bernoise aux époux Stajczek, Laure née Wanner dans l'acte ci-joint qui ont en même temps acquis le droit de bourgeoisie de la commune de Etzelkofen (Berne).  
 Par acte du 20 décembre 1915, le Président du Gouvernement de Prusse a déclaré les époux Stajczek Wanner des lieux de la nationalité allemande.  
 L'officier de l'état civil.  
 H. C. C.

N° 407

**Richner et Rosset**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre Octobre mil neuf cent quatre ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Richner, Jakob,** Maître d'hôtel,

de Wynau | Berne | domicilié à Einsiedeln (Schwyz)

célibataire

né à Niedermuhl (Argovie) le vingt quatre mars mil huit cent septante six

fils de Jakob Richner

et de Joseph Kuthausen Schmid, décédé

2<sup>o</sup> **Rosset, Marie Louise Clara,**

des Bayards | Neuchâtel | domiciliée à Lussigny

célibataire

née à Passenans | Jura | France, le neuf novembre mil huit cent septante un

fille de Charles Léon Rosset, décédé

et de Marie Elisabeth Romand à Lussigny.

Les publications ont eu lieu à Wynau, Lussigny, Les Bayards & Einsiedeln, les six et neuf Septembre mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat civil de  
Einsiedeln.

Signatures des époux :

J. J. Richner  
Louise Richner-Rosset

Signatures des témoins :

M. Rosset Romand  
S. Sch... les deux à Lussigny

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat civil  
de Wynau, Les Bayards & Einsiedeln.

*[Signature]*

N° 408

**Meilland & Borloz**  
**née Brélaz**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-cinq~~ ~~septembre~~ ~~mil neuf-cent-quatre~~ ~~mil huit-cent-quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état-civil soussigné, ont comparu:

1° **Meilland, Pierre-Joseph**, boucher

de Liddes (Valais) domicilié à Olten

veuf de Marie Emma née Metz dè le deux mars mil neuf-cent-deux

né à Martigny-Ville (Valais) le trois novembre mil huit-cent-cinquante-sept

fils de Pierre Alphonse Meilland

et de Marie Louise Darbellay, décédée.

2° **Borloz née Brélaz, Esther**, tailleuse

de Ormont-Dessous domiciliée à Aigle

divorcée de Louis Alfred Borloz, dè le dix-huit novembre mil neuf-cent-trois

née à Aigle le sept août mil huit-cent-cinquante-neuf

fille de feu François Isaac Brélaz

et de Suzanne Louise Mamin

Les publications ont eu lieu à Olten, Buëmoz, Liddes & Ormont-Dessous, les vingt

sept et vingt-neuf septembre mil neuf-cent-quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

constitution de l'Etat Civil d'Olten

Signatures des époux :

Pierre-Joseph Meilland  
Esther Meilland

Signatures des témoins :

Blusaz  
L. Rigamont Kandane

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de

Liddes, Ormont-dessous, Olten & Aigle

Par jugement rendu le sept  
juillet mil neuf cent-cinq, déclaré  
exécutoire le 1<sup>er</sup> septembre suivant, le  
Tribunal civil du district d'Aigle a  
dit ainsi par le divorce le mariage  
inscrit ci-contre.

Ce divorce a été prononcé aux  
termes des deux époux, en vertu de l'art.  
45 de la loi fédérale du 24 décembre  
1874.

Contenu le 13 septembre 1905.

Off. de l'Etat Civil :

[Signature]

N° 409

*J. Hasenmüller et De Greek*

10-386

Aujourd'hui vingt dix octobre mil neuf cent quatre — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu;

Nom et profession de l'époux :

1° *Hasenmüller, Joseph Anton Ludwig, Photographe,*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Bonn (Prusse)* domicilié à *Bonn,*

Etat civil :

*Célibataire*

Lieu et date de la naissance :

né à *Bonn* le *trois* Septembre — mil huit cent *Septante-sept*

Noms, profession et

fils de *Ludwig Hasenmüller, décédé,*

domicile des parents :

et de *Katharina née Birkheuser, à Bonn*

Nom et profession de l'épouse :

2° *De Greek, Jeanne-Mathia,*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Lussan* domiciliée à *Lussan*

Etat civil :

*Célibataire*

Lieu et date de la naissance :

née à *Lussan* le *vingt quatre* mai — mil huit cent *Septante-neuf*

Noms, profession et

fille de *Maximilien Robert De Greek, photographe,*

domicile des parents :

et de *Conce Clémentine née Oldommer, domiciliés à Lussan*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Bonn et à Lussan* le *huit* octobre mil neuf cent *quatre*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des Epoux*

*Promesse de mariage*

*Certificat de publication de Bonn*

*Lussan*

Communiqué : à la Chancellerie C<sup>le</sup>

Signatures des époux :

*Jos. Hasenmüller*  
*Jeanne Hasenmüller*

Signatures des témoins :

*J. Binny.* } à *Lussan*  
*Spanning* }

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 410

**Perrinaz et Wenger**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept octobre mil neuf cent-quatre mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Perrinaz, Louis-Paul,** employé postal,

de Chavornay et de l'Abbergement domicilié à Lansanne

célibataire

né à Epalinges le seize juin mil huit cent septante-six

fils de François Louis Perrinaz, décédé,

et de Florine née Blane, sa femme, décédée.

2<sup>o</sup> **Wenger, Rosina,** cuisinière

de Höfen (Amisoldingen) | Berne, domiciliée à Lansanne

célibataire

née à Gutzalen | Berne | le huit novembre mil huit cent septante-trois

fille de Samuel Wenger, agriculteur à Höfen

et de Maria née Rütli, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Chavornay, l'Abbergement, Höfen Lansanne  
les vingt-quatre septembre et dix huit octobre mil neuf cent-quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux  
 Promesse de mariage  
 Certificats de publication de Chavornay  
 l'Abbergement, Amisoldingen Lansanne

Signatures des époux :

Paul Perrinaz  
 Rosina Wenger

Signatures des témoins :

Gandry  
 Ch. Vallot } à Lansanne.

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué : l'Etat Civil de  
 Chavornay, Signetolles & Amisoldingen.

N° 411

**Matherbe & Bönzli**

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> **Matherbe, Gustave,** Employé de Commerce

Lieu d'origine et de domicile :

de Chavornay domicilié à Lansanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Chavornay le dix deux mil huit cent Septante-huit

Noms, profession et

fils de Auguste Matherbe, décédé,

domicile des parents :

et de Jeanne Henriette née Matherbe, sa veuve, à Chavornay

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> **Bönzli, Maria-Janna,** Cuisinière

Lieu d'origine et de domicile :

de Tschingy (Berne) domiciliée à Ins (Berne)

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Ins le deux mai mil huit cent Septante-trois

Noms, profession et

fille de Johann-Friedrich Bönzli, décédé

domicile des parents :

et de Maria Emilia née Probst, décédée

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Ins, Echich - Chavornay les quatre et cinq octobre mil neuf cent-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Chavornay, Tschingy, Ins & Lansanne

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de

Chavornay, Echich & Ins

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

G. Matherbe

Maria Matherbe

Signatures des témoins :

Jean Schær

Marius Delussert à Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N<sup>o</sup> 412

Gelay &amp; Larrueur

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept octobre mil neuf cent quatre ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Gelay, Jules-Auguste, ~~thannisien~~

de Lieu et du Chenit domicilié au Chenx près Vallorbe

célibataire

né au Pontet près Vallorbe le huit octobre mil huit cent quatre-vingt

fils de Philippe Louis Gelay, décédé,

et de Jenny Reuge, domiciliée à Vallorbe

2<sup>o</sup> Larrueur, Suzanne-Julie,

de Bullet domiciliée à Ballaignes

célibataire

née à Ballaignes le vingt-un mai mil huit cent quatre-vingt-quatre

fille de Jacques Larrueur, agriculteur à Ballaignes

et de Louise Julie née Conod, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Vallorbe, Ballaignes, Bullet, Le Lieu, Le Sentier et Le Brabant le huit octobre mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

antécédents de l'état civil de  
Vallorbe

Communiqué: à l'état civil de

Vallorbe, Ballaignes, Bullet, Le Sentier  
et Le Lieu

Signatures des époux :

Jules Gelay  
Suzanne Larrueur Gelay

Signatures des témoins :

H. Léger  
L. Larrueur

L'officier de l'état civil :

L. Larrueur



N° 413

*Légeret et Roddy*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept octobre mil neuf cent quatre mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparé :

1° *Légeret, Louis Ferni*, — *Commis de poste* —

de *Rivaz* — domicilié à *Ransonne* —

*célibataire* —

né à *Rivaz* le quinze mai — mil huit cent *Septante sept* —

fils de *Jean Louis Légeret, vigneron*, —

et de *Anna Maria née Buzi, la femme, domiciliés à Rivaz* —

2° *Roddy, Henriette Marie Louise*, sans profession

de *Lachaux* — domiciliée à *Lachaux* —

*célibataire* —

née à *Lachaux* le sept Janvier — mil huit cent quatre vingt quatre

fille de *Jean Louis Philippe Henri Roddy* —

et de *Henriette née Guex, la veuve, à Lachaux* —

Les publications ont eu lieu à *Rivaz, Lachaux et Ransonne* le huit octobre  
mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des Epoux* —

*Promesse de mariage* —

*Certificats de publication de* —

*Rivaz, Lachaux et Ransonne* —

—

—

—

Communiqué : à l'Etat Civil de

*Cussy et Châtres* —

—

Signatures des époux :

*L. Légeret*

*H. Roddy*

Signatures des témoins :

*Jules Galay* à *Vallorbe*  
à *Ransonne*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 414

**Baillif Picolet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt sept octobre mil neuf cent quatre~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Baillif, Henri Alexandre**, Peintre en bâtiment,

de Ormont-Dessus domicilié à Lussane

célibataire

né à Grandson le dix-huit Février mil huit cent soixante-huit

fil de Louis Joseph Baillif, décédé

et de Susanne Louise Dubois, décédée

2° **Picolet, Ida Lonize**, Blanchisseuse

de Ollon domiciliée à Lussane

célibataire

née à Hérimoz le deux novembre mil huit cent septante-trois

filles de David Louis Picolet, agriculteur

et de Marie née Fittex, sa femme, les deux au Bémont et Boy

Les publications ont eu lieu à Ormont-Dessus, Ollon, Hérimoz et Lussane le  
dix Septembre mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Ormont-Dessus, Ollon, Hérimoz et Lussane

Communiqué: à l'état civil

d'Ormont-Dessus et Ollon

Signatures des époux :

*Henri Alexandre Baillif*  
*Ida Picolet*

Signatures des témoins :

*Jules Blanc*  
*Jules Rey*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 415

**Steiner & Braissant**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept octobre mil neuf cent quatre mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Steiner, Emile,** Voyageur de Commerce

de Watterdwyll - Berne - domicilié à Lausanne

célibataire

né à Lausanne le dix huit Septembre mil huit cent quatre vingt deux

fils de Jacob Frédéric Steiner, décédé

et de Julie Emilie Sophie née Joux, sa femme, décédée

2<sup>o</sup> **Braissant, Marie Louise,** sans profession

de Mex domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Mex le vingt quatre mai mil huit cent quatre vingt un

fille de François Louis Braissant, négociant

et de Louise Sabine née Valet, sa femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Mex & Watterdwyll, les onze et douze octobre mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Watterdwyll, Mex & Lausanne

Communiqué: à l'état civil de

Watterdwyll & Sullens

Signatures des époux :

Steiner Emile

Marie Steiner

Signatures des témoins :

J. Sambon

Victor Hugboffer } a Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 416

**Huber et Dahli**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

<sup>817</sup>  
 X Aujourd'hui vingt-sept octobre mil neuf cent-quatre mil huit cent quatre vingt  
 par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Huber, Paul Alfred,** Securité

de Lausanne domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Lausanne le vingt Janvier mil huit cent Septante-huit

fil de Maimad Huber, tailleur

et de Anna Marie Fuser, la femme les deux à Lausanne

2<sup>o</sup> **Dahli, Ida,** Demoiselle de magasin

de Basel (Argovie) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le huit novembre mil huit cent Septante-huit

filie de Jean Frédéric Dahli, tailleur

et de Sophie L'imacher, la femme, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Baslen le premier octobre mil neuf  
 cent-quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
 par le mariage.

Pièces déposées:

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne

et Baslen

Communiqué : à l'état civil de Baslen

Signatures des époux :

A. Huber

I. Dahli

Signatures des témoins :

F. Pambani

Victor Linghofer

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 417

**Truan & Rochat**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Octobre mil neuf cent quatre — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Truan, Henri Jules François**, agriculteur,

de Vallorbe — domicilié à Vallorbe (Grands-Bois)

célibataire

né à Vallorbe le quinze Février — mil huit cent soixante-sept

fils de Marie Henri Emile Truan

et de Jenny Marie Charlotte née Mathon, décédée.

2<sup>o</sup> **Rochat, Emma Jeanne**, sans profession

de Lœu — domiciliée à Ballaignes

célibataire

née à Ballaignes le vingt-quatre Décembre — mil huit cent septante-quatre

lille de Georges Louis Rochat, agriculteur à Ballaignes

et de Susette Louise Jenny née Benzysis.

Les publications ont eu lieu à Vallorbe, Lœu et Ballaignes, les quinze, seize et dix-sept Septembre mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

certificat de l'état civil de  
Vallorbe.

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de  
Vallorbe, Lœu et Ballaignes

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Jules Truan  
Emma Truan

Signatures des témoins :

Roselyk Goy  
Jules Leruche } Ballaignes.

L'officier de l'état civil :



N° 418

**Leresche et Goy**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit octobre mil neuf cent - quatre — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Leresche, Jules-Jacques,**

Ménisier

de Ballaignes

domicilié à Ballaignes

Célibataire

né à Ballaignes le quinze avril — mil huit cent septante-neuf

fils de Auguste Louis Leresche, ménisier à Ballaignes

et de Louise Fanchette née Reynona

2<sup>o</sup> **Goy, Roselyk-Elise,**

de Vaulion

domiciliée à Ballaignes

Célibataire

née à Ballaignes le dix-neuf avril — mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de David Louis Goy, coiffeur à Ballaignes

et de Jeanne Rosine née Conod

Les publications ont eu lieu à Ballaignes &amp; à Vaulion le huit octobre mil neuf

cent-quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

substitution de l'état civil de  
Ballaignes

Signatures des époux :

Jules Leresche  
Roselyk Leresche

Signatures des témoins :

Emma Truan  
Jules Truan } à Vaulion

Communiqué : à l'état civil de

Ballaignes &amp; Vaulion

L'officier de l'état civil :



N° 419

**Dally et Girien**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui, le vingt-un octobre mil neuf cent quatre, mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Dally Jules**, *Expéditeur*

de Belfort (France) domicilié à **Lansmann**,

célibataire

né à **Mülhouse** le trois juin mil huit cent soixante-neuf

fil de **Julius Dally**, *relieur*,

et de **Adèle Kitzhoff**, *domiciliée à Mülhouse*

2° **Girien, Jeanne Alice Louise**, *Repassante*,

de **Etou** domiciliée à **Lansmann**,

célibataire

née à **Lansmann** le trente mai mil huit cent septante-cinq

fille de **Henri Antoine Girien**, *garde champêtre*,

et de **Constance Françoise Meyer**, *domiciliée à Lansmann*

Les publications ont eu lieu à **Lansmann, Belfort et Etou**, les premiers et deux octobre mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*acte de naissance de l'époux - consentement des père & mère de l'époux - Promesse de mariage - Certificats de publication de Belfort Etou et Lansmann - Déclaration de Validité - Procès au Département de Justice & Police*

Signatures des époux :

*J. Dally*  
*Alice Dally*

Signatures des témoins :

*Jules Raymond*  
*Henri Raymond*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué : à l'Etat Civil de

**Belfort St-Prix** et à la **Chancellerie** *et c.*

*Réintégré*  
*28 fév. 1928*

N° 420

**Bugnion et Bolomey**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier novembre mil neuf cent quatre — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bugnion, Emile Ernest,** Conducteur T.C.

de Belmont 4 Jully domicilié à Lansanne

Célibataire

né à Belmont le dix Septembre mil huit cent Septante-huit

fils de Vincent Bugnion, agriculteur

et de Jenny née Pache, domiciliés à Belmont

2° **Bolomey, Méry,** Comptable

de Savigny et de Fozel domiciliée à Fandez

Célibataire

née à Escherins 4 Lutry, le deux août mil huit cent Septante-neuf

fille de Jean Isaac Bolomey, vigneron à Fandez

et de Marie Catherine, décédée

Les publications ont eu lieu à Savigny le sept, à Belmont, Fozel, Fandez et Lansanne  
le huit octobre mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Belmont, Savigny, Fozel, Fandez Lansanne

Communiqué: à l'Etat Civil de Jully

Savigny & Fozel

Signatures des époux :

Ernest Bugnion

Méry Bugnion

Signatures des témoins :

Henri Goy

Henri Stulker à Lansanne

L'officier de l'état civil :

Poussier  
campel



N° 421

Grand et Antonin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Légitimation de Emilie Véronique Antonin née à Conthey le 16 mars 1901. voir acte aux pièces du mariage

Aujourd'hui premier novembre mil neuf cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Grand, Georges-Frédéric,

Comptable

de Ecotaux

domicilié à Sion

célibataire

né à Genève le vingt-quatre novembre mil huit cent septante-cinq

fils de Charles Paul Grand, manoeuvre à Genève

et de Marie née Beaujon, sa femme, décédée.

2° Antonin, Phozine-Constance,

Élémentaire

de Conthey (Valais)

domiciliée à Sion

célibataire

née à Conthey le trois décembre mil huit cent septante-deux

filie de Jean Georges Antonin, agriculteur à Conthey

et de Marie Véronique née Dayer, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Sion, Ecotaux et Conthey, les quatre, six et sept Octobre mil neuf cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Ecotaux

Conthey - Sion.

Signatures des époux :

Grand Georges  
Grand Georges Phozine

Signatures des témoins :

L. Regamey  
J. Cordey

L'officier de l'état civil :

Poulet

Communiqué : à l'Etat Civil de

Palézieux & Conthey

Revoqué au 5. II. 10. Par jugement du Tribunal du district de Sion, rendu en date du 17 janvier 1916, déclaré définitif et exécutoire le 24 mars 1916, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 3 avril 1916.  
L'officier de l'état civil:  
Poulet

Imp. H. Vallotton, Guez & Co, rue de la Louve, 2.

N° 422

**Monney & Melet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Légitimation de Viollette Louise  
Melet née à Constantine le 5 Janvier  
1901. Voir acte aux pièces du  
mariage.

Aujourd'hui trois novembre mil neuf cent - quatre - mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont contracté :

1° **Monney, Myræe-Gustave,** mécanicien conducteurde Villars-le-Grand domicilié à Constantine,

célibataire

né à Constantine le premier février mil huit cent septante-neuffils de Gustave Albert Monney, appareilleuret de Lydie Louise Charlotte née Varnod, sa femme, les deux à Constantine2° **Melet, Suzanne Marie,** Blanchisseusede Rossinière domiciliée à Rossinière

célibataire

née à Rossinière le quinze octobre mil huit cent quatre-vingt-troisfille de Auguste Melet, jardinier (journalier)et de Jenny née Paquier, sa femme, les deux à RossinièreLes publications ont eu lieu à Constantine, Rossinière & Villars-le-Grand, les  
quatre six et sept octobre mil neuf cent - quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des EpouxPromesse de mariageCertificats de publications deVillars-le-Grand, Rossinière & Constantine

Communiqué: à l'état civil de

Constantine & Rossinière

Signatures des époux :

Myræe Monney  
Suzanne Monney

Signatures des témoins :

Suzanne Monney  
H. Binet & Charles Ramuz  
(les deux à Constantine)

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 423

**Brüllmann et Tapia**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par décision du 16 mars 1953  
le Département de Justice et Police  
du Canton de Vaud a ordonné la rec-  
tification de l'acte ci-contre, en ce  
sens qu' le nom patronymique  
"Brüllmann" soit orthographié :  
"Brühlmann"

Lausanne, le 18 mars 1953  
L'officier de l'état-civil :

Qué à Amriswil et Combremont

Aujourd'hui trois novembre, mil neuf cent-quinze — mil huit cent quatre-vingt-  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Brüllmann, Marc François Louis, agriculteur

de Hammersweil et Raachlistenberg-Untersweil (Suzer) domicilié à Chailly sur Lausanne  
célibataire

né à Chailly le vingt huit avril — mil huit cent septante-cinq

fil de Thérèse Georges Brüllmann, journalier

et de Louise Françoise Blanc, la femme à Chailly

2° Tapia, Bertha, brodeuse

de Combremont-le-Petit domiciliée à Lausanne  
célibataire

née à Lausanne le deux Janvier — mil huit cent septante-sept

filles de Constant Tapia, menuisier à Lausanne

et de Louise Suzanne Bugnon, la femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Combremont-le-Petit, Hammersweil  
et Raachlistenberg, les vingt, vingt-deux et vingt-trois septembre mil neuf  
cent-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

\* Promesse de mariage  
Certificats de publication de  
Hammersweil Raachlistenberg, Combremont  
le-Petit Lausanne

Signatures des époux :

Louis Brüllmann  
Bertha Brüllmann

Signatures des témoins :

A. Choud  
Bernard Amis Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil  
de Hammersweil, Amriswil et Combremont

N° 424

**Kohler et Roulin**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Legitimation de Alexandre  
Wilhelm Roulin né à Landanne  
le 4 octobre 1904. - Voir acte de  
legitimation aux pièces du mariage

Aujourd'hui trois novembre mil neuf cent quatre — mil huit cent quatre vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu

1<sup>o</sup> **Kohler, Jules Alfred,** Marchand, fermier

de Pizy — domicilié à Landanne,

divorcé de Marie Rosalie Rochat née Dupuis des le deux juillet mil neuf cent trois

né à Landanne le dix mai — mil huit cent septante trois

fils de feu Jules Louis Kohler

et de Louise née Belot, la veuve, à Landanne.

2<sup>o</sup> **Roulin, Albertine Louise,** Marchande fermière,

de Provence — domiciliée à Landanne,

célibataire

née à Provence le quatre avril — mil huit cent quatre vingt trois

fille de Georges François Roulin, absent

et de Louise née Dessi, absente

Les publications ont eu lieu à Landanne, Pizy & Provence, les onze et quinze  
octobre mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'Épouse

Certificats de publication de

Pizy, Provence &amp; Landanne.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Provence &amp; Pizy.

Signatures des époux :

J. Kohler

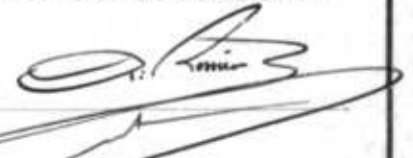
Albertine Kohler

Signatures des témoins :

A. Badout

Yoh Garcin } à Landanne

L'officier de l'état civil :



N° 425

**Marrillaz et Stengel**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois novembre mil neuf cent quatre — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu

1° **Marrillaz, Jules**, *Journalier*

de *Morzine (Canton Savoie)* domicilié à *Lansanne*

veuf de *Madame Louise Bergez* dès le dix-huit mars mil neuf cent quatre

né à *Lansanne* le *douze décembre* mil huit cent *soixante-trois*

fils de *feu Claude François Marrillaz*

et de *feu Christine Baud*

2° **Stengel, Marie-Louise**, *sans profession*

de *Lentzen (Baden)* domiciliée à *Wiesbaden*

célibataire

née à *Interlaken* le *vingt-neuf août* mil huit cent *soixante*

filles de *Charles Stengel*, *décédé*

et de *Barbara née Heizenbach*, *sa veuve à Wiesbaden*

Les publications ont eu lieu à *Lansanne, Lentzen, Morzine & Wiesbaden*, les *treize, quinze, dix-huit et vingt-quatre Septembre* mil neuf cent *quatre*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des Epoux. - Acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme de l'Epoux. - Actes de décès des père & mère de l'Epoux. - Procès-verbal de mariage. - Certificats de publication de Morzine, Lentzen, Wiesbaden et Lansanne. - Déclaration de Validité. - Procès-verbal du Département de Justice & Police.*

Communiqué : à la *Chancellerie Cantonale*

Signatures des époux :

*Marrillaz Jules*  
*Marie Marrillaz*

Signatures des témoins :

*Auguste Saleroz*  
*Martelli Etienne*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 426

**Schl pfer & Rothen**

Nom et profession de l' poux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l' pouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois novembre mil neuf cent quatre mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l' tat civil soussign  ont compar  :

1<sup>o</sup> **Schl pfer, Edouard-Emile**, M canicien

de Wald (Appenzell) domicili    Lausanne

c libataire

n    Lausanne le dix-sept d cembre mil huit cent septante-huit

fils de Edouard Schl pfer, m canicien

et de Rosine n e Erdmann, sa femme, les deux   Lausanne

2<sup>o</sup> **Rothen, Jeanne-Suzanne**, Blanchisseuse

de Guggisberg (Berne) domicili e   Lausanne

c libataire

n e   Lausanne le vingt-huit Juin mil huit cent quatre-vingt

fille de Charles Jean Rothen, marbrier

et de Barbara Eliza n e Wirt, sa femme, domicili e   Yverdon

Les publications ont eu lieu   Lausanne, Wald & Guggisberg, les onze et quatorze  
octobre mil neuf cent quatreApr s avoir examin  les papiers pr sent s par les fianc s en conformit  de la loi et  
apr s leur avoir demand  s par ment s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l' tat civil soussign , sur leur r ponse affirmative, les a, au nom de la loi, d clar s unis  
par le mariage.

## Pi ces d pos es:

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Wald, Guggisberg &amp; Lausanne

Communiqu    l' tat civil de

Wald et Guggisberg

## Signatures des  poux :

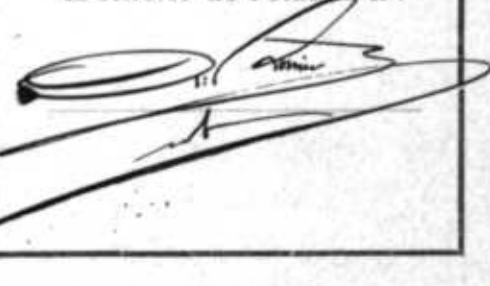
Ed Schl pfer

Jeanne Schl pfer

## Signatures des t moins :

Georges Despland  
Jean Morgerthalier Lausanne

## L'officier de l' tat civil :



N° 427

**Blanc & Cochart**  
né Chevalley

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

10-64

Aujourd'hui trois novembre mil neuf cent quatre-vingt-  
mil huit cent quatre-vingt-  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> **Blanc, Emile-Marius**, Marchand  
de Lansanne, domicilié à Lansanne  
divorcé de Marie Michon aîné le quinze juillet mil neuf cent-vingt  
né à Lansanne le deux juin mil huit cent cinquante-neuf  
fils de f<sup>em</sup>e Marie Blane née Bernayer  
et de \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Cochart, née Chevalley, Ida**, Cuisinière  
de Châtelaud, domiciliée à Lansanne  
veuve de Vincent Julien Cochart aîné le vingt-sept mars mil huit cent quatre-vingt-dix  
huit  
née à Chémex Montcaux le vingt-neuf mars mil huit cent cinquante-sept  
fille de Jean-François David Chevalley, décédé  
et de Françoise née Chevalley, la femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Lansanne et au Châtelaud les huit et dix octobre mil  
neuf cent-quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de mariage de l'époux, avec mention  
du divorce.

acte de naissance de l'épouse et acte de  
décès de son premier mari.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Châtelaud  
à Lansanne.

Communiqué : à l'Etat Civil de  
Lansanne.

Signatures des époux :

Emile Marius Blanc  
Ida Blanc

Signatures des témoins :

Georges Desplan  
Jean Moyetthalu } à Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 428

**Vouilloz & Deschenaux**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois novembre mil neuf cent quatre mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Vouilloz, Victorien Employé d'hôtel

de Finhaut (Valais) domicilié à Lausanne

célibataire

né à Finhaut le vingt juillet mil huit cent soixante six

fils de Germain Florentin Vouilloz, décédé

et de Mélanie née Guyon-Moulin, décédée

Deschenaux, Marie-Françoise, cuisinière

de Urdy (Fribourg) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Urdy le vingt six Septembre mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de Joseph Deschenaux, décédé

et de Joséphine Guex, la veuve à Urdy

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Finhaut et Urdy les quinze seize  
octobre mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de  
Finhaut, Urdy & Lausanne

Communiqué : à l'Etat civil de  
Finhaut et Urdy

Signatures des époux :

V. Vouilloz  
M. Deschenaux

Signatures des témoins :

J. Champin à Lausanne  
J. Deschamps, Louis à Montreux

L'officier de l'état civil :

[Signature]

up le 1.12.39



N° 429

**Burnand et Stettler**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq novembre mil neuf cent-quatre mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Burnand, Edmond-Marius** *Pollicier*

de Echagnens et Bisley-Magnoux domicilié à *Lausanne*

*célibataire*

né à *Lausanne* le deux février mil huit cent *Septante-neuf*

fils de *Henri Burnand, décédé,*

et de *Marie Joséphine Nicolet, à Lausanne*

2° **Stettler, Marguerite-Adèle,** *Costurière*

de *Oron-la-Ville* domiciliée à *Lausanne*

*célibataire*

née à *Lausanne* le trois Juin mil huit cent *Septante-sept*

fille de *Henri Stettler, décédé*

et de *Adèle Riis à Lausanne*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Echagnens, Oron-la-Ville & Bisley-Magnoux*  
les quatre, cinq, six et huit Octobre mil neuf cent-quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication de*

*Echagnens, Bisley-Magnoux, Oron-la-Ville*

*Lausanne.*

Communiqué : à l'Etat Civil

*d' Echallens, Mollondans & Oron.*

Signatures des époux :

*Edmond Burnand*

*Marguerite Bursard*

Signatures des témoins :

*J. Gardin*

*Charles Burnand*

*les deux à Lausanne*

L'officier de l'état civil :

*Rossier*

*remplacé*

N° 430

**Durazel & Cuénoud**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit novembre mil neuf cent quatre — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Durazel, David-Auguste Julien**, géomètre breveté

de Bussy-sur-Moudon — domicilié à Lausanne —

veuf en 1<sup>re</sup> nocce de Antoinette Henriette Jenny Bader des le vingt-huit juillet mil  
neuf cent six —

né à Lausanne le vingt-neuf Septembre — mil huit cent soixante-seize —

fils de Jean Jacques Durazel, notaire, —

et de Louise Jenny Marie née Rogamoy, sa femme, les deux à Lausanne —

2° **Cuénoud, Claire**, — sans profession —

de Riez et de Lutry — domiciliée à Olon —

célibataire —

née à Cully le neuf octobre — mil huit cent soixante-dix-huit —

fille de Frédéric Gustave Cuénoud, décédé —

et de Louise Sophie née Gillieron, sa veuve, à Cully —

Les publications ont eu lieu à Bussy, Riez, Lutry, Olon, Cuénod & Lausanne  
les vingt-deux octobre mil neuf cent quatre —Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'épouse —

Pour l'acte de décès de la femme de

l'époux voir registre des décès de Lausanne —

Promesse de mariage —

Certificats de publication de Bussy —

Riez, Lutry, Olon, Cuénod &amp; Lausanne —

Communiqué: à l'Etat Civil de

Moudon, Lutry, Cully &amp; Olon. —

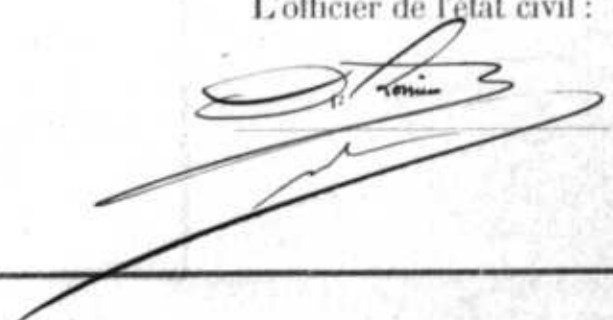
Signatures des époux :

Julien Durazel  
Claire Durazel

Signatures des témoins :

A. Golay à Lausanne  
J. Spulz à Cully

L'officier de l'état civil :



N° 431

Rubin et Levray

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement du tribunal du district de Lausanne, du 19 juin 1913, déclaré définitif et exécutoire le 8 septembre 1913, le mariage déposé ci-contre a été dissous par le divorce. Le divorce a été prononcé en application des articles 137 et 139 du Code civil suisse et il a été interdit à la femme de se remarier avant l'expiration de deux ans.

Lausanne, le 21 septembre 1913.

L'officier de l'état civil :

Aucel

Reçue du 24 Sept. 1913.

Aujourd'hui huit novembre mil neuf cent quatre — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparus :

1<sup>o</sup> Rubin, Edouard, — aide-monteur électricien —

de Reichenbach (Berne) — domicilié à Lausanne —

célibataire —

né à St Sulpice le vingt deux Septembre — mil huit cent quatre-vingt —

fils de Henriette Adie Rubin à Lausanne —

et de —

2<sup>o</sup> Levray, Marie-Cécile, — Serrurière —

de Yverdon (St Suisse) — domiciliée à Lausanne —

célibataire —

née à Yverdon le dix-sept Octobre — mil huit cent quatre-vingt-deux —

fille de Jean Pierre Levray, cultivateur —

et de Marie Françoise née Laroche, domiciliés à Yverdon —

Les publications ont eu lieu à Reichenbach, Lausanne et Yverdon les vingt-neuf  
Septembre premier et deux Octobre mil neuf cent quatre —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux —

Consentement des parents de l'Epouse —

Promesses de mariage —

Certificats de publication de Reichenbach

Yverdon et Lausanne. —

Communiqué : à l'Etat civil de

Reichenbach et à la Chancellerie Cantonale. —

Signatures des époux :

Ed Rubin

Cécile Rubin

Signatures des témoins :

L. Lüscher à Cully

A. Galay à Lausanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 432

**Kälin & Dietrich**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit novembre mil neuf cent quatre — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Kälin, Benedikt,

Clicher

de Gross-Einsiedeln | Schwyz |

domicilié à Einsiedeln

célibataire

né à Einsiedeln le vingt-quatre octobre — mil huit cent septante-huit

fils de Benedikt Kälin, imprimeur en taille douce

et de Maria Anna Gyr, sa femme, les deux à Einsiedeln

2° Dietrich, Agnès,

Cuisinière

de Watterdingen | Engen | Bode

domiciliée à Einsiedeln

célibataire

née à Watterdingen | Engen | le dix janvier — mil huit cent huitante-un

fille de Johann Dietrich, charbon

et de Marie née Nitz, sa femme, les deux à Watterdingen

Les publications ont eu lieu à Gross-Einsiedeln, Watterdingen &amp; Einsiedeln, les neuf, dix et seize Septembre mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Einsiedeln, Watterdingen &amp; Einsiedeln

Communiqué: à l'Etat Civil de

Einsiedeln &amp; à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Benedikt Kälin

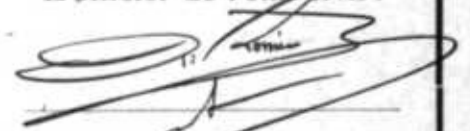
Agnès Dietrich

Signatures des témoins :

Arthur Schönfelder

Zules Schweizer } à Einsiedeln

L'officier de l'état civil :



N° 433

14-334

**Hagmann et Parche.**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Pour jugement rendu le 4 Juin 1910 déclaré exécutoire le 10 Juillet suivant le Tribunal civil du district de Lausanne a dit et prononcé que le divorce du mariage inscrit ci-dessus.

Ce divorce a été prononcé aux torts des deux Epoux en vertu de l'article 46. b. de la loi fédérale du 20 Décembre 1874

Lausanne le 10 Juillet 1910,  
L'Offr. de l'Etat civil :

Aujourd'hui huit novembre mil neuf cent-quatre — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné; ont comparu:

1° **Hagmann, Ernest,** *Commis négociant*

de *Hütweilen | Obuzovic |* domicilié à *Lausanne*

*célibataire*

né à *Lausanne* le *dix-neuf Juin* mil huit cent *quatre-vingt-trois*

fil de *Henri Alfred Hagmann, directeur de l'adresse office,*

et de *Louise Fanny née Blanc, la femme, à Lausanne.*

2° **Parche, Jeanne-Marie-Louise,**

de *Servion* domiciliée à *Lausanne*

*célibataire*

née à *Besanozon | Doubs |* le *vingt-sept décembre* mil huit cent *quatre-vingt-deux*

fille de *Henri Parche, décédé*

et de *Emma née Buznard, la veuve, à Lausanne.*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Servion et Hütweilen* les *quatre, six et huit* Octobre mil neuf cent-*quatre*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*acte de naissance de l'épouse*

*Permis de mariage*

*Certificats de publication de*

*Hütweilen, Servion & Lausanne*

Communiqué : à l'Etat civil de

*Hütweilen & Obion*

Signatures des époux :

*Ernest Hagmann*  
*Jeanne Hagmann*

Signatures des témoins :

*Alfred Hagmann*  
*Marius Piquini* } *à Lausanne*

L'officier de l'état civil :

N° 434

**Zaco et Gredig**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit novembre mil neuf cent-quatze — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Zaco, Alfredo Ferdinando Maria**, *Peintre en bâtiment*

de Roccapietra | Novare | Italie, domicilié à Lausanne

célibataire

né à Roccapietra le cinq juillet — mil huit cent quatre-vingt-deux

fils de Bernardino Zaco, *marchand*,et de Clara née Pastorelli, *sa femme*, à Roccapietra2<sup>o</sup> **Gredig, Jeanne Caroline Louise**,

de Viesch | Valais | domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le seize août — mil huit cent quatre-vingt-cinq

fille de Édouard Clément Gredig, *typographe*et de Constance Jeanne Joséphine née Stocker, *sa femme*, à Lausanne.Les publications ont eu lieu à Lausanne, Viesch et Roccapietra les dix-sept  
septembre et deux octobre mil neuf cent-quatze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Consentement des père &amp; mère de

l'épouse

Consentement du père de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Roccapietra, Viesch

& Lausanne. — Permis du Dep<sup>t</sup> de J<sup>u</sup> Police

Communiqué: à l'état Civil de Viesch

à la Chancellerie de

## Signatures des époux :

Alfredo Zaco

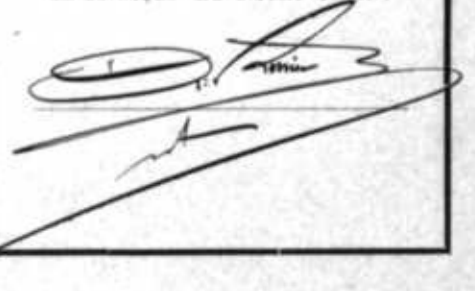
Jeanne Zaco

## Signatures des témoins :

Ed. Gredig

Anges Cardone } à Lausanne

L'officier de l'état civil :



N° 435

Maquetin et Peillex

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit novembre mil neuf cent quatre mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu :

1° Maquetin, Maurice Louis Charles, Représentant de com.

de Vevay et de Moudon domicilié à Lansanne

célibataire

né à Nyon le vingt-cinq Septembre mil huit cent quatre-vingt-trois

fils de Louis François Maquetin, régisseur

et de Marie Elisabeth Kimmmerli, domiciliés à Genève

2° Peillex, Hortense Françoise, cuisinière

de Neuchâtel (Canton Savoie) domiciliée à Lansanne

célibataire

née à Neuchâtel le seize mai mil huit cent septante-neuf

fille de Marie Peillex, Charpentier

et de Marie Echerrière, domiciliés à Neuchâtel.

Les publications ont eu lieu à Vevay, Moudon, Neuchâtel et Lansanne, les vingt-deux et vingt-trois Octobre mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certes de naissance des Epoux

Consentement des parents de l'Epouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Vevay, Moudon, Neuchâtel et Lansanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Moudon, Vevay et Chancellerie de

Signatures des époux :

Maurice Maquetin  
Hortense Maquetin

Signatures des témoins :

Ch. G. G. }  
Ch. G. G. } à Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal de l'instance de Genève, rendu en date du 12 avril 1881, déclaré définitif et exécutoire le 14 août 1881, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel le mari ne peut contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 17 août 1881

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Révisé le 30. VIII. 18.

N° 436

*Pettequin & Fetzner*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix novembre mil neuf cent quatre mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Pettequin, Pierre-Louis*, agent de police

de Romanet sur Lousanne, domicilié à Lousanne

célibataire

né à Kuffens-la-Ville le vingt trois janvier mil huit cent septante-cinq

fils de Eugène Louis Pettequin, agriculteur à Tolochemuz

et de Louise Emma née Favre, à Gyon.

2<sup>o</sup> *Fetzner, Maria Katharina* sans profession

de Denkingen / a Spieschingen (Württemberg) domiciliée à Lousanne

célibataire

née à Denkingen le dix-sept avril mil huit cent septante-quatre,

fille de feu Franziska Fetzner

et de feu Theresia née Decher

Les publications ont eu lieu à Romanet, Lousanne et Denkingen, les quinze et vingt octobre mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesses de mariage

Certificats de publications de

Romanet, Denkingen Lousanne

Communiqué: à l'état civil de

Romanet & à la Chancellerie C<sup>te</sup>

## Signatures des époux :

*Pettequin Louis*  
*Mari Fetzner*

## Signatures des témoins :

*J. J. J.*  
*Edouard Bernasconi* Lousanne

## L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 437

**Dienet & Bolomey**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

4-257 / Aujourd'hui dix novembre mil neuf cent quatre mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Dienet, Charles-Jacques-Louis**, Mécanicien à la C<sup>ie</sup> de navig<sup>o</sup>

de Lonsanne domicilié à Lonsanne

célibataire

né à Lonsanne le vingt Juin mil huit cent septante-huit

fils de feu Eugène Paul Louis Dienet

et de Anna Charlotte Frederique Louise Roux, sa veuve, à Gilly

2<sup>o</sup> **Bolomey, Julie Louise**, sans profession

de Lutry & Fozel domiciliée au Châtelard d/Lutry

célibataire

née au Châtelard d/Lutry le vingt-neuf octobre mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de Jules Louis Bolomey, Cocardier

et de Louise Augustine née Bernhorst, sa femme au Châtelard d/Lutry

Les publications ont eu lieu à Lonsanne, Lutry & Fozel, les onze, douze & treize  
Octobre mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'Époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de  
Lonsanne, Lutry & Fozel

Communiqué : à l'état civil de

Lutry & Fozel

Signatures des époux :

Dienet Charles

Dienet Julie

Signatures des témoins :

Joan Schaefer }  
J. Pamblane } à Lonsanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 438

**Porchet et Dubrit**

Aujourd'hui dix novembre mil neuf cent quatre-vingt — mil huit cent quatre-vingt — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° **Porchet, Maurice**, employé de Commerce

Lieu d'origine et de domicile :

de Moudon et de Vucherens domicilié à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Lausanne le vingt-trois février mil huit cent quatre-vingt-deux

Noms, profession et

fils de Marc Joseph Porchet, négociant

domicile des parents :

et de Rosine née Schaub, sa femme à Lausanne

Nom et profession de l'épouse :

2° **Dubrit, Hortense Lina**, cuisinière

Lieu d'origine et de domicile :

de Moudon, Lucens, Courtilles & Sottens domiciliée à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Moudon le dix-neuf avril mil huit cent quatre-vingt-deux

Noms, profession et

fille de Louis Auguste Dubrit, poëlier-fumiste,

domicile des parents :

et de Adèle Bize, sa femme, à Moudon.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Moudon, Vucherens, Lucens, Courtilles & Sottens, les onze, treize et quatorze octobre mil neuf cent-quatre-vingt-deux.

Par jugement du Tribunal...  
dubrit de Lausanne, rendu  
en date du 13 janvier 1921, déclaré  
définitif et exécutoire le 26 mai  
1921... le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à deux ans, le  
délai pendant lequel l'ancien  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage.

Lausanne, le 17 juin 1921.  
L'officier de l'état civil:

Réception du 18 juin 1921.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'épouse

Pièces de mariage

Certificats de publication de

Moudon, Vucherens, Lucens, Courtilles, Sottens

Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Moudon, Lucens & Sottens.

Signatures des époux :

Porchet Maurice  
Hortense Porchet

Signatures des témoins :

Gustave Porchet }  
Emile Simon } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 439

**Bottarelli et Cornut**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix novembre mil neuf cent-quatre mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bottarelli, Louis-Marie-Joseph**, cocher,

de Parme (Italie) domicilié à Carouge (Genève)

veuf de Camille Félicie Riviere dès le vingt-un avril mil neuf cent-quatre.

né à Parme le vingt-quatre octobre mil huit cent cinquante-cinq

fils de feu Sébastien Bottarelli

et de feu Marie Rose Ferrugini, sa femme,

2° **Cornut, Elise**, femme de chambre

de Lutry domiciliée à Lussembourg

célibataire

née d'Epesses le deux Janvier mil huit cent septante-sept

fille de feu Daniel Henri Cornut

et de feu Elise Forestier

Les publications ont eu lieu à Carouge, Lussembourg, Lutry & Parme, les sept, huit & seize octobre mil neuf cent-quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat civil de Carouge.

Signatures des époux :

Louis Bottarelli  
Elise Bottarelli

Signatures des témoins :

A. Rohrbach  
Ami Corber

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué : à l'Etat Civil de Lutry & Carouge (Etat Civil C<sup>de</sup> Genève) & à la Chancellerie C<sup>de</sup>

N<sup>o</sup> 440**Zurlinden et Belet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix novembre mil neuf cent-quinze mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Zurlinden, Henri-Gaspard-Jean,** *Devis<sup>er</sup> de campagne*des Eaux-Vives (Genève) domicilié à *Lausanne*

célibataire

né aux Eaux-Vives le trente-un mai mil huit cent septante-sept

fils de *Henri Gaspard Zurlinden, ancien*et de *Fanny Henriette Albertine Paschoud, décédée,*2<sup>o</sup> **Belet, Eugénie,** *sans profession*du Mont d'Or (Lausanne) domiciliée à *Lausanne*

célibataire

née au Mont le vingt-six février mil huit cent huitante-trois

fille de *Jacques Edouard Belet, agent*et de *Marie Louise née Corbaz, sa femme, les deux à Lausanne*Les publications ont eu lieu à *Lausanne, aux Eaux-Vives au Mont, les quinze et dix-sept octobre mil neuf cent-quinze*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*actes de naissance des Epoux**Promesse de mariage**Certificats de publication de Lausanne, Eaux-Vives et le Mont.*

Communiqué: à l'Etat Civil de

*Romanel au bureau C<sup>t</sup> à Genève.*

Signatures des époux :

*H. Zurlinden**E. Zurlinden*

Signatures des témoins :

*S. Bekker, à Lausanne**Jules Belet, au Mont*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 441

**Reymond & Brunner**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix novembre mil neuf cent quatre — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Reymond, Albert-Julien,** Securité

de L'abbaye et du Chenit domicilié à Lausanne

célibataire

né à Morges le trente Mars mil huit cent quatre-vingt-deux

fil de feu Louis Auguste Reymond

et de Mathie Jenny Louise Barthold, la veuve à Morges.

2° **Brunner, Alice-Rosa,** Corsetière

de Rothemburg | Lucerne | domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le neuf octobre mil huit cent septante-neuf

filles de Joseph Brunner, cocher

et de Elisabeth Auzoud née Ricci, la femme, domiciliée à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, L'abbaye et Sentier à Le Brassus ainsi qu'à Rothemburg, les six sept, dix-neuf et vingt-six mai mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de L'abbaye,

du Sentier, Brassus, Rothemburg et

Lausanne

Communiqué : à l'état civil de

L'abbaye, du Sentier et de Rothemburg

Signatures des époux :

Reymond Albert

Rosa Reymond

Signatures des témoins :

Brouzet Louis

Deriaz François

les deux à St-Gingolphe Suisse

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N<sup>o</sup> 442**Rossier et Rojard**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze novembre mil neuf cent quatre — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Rossier, Edouard-Charles**, *secrétaire-adjoint*,de *Bussigny et Boumend* domicilié à *Lausanne*

célibataire

né à *Bussigny* le vingt-six mai — mil huit cent septante-neuffils de *Eugène Rossier, agriculteur*et de *Charlotte Louise Julie Henriette née Berraud, la femme, à Bussigny*2<sup>o</sup> **Rojard, Bertha**, *Cuisinière*,de *Gilly* domiciliée à *Lausanne*

célébrataire

née à *Mormaz* le cinq mars — mil huit cent septante-neuffille de *Edmond Idace Rojard, agriculteur à Founex*et de *Fanny Charlotte née Cevy, la femme*Les publications ont eu lieu à *Bussigny, Boumend, Gilly, Lausanne*, le quinze  
Octobre mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

*actes de naissance des Epoux**Promesse de mariage**Certificats de publication de Bussigny**Boumend, Gilly & Lausanne*

Communiqué: à l'état civil de

*Bussigny, Sullens & Gilly*

## Signatures des époux :

*Rossier Edouard**Bertha Rossier*

## Signatures des témoins :

*Polax*  
*Alfred Scherpf* à *Lausanne*

## L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 443

**Maillard et Rozet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze Novembre mil neuf cent quatre — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu :

1° **Maillard, Charles-Edouard-Maurice**, *Monsieur*

de *Vevey* — domicilié à *Lausanne* —

célibataire —

né à *Vevey* le quinze Septembre — mil huit cent quatre-vingt-deux —

fils de *Michel Maillard* —

et de *Anna Clémence née Wicki, décédée* —

2° **Rozet, Léa**, *Mlle*

de *Yverdon / Lucens* — domiciliée à *Bercher* —

célibataire —

née à *Prévondamp* le vingt-trois août — mil huit cent septante-cinq —

fille de *Edouard Rozet, agriculteur*, —

et de *Caroline née Paccoud, ds femme, domiciliée à Bercher* —

Les publications ont eu lieu à *Vevey, Bercher, Yverdon, Lucens, Lausanne*, les vingt-quatre et vingt-cinq octobre mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des Epoux* —

*Promesse de mariage* —

*Certificats de publication de Vevey* —

*Yverdon, Bercher & Lausanne* —

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de

*Vevey, Lucens & St-Crispian* —

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Ch. Maillard*

*Léa Maillard*

Signatures des témoins :

*Ernest Ritzmann*

*Henry Thérin*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 444

Arnold &amp; Pichonnat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

3-134

Aujourd'hui douze Novembre mil neuf cent quatre — mil huit cent quatre-vingt —  
 \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Arnold, Paul,** libraire  
 de Lausanne domicilié à Lausanne  
 célibataire

né à Lausanne le vingt-huit Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-trois  
 fils de Emile César Arnold, négociant  
 et de Genevieve Alexandrine Bonzon, les deux à Lausanne

2<sup>o</sup> **Pichonnat, Louisa-Marie,**  
 de Yverdon domiciliée à Yverdon  
 célibataire

née à Yverdon le onze août \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-trois  
 fille de Jules Pichonnat, agriculteur  
 et de Marie née Somard, les deux à Yverdon.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Yverdon & Sion les vingt-deux et  
 vingt-trois octobre mil neuf cent quatre \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'épouse  
Promesse de mariage  
Certificats de publication de Lausanne  
Yverdon & Sion.

Communiqué : à l'Etat Civil de Yverdon.

Signatures des époux :

Paul Arnold  
Louisa Arnold

Signatures des témoins :

L. Armitz  
G. Christin } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]



N° 445

Nicolas & Milliquet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze novembre mil neuf cent quatre mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Nicolas, Fritz Julien, Charbon

de Epalinges domicilié à Epalinges (Croisettes)

célibataire

né à Epalinges le dix octobre mil huit cent septante neuf

fils de Edouard Nicolas, charbon

et de Fanny née Depierreux, la femme, domiciliés aux Croisettes

2° Milliquet, Emilie Antoinette, Tailleur

de Lutry et Grandvaux domiciliée à Epalinges (Croisettes)

célibataire

née aux Eaux-Vives / Genève / le dix octobre mil huit cent quatre vingt six

fille de Antoine Armand Milliquet, ardent

et de Wilhelmina née Martin, décédée

Les publications ont eu lieu à Epalinges, Lutry & Grandvaux, le quinze octobre mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat civil d'Epalinges.

Signatures des époux :

Fritz Nicolas

Emilie Nicolas

Signatures des témoins :

Armand } Louis Simon  
Ch. Vallot }

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'Etat civil

d'Epalinges, Lutry & Pully

N° 446

**Cérésolo & Bauverd**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze novembre mil neuf cent quatre — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Cérésolo, Adrien-Hubert-Eugène**, officier-écrivain

de Vevey domicilié à Thoune

célibataire

né à Laudanne le dix-neuf mai mil huit cent septante-sept

fils de Paul-Jacob Cérésolo, à Laudanne

et de Emma Emilie née Secretan, décédée.

2° **Bauverd, Hélène**,

de Chavornay domiciliée à Laudanne

célibataire

née à Laudanne le dix-sept septembre mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de Mais-Daniel-Charles Bauverd

et de Hélène Marie née Honoré, à Laudanne.

Les publications ont eu lieu à Vevey, Laudanne, Thoune et Chavornay, les dix  
onze et douze octobre mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

l'autorisation de l'état civil de  
Thoune

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué: à l'état civil de  
Vevey, Chavornay, Thoune

Signatures des époux :

Cérésolo  
H. Bauverd

Signatures des témoins :

J. Guisan  
B. Bataillon  
P. Cérésolo  
H. Bauverd - Honoré

L'officier de l'état civil :

L. Haug

N° 447

**Dony et Gindroz**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze novembre mil neuf cent quatre mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Dony, Charles,** menuisier

de Forêt (Larant) domicilié à Lussane

célibataire

né à Lussane le dix huit décembre mil huit cent septante sept

fil de Charles Dony, menuisier

et de Anna Maria Lethi, la femme à Lussane.

2<sup>o</sup> **Gindroz, Emma,** Repasseuse,

de Montpreveyres domiciliée au Tronchet de Grandvaux

célibataire

née à Grandvaux le vingt février mil huit cent septante neuf

filie de Jean Samuel Gindroz, siccad,

et de Livia née Imhof, la femme au Tronchet.

Les publications ont eu lieu à Forêt, Montpreveyres, Grandvaux Lussane le quinze octobre mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Forêt, Montpreveyres, Grandvaux et

Lussane

Communiqué : à l'état civil de

Forêt, Corcelles &ully

Signatures des époux :

Dony Charles

Emma Dony

Signatures des témoins :

Dony Edward à Lussane

François Gindroz à Grandvaux

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 448

**Zbienen et Spicher**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 21 octobre 1910 et confirmé par le Tribunal de 1<sup>re</sup> instance du Canton de Genève le 2 décembre 1910, le Tribunal de 1<sup>re</sup> instance du Canton de Genève a donné par le divorce le mariage existant entre le divorce a été prononcé contre le mari en vertu de l'art. 46. b. de la loi fédérale du 24 décembre 1874 et 231 du Code civil français.

Lausanne le 8 décembre 1910.

L'Officier de l'Etat civil :

*[Signature]*

Aujourd'hui ~~quint~~ novembre mil neuf cent-quatre — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Zbienen, Lucien Alfred,** — *Tayillier*

de Besançon | France | — domicilié à *Lausanne*

célibataire

né à Ransonne le treize janvier — mil huit cent septante-huit

fils de Edouard Zbienen, absent,

et de Catherine Studel, sa femme, à Lausanne.

2<sup>o</sup> **Spicher, Louise Alice,** — *lingère*

de Ueberstorf | Fribourg | — domiciliée à *Lausanne*

célibataire

née à Jussy (Genève) le seize février — mil huit cent quatre-vingt-cinq

fille de Pierre Joseph Spicher, employé aux douanes

et de Pierrette Tissot, sa femme, domiciliés à Jussy.

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Ueberstorf et Besançon, les vingt-cinq et trente octobre mil neuf cent-quatre.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

— Actes de naissance des Epoux. — Consentement de la mère du fiancé constatant l'absence du père. — Consentement du père de l'épouse. — Promesse de mariage. — Certificats de publication de Besançon, Ueberstorf et Lausanne. — Déclaration de validité. — Permis du Département de Justice et Police.

—

—

—

—

—

—

Communiqué: à l'Etat civil de Ueberstorf

et à la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux :

*Lucien Zbienen*

*Alice Zbienen*

Signatures des témoins :

*Marius Luc*

*Halder Alfred*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 449

**Trillibach & Wyss**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept novembre mil neuf cent-quatre — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Trillibach, Fritz,** — *Benimager*

de Lütterswyl (Solme) — domicilié à *Lausanne*

célibataire

né à Lütterswyl le dix-neuf novembre — mil huit cent septante-cinq

fils de *Niklaus Trillibach, Charpentier*

et de *Elisabeth née Marti, les deux à Lütterswyl.*

2<sup>o</sup> **Wyss, Bertha,** — *sans profession*

de *Hessigkofen (Solme)* — domiciliée à *Hessigkofen*

célibataire

née à *Selzach près Solme* le quatorze octobre — mil huit cent septante-quatre

fille de *Stephan Wyss, décédé,*

et de *Anna née Walthor, décédée.*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Hessigkofen et Lütterswyl* les premiers et deux novembre mil neuf cent-quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des Epoux*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication de Lütterswyl, Hessigkofen & Lausanne*

Communiqué : à l'état civil de *Lütterswyl & Hessigkofen.*

Signatures des époux :

*Fritz Trillibach*

*Bertha Trillibach*

Signatures des témoins :

*Georges Hayward*

*Maurice Rochat* *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 450

**Lüscher & Grossenbacher**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~die sept novembre mil neuf cent quatre~~ mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Lüscher, Adolphe-Ferdinand**, employé de banque

de Sion (Argovie) domicilié à Landsanne

célibataire

né à Landsanne le deux février mil huit cent septante-trois

fils de Adolphe Alexandre Lüscher, blanchisseur,

et de Emma Louise Witschi, sa femme, domiciliés à Landsanne

2<sup>o</sup> **Grossenbacher, Rosa**, couturière

de Walterswyl (Berne) domiciliée à Landsanne

célibataire

née à Landsanne le dix juin mil huit cent quatre-vingt

fille de Jean Grossenbacher, tailleur

et de Jetta Bernheimer, sa femme, domiciliés à Landsanne

Les publications ont eu lieu à Sion, Walterswyl & Landsanne, les treize, quatorze et quinze octobre mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Sion, Walterswyl & Landsanne

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de

Sion & Walterswyl.

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

A. Lüscher

R. Lüscher

Signatures des témoins :

Adolphe Lüscher

J. Grossenbacher

L'officier de l'état civil :

Rossier  
compel

8-326

N° 451

**Blanc et Dind née Baatazd**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept novembre mil neuf cent-quatre ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Blanc, George Hippolyte Eugène**, agriculteur

de Sauvagny domicilié à Sauvagny (Bois Gentil)

célibataire

né à Sauvagny (Bois Gentil) le quinze septembre mil huit cent septante

fils de Georges François Blanc, décédé,

et de Comte Adamine Deluz, au Bois Gentil.

2<sup>o</sup> **Dind née Baatazd, Florence**, ménagère,

de St Etienne domiciliée à Sauvagny

veuve en 1<sup>er</sup> noces de Jean Elie Dind dès le vingt-trois décembre mil neuf cent trois

née à Demoret le trente-un Janvier mil huit cent septante-un

fille de Pierre Abram Baatazd, décédé,

et de Jeanne Marie née Noverez, décédée.

Les publications ont eu lieu à St Etienne & Sauvagny les vingt-un et vingt-deux  
Octobre mil neuf cent-quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse

acte de décès de son mari

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Sauvagny & St Etienne.

Communiqué : à l'Etat Civil de

St Etienne

Signatures des époux :

Blanc Eugène

Florence Blanc

Signatures des témoins :

Eugène Meylan

Pauline Niederhans

L'officier de l'état civil :

Florence

Par jugement du Tribunal de  
Saône-et-Loire, rendu  
en date du 8 Mars 1916, déclaré  
définitif et exécutoire le 13 avril  
1916, le mariage inscrit ci-contre,  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à un an le  
délai pendant lequel les époux  
ne pourront contracter un nouveau  
mariage.

Inscrit le 26 avril 1916.

L'officier de l'état civil :

Florence

Révisé le 21.11.16

Imp. V. Vallotton, Guex & Co., rue de la Loire, 2.

N° 452

**Suter et Neuzaz**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~dieux~~ neuf novembre mil neuf cent quatre mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Suter, Johann Julius**, employé aux C. f. f.

de Schwyz, domicilié à Landame

célibataire

né à Mets (St Gall) le vingt-cinq novembre mil huit cent huitante

fils de Alexandrine Suter

et de

2<sup>o</sup> **Neuzaz née Sallin, Alodie Marie**, cuisinière

de Montsiond (St Savoie) domiciliée à Landame

veuve de Emile Neuzaz død le vingt-quatre Septembre mil neuf cent deux

née à Frangères (Sibourg) le vingt-sept mars mil huit cent septante-deux

fille de feu Caspard Sallin

et de Joséphine née Devaud, du Veuve à Frangères

Les publications ont eu lieu à Landame Schwyz &amp; Montsiond, les dix-huit, vingt-cinq et vingt-trois Octobre mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance des Epoux

acte de décès du 1<sup>er</sup> mari de l'Épouse

acte de décès du père de l'Épouse

consentement de la mère

Promesse de mariage

Certificats de publication de Schwyz

Montsiond &amp; Landame

Communiqué: à l'état civil de

Schwyz &amp; à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

Suter Jules

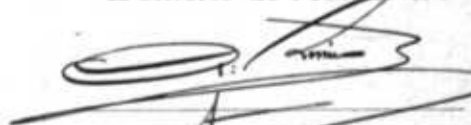
Alodie Suter

Signatures des témoins :

Clément Garnier

Emile Burnier

L'officier de l'état civil :





N° 453

**Regamey et Brunner**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

4-356  
Aujourd'hui dix-neuf Novembre mil neuf cent quatre-vingt-quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Regamey, Marc-Auguste,** Appareilleur  
de Landanne domicilié à Landanne  
célibataire

né à Pully le huit Décembre mil huit cent septante-huit  
fils de Jean Louis Regamey, décédé  
et de Jeannette Vignières à Landanne

2<sup>o</sup> **Brunner, Bertha Olga Ida,** Elle de magasin  
de Rothenburg (Suisse) domiciliée à Landanne  
célibataire

née à Landanne le vingt-huit décembre mil huit cent quatre-vingt  
fille de Joseph Brunner, cocher  
et de Elisabeth Buerzod née Ricci, les deux à Landanne

Les publications ont eu lieu à Landanne et à Rothenburg les quatre et six octobre  
mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- acte de naissance de l'époux
- Promesse de mariage
- Certificats de publication de Landanne
- à Rothenburg

Signatures des époux :

*Regamey Auguste*  
*Regamey & Bertha*

Signatures des témoins :

*Emile Regamey*  
*Joseph Kuhn Cocher*  
les deux à Landanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué : à l'Etat Civil de  
Rothenburg

Imp. H. Vallat, Gues & Co, rue de la Loire, 2.

N° 454

**Battistella & Picard**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six-neuf novembre mil neuf cent-quatre ~~mil huit cent quatre-vingt-~~  
 \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Battistella, Ernesto-Gaetano**, Cimentier

de Malnate (Côme) Italie, domicilié à Luinzone

célibataire

né à Malnate le quatre Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-trois

fils de Giovanni Battistella, agriculteur à Malnate,

et de Luigia Solradè, décédée,

2<sup>o</sup> **Picard, Rosalie**, Repassende

de Hartmannswiller (Ober-Elders) domiciliée à Luinzone

célibataire

née à Hartmannswiller le onze février \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-huit

fille de Jacques Picard, ancien négociant à Müllersau

et de Catherine Haas, décédée

Les publications ont eu lieu à Luinzone, Hartmannswiller & Malnate, les treize,  
vingt-quatre et vingt-cinq Septembre mil neuf cent-quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Malnate, Hartmannswiller & Luinzone

## Signatures des époux :

Battistella Ernesto

Rosalie Battistella

## Signatures des témoins :

Spanoni Pietro

Spanoni Giovanni  
 les deux à Luinzone

## L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil de

Malnate & Hartmannswiller par les

Chancellerie Cant<sup>ale</sup>

[Signature]

N° 455

**Piana et Destiaz**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux novembre mil neuf cent quatorze mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Piana, Felice-Amédéo-Giovanni**, *ouvrier*

de Rivoli (Tessin) Italie domicilié à Lansanne

célibataire

né à Chiomonte (Suse) Italie, le vingt-trois Septembre mil huit cent septante-six

fils de Giovanni Antonio Piana, *décédé*

et de Catherine Amédéo sa veuve à Rivoli,

2° **Destiaz, Hortense**, *Ménagère*

de Essertes domiciliée à Lansanne

célibataire

née à Montprevoires le vingt-deux novembre mil huit cent septante-trois

fille de Frédéric Destiaz, *décédé*,

et de Rosine née Raymond, sa veuve, à Lansanne.

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Essertes & Rivoli, les premiers, deux & vingt-trois octobre mil neuf cent quatorze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Rivoli

Essertes & Lansanne.

Permis du Département de Justice

& Police

Communiqué : à l'Etat Civil d'Evry

& à la Chancellerie C<sup>de</sup>

Signatures des époux :

*Piana Felix*

*Hortense Piana*

Signatures des témoins :

*Gustave Maillard*

*René Simon*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 456

**Trivero et Biemann**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

*Légitimation de Mariette  
Biemann, née à Lussigny le  
28 mai 1903.*

*Voir acte aux pièces du mariage*

Aujourd'hui vingt-deux novembre mil-neuf-cent-quatre mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Trivero, Francesco Luigi,** ouvrier

de Baldissero Torinese | Turin | Italie, domicilié à Lussigny

célibataire

né à Baldissero le dix Juillet mil huit cent septante-quatre

fils de Carlo Trivero, manoeuvre

et de Virginia née Valle, la femme, domiciliée à Baldissero

2° **Biemann, Anna,** costurière

de Rechtthalten | Fribourg | domiciliée à Lussigny

célibataire

née à Rechtthalten le dix-neuf février mil huit cent septante-huit

fille de feu Joseph Jacob Biemann

et de feu Anna Philomena née Filler

Les publications ont eu lieu à Lussigny, Rechtthalten et Baldissero les vingt,  
vingt-cinq Septembre et neuf octobre mil-neuf-cent-quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux

Première de mariage

Certificats de publication de Baldissero

Rechtthalten Lussigny.

Permis du Département de Justice à

Police.

Communiqué : à l'Etat Civil de  
Rechtthalten et à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Trivero Francesco

Anna Trivero

Signatures des témoins :

Minazzoli Vito

Baudouin Jean

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 457

Muret & Aubersonois.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois novembre mil neuf cent quatre mil huit cent quatre-vingt-

trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Muret, Jules-Maurice-Ewald, Docteur médecin, Professeur,

de Meyges domicilié à Laudanne,

célibataire

né à Vevay le vingt-quatre mai mil huit cent soixant-trois,

fils de Jean Edouard Muret, Docteur médecin à Vevay

et de Sophie Albertine née Dth, <sup>marquise</sup> décédée (je dis Sophie Albertine Marquise),

2° Aubersonois, Clarisse,

de Uzerdon domiciliée à Jouxteno-Mézery

célibataire

née à Laudanne le sept mars mil huit cent septante-trois,

fille de Gustave Aubersonois, propriétaire,

et de Pauline Augusta née d'Albis, sa femme, domiciliés à Jouxteno,

Les publications ont eu lieu à Jouxteno, Laudanne, Meyges & Uzerdon, le vingt-huit  
et vingt-neuf octobre mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance des époux

Promesses de mariage

Certificats de publication de Meyges, Uzerdon

Laudanne & Jouxteno

Communiqué : à l'Etat Civil de

Meyges, Uzerdon & Romanel

Signatures des époux :

J. Muret

Clarisse Muret

Signatures des témoins :

J. Muret E. Aubersonois  
E. Aubersonois E. Muret  
E. Muret E. Muret  
E. Muret E. Muret  
E. Muret E. Muret

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 458

**Cardinaux et Chevalier**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre novembre mil neuf cent quatre mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparé

1<sup>o</sup> **Cardinaux, Placide-Rodolphe**, chauffeur,

de Châtel St Denis | Fribourg | domicilié à Landenne,

célibataire

né à Châtel St Denis le dix Mars mil huit cent septante six

fils de Marie Catherine Hélène Sumence Cardinaux, domiciliée à Châtel St Denis

et de

2<sup>o</sup> **Chevalier, Marie**, cuisinière

de Eclépens, Cussy &amp; Vufflens-la-Ville domiciliée à Landenne

célibataire

née à Eclépens le vingt trois Mars mil huit cent quatre vingt

fille de David Georges Chevalier, journalier

et de Henriette née Henry, sa femme, domiciliés à Landenne.

Les publications ont eu lieu à Landenne, Châtel St Denis, Vufflens-la-Ville, Eclépens et Cussy les vingt neuf, trente Octobre et premier novembre mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Châtel

St Denis, Eclépens, Cussy, Vufflens-la-Ville

Landenne

Communiqué: à l'état civil de

Châtel St Denis, à Cussy &amp; Sullens

## Signatures des époux :

Rodolphe Cardinaux

Marie Cardinaux

## Signatures des témoins :

B. Jarry

V. Reymond } à Landenne.

L'officier de l'état civil :



N° 459

Mignot et Corbaz

11-158

Aujourd'hui vingt quatre novembre mil neuf cent quatre mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu

Nom et profession de l'époux :

1° Mignot, Louis-Marie-Samuel, comptable

Lieu d'origine et de domicile :

de Prilly domicilié à Lonsanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Lonsanne le dix-neuf Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix

Noms, profession et

fils de Louis Marc Emile Mignot, menuisier

domicile des parents :

et de Augustine Marie Rochat, sa femme, domiciliés à Lonsanne,

Nom et profession de l'épouse :

2° Corbaz, Emma-Rosine, Repasseuse

Lieu d'origine et de domicile :

de Lonsanne et du Mont domiciliée à Lonsanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Chailly M Lonsanne le dix Juillet mil huit cent quatre-vingt-dix

Noms, profession et

fille de Daniel Georges Louis Corbaz, agriculteur

domicile des parents :

et de Françoise Eugénie Euphrasie née Regamey, les deux à Lonsanne (La Genyette)

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Prilly, Lonsanne et Le Mont, le premier octobre mil neuf cent-quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage  
Certificats de publication de  
Prilly Le mont & Lonsanne

Signatures des époux :

L. Mignot  
E. Corbaz

Signatures des témoins :

L. Mignot  
E. Corbaz } à Lonsanne

L'officier de l'état civil :

Rossier  
Remy

Communiqué : à l'Etat Civil de  
Romanel.

N° 460

**Michaud et Guex**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

*Légitimation de Joseph Edmond Guex né à Martigny-Ville le 20 août 1897 et Alfred Denis Guex, né à Martigny-Ville le 6 Juin 1900. Voir actes de légitimation aux pièces du mariage.*

Aujourd'hui ~~vingt quatre novembre mil neuf cent quatre mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Michaud, Alexis-Marie,** — *Cuisinier*

de Lyon (5<sup>e</sup> arr.) — domicilié à *Sansonne*

*Célibataire*

né à Lyon (5<sup>e</sup> arr.) le vingt huit avril — mil huit cent *septante neuf*

fils de *Clément François Michaud, tisserand*

et de *Jeanne Marguerite Saint-Genis, domiciliés à Lyon,*

2° **Guex, Marie Louise,** — *Cuisinière*

de Martigny-Ville (Valais) — domiciliée à *Sansonne*

*Célibataire*

née à Martigny-Ville, le vingt trois novembre — mil huit cent *septante neuf*

filles de *Joseph Etienne Guex, agriculteur*

et de *Marie Madeleine née Tessier, la femme, domiciliés à Martigny*

Les publications ont eu lieu à *Sansonne, Martigny-Ville, le cinq novembre*

*Lyon le dix dit mil neuf cent quatre*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Actes de naissance des Epoux. — Conservement des père & mère de l'Epoux. — Promesse de mariage. — Certificats de publication de Lyon, Martigny-Ville & Sansonne. — Déclaration de Validité. — Permis du Département de Justice & Police.*

Signatures des époux :

*Alexis Michaud*  
*Louise Michaud*

Signatures des témoins :

*Joseph Guex Berclaz à Martigny*  
*B. Tardat à Sansonne*

L'officier de l'état civil :

*Jouin*  
*simple*

Communiqué : à l'Etat Civil de *Martigny-Ville* & à la Chancellerie *de*



N° 461

**Oberzon et Oberzon**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre novembre mil neuf cent quatre vingt  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparus

**1° Oberzon, Jacques Firmin,** agriculteur,

de Estevanens et Bucyres-Truyfayes (Fribourg) domicilié à Arumont (La Verdrière)  
célibataire

né à Estevanens le premier Juin mil huit cent Septante trois

fils de François Alexandre Oberzon, agriculteur

et de Marie Caroline née Odierne, la femme, à Arumont

**2° Oberzon, Catharina Alexandra dite Marie,**

de Fribourg domiciliée à Lundanne

célibataire

née à Fribourg le sept Juillet mil huit cent Septante trois,

fille de Catherine Oberzon, veuve Schrammly, à Fribourg

et de

Les publications ont eu lieu à Fribourg, Estevanens, Bucyres-Truyfayes, Arumont et  
Lundanne, les huit et neuf novembre mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de  
Knissternens devant Arumont

Communiqué : à l'Etat Civil de  
Knissternens devant Arumont, Sules, Fribourg  
& Arumont

Signatures des époux :

Oberzon Firmin  
Marie Oberzon

Signatures des témoins :

Jos. Blanc à Fribourg  
François Oberzon à Arumont

L'officier de l'état civil :

Rouvière

N° 462

**Guignard et Guy**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre novembre mil neuf cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Guignard, Jules Oscar**, ouvrier

de L'abbaye domicilié à L'abbaye

célibataire

né à L'abbaye le seize octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-huit

fils de Jules Ami Guignard, décédé,

et de Louise Julianne née Rochat, décédée

2<sup>o</sup> **Guy, Louise Emilie Marguerite**, pièceuse

de L'abbaye domiciliée à L'abbaye

célibataire

née à L'abbaye le onze mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-un

fille de Paul Constant Guy, agriculteur à L'abbaye

et de Emilie Rodine Marie née Guignard

Les publications ont eu lieu à L'abbaye, le vingt-deux octobre mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de  
L'abbaye

Signatures des époux :

Guignard, Jules Oscar  
Marguerite Guignard

Signatures des témoins :

Lina Guignard à Pully  
Emile Guy à L'abbaye

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil de L'abbaye



N° 463

**Wicky & Bovey**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt dix novembre mil neuf cent quatre — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

**1<sup>o</sup> Wicky, Paul,** agriculteur

de Schupfheim (Lucerne) — domicilié à Lusonne

célibataire

né à Montbovon le dix neuf mars — mil huit cent quatre vingt quatre

fil de François Wicky, décédé

et de Elisabeth née Wicky, à Camp St Monteux

**2<sup>o</sup> Bovey, Marguerite,** Repassante

de Cheseaux & de Romanel — domiciliée à Lusonne

célibataire

née au Mont St Lusonne le vingt février — mil huit cent huitante un

filles de Augustine Emilie Bovey, à Lusonne

et de

Les publications ont eu lieu à Cheseaux, Romanel, Lusonne & Schupfheim les vingt huit, vingt neuf octobre et trois novembre mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Schupfheim, Cheseaux, Romanel &

Lusonne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Schupfheim & Romanel.

Signatures des époux :

P. Wicky

Marguerite Wicky

Signatures des témoins :

Eug. Wecker, à Camp

Emile Bovey, à Montbovon

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 464

**Bize et Mercier**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-six novembre mil neuf cent quatre~~ ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bize, Jules-Jean,** comptablede Villarzel domicilié à Veveycélibatairené à Vevey le trois décembre mil huit cent Septante-huitfils de Louis Bize, comptable à Veveyet de Céline Monnard, au dit lieu,2° **Mercier, Hélène-Marguerite-Anna,** glaceuse  
magasinde Morges et d'Eschens domiciliée à Sandannecélibatairenée à Sandanne le trente un août mil huit cent Septante-neuffille de Paul Adolphe Mercier, employé domicilié à Sandanneet de Eléonore Dufour, au dit lieu,Les publications ont eu lieu à Vevey, Eschens, Morges Sandanne, les vingt-neuf,  
trente octobre, premier et deux novembre mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de  
Vevey

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de

Villarzel, Vevey, Morges & Monnard

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Jules Bize  
Marguerite Bize

Signatures des témoins :

A. Mercier  
H. Aguthef

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 465

**Grobety & Euchen**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-dix novembre mil neuf cent-quatre~~ mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Grobety, Marius-Auguste**, garde frontière

de Vallorbe, domicilié à Lundanne, Duchy,

célibataire

né à S<sup>t</sup> Cergues le quinze Juin mil huit cent quatre-vingt-

fil de Charles Grobety, concubine,

et de Marie née Cavin, la femme, domiciliée à Colte,

2° **Euchen, Emma**, femme de chambre,

de Berchez domiciliée à Lundanne,

célibataire

née à Cermiaz, le huit d'oct mil huit cent septante-neuf

fille de feu Alexis Euchen

et de Adeline Adèle née Cochin, la veuve, à Avenches.

Les publications ont eu lieu à Lundanne, Vallorbe & Berchez, les vingt-neuf & trente-  
un Octobre mil neuf cent-quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de  
Vallorbe, Berchez & Lundanne

Communiqué : à l'Etat Civil de  
Vallorbe & S<sup>t</sup> Cergues.

Signatures des époux :

Grobety Auguste  
Emma Grobety

Signatures des témoins :

Alfredin Imili  
Guy Gustave à Duchy

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 466

**Gaschen et Blatti**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit novembre mil neuf cent-quatre ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Gaschen, Friedrich,** employé au Chemin de fer

de Ins (Berne) domicilié à Stambenzell (St. Gall)

célibataire

né à Ins le vingt-neuf Juin mil huit cent septante neuf

fils de Jacob Gaschen à Montoux

et de Marie née Scherrer, décédée.

2<sup>o</sup> **Blatti, Magdalena,**

de Boltigen (Berne) domiciliée à Lundane

célibataire

née à Tœssler (Blonay) le quinze Juin mil huit cent septante six

fille de Jacob Blatti agriculteur à Remens,

et de Elise née Knörr.

Les publications ont eu lieu à Boltigen, Stambenzell, Lundane & Ins le  
vingt-cinq et vingt-six octobre mil neuf cent-quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil

de Stambenzell.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Ins, Stambenzell &amp; Boltigen

Signatures des époux :

Friedrich Gaschen

Magdalena Blatti

Signatures des témoins :

Matthias, Gasser  
Blanc F. } Lundane

L'officier de l'état civil :



N° 467

**Steffen et Mettiaux**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf novembre mil neuf cent-quatre mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Steffen, Louis,** employé postal

de Gessenay (Berne) domicilié à Lundanne

veuf en premières noces de Denise Caroline Buchs de le deux Janvier mil neuf cent-  
quatre,

né à Lundanne le quatre octobre mil huit cent Septante-trois

fil de feu Jacques Steffen

et de Julie Arviolat, la veuve, à Lundanne

2<sup>o</sup> **Mettiaux, Marie-Aldienne,**

de Villars-le-Terroir domiciliée à Villars-le-Terroir

célibataire

née à Marseille le vingt-deux Janvier mil huit cent Septante-huit

filles de Théophile Alexis Mettiaux, décédé,

et de Marie Madeleine Garçon, la veuve, aux Bâilles près Villars-le-Terroir

Les publications ont eu lieu à Gessenay, Villars-le-Terroir & Lundanne, le premier  
novembre mil neuf cent-quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesses de mariage

Certificats de publication de

Gessenay, Villars le Terroir & Lundanne

Communiqué : à l'Etat civil de

Gessenay & Echallens.

Signatures des époux :

L. Steffen

M. Steffen

Signatures des témoins :

E. Gaud

E. Muller } Lundanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 468

Jean Renaud &amp; Favre

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier décembre mil neuf cent quatre mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Jean Renaud, James, employé de Commerce

de Môtiers (Neuchâtel) domicilié à Lussanne

célibataire

né à Môtiers le vingt-neuf Juin mil huit cent septante

fil de Charles Philippe Jean Renaud, décédé,

et de Elise Brugat, sa veuve à Môtiers,

2° Favre, Marie-Jeanne, ouvrière de fabrique

de Lyon (3<sup>e</sup> Arr<sup>e</sup>) domiciliée à Lussanne

célibataire,

née à Lyon le neuf Juillet mil huit cent quatre-vingt-cinq

filie de Jean Joseph Séraphin Favre, décédé

et de Marie Conise Emilie Boel, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lussanne, Môtiers & Lyon, les vingt-cinq et trente  
Octobre mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Acte de décès des parents de l'Épouse et

consentement des tuteurs.

Promesse de mariage - certificats de publica-

tion de Môtiers, Lyon & Lussanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Môtiers & à la Chancellerie de

## Signatures des époux :

James Jean Renaud

Marie Jeanne Favre

## Signatures des témoins :

G. Favre  
Maurice Charles Lussanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 469

**Caldi & Maneglia**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier décembre mil neuf cent quatre mil huit cent quatre-vingt-  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Caldi, Giacomo-Antonio-Gaetano-Setafino,**

de Miasino | Novare | Italie, domicilié à **Lausanne**

célibataire

né à Miasino le vingt-six avril mil huit cent quatre-vingt-un

fils de feu Luigi Caldi

et de Margherita née Strigini, du Veuve à Miasino

2° **Maneglia, Orsola,** Employée de Commerce

de Caravino | Turin | Italie, domiciliée à **Lausanne**

Célibataire

née à Caravino le vingt-huit juin mil huit cent quatre-vingt-cinq

fille de Giovanni Maneglia, marier

et de Olimpia née Bardone, la femme, à **Lausanne**

Les publications ont eu lieu à **Lausanne, Miasino & Caravino** les huit et vingt-trois Octobre mil neuf cent-quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

acte de décès du père du fiancé

consentement de la mère - Consentement

des père & mère de la fiancée.

Certificats de publication de Miasino

Caravino - Lausanne. Permis du Dép. de J. Police

Communiqué : à la Chancellerie

Cantonale

Signatures des époux :

Caldi Jacques  
Orsola Caldi

Signatures des témoins :

Lanzio Giovanni  
Buscaglia Joseph

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 470

*Fessler et Perroud*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~premier décembre mil neuf cent quatre~~ ~~mil huit cent quatre-vingt-~~  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Fessler, Henri-Émile,* Écrivain

de Coirins domicilié à Laudanne

célibataire

né à Laudanne le vingt trois août mil huit cent septante-neuf

fil de Henri Gaspara Fessler, courtier en immeubles

et de Elise Rosalie Blanchon, sa femme, les deux à Laudanne

2° *Perroud, Eliza-Fanny,* Linçère

de Buchillon domiciliée à Laudanne

célibataire

née à Laudanne le vingt septembre mil huit cent septante-huit

filles de Alfred Marc Rodolphe Perroud, employé à Laudanne

et de Mary Hugonnet, sa femme

Les publications ont eu lieu à Laudanne, Coirins et Buchillon, les vingt & vingt trois septembre mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Promesses de mariage

Certificats de publication de Coirins

Buchillon & Laudanne

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat Civil de

Beignins & St Pierre

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Fessler Henri*

*Eliza Perroud Fessler*

Signatures des témoins :

*Gaudin Fernand*  
*St. Car. Nicole* } à Laudanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 471

**Rothen & Kuber**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~premier décembre mil neuf cent quatre~~ mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Rothen, Jean-Eugène,** Téléphoniste

de Guggisberg (Berne) domicilié à Lausanne

célibataire

né à Lausanne le deux décembre mil huit cent septante-quatre

fils de Louis Rothen, jardinier,

et de Marie Louise Jeanne née Rappaz, sa femme, à Lausanne

2° **Kuber, Louise,** Cuisinière,

de Stäfa (Zurich) domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Wetzikon (Zurich) le dix-sept mai mil huit cent quatre-vingt

fille de feu Hans Heinrich Kuber

et de Marie Becher née Koch, sa veuve, à Wetzikon

Les publications ont eu lieu à Guggisberg, Stäfa & Lausanne le onze novembre  
mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication à

Guggisberg & Stäfa & Lausanne

Communiqué : à l'état civil de

Guggisberg & Stäfa

Signatures des époux :

Eugène Rothen

Louis Rothen

Signatures des témoins :

Rothen Jules

Rothen Armand

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 472

**Drapel et Ilg née Bär**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement du Tribunal ~~de~~ district de Lausanne, rendu en date du 11 janvier 1926, déclaré définitif et exécutoire le 11 février 1926, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans, le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage, dès le 11 février 1926. Lausanne, le 27 février 1926.

L'officier de l'état civil:

*H. Baur*

Aujourd'hui premier décembre mil neuf cent quatre mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Drapel, Paul-Auguste, Receveur

de Argle et Leydin domicilié à Lausanne

célibataire

né à Leydin le vingt décembre mil huit cent septante-huit

filz de Jules Félix Auguste Drapel, agriculteur à Leydin

et de Marie Louise née Borez, sa femme, décédée

2° Ilg née Bär, Elizabeth, Ménagère

de Bauschlott | Baden | domiciliée à Lausanne

veuve de François Charles Ilg dè le douze octobre mil huit cent quatre-vingt-seize

née à Strenzelbach (Argovie) le vingt huit Mai mil huit cent soixante-neuf

fille de David Bär, décédé

et de Barbara née Herz, sa veuve à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Argle, Leydin et Bauschlott, les premier et deux novembre mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

acte de décès du l'ancien de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Argle

Leydin, Bauschlott et Lausanne

Signatures des époux :

*P. Aug<sup>te</sup> Drapel*  
*Elizabeth Drapel*

Signatures des témoins :

*Jules Bär à Argle*  
*Gaudin Fernand à Lausanne*

L'officier de l'état civil :

*H. Baur*

Communiqué : à l'Etat Civil d'Argle

à Leydin et à la Chancellerie C<sup>ca</sup>

N° 473

*Vernier et Fomerod*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *premier décembre mil neuf cent-quatre* — *mil huit cent quatre-vingt*

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

*1<sup>o</sup> Vernier, François-Frédéric, Electricien*

de *Chessel* domicilié à *Lansanne*

*célibataire*

né à *Chessel le dix deux* — *mil huit cent quatre-vingt-un*

fil de *son Henri et de sa Marie Vernier*

et de *Maria Henriette née Dubuis, la veuve à Chessel*

*2<sup>o</sup> Fomerod, Louise-Adèle-Marie, Tailleur*

de *Avenches* domiciliée à *Lansanne*

*célibataire*

née à *Lansanne le cinq Mars* — *mil huit cent quatre-vingt-quatre*

filie de *Jean Fomerod, ouvrier de ville*

et de *Anna Maria née Ducet, la femme, à Lansanne*

Les publications ont eu lieu à *Lansanne, Avenches & Chessel, les premier et deux novembre mil neuf cent-quatre.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*acte de naissance de l'Époux*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication de Chessel, Avenches & Lansanne*

Communiqué : à l'Etat Civil de

*Villeneuve & Avenches.*

Signatures des époux :

*Vernier Frédéric*

*Louise Vernier*

Signatures des témoins :

*Fomerod Jean*  
*Paul Richer* à Lansanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 474

Joly et Mercier née Gindroz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui : premier décembre mil neuf cent quatre — mil huit cent quatre-vingt —  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Joly, Henri-Jules-Ernest, — Champentier —

de Sévry — domicilié à Lussanne —

veuf de Esther Sylvie née Blane, dès le vingt-six août mil neuf cent-deux —

né à Lussanne le quatre avril — mil huit cent soixante-sept —

fils de Louis Henri Joly, décédé —

et de Marie Henriette née Moraz, sa femme, décédée —

2° Mercier née Gindroz, Rosalie, ménagère —

de Ohumaine (Belgique) — domiciliée à Lussanne —

veuve de Orléant Mercier dès le vingt juillet mil neuf cent-trois —

née à Yverdon le vingt-huit novembre — mil huit cent cinquante-sept —

fille de François Théodore Gindroz, décédé —

et de Suzanne Marie Judith née Richard, sa femme, décédée —

Les publications ont eu lieu à Lussanne, Sévry & Ohumaine, les cinq et six  
novembre mil neuf cent-quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

Acte de mariage des Epoux —

Pour les actes de décès des précédents —

conjointes voir les registres de Lussanne —

Promesse de mariage —

Certificats de publication de —

Sévry, Ohumaine & Lussanne —

Communiqué: à l'Etat Civil de —

Gimney —

## Signatures des époux :

Ernest Joly  
Rosalie Joly

## Signatures des témoins :

Rodolphe Gutmann  
Emile Dufour

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 475

**Grand et Potchet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~premier décembre mil neuf cent-quatre~~ ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

**1<sup>o</sup> Grand, Paul-René-Gaston,** ~~agriculteur~~

de ~~Féchy et Péverenges~~ domicilié à ~~Beignins~~

~~célibataire~~

né à ~~Beignins~~ le ~~onze février~~ ~~mil huit cent quatre-vingt~~

fils de ~~Charles Louis Grand~~ à ~~Beignins~~

et de ~~Marie née Vittel, séciée~~

**2<sup>o</sup> Potchet, Augustine-Fanny-Rosa dite Rose,**

de ~~Corcelles-le-Joux~~ domiciliée à ~~Lansanne~~

~~célibataire~~

née à ~~Lansanne~~ le ~~cinq janvier~~ ~~mil huit cent septante-huit~~

fille de ~~David Potchet, charpentier,~~

et de ~~Lenise née Pache, à Lansanne~~

Les publications ont eu lieu à ~~Beignins, Féchy, Péverenges, Corcelles-le-Joux et Lansanne~~ les ~~cinq et huit novembre mil neuf cent-quatre~~.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

~~autorisation de l'Etat Civil de~~  
~~Beignins~~

Signatures des époux :

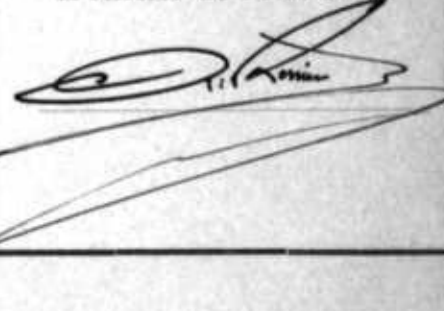
~~Paul Grand~~  
~~Rose Grand~~

Signatures des témoins :

~~Louis-Joseph Potchet~~  
~~L. Paul~~ à ~~Beignins~~

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil de  
~~Antoine Lemaire~~ ~~Beignins~~ ~~à Propres~~



N° 476

**Matnard & Pahud**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier décembre mil neuf cent quatre mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Matnard, Marius-Jules, instituteurde Grandeceint domicilié à Chevronscélibatairené à Chevrons le vingt-six avril mil huit cent quatre-vingt-deuxfils de Jules Auguste Louis Matnardet de Marie née Zeller, domiciliés à Chevrons2° Pahud, Emilie, sans professionde Oyens & Correvon domiciliée à Mendoncélibatairenée à Mendon le quinze décembre mil huit cent quatre-vingt-troisfille de Constant Pahudet de Zette née Mottez, domiciliés à MendonLes publications ont eu lieu à Mendon, Oyens, Grandeceint, Chevrons & Correvon,  
les deux et quatre novembre mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de  
Grandeceint,

Signatures des époux :

M. Matnard  
Emilie Matnard

Signatures des témoins :

Pahud à Mendon  
M. de Chevrons à Chevrons

L'officier de l'état civil :

Communiqué: à l'Etat Civil  
de Grandeceint, St-Cierge & Mendon



N° 477

Goël & Ruber  
née Jan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier décembre mil neuf cent-quatre ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Goël, Jules,

agriculteur

de Filly

domicilié à Carronge

célibataire

né à Leublers / Fribourg le dix-huit septembre mil huit cent septante-un

fils de Emile Goël

et de Adèle Césaire née Buzman

2° Ruber née Jan, Sophie,

de Zurich

domiciliée à Carronge

veuve de Emile Ruber dès le neuf août mil neuf cent-trois

née aux Tavernes le dix novembre mil huit cent quatre-vingt

fille de Jean Louis Jan, décédé,

et de Sylvie Mojmiet, domiciliée à Carronge

Les publications ont eu lieu à Carronge, Filly & Zurich, les trois et quatre octobre mil neuf cent-quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

attestation de l'Etat Civil  
de Mézières

Signatures des époux :

Jules Goël  
Sophie Goël

Signatures des témoins :

Vincent Goël à Carronge  
Jeannette Lutait  
à Carronge

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de  
Romanel, Mézières & Zurich

N° 478

Naz &amp; Porchet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux décembre mil neuf cent quatre — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Naz, Jean-Marie, Cultivateurde Le Lyand (H<sup>te</sup> Savoie) domicilié à Chataigneriaz et Founex

célibataire

né à Le Lyand le huit septembre — mil huit cent septante-cinq

fils de Marie Naz

et de Alexandrine née Dupraz, les deux à Founex

2<sup>o</sup> Porchet, Justine, Ménagère

de Corcelles-le-Jorat domiciliée à Chataigneriaz et Founex

célibataire

née à Villars-Vicentin le vingt-trois août — mil huit cent septante-cinq

fille de Philippe Jean François Porchet

et de Rosine née Porchet, les deux à Corcelles-le-Jorat

Les publications ont eu lieu à Founex, Corcelles-le-Jorat et Le Lyand, les trois, quatre et six novembre mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de  
Coppet

Signatures des époux :

Naz Jean Marie  
Justine Naz

Signatures des témoins :

Cristinel Emile  
Bernard Charles <sup>Vanhamme</sup>

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil de  
de Coppet, Versoix et à la Chancellerie de

Fouquet

N° 479

Zoëll & Derendinger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~aux~~ ~~décembre~~ ~~mil neuf cent quatre~~ — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Zoëll, Charles Henri, Conducteur aux B.L.

de Savigny — domicilié à Lussanre —

célibataire

né à Bayard le vingt huit novembre — mil huit cent septante six —

fils de Charles Auguste Zoëll, décédé

et de Louise née Amiguet, sa femme, décédée

2° Derendinger, Emma, — couturière —

de Lützkofen | Saxe | — domiciliée à Lussanre —

célibataire

née à Lützkofen le trois décembre — mil huit cent quatre-vingt trois —

fille de Jacob Derendinger, agriculteur —

et de Elise née Kummer, sa femme, à Lützkofen —

Les publications ont eu lieu à Lussanre, Savigny & Lützkofen, les quinze & seize novembre mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux —

Promesse de mariage —

Certificats de publication de

Savigny, Lützkofen & Lussanre —

—

—

—

Communiqué : à l'Etat Civil de

Savigny & Lützkofen —

—

Signatures des époux :

Zoëll Henri

Emma Zoëll

Signatures des témoins :

Delessert, Alph.

B. Jarczyk les deux à Lussanre

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 480

Wäber & Peter

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six décembre mil neuf cent quatre — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Wäber, Gottlieb,

hôtelière,

de Gولاتen (Berne)

domicilié à Lussigny

divorcé de Babette née Stark dès le vingt-neuf décembre mil neuf cent-trois

né à Rutti près Galmiz le quinze octobre — mil huit cent quarante-neuf

fils de feu Jakob Wäber

et de feu Christina née Blumier

2<sup>o</sup> Peter, Adèle-Anna,

cuisinière

de Wypen (Solence)

domiciliée à Lussigny

célibataire

née à Solence le cinq avril — mil huit cent septante-huit

filie de feu Augustin Peter

et de feu Maria née Aebi

Les publications ont eu lieu à Lussigny, Gولاتen et Wypen les onze, treize  
quatorze octobre mil neuf cent-quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de mariage des époux avec  
mention du divorce

acte de naissance de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Gولاتen  
Wypen & Lussigny

Communiqué : - à l'état civil de  
Bern, Kiezels & Wypen

Signatures des époux :

Gottlieb Weber  
Anna Peter Weber

Signatures des témoins :

Friedrich Kern  
Marie Weber

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 481

**Pidoux & Valet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit décembre mil neuf cent-quatre — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Pidoux, Victor-Louis,** Apprenti

de Mendon et Forêt de Lucens domicilié à Renens,

célibataire

né à Lausanne le cinq novembre — mil huit cent quatre-vingt-deux

fil de feu Jean Georges Pidoux

et de Anna née Boss, actuellement femme Welbi, à Renens.

2° **Valet, Rose-Suzanne,** Conditière

de Mex domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le vingt-huit novembre — mil huit cent quatre-vingt-cinq

fille de Jules François Valet, corroyeur

et de Elisa née Vagnières, sa femme, domiciliés à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Mendon, Renens, Mex et Forêt, les huit et neuf novembre mil neuf cent-quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Attestation de l'état civil  
de Renens.

Signatures des époux :

Pidoux Victor Louis  
Pidoux Rose Suzanne

Signatures des témoins :

Loupou Paul  
Emile Boss. à Renens.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de  
Mendon, Lucens, Renens & Sullens.

N° 482

**Barberis et Pierron**

Aujourd'hui huit décembre mil neuf cent quatre, — mil huit cent quatre-vingt — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° **Barberis, Charles-Ernest**, *Serrurier*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Verrès (Aoste) Italie* domicilié à *Lausanne*

Etat civil :

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

né à *Bex*, le quatre avril — mil huit cent *Septante-huit*

Noms, profession et

filz de *François Antoine Barberis, décédé*,

domicile des parents :

et de *Marie Rose née Bouchet, la veuve, à Lausanne*.

Nom et profession de l'épouse :

2° **Pierron, Marie-Hélène**, *Cuisinière*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Martigny-Combe (Valais)* domiciliée à *Lausanne*,

Etat civil :

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

née à *Martigny-Combe* le neuf août — mil huit cent *Septante-huit*

Noms, profession et

fille de *Joseph Gaspard Pierron, agriculteur à Martigny-Combe*

domicile des parents :

et de *Marie Louise née Grand, décédée*.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Martigny & Verrès*, les *première, trois et treize novembre* mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Acte de naissance des Epoux*  
*Promesse de mariage*  
*Certificats de publications de*  
*Martigny, Verrès & Lausanne*  
*Permis du Département de Justice*  
*& Police*

Signatures des époux :

*Ernest Barberis*  
*Hélène Barberis*

Signatures des témoins :

*François*  
*Marice Condou* } *à Lausanne*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué : à l'Etat Civil de  
*Martigny & à la Chancellerie C<sup>le</sup>*

*Reçu par le 17.11.04*  
 Le 23 janvier 1905 les  
 nommés ci-dessus ont  
 été reçus au nombre  
 des bourgeois de la com-  
 mune de *Stein*  
*Lausanne le 18 février 1905*  
*L'officier de l'état civil*  
*[Signature]*  
*Après avoir été reçu à Stein*  
*et Martigny*

N° 483

**Blondel et Conus**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit décembre mil neuf cent quatre mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Blondel, Louis,**

Mécanicien

de Villetre

domicilié à Sandanne

célibataire

né à Sandanne-Duchy le dix juillet

mil huit cent quatre-vingt

fils de Louis Samuel Blondel

et de Julie Augustine Gibaud, les deux décédés,

2° **Conus, Jeanne Céline dite Cécile,**

de Eschiens | Fribourg |

domiciliée à Sandanne

célibataire

née à Eschiens | Fribourg | le treize juin

mil huit cent septante-huit

fille de Jean Joseph Conus, marchand à Eschiens

et de feu Josephine née Dronz

Les publications ont eu lieu à Sandanne, Eschiens & Villetre les cinq dix & huit novembre mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Villetre, Eschiens & Sandanne

Signatures des époux :

Lo Blondel

Cécile Blondel

Signatures des témoins :

Julius Blondel

Marie Conus

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué : à l'Etat Civil de

Cully & Promasens.

N° 484

**Ledetey et Amaudruz**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit décembre mil neuf cent quatre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

\_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Ledetey, Henri Eugène,** \_\_\_\_\_ Jardinier \_\_\_\_\_

de Lutry &amp; Grandvaux \_\_\_\_\_ domicilié à Landanne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Landanne le dix-huit juin \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-un \_\_\_\_\_

fils de Jean Henri Samuel Ledetey, vigneron au mont de Landanne \_\_\_\_\_

et de Louise Marie Inyter, décédée, \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Amaudruz, Lina-Metta,** \_\_\_\_\_ Blancheissense \_\_\_\_\_

de Savigny &amp; de Forêt \_\_\_\_\_ domiciliée à Landanne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Sully le vingt-huit mars \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante trois \_\_\_\_\_

fille de Charles Amaudruz, vigneron \_\_\_\_\_

et de Elisabeth Frutiger, la femme, domiciliés à Landanne. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Landanne, Savigny, Lutry &amp; forêt, les premiers, deux et cinq novembre mil neuf cent quatre, ainsi qu'à Grandvaux \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance de l'Épouse \_\_\_\_\_

Promesse de mariage \_\_\_\_\_

Certificats de publication de \_\_\_\_\_

Lutry, Grandvaux, Savigny, forêt et \_\_\_\_\_

Landanne. \_\_\_\_\_

Communiqué: à l'état civil de \_\_\_\_\_

Lutry, Sully, Savigny &amp; forêt. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Eugène Ledetey \_\_\_\_\_

Lina Amaudruz \_\_\_\_\_

Signatures des témoins :

Gansin \_\_\_\_\_  
Lina Amaudruz \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

\_\_\_\_\_



N° 485

Rapin et Buzmann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit décembre mil neuf cent-quatre mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rapin, Charles-Frédéric-Eugène, Professeur,

de Yverne domicilié à Lausanne,

veuf de Elsa Eléonore née Gerber née le six Juin mil neuf cent-quatre

né à Vevey le dix mars mil huit cent quarante-trois

fils de Henri Rapin, décédé

et de Anne Catherine née Hoffstetter, sa femme, décédée.

2° Buzmann, Aloisia,

de Herziswyl (Lucerne) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Buttisholz (Lucerne) le six décembre mil huit cent septante-cinq

filie de Jakob Buzmann, agriculteur

et de Elisabetha née Wyssstiger, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Yverne & Herziswyl, les dix-neuf & vingt-quatre novembre mil neuf cent-quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

La femme de l'Epoux est décédée à

Lausanne

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Yverne, Herziswyl & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Yverne & Herziswyl

Signatures des époux :

Eugène Rapin, par. dec.

Aloisia Rapin

Signatures des témoins :

Handwritten signatures of witnesses

L'officier de l'état civil :

Signature of the civil officer

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne, rendu en date du 15 juillet 1916, déclaré définitif et exécutoire le 5 septembre 1916, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel la femme ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 14 septembre 1916.

L'officier de l'état civil :

Signature of the civil officer

Reçu par le 14.11.16

N° 486

**Meynier de Salinellez et Fallot**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf décembre mil neuf cent quatre — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Meynier de Salinellez, Albert-Gabriel-Alphonse,**

de Nîmes (Gard) France — domicilié à Nîmes — propriétaire

célibataire

né à Nîmes le quatre décembre — mil huit cent septante-cinq

fils de Jean Marie Alfred Meynier de Salinellez, décédé,

et de Augustine Jeanne Virginie née Delpuoch d'Espimondou, la veuve, à Nîmes

2<sup>o</sup> **Fallot, Rachel-Jeanne,**

de Valentigney (Doubs) France — domiciliée à Landanne, Rovéraz

célibataire

née à Valentigney le vingt-six juillet — mil huit cent quatre-vingt

fille de Alfred Fallot, rentier à Rovéraz s/ Landanne

et de Marie née Kochreutiner, la femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Landanne, Valentigney & Nîmes les onze, treize novembre mil neuf cent quatre et Nîmes le trente octobre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux. — Consentement

du père de la fiancée & acte de décès de la

mère. — Consentement de la mère du fiancé

& acte de décès du père. — Promesse de mariage

Certificats de publication de Nîmes, Valentigney

& Landanne. — Déclaration de Validité &

Permis du Département de Justice & Police

Communiqué : à la Chancellerie de

Signatures des époux :

*A. Meynier de Salinellez*

*R. Fallot*

Signatures des témoins :

*J. P. ...*

*A. Fallot*

L'officier de l'état civil :

*A. Meynier de Salinellez*

N° 487

**Apothélox et Légeret**

*née Chappuis*  
Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize décembre mil neuf cent quatre — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Apothélox, Pierre Albert**, *Employé de Commerce*

de Corcelles et d'Omnes domicilié à Lussanne

célibataire

né à Vuittebois le quinze octobre — mil huit cent septante-trois

fil de Henri Apothélox, décédé,

et de Julie née Junod, sa femme, décédée,

2° **Légeret née Chappuis, Elise**, *sans profession*

de Chexbres domiciliée à Lussanne,

divorcée en 2<sup>de</sup> noces de Emile Légeret, dès le dix-huit décembre mil neuf cent-trois

née à Gnandaux le vingt avril — mil huit cent soixante-neuf

filie de Jean Isaac Chappuis, décédé,

et de Elisa née Bovard, sa veuve, à Lussanne

Les publications ont eu lieu à Chexbres, Lussanne, Corcelles & Omnes, les dix-neuf  
et vingt novembre mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'Époux

acte de mariage de l'Épouse avec mens

rien au divorce

Promesse de mariage

Certificats de publications de Corcelles,

Omnes, Chexbres & Lussanne

Communiqué : à l'Etat civil de

Concise & Chexbres

Signatures des époux :

*Pierre Albert Apothélox*  
*Elise Légeret*

Signatures des témoins :

*A. Fauriol*  
*Cropond Jules*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 488

**Jaques & Anet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Décembre mil neuf cent quatre — mil huit cent quatre-vingt —  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Jaques, Edouard-Numa, — Garde-frontière  
de Sainte-Croix — domicilié à Laudanne  
Célibataire

né à Lauberson / Sainte-Croix, le vingt-sept avril — mil huit cent septante-huit  
fils de Paul Jaques, horloger  
et de Sophie Hermance née Josephs, à Lauberson,

2<sup>o</sup> Anet, Emilie-Henriette-Suzanne-Louise-Jeanne,  
de Châtellard (Montreux) — domiciliée à Laudanne  
Célibataire

née à Laudanne, Vully, le dix octobre — mil huit cent septante-neuf  
fille de Jules Louis Anet, décédé  
et de Henriette Adèle Thérèse née Rosset, du Vevey, à Ouchy

Les publications ont eu lieu à Laudanne, Ste Croix, Les Granges & Châtellard, les  
quinze et seize novembre mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

acte de naissance de l'épouxPromesse de mariageCertificats de publication deSte Croix Les Granges & Châtellard& Laudanne

Communiqué: à l'état civil de

Ste Croix & Montreux

## Signatures des époux :

Jaques Edouard  
Henriette Jaques

## Signatures des témoins :

J. M. V.  
L. M. V. Ouchy

## L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 489

**Perrenoud et Cattard**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~quinze~~ quinze ~~mil neuf cent-vingt~~ mil huit cent quatre-vingt  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Perrenoud, Jules-Marins, Mécanicien

de La Sagne (nonchâtel) domicilié à Lansanne

Célibataire

né à Cocle le deux novembre mil huit cent quatre-vingt

fil de Paul Elipse Perrenoud, horticulteur à Dijon

et de Marie Elisa Gabriel, sa femme, décédée

2<sup>o</sup> Cattard, Marie-Emilie-Éléonore, Modiste

de Poliez-Pittet domiciliée à Vevay

Célibataire

née à Lansanne le vingt-huit décembre mil huit cent quatre-vingt-quatre

filles de Emile Cattard, décédé

et de Jenny Georgine née Kolb, sa veuve, à Lansanne

Les publications ont eu lieu à Lansanne, La Sagne, Poliez-Pittet & Vevay les vingt-trois & vingt-trois novembre mil neuf cent-quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux

Consentement de la mère de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de La Sagne

Poliez-Pittet, Vevay & Lansanne

Communiqué : à l'Etat Civil de La

Sagne, Poliez-le-Grand & Vevay

Signatures des époux :

J. Marins Perrenoud  
E. Cattard

Signatures des témoins :

Elisa Airolat  
Georges Airolat à Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N<sup>o</sup> 490

Rumley &amp; Potchet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Décembre mil neuf cent quatre mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Rumley, Numa-Ernest, — Electricien —

de Saint Sulpice (Neuchâtel) — domicilié à Mottens —

Célibataire

né à La Côte aux Fées (Neuchâtel) le treize Février — mil huit cent quatre-vingt-trois —

fils de Charles Albert Rumley, agriculteur —

et de Justine Elida née Jeanneret, domiciliés à la Champ de St Omer —

2<sup>o</sup> Potchet, Rosa-Lina-Léa, ménagère, —

de Corcelles-le-Jorat — domiciliée à Mottens, —

Célibataire

née à ux Saugualles / Ransanne le dix-neuf août mil huit cent quatre-vingt-un —

fille de Jean Aimé Potchet, agriculteur, —

et de Emilie née Lichand, du femme, domiciliée à Mottens. —

Les publications ont eu lieu à Mottens, St Sulpice - Corcelles-le-Jorat, le sept  
novembre mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat civil de  
Poliez-le-Grand.

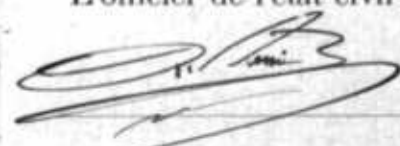
Signatures des époux :

Numa Rumley  
Léa Rumley

Signatures des témoins :

J. Heuward  
Alfred Blam

L'officier de l'état civil :

Communiqué: à l'Etat civil de  
Poliez-le-Grand, St Sulpice & Ropraz.

N° 491

**Bovard et Riva**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 24 novembre 1907 déclaré exécutoire le 18 novembre suivant le Tribunal civil du District de Lussanne a décerné pour le divorce le mariage ci-contre le divorce a été prononcé contre le mari, en vertu de l'art. 106. §. de la loi fédérale du 24 Décembre 1874.

Lussanne le 20 novembre 1907  
L'officier de l'état civil

Aujourd'hui quinze décembre mil neuf cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bovard, Paul-Jean-Gustave,** mason,

de Bex domicilié à Lussanne

célibataire

né à Lussanne le vingt-huit Janvier mil huit cent quatre-vingt-deux

fils de Gustave maitre Louis Bovard, maitre à Lussanne

et de seue Louise Henriette née maitre, la femme,

2° **Riva, Marguerite-Madeleine,** couturière

de Cuceglia / Turin / Italie, domiciliée à Lussanne

célibataire

née à Lussanne le trente-un mai mil huit cent quatre-vingt-six

fille de Joseph Antoine Riva, mason,

et de maitre née Margario, la femme, domiciliés à Lussanne

Les publications ont eu lieu à Lussanne et à Bex les vingt-cinq & vingt-six  
Nov<sup>bre</sup> mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage

Consentement du père & mère  
de l'épouse.

Certificats de publication de Bex  
Lussanne

Dispense des publications à Cuceglia

Communiqué : à l'Etat Civil de  
Bex à la Chancellerie C<sup>te</sup>

Signatures des époux :

Bovard Paul

Marguerite Bovard

Signatures des témoins :

H. Fleury

Alfred Blum } Lussanne

L'officier de l'état civil :

N° 492

**Cherreaux et Fauchon**  
née Calame

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~quinze décembre mil neuf cent quatre~~ ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Cherreaux, François-Alexis**, *commerçant*

des Planches (Montreux) domicilié à Landanne,

divorcé de Marie Séraphine née Gilgen dès le quatorze octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

né à Landanne le vingt-trois avril mil huit cent soixante-neuf

fils de feu Gabriel Adolphe Cherreaux

et de feu Louise Julie née Favre-Clément, sa femme

2<sup>o</sup> **Fauchon née Calame, Athamire-Jemina**, *hôtelière*

de Coisins domiciliée à Landanne,

veuve de Louis Frédéric Fauchon dès le sept juillet mil neuf cent

née à Buttet (Neuchâtel) le quatorze août mil huit cent soixante-huit

fille de François Calame, décédé,

et de Adélaïde née Barberat, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Landanne, Les Planches & Coisins les vingt-cinq  
vingt-sept et vingt-huit octobre mil neuf cent-quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

acte de mariage de l'époux avec mention  
du divorce. - acte de mariage de  
l'épouse & note de décès du précédent  
mari. - Promesse de mariage - Certificat  
de publication de Landanne, Les  
Planches & Begnins (Coisins)Communiqué: à l'état civil de  
Montreux & Begnins.

## Signatures des époux :

*Cherreaux François*  
*Jemina Fauchon*

## Signatures des témoins :

*Laufant*  
*Paul Barozzi* à Landanne

## L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 493

# Pezzetti et Nivelaz

9-182 Aujourd'hui quinze ~~septembre~~ mil neuf cent quatre — mil huit cent quatre-vingt — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> **Pezzetti, Maurice**, Semmelier

Lieu d'origine et de domicile :

de Rivoli (Suisse) Italie, domicilié à Landanne,

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à St Maurice (Valais) le vingt-cinq mars — mil huit cent septante-huit

Noms, profession et

fils de Michel Pezetti, ajusteur

domicile des parents :

et de Marie née Quarny, la femme, domiciliés à Yverdon,

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> **Nivelaz, Marguerite Julie**,

Lieu d'origine et de domicile :

de Poliez-Pittet domiciliée à Landanne,

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Yverdon le dix-huit avril — mil huit cent septante-huit

Noms, profession et

fille de Nicolas Constant Nivelaz, employé C. F. F.

domicile des parents :

et de Pauline Adèle née Fühler, la femme, domiciliés à Yverdon

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Landanne, Poliez-Pittet et Rivoli, les vingt-deux

Octobre mil neuf cent quatre.

Il ressort d'une lettre de l'ou-  
verneur de l'arrondissement de Landanne  
du 20 octobre 1912 adressée par le Conseil d'Etat  
dans le délai légal, que Maurice Pezetti  
a acquis la bourgeoisie de Landanne  
suivant son invitation au Dépar-  
tement de Justice à Poliez, le 10 novembre  
1912. *off. de l'état civil*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

### Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Rivoli, Poliez-Pittet et Landanne.

### Signatures des époux :

Maurice Pezetti

Marguerite Nivelaz

### Signatures des témoins :

E. Chaux

E. Chaux

### L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué : à l'Etat Civil de

Poliez-le-Grand et à la Chancellerie

de

N° 494

**Freymond et Gavillet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Décembre mil neuf cent quatre — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Freymond, Louis,** Charcutier

de Saint-Cirgues — domicilié à Corcelles-le-Jorat —

célibataire

né à Corcelles-le-Jorat le vingt août — mil huit cent Septante-huit

fils de Henri Freymond, agriculteur,

et de Elise née Favre, sa femme, domiciliés à Corcelles-le-Jorat

2<sup>o</sup> **Gavillet, Elvine,** Couturière,

de Peney et de Vucherens — domiciliée à Peney-le-Jorat —

célibataire

née à Peney-le-Jorat le dix-neuf décembre — mil huit cent Septante-neuf

fille de Henri Samuel Gavillet, agriculteur

et de Elise née Gavillet, sa femme, domiciliés à Peney-le-Jorat

Les publications ont eu lieu à Corcelles-le-Jorat, Peney-le-Jorat, St-Cirgues & Vucherens  
les vingt-quatre et vingt-cinq novembre mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de  
Corcelles.

Signatures des époux :

Louis Freymond  
Elvine Freymond

Signatures des témoins :

Lucie Gavillet à Peney-le-Jorat  
John Beuvil à Vucherens

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil de  
St-Cirgues, Peney (Corcelles) & Meudon

N° 495

Vogt & Müller

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Décembre mil neuf cent quatre mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Vogt, Henri, Mécanicien

de Frenkendorf (Bâle Campagne) domicilié à Landanne

célibataire

né à Füllinsdorf (Bâle Campagne) le neuf Juin mil huit cent septante-huit

fils de Johann Heinrich Vogt, contremaître de fabrique

et de Regina née Meier, sa femme, domiciliés à Viestal

2<sup>o</sup> Müller, Joséphine, Demoiselle de magasin

de Hildisrieden (Lucerne) domiciliée à Landanne

célibataire

née à La Ferrière (Genève) le trente un août mil huit cent quatre-vingt

fille de feu Gaspard Müller

et de Marguerite Stoller sa veuve, à Landanne

Les publications ont eu lieu à Landanne, Frenkendorf & Hildisrieden, les quinze & vingt quatre novembre mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Frenkendorf, Hildisrieden & Landanne

Communiqué : à l'Etat civil de

Frenkendorf & Hildisrieden

Signatures des époux :

Vogt Henri

Joséphine Vogt

Signatures des témoins :

Fritz Curi à Montreux

Heinrich Vogt à Viestal

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 496

**Jordan et Roland**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze décembre mil neuf cent-quatre — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Jordan, Louis**, mécanicien, Chauffeur V.E.

de Mézières — domicilié à Landanne —

célibataire —

né à Carrouge le vingt-six avril — mil huit cent quatre-vingt-quatre

fils de Jean François Jordan, mécanicien —

et de Marie Elise née Blanchoud, la femme, domiciliés à Poléxioux —

2<sup>o</sup> **Roland, Alice Mathalie**, ménagère —

de Mauzac — domiciliée à Sullens —

célibataire —

née à Sullens le vingt-sept mars — mil huit cent quatre-vingt —

fille de feu Antoine Xavier Roland —

et de Louise Ramuz, la veuve, à Sullens, —

Les publications ont eu lieu à Landanne, Mézières, Mauzac & Sullens le  
vingt-six et vingt-sept novembre mil neuf cent-quatre —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

cotes de naissance des Epoux —

Promesse de mariage —

Certificats de publication de

Mézières, Mauzac, Sullens &amp; Landanne —

Communiqué : à l'Etat Civil de

Mézières, Sullens &amp; Campigny —

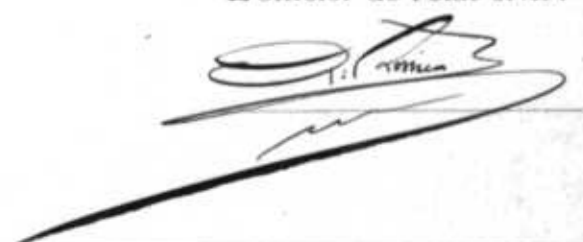
Signatures des époux :

Louis Jordan  
Alice Jordan

Signatures des témoins :

Paul Bertholet à Sully  
Emile Businel à Landanne

L'officier de l'état civil :



N° 497

**Martignoni et Redard**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Décembre mil neuf cent quatre ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Martignoni, Basile,** bonnanger

de Nendaz (Valais) domicilié à Lausanne

célibataire

né à Basse-Nendaz le vingt avril mil huit cent quatre-vingt onze

fils de feu Jean Pierre Martignoni

et de Marie Josephine née Crettenoud, sa veuve, à Nendaz

2<sup>o</sup> **Redard, Marie-Alice,** Repassende

des Verrières (Neuchâtel) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Yverdon le trente octobre mil huit cent quatre-vingt

fille de feu François Alexis Redard

et de Catherine née Noir, actuellement femme Bross, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Les Verrières & Nendaz, les vingt six & vingt sept novembre mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Nendaz, Verrières & Lausanne

Signatures des époux :

Basile Martignoni

Marie Martignoni

Signatures des témoins :

Jules Bize

Maurer Ernest } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil de Nendaz & des Verrières

N<sup>o</sup> 498**Besson et Berner**  
née Paquier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Décembre mil neuf cent-quatre mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Besson, Louis-Émile-Henri-Rodolphe**, agriculteur

de Eclérens &amp; Chapelles domicilié à Bussigny

veuf de Marie Joséphine Rodollet de le quatorze Septembre mil neuf cent-trois

né à Eclérens le vingt-six Juillet mil huit cent soixante-six

fils de Jean François Louis Besson, à Eclérens

et de Susanne née Gex, la femme, décédée.

2<sup>o</sup> **Berner née Paquier, Jenny-Caroline**, ménagère,

de Aubonne et de L'abbaye domiciliée à Lausanne

veuve de Adolphe Berner, de le vingt-trois novembre mil neuf cent-deux

née à Echandens le sept Mars mil huit cent septante-cinq

fille de Jacques Henri Paquier, décédé

et de Louise Henriette née Pache, décédée.

Les publications ont eu lieu à Bussigny, Aubonne, L'abbaye, Lausanne, Eclérens &amp; Chapelles les trois, quatre et cinq novembre mil neuf cent-quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil  
de Bussigny

Signatures des époux :

Besson Emile  
Jenny Besson.

Signatures des témoins :

Emile L'Épand  
Eugène Mischler } de Lausanne.

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil de  
Lausanne, St-Cierges, Aubonne,  
L'abbaye & Bussigny

N° 499

**Grandjean et Lœzer**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~six-sept~~ six décembre mil neuf cent-~~quatre~~ quatre mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Grandjean, Elie**, Comptable

de Bellerive domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Sallavaux et Bellerive le vingt-cinq Juin mil huit cent Septante-huit

fils de feu François Grandjean

et de feu Sophie Marguerite née Vuillemin

2<sup>o</sup> **Lœzer, Ida-Louise**, Négociante

de Gontenschwil (Argovie) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Etay le huit octobre mil huit cent Septante-neuf

fille de Marc Louis Lœzer, agriculteur à Etay

et de feu Marie Susanne née Humbert

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Bellerive et Gontenschwil, les trente novembre  
& deux décembre mil neuf cent-quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de  
Bellerive, Gontenschwil et Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Constantine et Gontenschwil

Signatures des époux :

Elie Grandjean  
Ida Grandjean

Signatures des témoins :

Georges Hugnet  
André Meister Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 500

**Tarello et Farolini**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt décembre mil neuf cent-quatre mil huit cent quatre-vingt-  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> Tarello, Pietro-Paolo-Luigi, Serrurier

de Borghesina | Novare | Italie domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Borghesina le vingt-neuf Juin mil huit cent Septante-huit

fils de Paolo Tarello, manoeuvre,

et de Talia née Avondo, la femme, domiciliés à Genève,

2<sup>o</sup> Farolini, Margherita-Antonia, ménagère

de Turin | Italie | domiciliée à Lausanne,

Célibataire

née à Turin le quinze décembre mil huit cent Septante-neuf

fille de Giovanni Farolini, tailleur.

et de Maddalena Maffei, la femme, domiciliés à Turin

Les publications ont eu lieu à Lausanne le vingt-neuf Octobre, à Borghesina &  
Turin le dix novembre mil neuf cent-quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Borghesina

Turin & Lausanne.

Communiqué : à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

Pietro Tarello  
Margherita Farolini

Signatures des témoins :

Baroni Giacomo Ceste  
Pandolfi Guerriero Ceste  
les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]



N° 501

**Ferrini et Chambaz**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt décembre mil neuf cent quatre~~ mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Ferrini, Charles-Louis**, maçon

de Ayzano (Novare) Italie, domicilié à Laudanne

célibataire

né à Laudanne le quatorze Mars mil huit cent septante-huit

fil de François Ferrini, maçon, à Lucens

et de Sophie Françoise Louise née Harbel, la femme, décédée

2<sup>o</sup> **Chambaz, Elise-Marie**, couturière

de Arzier domiciliée à Laudanne

célibataire

née à Laudanne le seize Septembre mil huit cent quatre-vingt-deux

filles de feu Eugène Alfred Jean Louis Chambaz

et de Georgine Louise née Chalot, la veuve, à Laudanne

Les publications ont eu lieu à Laudanne, Arzier & Ayzano les quatre, cinq & vingt  
Octobre mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Ayzano, Arzier & Laudanne

Formis du Département de Justice &

Police

Communiqué : à l'Etat civil d'Arzier

& au Département de Justice & Police

à la Chancellerie etc

Signatures des époux :

Ferrini Charles

Elise Ferrini

Signatures des témoins :

Alain Tailleur

Helène Chambaz } Laudanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N<sup>o</sup> 502**Rossier et Perroud**

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt décembre mil neuf cent - quatre — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> Rossier, François-Severin, tencher,de Besencens (Fribourg) — domicilié à Lausannecélibatairené à Besencens le vingt-neuf avril — mil huit cent septante-huitfils de Benoit Rossier, agriculteuret de Séraphine née Ropraz, la femme, domiciliés à St Martin (Fribourg)2<sup>o</sup> Perroud, Marie-Joséphine, Coiffurede Attalens (Fribourg) — domiciliée à Attalens,célibatairenée à Attalens le deux Septembre — mil huit cent quatre-vingt-troisfille de feu Claude Nicolas Lument Perroudet de Marie Antoinette née Pithon, la veuve, à Attalens.Les publications ont eu lieu à Lausanne, Besencens & Attalens, les vingt-neuf  
& trente novembre mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

Actes de naissance des EpouxPromesse de mariageCertificats de publication deBesencens, Attalens & Lausanne.

Communiqué: à l'Etat Civil de

St Martin & d'Attalens.

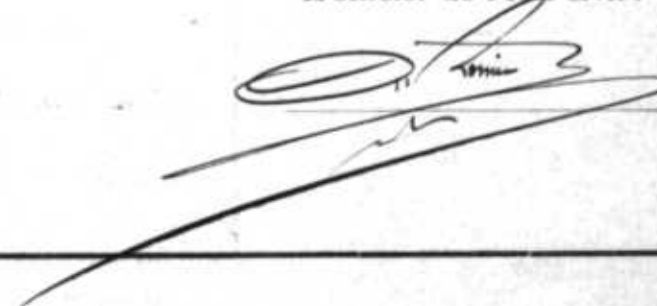
## Signatures des époux:

François RossierJoséphine Perroud

## Signatures des témoins:

Leon JacquierLucien Piller

## L'officier de l'état civil:



N° 503

Zbinden et Stalder

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt décembre mil neuf cent quatre mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Zbinden, Jean, *Bencher*

de Planfayon (Fribourg) domicilié à *Lausanne*

célibataire

né à Planfayon le quatorze mai mil huit cent septante-trois,

fils de *Benedict Zbinden, décédé*,

et de *Maria née Schinner, la veuve, à Planfayon*

2° Stalder née Fetscherin, Emilie

de Melchman (Berne) domiciliée à *Lausanne*,

veuve en premières noces de *Emile Stalder* décédé le trente Janvier mil neuf cent quatre

née à *Cavannes (Berne)* le onze Juin mil huit cent septante-six

fille de *Antoine Fetscherin, décédé*,

et de \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Planfayon & Melchman*, le vingt-neuf novembre mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des Epoux*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication de Planfayon, Melchman & Lausanne*

Communiqué : à l'Etat Civil de

*Planfayon & Melchman*

Signatures des époux :

*Jean Zbinden*  
*Emilie Zbinden*

Signatures des témoins :

*Pauline Roulet*  
*Lucien Filler* *à Lausanne*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 504

**Cornamuraz & Petit**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt décembre mil neuf cent quatre ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Cornamuraz, Henry**, Relieur

de Trey, domicilié à Laudanne

veuf en 1<sup>re</sup> noces de Marie Louise Jaccard dès le quatre novembre mil huit cent quatre-vingt dix huit

né à Schaatzen le vingt trois décembre mil huit cent soixante un

fils de Frédéric Cornamuraz, tailleur

et de Jenny Vagnières, domiciliés à Laudanne.

2° **Petit, Augusta Suzanne Louise**, Cuisinière

de Avenches, domiciliée à Laudanne,

célibataire

née à Cully le deux décembre mil huit cent septante un,

fille de Auguste Daniel Petit, employé de bureau à Laudanne

et de feue Louise Susanne née Reber

Les publications ont eu lieu à Laudanne, Trey & Avenches les quinze & dix sept novembre mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de mariage de l'Époux & acte

de décès de la 1<sup>re</sup> femme

acte de naissance de l'Épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Trey, Avenches & Laudanne.

Communiqué: à l'état civil de Trey

& Avenches.

Signatures des époux :

H. Cornamuraz

Aug. Cornamuraz

Signatures des témoins :

Chs Petit

Ami Fatio

à Laudanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 505

Regamey & Amandruz

505  
K-56

Aujourd'hui vingt décembre mil neuf cent quatre mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Regamey, Constant, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Foret (Lavanx) & de Lansanne domicilié à Savigny

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Foret le vingt février mil huit cent huitante-un

Noms, profession et

fils de François Frédéric Regamey, agriculteur,

domicile des parents :

et de Charlotte née Bastian, de femme, à Savigny

Nom et profession de l'épouse :

2° Amandruz, Ida, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Savigny & Foret (Lavanx) domiciliée à Savigny

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Savigny le vingt-un septembre mil huit cent huitante-trois

Noms, profession et

fille de Daniel Amandruz, agriculteur, à Savigny

domicile des parents :

et de sauc Susanne Charlotte née Ravessoud.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Savigny, Foret Lansanne, les trois, quatre et six décembre mil neuf cent-quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat civil de Savigny

Signatures des époux :

Constant Regamey  
Ida Regamey

Signatures des témoins :

Crisinel Emile  
Curchod Henri } Lansanne

Communiqué : à l'Etat civil de

Foret & Savigny

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N<sup>o</sup> 506**Schneider & Wizard**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt deux~~ décembre mil neuf cent quatre ~~mil huit~~ cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Schneider, Edwin-Friedrich-Emile-Richard**, ancien pasteur,de Paudex domicilié à Lansanne,

veuf en secondes nocces de Cornelia Wilhelmine née Dautanton née le vingt-sept juillet mil neuf cent trois

né à Hildburghausen (Saxe-Meiningen) le dix mai — mil huit cent cinquante-septfils de feu Richard Schneideret de feue Mathilde Elise Marie Christiane née Renne, sa femme.2<sup>o</sup> **Wizard, Julia-Aline**, gouvernantede Corcelles (Jura Bernois) domiciliée à Lansanne,

célibataire

née à Corcelles le dix-huit mai — mil huit cent septante-troisfille de feu François-Albert Wizardet de Julie née Spitz, sa veuve, à Corcelles.Les publications ont eu lieu à Lansanne, Paudex et Corcelles (Grandval) les trois et cinq décembre mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epouxacte de décès de la 2<sup>de</sup> femme de l'EpouxPromesse de mariageCertificats de publication de Paudex  
Corcelles Lansanne.Communiqué: à l'état civil de  
Julij à Grandval.

Signatures des époux :

Edwin Schneider  
Julia Schneider

Signatures des témoins :

François Barth  
Henry Chavot

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 507

**Bruno et Botloz**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt deux décembre mil neuf cent quatre~~ mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bruno, Louis-Samuel**, Apprenti,

de Savone (Gênes) Italie domicilié à Lausanne

célibataire

né à Lausanne le neuf Janvier mil huit cent Septante huit

fils de Parcel Bruno, décédé,

et de Marguerite Henriette Sophie Desmentès, la veuve à Lausanne,

2° **Botloz, Sophie-Louise**, Ménagère

de Ormont-dessous domiciliée à Villeneuve,

célibataire

née à Villeneuve le treize octobre mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de Henri Frédéric Botloz, ouvrier de fabrique

et de Marie née Nicolet, la femme, domiciliée à Villeneuve.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Villeneuve & Savonne & Ormont-dessous les  
vingt-cinq, vingt-six octobre et six novembre mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Savonne, Ormont-dessous, Villeneuve & Lausanne.

Permis du Département de Justice & Police

Communiqué : à l'Etat Civil de

Ormont-dessous, Villeneuve & à la Cham

cellerie etc

Signatures des époux :

Louis Bruno

Louise Bruno

Signatures des témoins :

Julien Pittet à Lausanne

Henri Botloz à Villeneuve

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 508

*Pögler & Rezin*

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui *vingt-deux décembre mil neuf cent-quatre* — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Pögler, Alfred-Émile-Louis*, *Marchand de Commerce*

de *Pully* domicilié à *Lausanne*,

*célibataire*

né à *Lausanne* le *trois avril* — mil huit cent *quatre-vingt-deux*

fils de *François-Marie Pögler, décédé*,

et de *Louise Suzanne Georgine née Charvat, sa femme, décédée*.

2° *Rezin, Rose-Alice*, *Repassante*

de *Cronay* domiciliée à *Lausanne*

*célibataire*

née à *Yverches* le *treize mai* — mil huit cent *quatre-vingt-six*

fille de *François Rezin, décédé*

et de *Louise Robertine Caroline née Lohri, sa veuve à Lausanne*.

Les publications ont eu lieu à *Pully, Lausanne & Cronay*, les *quatre & cinq*  
*Octobre mil neuf cent-quatre*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*acte de naissance de l'époux*

*Promesse de mariage*

*Consentement de la mère de l'épouse*

*Certificats de publication de Pully*

*Cronay & Lausanne*

Signatures des époux:

*Alfred Pögler*  
*Rose Rezin*

Signatures des témoins:

*Fritz Gasser*  
*A. Caron* } *à Lausanne*

L'officier de l'état civil:

*[Signature]*

Communiqué: à l'Etat Civil de

*Pully & Domatène*



N° 509

*Tapis et Pièce née von Siebenthal*

Aujourd'hui *vingt deux décembre mil neuf cent quatre* mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° *Tapis, Constant,* *Monsieur*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Combrémont-le-Petit* domicilié à *Lansanne,*

Etat civil :

*veuf de Louise Susette Dugnon dès le vingt-neuf novembre mil neuf cent*

Lieu et date de la naissance :

né à *Combrémont-le-Petit* le *dix Janvier* mil huit cent *quarante-deux*

Noms, profession et

filz de *François Louis Tapis, décédé,*

domicile des parents :

et de *Marie Judith née Boven, sa femme, décédée.*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Pièce née von Siebenthal, Marie Louise,*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Bev* domiciliée à *Lansanne*

Etat civil :

*veuve de Jules Pièce dès le seize Janvier mil huit cent quatre-vingt-onze*

Lieu et date de la naissance :

née à *Gessenay* le *vingt-un novembre* mil huit cent *cinquante-deux*

Noms, profession et

fille de *feu Joseph Louis von Siebenthal*

domicile des parents :

et de *feue Marie Joséphine Sophie née Fromentin.*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Lansanne, Combrémont-le-Petit & Bev* les *vingt-sept, vingt-huit et trente novembre mil neuf cent quatre.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des époux*

*actes de décès des précédents conjoints*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication de*

*Combrémont-le-Petit, Bev & Lansanne*

Communiqué : *M. l'état Civil*

*de Combrémont & de Bev.*

Signatures des époux :

*C. Tapis*  
*Louise Pièce*

Signatures des témoins :

*J. C. Arin*  
*Jacques Pohl*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 510

**Schwab et Tauxe**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux décembre mil neuf cent quatre mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Schwab, Louis Samuel, employé lithographede Chiètres (Fribourg) domicilié à Lausanne

célibataire

né à Lausanne le vingt-cinq janvier mil huit cent septante-quatrefils de Jacques Samuel Schwab, décédé,et de Marie Louise Marguerite, sa femme, décédée,2<sup>o</sup> Tauxe, Marie Louise, couturièrede Leyzin & d'Ormont-dessous domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Lausanne le quinze février mil huit cent quatre-vingtfille de Louis Charles Henri Tauxe, décédéet de Julie Marie Louise née Steffen, sa veuve, à LausanneLes publications ont eu lieu à Lausanne, Chiètres, Leyzin & Ormont-dessous, les  
huit & dix novembre mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Promesse de mariageCertificats de publication deChiètres, Leyzin, Ormont-dessous etLausanne.

Communiqué: à l'Etat Civil

de Chiètres, Leyzin & Ormont-dessous.

Signatures des époux :

Louis SchwabMarie Schwab

Signatures des témoins :

Boyer AlfredC. Bernhard } Lausanne

L'officier de l'état civil :



N° 511

**Mazzone & Bertani**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux décembre mil neuf cent-quatre mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Mazzone, Bartolomeo Giulio Dufino**, *mason*,

de *Piane-Sedia / Novare / Italie*, domicilié à *Lausanne*

célibataire

né à *Piane-Sedia* le *deux* avril mil huit cent *septante-cinq*

fils de *feu Pietro Mazzone*

et de *Amastadia née Demmetridi, la veuve à Piane-Sedia*

2° **Bertani, Eugénia**, *généraliste*

de *Reggio nell'Emilia / Italie* domiciliée à *Lausanne*

célibataire

née à *Reggio nell'Emilia* le *quatorze* Janvier mil huit cent *quatre-vingt-un*

fille de *Leopoldo Bertani, agriculteur à Sesto (Reggio nell'Emilia)*

et de *feue Adèle née Zanasi, la femme.*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Piane-Sedia & Reggio nell'Emilia*, le *cinq & vingt* novembre mil neuf cent-*quatre*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des Epoux*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication de*

*Piane-Sedia, Reggio nell'Emilia & Lausanne*

*Permis du Département de Justice &*

*Police.*

Communiqué : à la *Chancellerie*

Signatures des époux :

*Mazzone Dufino*  
*Mazzone Eugénia*

Signatures des témoins :

*Mazzone Bartolomeo*  
*Lecoulter Henri*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 512

Cortaz & Kaufmann  
née Sommer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux décembre mil neuf cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Cortaz, Jean-David, Charretier

de Lussane et du Mont domicilié à Lussane

veuf en 2<sup>es</sup> noces de Caroline Jeanne Pierrette Barraud née Maître dès le 21 mai 1904

né à Lussane le dix-huit mai mil huit cent trente-trois,

fils de feu Charles Samuel Cortaz

et de feu Louise Henriette Favrot

2<sup>o</sup> Kaufmann née Sommer, Caroline, Cuisinière

de Seedorf (Berne) domiciliée à Lussane,

veuve de Jean Kaufmann dès le vingt-quatre janvier mil neuf cent-dix

née à Kasse (Berne) le dix Juin mil huit cent cinquante-sept

fille de feu Jacob Sommer

et de feu Susanne Siegenthaler

Les publications ont eu lieu à Lussane, Seedorf &amp; Le Mont, les vingt-dix &amp; vingt-sept novembre mil neuf cent-quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

Actes de mariage des époux & actes  
de décès des précédents conjoints

Promesse de mariage

Certificats de publication de  
Lussane, Le Mont & Seedorf.Communiqué: à l'Etat Civil  
de Romanel & Seedorf.

## Signatures des époux :

David Cortaz  
Caroline Cortaz

## Signatures des témoins :

Gandin  
Mad. Alexis Kaufmann

## L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 513

**Bernand et Küffer**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt quatre décembre mil neuf cent quatre~~ ~~vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Bernand, Eugène-Edouard**, ~~cert. sans art. 65.~~

de Sainte Croix domicilié à Lausanne

célibataire

né à S<sup>te</sup> Croix le vingt sept avril mil huit cent septante neuf

fils de Louis Auguste Bernand, ancien cordonnier au Bazar,

et de seue Elisabeth Schneider, sa femme,

2<sup>o</sup> **Küffer, Fanny-Marquécite**, lingère,

de aret (Berne) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Cottens le vingt avril mil huit cent quatre vingt un

fille de Charles Juste Küffer, menuisier

et de Marie Louise née Challet, sa femme, domiciliée à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, S<sup>te</sup> Croix Les Granges a aret, les  
die. neuf a vingt un novembre mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

S<sup>te</sup> Croix, Les Granges, aret a Lausanne

Communiqué: à l'état civil de

S<sup>te</sup> Croix a de aret.

Signatures des époux :

Eugène Bernand

Fanny Bernand.

Signatures des témoins :

M. L. L. L.  
J. Robellet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 514

**Menoud et Bavaud**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf décembre mil neuf cent quatre — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Menoud, Ernest**, Charpentier

de La Joux et des Ecarsuy | Fribourg | domicilié à Lausanne

célibataire

né à La Joux le trente avril — mil huit cent quatre-vingt-trois,

fils de Joseph Marie François Menoud, Charpentier

et de Marie Joséphine Virginie née Hermann, les deux à Lausanne.

2<sup>o</sup> **Bavaud, Marguerite Marie**, Demeurée de ménage

de Bottens domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Bottens le dix-sept janvier — mil huit cent quatre-vingt-six

fille de Marcel Emmanuel Bavaud, cordonnier

et de Adèle née Bavaud, la femme, les deux à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Bottens, La Joux et Les Ecarsuy, les trois, quatre et cinq décembre mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Consentement du père de l'Epouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de

La Joux, Les Ecarsuy, Bottens et Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

La Joux, du Crêt et de Poliez-le-Grand

## Signatures des époux :

Menoud Ernest

Marguerite Menoud

## Signatures des témoins :

Henri Menoud

Emile Corus } à Lausanne

## L'officier de l'état civil :



N° 515

**Monney et Durand**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Décembre mil neuf cent-quatre ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Monney, Oscar Alfred**, ~~fonctionnaire C. F. F.~~

de Villars-le-Grand domicilié à Lussane,

célibataire

né à Villars-le-Grand le quatorze février mil huit cent septante-huit

fil de Jean Auguste Monney, agriculteur à Villars-le-Grand

et de feu Susanne Marianne Marguerite Jamin

2<sup>o</sup> **Durand, Amélie-Élise-Adèle**, ~~Conturière~~

de Paris (6<sup>e</sup> arr.) domiciliée à Lussane,

célibataire

née à Lussane le huit Juillet mil huit cent septante-huit

filles de feu Étienne Charles Édouard Durand

et de Henriette Sophie Elise née Ramet, sa veuve à Lussane.

Les publications ont eu lieu à Lussane, Paris et Villars-le-Grand les trois, quatre et cinq décembre mil neuf cent-quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance des époux

acte de décès du père de l'épouse

Consentement de la mère

Promesse de mariage

Certificats de publication de Villars-le-Grand, Paris et Lussane.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Bellevue et à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Oscar Monney

Adèle Monney

Signatures des témoins :

G. Niffenegger  
C. Giffels

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 516

**Fath et Sichaud**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf décembre mil neufcent-quatre ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Fath, Robert-David,** Professeur,

de Mézières (norchâteau) domicilié à Landanne

célibataire

né à Traveset le vingt-quatre juin mil huit cent septante-un

fils de David Auguste Fath, négociant

et de Lucie née Delachaux, sa femme, à Verey

2° **Sichaud, Lucie-Émilie-Marguerite**

de Paudex et de Sullens domiciliée à Paudex

célibataire

née à Paudex le dix-huit février mil huit cent quatre-vingt

fille de Charles Henri Sichaud, négociant,

et de Charlotte Jenny Louise née Amandoux, sa femme, à Paudex.

Les publications ont eu lieu à Landanne, Sullens, Mézières & Paudex, les huit, neuf & dix décembre mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Mézières, Paudex, Sullens Landanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Mézières, Pully Sullens.

Signatures des époux :

R. Robert Fath

E. Fath

Signatures des témoins :

Jonsthevanryfont  
Hr. Roorda van Eydenja

L'officier de l'état civil :

[Signature]



N° 517

*Jaquier & Pelet*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-neuf décembre mil neuf cent quatre~~ mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Jaquier, Félix,*

*agriculteur,*

de *Pezes et Poddens,*

domicilié à *Pezes et Poddens,*

*célibataire*

né à *Pezes et Poddens le trois mars*

*mil huit cent soixante-huit*

fils de *Jean Gabriel Jaquier*

et de *Suzanne Elisabeth née Brochon, décédée*

2° *Pelet, Marie,*

*commerçante*

de *Pezes et Poddens*

domiciliée à *Poddens,*

*célibataire*

née à *Pezes et Poddens le vingt-cinq avril*

*mil huit cent septante-huit*

fille de *Samuel Pelet, agriculteur*

et de *Jenny née Laurent, à Poddens*

Les publications ont eu lieu à *Pezes et Poddens le vingt-cinq novembre mil neuf*

*cent-quatre*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*autorisation de l'état civil de*  
*St-Ceryed.*

Signatures des époux :

*Félix Jaquier*  
*Marie Jaquier*

Signatures des témoins :

*E. Jaquier*  
*Samuel Pelet*

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à *St-Ceryed.*

N° 518

**Paillard & Voëffray**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize ~~un~~ décembre mil neuf cent quatre ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Paillard, Charles Justin, Muniérier,

de Sainte Croix domicilié à Charannes (Eaublens)

célibataire

né à S<sup>te</sup> Croix le quatre juin mil huit cent septante-cinq

fil de feu Charles Justin Paillard

et de Elise née Jaccard, la Veuve à Renens

2° Voëffray, Clémentine, Cuisinière,

de Salvan (Valais) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Vernanaz (Valais) le vingt-cinq août mil huit cent huitante-un

fille de feu Joseph Emmanuel Voëffray

et de Marie Justine née Décaillot, la Veuve à Vernanaz

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Salvan, Charannes, S<sup>te</sup> Croix & Les Granges

les treize et quatorze décembre mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat civil de

Lausanne.

Signatures des époux :

Charles Paillard  
Clémentine Paillard

Signatures des témoins :

Joseph Paillard }  
Ernest Hoyle } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil

de S<sup>te</sup> Croix, Laubens & Salvan.

Le n° 518 à la page 518 est celui de la dernière inscription faite en 1904. Ces deux doubles du présent registre sont conformes, ce que nous certifions : Lausanne le 31 Décembre 1904

Off. de l'Etat Civil : [Signature]  
CANTON DE VAUD  
LE 28 JANVIER 1905  
le 28 Janvier 1905  
le 28 Janvier 1905

N° 518

**Paillard & Voëffray**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize ~~un~~ décembre mil neuf cent quatre ~~mil huit cent quatre~~ vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Paillard, Charles-Justin, Menuisier,

de Sainte Croix domicilié à Charannes (Eaublens)

célibataire

né à S<sup>te</sup> Croix le quatre Juin mil huit cent septante-cinq

fil de feu Charles Justin Paillard

et de Elise née Jaccard, la Veuve à Renens

2° Voëffray, Clémentine, Cuisinière,

de Salvan (Valais) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Vernanaz (Valais) le vingt-cinq août mil huit cent huitante-un

filie de feu Joseph Emmanuel Voëffray

et de Marie Justine née Décaillot, la Veuve à Vernanaz

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Salvan, Charannes, S<sup>te</sup> Croix & Les Granges

les treize et quinze décembre mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat civil de

Lausanne.

Signatures des époux :

Charles Paillard  
Clémentine Paillard

Signatures des témoins :

Joseph Paillard }  
Ernest Hoyle } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil

de S<sup>te</sup> Croix, Eaublens & Salvan.

Le n° 518 à la page 518 est celui de la dernière inscription faite en 1904. Ces deux doubles du présent registre sont conformes, ce que nous certifions : Lausanne le 31 Décembre 1904

Off. de l'Etat Civil : [Signature]  
CANTON DE VAUD  
LE 28 JANVIER 1905  
le 28 Janvier 1905  
le 28 Janvier 1905

A  
B  
C  
D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
Y  
Z

Époux.

Abrezol	Jules Henri Gustave	80
Aellen	Jean Louis	63
Aellig-	Antoine	303
Albanesi	Antonio Carlo	345
Amatutz	Georges Felix	363
Aneæ	Louis Samuel	364
Antenen	Emile marins	222
Apotheloz	Pierre Albert	437
Arni	Jakob	324
Arnold	Paul	444
Artari	Pierre Léopold	172
Archer	Lucy dit Lucian	212
Auberson	Arnold	178

Épouses.

Abrezol	Emma Sophie Emilie	80
"	Lina alphonstine Louise	154
aebi	Marie Julie	25
"	Elise	180
aehy-	Anna Katharina	287
Aechibaech	Marie Emma	39
Amaudruz	nie Nicolas, Elise Sylvie	392
"	Lina Maria	484
"	Jan	505
Amiguet	Louise Marie	364
amet	Emilie Bl <sup>le</sup> Susanne Louise Jeanne	488
Anger	Marthe Elisabeth	238
Antonin	Therese Constance	421
Archinard	Aline Camille	170
Arm	Jeanne Emilie	381
Aubert	Angèle Louise	33.
Auberjonois	Charlotte	457
Angstburger	Eugénie	46
"	Louise Adèle	553
Arichat	Rose Fanny Henriette	132.

Ce volume se termine par le n° 518 de l'année 1904 et contient tous les mariages de l'année 1904. Le volume suivant commence par le n° 1 de 1905.

Un double est déposé aux archives cantonales, conformément à la loi.

Lausanne le 5 Janvier 1905.

L. Offr de l'état civil.



*[Signature]*

A

Epoux

Nom	Lieu	Etat	Nom	Lieu	Etat
Badon	Auguste	49	Blondel	Louis	483
Baillif	Kemi alexandre	414	Blumer	Friedrich Alfred	383
Balizard	Jules	258	Bolliger	Jules	373
Balitzer	Mozitz	158	Bellini	Marc	27
Baltenegger	Frederic Laurent Lincoln	346	Bologna	Giovanni	242
Balot	Vincent Auguste	314	Bommer	Jean	305
Balmer	Ulrich	257	Bongard	Francois Eugene	359
Bajot	Pierre-Jeremie	340	Bonzon	Rodolphe	372
"	Pierre-Joseph	341	"	Louis Henri	387
Barberis	Charles-Ernest	482	Borgeaud	Louis Victor	76
Barraud	Jean-Francois-Louis	208	"	Henri Cesar	104
"	Leopold-William	349	Borlez	Arthur-John	169
Barret	Louis	255	Bernand	Eugene-Edouard	573
Bastian	Georges-Maurice	266	Bottarelli	Louis Marie Joseph	439
Battistella	Ernesto-Gaetano	454	Bonjorz	Jules Gustave	357
Baud	Francois Octave	196	Bovard	Paul-Jean-Gustave	491
"	Philippe	308	Bovey	Henri Jean Louis	107
Baumann	Charles-Christian	148	Brichon	Louis Marc	54
Beard	Pierre-Jaques-Alexandre	195	Brelaz	Louis-Oscar-Samuel	74
Beaudite	Abraham-Louis	251	Brühlmann	Marc-Francois-Louis	423
Bebonx	Gustave-Felix	90	Brullmann	Marc-Francois-Louis	423
Becker	Louis-Frederic-Gustave	248	Bruno	Louis-Samuel	507
Betzchen	Auguste	12	Burza-Serona	Amedeo-Giovanni-Mario	189
Bensy	Louis	136	Bugnon	Edouard-Marc	276
Benz	Joseph-Albert	109	"	Emile-Ernest	420
Berard	Eugene-Charles-Philippe	7	Bugnone	Jean-Baptiste	59
Bertschi	Frederic	287	Bürzi	Eugene	233
Besnard	Adolphe	263	"	Edouard-Henri	399
Besson	Francois-Marie	380	Bürki	Albert	236
"	Louis-Emile-Henri	498	Buznard	Edmond-Marius	429
Bettex	Eugene	328			
"	Alfred	378			
Bezencen	Edmond-Samuel	112			
Binggeli	Rudolf	157			
Bize	Jules-Henri	464			
Blanc	Alvis	15			
"	Jules	221			
"	Julien-Blaise-Charles	267			
"	Emile-Marius	427			
"	Georges-Hippolyte-Eugene	451			
Blanchard	Charles	202			
Blanchet	Robert-Emile	296			
Bloch	Idora	167			

Épousés.

Baatar	Florence	451	Bergata	Lucie - Modeste	180
Bachmann	Marie Josephine	109	Bergeaud	Augusta - Marie	393
Badel	Marie - Louise	247	Bélot	née Bélat, Esther	408
Bader	Emilie - Adèle	187	"	Sophie - Louise	527
Balocca	Marquise Catherine Marie	10	Bernand	née Barbier, Sophie dite Suzanne	279
Baldiger	Marquise	213	Bernois	Louisa	267
Bär	Elisabeth	472	Berdy	Emmer	157
Barbey	Valérie - Elise	375	Boucher	Berthe - Lucie - Louise	121
Barbier	Sophie dite Suzanne	279	Bourgeois	Emilie	112
Barraud né	Abrezol, Emma Sophie Emilie	80	Bourgoz	Ida - Léna	325
Barrelet	Jeanette Lucie - Emma	229	Bovet	Louise Marquise	54
Bartschi	Marie Louise Olga	404	Bovay	Hélène	108
Bataillard	Louise Françoise Charlotte	92	Bovay	Marquise	463
Baudet	vous Collette, Léna Emma Anna	228	Bovon	Marie Marquise	295
Bauverd	Hélène	446	Braissant	Marie - Louise	415
Bavaud	Marquise - Marie	514	Baurand	Louise - Augustine	166
Béard	Blanche - Marie Philomène	196	Bélat	Jeanne - Louise	271
Bélet	Eugénie	440	"	Esther	408
Benej	Ida	136	Brügel	Amalia	183
Berger	Jenny - Hélène	91	Brügger	Elisa	327
Bemminget	Pauline - Emma	9	Brunner	Alice - Rosa	441
Berney	née Paquier, Jenny - Caroline	498	Brunner	Berthe - Olga - Ida	453
Bernhard	Féda - Rose - Léna	181	Bruzzeze	Adèle	362
Bert	Pauline Marie Catherine	139	Bucher	Sophie Hélène	377
Bertani	Eugénie	511	Bugnion	Marie - Thérèse	13
Bettend	Clara - Louise - Julie	182	Büren	Marie - Louise	361
Biedlingmeyer	Blanche	66	Burmand	Henriette - Florence - Marquise	106
Bielmann	Anna	456	Burti	née Péder, Nancy - Amélie	67
Blanc	née Monnier, <sup>Sté</sup> Delphine Marie <sub>Ferdina</sub>	28	Budigny	née Rod, Lucie	17
"	Pauline - Madeleine	103	Burdmann	Alvina	485
"	Jules	221	Burdy	Méty - Clara	245
"	Julie - Fanny	255			
"	Clara - Marthe	274			
"	Léna - Fanny	316			
Blatti	Margdalena	466			
Blazer	Emma - Elise	399			
Bloch	Marquise - Sarah	167			
Böhler	Czeszenia	201			
Boillin	Marie - Flora	161			
Bosomeny	Blanche	38			
"	Louise	339			
"	Méty	420			
"	Julie - Louise	437			
Bönzli	Marie - Hanna	411			

B  
C  
D  
E  
F  
G  
H  
I  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z

# Eponae :

Nom		
<b>B</b>		
	<b>Caldi</b>	Giacomo Antonio Gaetano Scasuto 469
	<b>Capit</b>	Adolphe - Emile 156
Nom	<b>Candinanx</b>	Thacide - Adolphe 458
Lieu	<b>Carmé</b>	Jean Louis 101
Etat	<b>Cathrein</b>	Severin 281
	<b>Cena</b>	Antoine Théodore 113
	<b>Cicérole,</b>	Alexis Robert Eugène 446
Lieu	<b>Covey</b>	Marc Henri 188
Noms	<b>Chabioz</b>	Auguste 210
	<b>Chapuis</b>	Gustave - Jules 34
Nom	<b>Chappuis</b>	Auguste 33
Lieu	<b>Chardon</b>	Juste 336
Etat	<b>Charlet</b>	Alexis Antoine 143
	<b>Chatelein</b>	Henri 280
	<b>Chave</b>	Jean Charles Abram 38
Lieu	<b>Cherbuin</b>	Louis Benjamin 283
Noms	<b>Cherpey</b>	François Alexis 492
	<b>Christin</b>	Charles Marius Jean 56
Date	<b>Clavel</b>	François Frédéric 234
	<b>Clere</b>	Aimé 60
	"	Charles - François 117
	"	Joël - Arthur 227
	"	Samuel - Victor - Eugène 232
	<b>Cochet</b>	Emil - Edouard - Henri 86
	<b>Coeystanx</b>	Marc - Emile 269
	<b>Collet</b>	Auguste - François 182
	<b>Colomb</b>	Claude - Anatole 100
	<b>Conti</b>	Joseph - Anton 277
	<b>Corbaz</b>	Emil - Adrien 272
	"	Jean - David 512
	<b>Cordey</b>	Charles - Isaac 120
	<b>Cornamuraz</b>	Henry 504
	<b>Corcevan</b>	dean - François 146
	<b>Cottini</b>	Charles - Julien 153
	<b>Courin</b>	Emile 379
	<b>Cretex</b>	Jean Nicolas 334
	<b>Crénoud</b>	Alfred - Edouard - Gustave 181
	<b>Crézel,</b>	Jules - Edouard 4

# Mortués

Eachin	Alice	292	Cambar	Suzanne Louise	265
Ealame	Athamiza - Jemina	492	Carichet	Méry	397
Eandolphi	Julie-Françoise	236	Carichon	Emma	405
Earrard	Marie. Emilie. Edouard	489	Caumy	Augustine Clémence	168
Easkainy	Eulalie Jeanne	73	Caenond	Clémence	430
Eartelli	Lucie - Giuseppa	242	Carichod	Jeanne - Marie	286
Eartioni	Elvira - Annika	290.			
Ealto	Kennette françoise - Marie	107			
Eavin	Coite	151			
"	née Ozelay, Marie Louise	367			
Eentliercz	Eugénie	389			
Eerutti	Marie	252			
Ehambar	Elise - Marie	501			
Ehapuir	Elise - Kessette	42			
"	née Ferber, Alice	78			
"	Sophie - Kélice - Euphrasie	360			
Ehappuir	Rachet - Julie - Elida	86			
"	Elise	487			
Ehazzot	Angèle - Victorie	74			
Ehatchamat	Aline - Florence	101.			
Eherpilled	Marie - Elida	310			
Ehevalier	Clarice - Méry	264			
"	Marie	458			
Ehevalley	Rosine - Louisa	348			
"	Ida	427			
Ehristin	Kélice - Marie	41			
"	Elise Marguerite	222			
Ehollet	Marguerite - Céline	364			
Ehandet	Jenny - Louise	354			
Ehavel	Antoinette - Constance - Clémentine	94			
Ehete	Kélice - Lydie	188			
Ehlot	Marie - Aline	142			
Echard	Blanche - Marie	289			
"	née Chevalléy, Ida	427			
Ecollette	née Baudet, Elida - Emma - Anna	228			
Eonstant	Louise - André	365			
Eonno	Jeanne - Céline dite Coite	483.			
Eorbar	Emma - Rosine	459			
Eordey	Elise	144			
"	Elise	328			
Eornut	Elise	439			
Eorpatanx	Jeanne - Camille	77			
Eouzin	Angélique - Albertine	88			
"	Louise - Julie - Elida	251			

C

D

E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

Y

Z



# Epron

C

Lieu  
Etat  
Lieu  
Noms  
Nom  
Lieu  
Etat  
Lieu  
Noms  
Date

Daccord	Charles Auguste	352
Dailly	Jules	419
Dandrieux	Jean Baptiste Fernand	402
Dantzer	François Pantalon	398
Dauvo	Gottlieb	394
David	Henri François	337
Desfrancesco	François Joseph	147
Delapierre	Henri Louis	190
Delebert	Alexis	310
"	François	360
Deluz	Ernest Vincent	365
Dénécaz	Arthur	32
de Sihan	Alfred Jules Adolphe	304
de Salinelle	Albert Gabriel Alphonse	486
Desilvestri	Jaques Jean Pierre	16
Desrauges	Elie	125
de Vallière	Paul Emmanuel	155
Devand	John Albert	8
Devenoges	Armand Flary	326
"	Charles Edouard	382
de Werra	Meinrad Ch <sup>r</sup> Joseph Marie Raphael	94
Diener	Charles Jaques Louis	437
Domy	Charles	447
Drapel	Paul Auguste	472
Dubois	Henri	17
Ducetel	Jules Frederick	375
Dussion	Gustave François	320
Duport	Louis	28
"	Jean Baptiste	198
Durand	Charles Louis	22
"	David Auguste Julien	430
Duteit	Albert Charles Eugène	300
Duvoisin	Alban George	75

c. 33

Epouées.

Daguet	Josephine-Marie-Amélie	110	Dufresne	Elisa-Marguerite	231
Dahli	Jacq	416	Dupret	Amis-Eugénie	204
Danner	Aline-Bertha	332	Duquais	Marie	125
Déglise	Emma-Bertha	331	"	Luise	140
De Greck	Janne-Martha	409	Durand	Cécile-Amélie	191
Delafontaine	Victoria-Marie-Louise	269	"	Amile-Elise-Adèle	515
Delapraz	Elise	190	Dutoit	Regina-Bernadette	21
"	Jenny	270	"	Mellina	281
Delezzert	Lucie-Jenny	386	"	Hélène	290
Denezvaud	Victorine-Hélène	341			
Dentan	Louise-Adèle-Cécile	334			
Dépieraz	Lina	162			
De Regibns	Divana dite Ivonne	298			
Derendinger	Emma	479			
de Roguin	Gabrielle-Habille-Carolina dite Lily	304			
Desarzens	Sophie	120			
Deschenaux	Marie-Françoise	428			
Desponds	Hermiette-Louise	1			
Despont	Hélène-Agathe	51			
Destrez	Marie-Ursula	285			
Ditraz	Marie-Hermiette-Louise	342			
Destraz	née Padoche, Adèle	356			
Destraz	Marie	380			
Destraz	Kortense	455			
Diétrich	Agnes	432			
Dietz	Catherine	273			
Dind	Fanny-Alice	45			
Dind	née Baatzard, Florence	451			
Dollfus	Marguerite	282			
Domenjot	Julie	35			
Dormond	Louise-Eugénie	358			
Dougeud	Eugénie-Faustine	261			
Douze	Pauline dite Delphine	398			
Drapet	née Bezger, Jenny-Hélène	91			
Dreidel	Emma	20			
Droz	Louise-Angèle	96			
Dubois	Bertha	84			
Dubrit	Kortense-Lina	438			
Ducertot	Alice	27			
Duczet	Augustine-Eugénie	133			
Duczet	Zélie-Agathe	29			
Dufey	Bertha-Alice	60			
Dufour	née Karanichy, Charlotte	283			

D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
Y  
Z

**D**

Elat  
Lieu  
Noms  
C  
Nom  
Lieu  
Elat  
Lieu  
Noms  
C  
Date

1842  
1843  
1844  
1845  
1846  
1847  
1848  
1849  
1850  
1851  
1852  
1853  
1854  
1855  
1856  
1857  
1858  
1859  
1860  
1861  
1862  
1863  
1864  
1865  
1866  
1867  
1868  
1869  
1870  
1871  
1872  
1873  
1874  
1875  
1876  
1877  
1878  
1879  
1880  
1881  
1882  
1883  
1884  
1885  
1886  
1887  
1888  
1889  
1890  
1891  
1892  
1893  
1894  
1895  
1896  
1897  
1898  
1899  
1900

1842  
1843  
1844  
1845  
1846  
1847  
1848  
1849  
1850  
1851  
1852  
1853  
1854  
1855  
1856  
1857  
1858  
1859  
1860  
1861  
1862  
1863  
1864  
1865  
1866  
1867  
1868  
1869  
1870  
1871  
1872  
1873  
1874  
1875  
1876  
1877  
1878  
1879  
1880  
1881  
1882  
1883  
1884  
1885  
1886  
1887  
1888  
1889  
1890  
1891  
1892  
1893  
1894  
1895  
1896  
1897  
1898  
1899  
1900

Éponax :

Éhinger	Paul-Oscar	
Emich	Alfred	c. 4

123.  
5

Éponax :

Égger	Rosa	184
Émery	née Blazer, Emma-Elise	399
Émonin	Louise-Émilie	82
Éngel	Maria-Rose-Jeanne	388
Énøt	Ida-Sophie	256
Éyer	née Grivaz, Annette-Louise	312
Éydinga	Charlotte-Louise	248

E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
Y  
Z

**E**

Lieu

Noms

Nom

Lieu

Etat

Lieu

Noms

Date

Epoux

Fardel	Fernando
Fath	Robert-David
Fanchette	Jean-Charles
Favez	Eugène-Alfred
Ferini	Charles-Louis
Ferrari	Dante-Marco
Ferdier	Henri-Emile
Fitzlermacher	Alberto
Flückiger	François-Louis
Fombartlet	Louis
Fuchs	Robert
Fusty	Marius-Joseph
Frank	Walter
Frantz	Lucien-Charles
Freymond	Alme
"	Louis

Epouses

201	Fahrni	Maria	324
516	Faillettaz	Jeanne-Charlotte	378
224	Fallot	Rachel-Jeanne	486
20	Fazolini	Margherita-Antonia	500
501	Fannebert	Berthe	76
290	Fauchiz	née Calame, Athanise-Jemina	492
470	Favarger	Mazie-Louise	230
255	Favre	Léna	302
145	"	Jeanne-Lucie	400
235	"	Mazie-Jeanne	468
225	Fenzli	Mazie	345
46	Felix	Suzette-Elise	43
377	Feller	Charlotte	56
240	Ferber	Alice	78
48	Fetscherin	Emilie	503
494	Fetzer	Maria-Katharina	436
	Fillettaz	Helene-Alice	175
	Finger	Lydia-Anna	376
	Flemdeliz	Alme-Henriette-Sophie	173
	Flückiger	Mazie-Helene	68
	"	Elise-Henriette-Rosa	93
	Fogelweid	née Fild, Henriette	26
	Folly	Agnès-dite-Louise	2
	Fontana	Rosa	253
	Fordham	Julia	209
	Fornierod	Comsardèle-Mazie	473
	Foumentin	Rosine	335

F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
Y  
Z

## Époux

Gaillard	Charles	323	Gronx	Henri - Ferdinand	175
Gailloud	Léonard - Louis - Philippe	179	Guérin	Adolphe - Jean - Marie	385
Gallay	Julien - Alfred	226	Guex	Kéli - Hector	400
"	Alexis	273	Guggenheimer	Richard	297
Gallaz	Robert - Louis	325	Guignard	Jules - Oscar	462
Ganière	William - Leonard	228	Guyaz	Albert - César	220
Garchen	Friedrich	466	Gyler	François - Jules - Louis	357
Gatta	Giuseppe - Giovanni - Battista - Antonio	252			
Gatti	Giovanni - Antonio	253			
Gauthier	Emile	353			
Gavillet	Auguste - Henri	35			
Gay	Henri - Victor	14			
Gaythod	Eugène - Wilhelm	159			
Genicoud	Gustave - Antoine - Marc	108			
Genier	Ulysse - Octave	29			
Genoud	Emile - Jules	164			
Gerber	Emile - Jules	184			
Gerin	Jean - François	174			
Geymet	Humbert - Hippolyte	53			
Gibellino	Joseph - Jean - Jacques	36			
Gigaud	Robert - Albert	203			
Giger	Johann - Albert	2			
Gilliard	Abraham	30			
Gillieton	Henri	261			
Giraud	Louis - Alfred	171			
Giroud	Ferdinand - Frédéric - Louis	158			
"	Oscar	392			
Gislimg.	Jean - Adolphe	213			
Goel	Jules	477			
Gelay	Jules - Auguste	412			
Gonthier	Henri	161			
Gorgerat	Paul - Frédéric - Arnold	114			
Gozzelin	Alphonse - Louis	262			
Graf	Emile	223			
Grand	Victor - Armin	92			
"	Georges - Frédéric	421			
"	Paul - René - Gaston	475			
Gumadjean	Elie	499			
Guzot	Paul - Auguste - Louis	294			
Gyral	Eugène - César	356			
Grobety	Marius - Auguste	465			
Gros	Alfred	199			
Grosven	Jean	162			

F

Nom

Lieu

Etat

Lieu

Nom

Date

Epouses

Gadola	Petina · Caterina · Inès	189
Gallay	Emma · Cécile dite Adèle	336
Gardel	Jeanne · Fanny · Henriette	193
Gavillet	Elonie	494
Gayte	Fanny · Elida	288
Geizer	Maria	124
Gerker	Elise	40
"	Madeleine · Henriette	218
Gétaz	Nancy · Amélie	67
Gillieron	Jeanne · Henriette	89
Gindroz	Elisa · Françoise	141
"	Emma	447
"	Rosalie	474
Gizardet	Hélène · Jenny	373
Girardier	Rose · Clara	114
Giriens	Jeanne · Alice · Louise	411
Gjrdon	Blanche · Hélène	384
Goumaz	Clarice	260
Goy	Clémence · Louise · Adèle	105
"	Roselyse · Elise	418
Graf	Myria	347
Gränicher	née Jacoud, Louise	291
Gredig	Jeanne · Caroline · Louise	434
Giraz	Amélie · Louise	312
Grivel	Amélie · Charlotte	352
"	Renée	353
Grignardet	Caterina	205
Grobety	Elisa · Marie	374
Grobet	Eugénie	402
Grödenbacher	Rosa	450
Grünenwald	Madeleine · Catherine	160
Gudéfin	Jeanne	137
Gux	Hélène · Anne	387
"	Marie · Louise	460
Guichard	Alice	144
Guidon	Marie · Elise · Léna	206
Guignard	Marguerite	174
Guilland	Léna	215
Gutmann	Mathilde · Augustine	311
Guy	Louise · Emilie · Marguerite	462

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

Y

Z



**G**

Nom

Lieu

Etat

Lieu

Nom

Date

Éponax :

Hagmann Ernest  
 Hazenmüller Joseph Anton · Ludwig  
 Henchoz Jules · Adolphe  
 Henry Jules · Emile  
 Herzog Ch<sup>z</sup> Friedrich · Wilhelm · Otto  
 Heyde Martin · Albert  
 Hofmann Louis · Victor  
 Huber Paul · Alfred

#33  
 #09  
 31  
 370  
 381  
 151  
 259  
 #10

Épondez :

Häfliger Bertha  
 Hagmann Emma · Alice  
 Hammer Schmidt nie Detraz, Marie H<sup>te</sup> Louise  
 Handmann nie Sommer, Caroline  
 Hay Louise · Emilie  
 Hege Christine · Anna  
 Heimbürg Magdalena  
 Heister Anna  
 Héritier Melina · Charlotte  
 Hepp Emma · Louise  
 Hessmann Louise · Maria  
 Henegger Rosa · Bertha  
 Huber nie Jan, Sophie  
 Louise

234.  
 95  
 342  
 512  
 262  
 23.  
 383.  
 179  
 322  
 171  
 280  
 104  
 477  
 471

H  
 J  
 K  
 L  
 M  
 N  
 O  
 P  
 Q  
 R  
 S  
 T  
 U  
 V  
 W  
 Y  
 Z

**H**

Elat e

Lieu

Noms

Date

Époux

Épouses.

Jaccard	Marius-Ernest	349
"	Marc-Charles	65.
Jaccoud	Gustave-Alfred	270.
Jan	Ernest-Robert	185
Jaques	Albert	187
"	Edouard-Mima	488
Jaquier	Léon-Romain	77
"	Félix	517
Jaton	Jean-Louis	292
Jatten	Charles-Daniel	84
Jeanjeard	Emile-Arthur	81
Jeanneaud	James	468
Joly	Henri-Jules-Ernest	474
Jordan	Louis	83.
"	Louis	496
Jörmann	Wilhelm	282
Jottrand	Emile-Auguste	342
Jurien	Jules-Ramier	21.
Jvachtchenko	Nicolas	284.

Jaccoud	Jeanne-Rosine-Thérèse	140
"	Suzanne-Rosine	199
"	Rosine	291.
Jan	Sophie	477
Jaquier	Clara-Olympe	70
Jaquillard	Emma-Reniette-Louise	75
Jaton	Aline	34
Jeanin	Bertha	344
Jég-neebär	Elisabeth	472
Jneichen	Maria	254
Jndermühle	Elise-Rose-Marie	277
Jordan	Alice	177
Jochi-	Jeanne-Charlotte-Marie	243
Jexly-	Elisa-Hélène	170
Juwel	Emilie-Jenny	217

J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
Y  
Z

**J**

Lieu

Nom

Date

Éponx

Kälin	Benedikt	432
Kädermann	Emile-Georges-Auguste	134
Keller	Frédéric-Ludwig	23
Keppel	Léon	139
Khan	Paul	250
Kizseleff	Boris	119
Kitabji Khan	Paul	250
Koch	Jean-Konze	204
	Louis	72
Kohler	Jules-Alfred	424
Kühentüht	Charles-Théophile	210

Éponxer

Kieni	Caroline	149
Knuchel	Anna	69
Kohler	Méline-Clotilde	241
Kohli	Alise-Marie-Jenny	266
Kolb	Eugénie-Marie-Anna	297
Küffer	Fanny-Marguerite	513

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

Y

Z

**K**

Name

Date

Hommes

Femmes

Lakhart	Wilhelm	332
Landy	Jules-Alfred	343
Languetin	Lucien-Charles	44
Laurant	Aldo	25
"	Louis	275
Lavanchy	John	166
"	Charles	302
Lécharie	Charles-Emile	219
Léclercq	Ernest	91
"	Kenneth-Eugène	484
Pézeret	Louis-Kenneth	413
Lehmann	Jules-Emile	1
Leresche	Jules-Kenneth	418
Rochez	Kenneth-Ludwig-Eugène	180
Roetscher	Léon-Désiré-Joseph	135
Logoz	Jules	265
Longchamp	Stavice-Emile	247
Loude	François-Kenneth	19
Lovato	Alberto	60
Lüscher	Adolphe-Ferdinand	450
Piati	Ernest	231
Lux	Jean-Guillaume dit William	279

Laetzer	Ida-Louise	499
Lagnaz	Marie-Louise	192
Lamy	Bertha	126
"	Rosa	246
Larouen	Suzanne-Julie	412
Laurant	Louisa-Jeanne	363
Lavanchy	Clara-Alicé	30
"	Charlotte	283
Lavertière	Félicie-Véronique	22
Laroyez	Louise-Kenneth	259
Légeret	née Chappuis, Elise	487
Lehmann	Rosine	122
Leresche	née Godesin, Jeanne	137
"	Suzanne-Félicie	294
Lerzay	Marie-Cécile	431
Piandet	Famély	249
Livet	Josephine-Julia	382
Loray	Césarine dit Cécile	58
Luzzi	née Castioni, Elvira-Admira	290

L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
Y  
Z



Époux

Maccabey	Eugène-Jean	241	Mergenthaler	Jean	132
Maget	Charles-François	142	Meder	Jean-Émile	144
Maillard	Charles-Léonard-Marius	443	Moulin	Auguste-Marius	389
Maillet	Alcain-François	115	Mouron	Louis-Charles	39
Maltherbe	Gustave	411	Mügeli	Vigilant-Charles	258
Maquelin	Maurice-Louis-Charles	435	Müller	Alfred-Ludwig	355
Manzini	Louis-Auguste-Joseph	50	Muret	Jules-Maurice-Ewald	457
Marcuard	Marius-Jules	476			
Margairaz	Kenné-Louis	131			
Marquerat	Léonard-Alfred	102			
"	Marc-Louis-Alexandre	103			
Marmet	Louis-Samuel	130			
Marti	Ami-Victor	186			
Martignoni	Basile	497			
Martin	Kenné-François	97			
"	Kenné-Ami	154			
Martinet	David-César	140			
Martinetti	Francesco-Marco-Mario	362			
Marullaz	Jules	425			
Maurer	Frédéric	230			
Maurry	Jules-Marc-François	260			
Mayer	Ernest-Auguste	217			
"	Louis-Auguste	348			
Mazzone	Bartolomeo-Giulio-Dulfino	511			
Meillard	Pierre-Joseph	408			
Menétrey	Pierre-Jules-Jérémie	229			
"	Eugène	361			
Menoud	Ernest	514			
Mercier	Jules-Adolphe-Frédéric	316			
Mermel	Louis-Samuel	130			
Mernoud	Louis-William	64			
Meyer	Jakob-Werner-Keldrich	331			
Meyslan	Kenné-Samuel	105			
"	Émile-Jules	118			
Meypner & Salinelli	Albert-Gabriel-Alphonse	486			
Michaud	Alexis-Marius	460			
Mignot	Louis-Marius-Samuel	459			
Mizault	Louis	18			
Monnard	Alfred	274			
Monney	Ulysse-Gustave	422			
"	Joseph-Antoine	354			
"	Oscar-Alfred	515			
Monod	Pierre-Kenné	252			
Moret	Auguste	317			

L

Date

Éponymes

Mabile	Rosine - Sophie - Suzette	37
Maccand	Anna - Marie - Conde	200
Maget	Charlotte - Anna - Louise - Blanche	123
Maiet	Sara	138
Mailford	Julia - Catherine	159
Maireff	Nathalie	6
Maneglia	Orsola	469
Marguerat	Jenny - Louise	29
Martin	Bertha	130
"	Jenny - Elise	202
"	Elisa	372
Mathys	Bertha	16
Matti	Anna - Martha	53
Matthey	Berthe - Elise	370
Magnenat	Rose	299
Maulini	Maria - Ermilia - Misolivia	3
Menoud	Marie - Bertha	395
Melet	Estienne - Marie	422
Mercier	Hélène - Marguerite - Anna	464
"	née Gindroz - Rosalie	474
Messertli	Marguerite	303
Mettreaux	Marie - Adrienne	467
Metzger	Marie	11
Meyson	Romiette - Emma	338
Meyrat	Adèle	314
Miéville	Marie Julie	220
"	Eugénie	320
Milliquet	Emilie - Antoinette	445
Minnig	née Delafontaine - Victoria M <sup>lle</sup> Lina	269
Mivelaz	Marguerite - Julie	493
Moenoz	Constance - Elise	396
Mojonnier	Mélanie - Adèle	268
Monnier	St <sup>te</sup> Delphine - Marie - Frosine	28
Morel	Henr. Charlotte	233
"	Ulice	350
Moret	Jeanne - Constance	47
Mottier	Marguerite - Emma	221
"	Marie - Adèle	224
Müskl'	Maria - Josephine	355
Müller	Louise - Léonie	18
"	Josephine	495
Munier	Marie - F. mesoide	263
Musy	née Bataillard - St <sup>e</sup> Famille - St <sup>e</sup> M <sup>lle</sup>	92

M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
Y  
Z

M

Epoux

Nagel	Paul-Albert
Naz	Jean-Marie
Neis	Jean-Baptiste
Neisz	Edouard
Nicolas	Fritz-Julien
Niederhander	Hans
Nottaris	Rémi-François
Netz	Gustave-Adolphe-Frédéric

66  
478  
40  
209  
445  
370  
73  
322

Epouses

Naef	Gabrielle-Marie-Feodora	300
Nicod	Emma	239
Nicola	née Duczet, Zéline-Agathe	59
"	Elise-Sylvie	392
Niering	Madeline-Emma-Elisère	50
Nezi	Josephine	195
Nenzaz	née Sollin, Alodie-Marie	422
Ney	Jeanne-Lucie	323
Neyzoud	Rosa-Elise	357

N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
Y  
Z

N

Époux

Oberzon Jacques-Fémin  
Offenhänder Charles-Jean

#61.  
57

Épouses

Oberzon Catharina-Alexandra dite Marie #61  
Olyati Pauline-Julienne 153  
Ozeley Marie-Louise 367

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

Y

Z

Epoux

Pache	Jean	211
"	Paul François	315
Pahud	Henri	192
"	Friederich	367
Pailhard	Charles Justin	518
Palli	Jacques François	152
Parchoud	Charles Marc Daniel	165
"	Charles Henri	344
Petrequin	Emile	245
"	Pierre Louis	436
Peytrequin	John Emile dit Martin	95
Pellieux	Ernest	374
Pennereyre	Emile Alfred	122
Petona	Amedeo Giovanni Nazio	189
Perrenoud	Jules Martin	489
Perret	Henri Alphonse P. Louis	244
"	Henri Daniel	286
Peretti	Maurice	493
Perriaz	Louis Paul	410
Perrotet	Robert	55
Peyrollaz	Charles Eugène	52
Piana	Filice Amedeo Giovanni	455
Pidoux	Victor Louis	481
Pièce	Louis Emile	183
Pillet	François	321
Pillonnet	Emile John	239
Piot	Robert Henri	207
Pizzoglio	Oratto Dominique	51
Pochon	Louis	194
"	François Eugène	347
"	Paul Constant	396
Pollini	Rocco Gandenzio	3
Porchet	Auguste	42
"	Auguste	85
"	Alfred	101
"	Maurice	438
Pouly	Héli	301
Prenteloup	Arthur Louis	311
Pöglitz	Alfred Emile Louis	508

Éponomes.

Pache	Marie-Louise - Stratte	207	Porchet	Félicie	85
"	Rose-Françoise	306	"	Céline	219
Pache	Marie	278	"	Marie-Henriette	307
"	Adèle	355	"	Justine	478
"	Jeanne-Marie-Louise	433	"	Augustine-Fanny-Rose dite Rose	475
Paget	Pauline-Henriette-Louise	127	"	Rosa-Lina-Réa	490
Pahud	née Paget, Pauline-Henriette-Louise	127	Portier	Jenny-Adèle	61
"	Emilie	476	Peschardt	née Metzger, Marie	11
Paquier	Jenny-Caroline	498	Pélar	Rose-Emma	237
Parietti	Eugénie-Innocente c. 5	4	Pugin	Piïlomène	321
Pavod	Louise	102			
Pascal	Mathilde	8			
Peille	Kortense-Françoise	432			
Pellet	Marie	577			
Pelissier	Louise-Eugénie	163			
Pellet	Marie-Joséphine	12			
Penard	née Bidlingmeyer, Blanche	66			
Penevies	Elise-Mathilde	315			
Périsse	Marie	208			
Petler	Rosa	403			
Pézet	Rose-Marguerite	100			
"	Blanche-Henriette	147			
"	Augusta-Marie-Louise	225			
Perrin	Jeanne-Madeleine	186			
"	née Hofmann, Bernadine	280			
Perrotti	Louise-Elisa	164			
Perroud	Elisa-Fanny	470			
"	Marie-Joséphine	502			
Pérez	Adèle-Anna	480			
Petit	Augusta-Suzanne-Louise	504			
Peutregnet	Céline-Louise	90			
Picard	Rosalie	454			
Pichard	Marie-Lina	169			
Pichonnat	Louise-Marie	444			
Pictet	née Jeannin, Bertha	344			
Pièce	née von Siebenthal, Marie-Louise	509			
Piezo	Marie-Hélène	482			
Pilet	Henriette	26			
Piolet	Ida-Louise	414			
Pillet	née Pellet, Marie-Joséphine	12			
"	Frédérique-Eugénie	145			
"	Marguerite	276			
Popoff	Marie	284			

P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
Y  
Z



P

Q

R

S

T

U

V

W

Y

Z

Index

Rabattoni	Pierre-Louis	329	Roulet	Marc-Auguste	163
Ramuz	Oscar-Emile	295	Roulin	Jules-Alfred	61
Rapin	Georges-Maurice	358	Ruchnez	Jakob	407
"	Charles-Henri-Eugène	485	Ruchonnet	Fredéric-Samuel-Louis	70
Rapp	Georges	116	Rubin	Edouard	431
Rappaz	Charles-Auguste-François	338	Ruby	Alfred-Louis	264
Ragamey	Henri-Louis	62	Rudolf	Christian-Léon	309
"	Charles-Louis	93	Ruegger	Friedrich-Charles	89
"	Louis-Gabriel-Marc	206	Ruff	Louis-Fredéric-Eugène	26
"	Georges	249	Ruffieux	François	197
"	Marc-Auguste	453	Rumsey	Numa-Ernest	490
"	Constant	505	Ruzilien	Edouard-Charles	257
Ramy	Pierre-Joseph	369			
Renevey	Oscar	27			
Rentzsch	Armin-Otto	246			
Rey	Jules	99			
Reymond	Albert-Julien	441			
Rham	Alfred-Jules-Antoine	304			
Richard	Eugène-Louis	278			
Richner	Jakob	407			
Rieben	Saint-Julien	356			
"	Armand	388			
Riede	Jean-Georges	78			
Riede	Alfred-Victor	218			
Rimener-Ruff	Louis-Fredéric-Eugène	26			
Robert	Florian-Charles	106			
"	Georges-Emile	294			
Robidey	Léon-Alexis	330			
Robin	Camille-Antoine	333			
Rochat	Jules	58			
"	Marc-Alexandre	71			
"	Jules-Henri	268			
Rod	Ernest	350			
Rolin	Albert-Emile	24			
Roland-Goddelin	Alphonse-Louis	262			
Rozzi	Baptiste	82			
Rozziér	Marius	173			
"	Louis-Alexandre	177			
"	Edouard-Charles	442			
"	François-Severin	502			
Rothacher	Ernest	390			
Rothén	Jean-Eugène	471			
Roubatel	Félix-Isidore	318			
Rouge	Eugène-Charles-Henri	289			
"	Charles-Marius-Antoine	393			

Q

Epones

Radziejwski	Betty	212
Ramel	Marie - Henriette	48
Ratto	Catherine - Marie	113
Rätz	Bertha	210
Rauvis	Elise - Marie	135
Rieber	Sophie - Mathilde	24
Redard	Cécile - Marie - Charlotte	87
"	Marie - Alice	497
Régamey	Anna - Marie	15
Régibus	Divana dite Juonne	298
Reichenbach	née Wüsten, Bertha	319
Remund	Konise	258
Redin	Rose - Elida	508
Renard	Anna	115
Rey	Marie - Rosina	172
Reymond	née Gaudet, famôly	249
Richard	Fanny - Julie	318
Rüchen	Esther - Albertine	232
Rüben	Marie - Louise	7
Rigoler	Marie - Louise	340
Ritt	Berthe dite Vezar	119
Riva	Marguerite - Madeleine	491
Rochat	Esther - Marie	111
"	Eva - Bertha	349
"	Emma - Jeanne	417
Rod	Lucie	17
"	Ulloise	110
Roguin	Gabrielle - Isabelle - Caroline dite Lily	304
Rojard	Bertha	442
Roland	Alice Mathalie	496
Rorda van Spinga	Charlotte Louise	248
Roddelet	Marie Louise - Clara	407
Roddet	Léa	443
Rodder	Julie - Bertha	118
Roddy	36 <sup>te</sup> Marie - Louise	413
Rothien	Jeanne - Susanne	426
Roulin	Alice	67
"	Marie - Eleonore	359
"	Albertine - Louise	424
Roussy	Marie - Emma	31
"	Jenny	98
Roux	née Favre, Léa	302
Rueggger	Marie	309
Ryder	Lisette	63

R

S

T

U

V

W

Y

Z

R

— Epoux —

— Epouse. —

Sage	Jean-Justin	96
Sakmiller	Albert-Gabriel-Alphonse	486
Sandoz	Paul	9
Sansonnens	Kentz	243
Sapfo	Pierre-Armand dit François	13.
Saudet	Jean-Arnold	397
Schärz	Friedrich	191.
Schlöpfer	Edouard-Emile	426
Schmid	Rudolf	150
Schmit	Jean-Henri	68
Schneeburger	Kentz-François-Louis	405
Schneider	Edwin-Friedrich-Emile-Richard	500
Schoch	Muldrich	124
Schnell	Albert	160
Schrumpf	Gustave-Adolphe	171
Schutzmann	Kentz	98
Schüttel	Edouard	404
Schwalb	Louis-Samuel	570
Schwaigard	Jaques	214
Schwentter	Jean-Robert	11
Seckel	Gottfried-François	128
Seeger	Jean-Louis	193
Sevet	Charles-Léon-Adolphe-Louis	288
Silbermayer	Philippe-Albert	128
Singy	Joseph-Adolphe	129
Spengler	Jean-Joseph	395
Steffen	Louis	43
Steiner	Emile	467
Storni	Frédéric-Antoine	415
Styczek	Adolphe-Charles-Paul	110
Suter	Johann-Julius	400
		452

Sallini	Alodie-Marie	452
Sapfo	Josephine-Marie-Nathalie	41
Saugy	Louisa-Alice	371
Scaglia	Marie-Madeleine-Audèle	351
Schaub	Olyvia-Bertha	211
Schensz	Marie-Louise	36
Schierz	Nathalie-Marguerite	52
Schlappi	Rose-Julie	154
Schlauer	Bertha-Josepha	368
Schneiter	Léa-Fanny	131
Schnelli	Lina	394
"	Jeanne-Antoinette	308
Scholder	Anna-Johanna-Helena	343
Schüle	Julie	227
Schwarb	Kanice-Lemma	203
Schwander	Catherine	19
Schwarz	Louise	44
Schwegler	Marie-Louise	128
Schwentter	Marie-Madeleine-Lucie	71
Schwand	Lucie-Emilie-Marguerite	516
Secotan	Clémence	250
Sieckenthal	Marie-Louise	509
Sjörgren	Eugénie-Helena	14
Sommer	Elise-Lemma	117
"	Marie	214
"	Caroline	512
Spengler	Lina-Audèle-Louise c. 33	32
Spicher	Louise-Alice	448
Stalder	née Fetscherin, Emilie	503
Steinhauer	Alice	301
Stengel	Marie-Louise	425
Stettler	Marguerite-Audèle	429
Stocco	Antonia ditte Antoinette	329
Staubinger	Anna 197	197
Stehli	née Munnier, Marie-Françoise 263	263
Stoedee	Nathalie	79
Stuck	Anna-Elise	210
Stindel	née Dunner, Alice-Bertha	332
Stuki	Jeanne-Augusta	379

S  
T  
U  
V  
W  
Y  
Z

S

Éponax

Éapis	Constant	509
Éarello	Pietro - Paolo - Luigi	500
Éavermier	Victor - Vincent	335
Écharin	Félicien - Louis	141
Éhonney	Fritz	351
Éorche	Auguste - florentin	67
Éornate	Alphonse - Jean - Louis	271
Érabet	Robert	47
Éritlibach	Fritz	449
Ériverso	Francesco - Luigi	456
Érolliet	Altois Rodolphe	371
Éruan	Kenné - Jules - François	417
Éurtach	Victor - Lucien	79

Épondes.

Éapis	Bertha	423
Éanxe	Marie - Conide	510
Éavel'	Eugénie - Julia	385
Éaurin	Conide	178
Éherme	Marie - Rosalie	366
Éhévenax	Anna - Louise	165
"	Violette - Isaline	346
Éhonney	Julia	275
Éhuillard	Rosa - Emma	65
Éobler	née Sommer, Maria	214
Érinsart	Fanny - Sophie - Julie	198
Érolliet	Mézy	405
Éruan	Clara - Emilie - Rose	391
Érusum	née Laurent, Louise - Jeanne	363
Éraud	née Jaquillard, Emma Hlle Louise	75
"	Jeanne	143

T  
U  
V  
W  
Y  
Z



T

U

V

W

Y

Z

Handwritten text at the top left of the page, possibly a title or header.

Handwritten text at the top right of the page, possibly a date or page number.

U

Eponx

Wäber	Julien Albert	141
Wäber	Georg	480
Vachonx	Basile - Cedar	366
Wagner	Jakob	368
Vallegioli	Giuseppe - Eugenio	41
Vannod	Kemi-Marius	111
Vasseroz	Konrad - Frédéric - Théodore	121
Weber	Constant - Walter	312
"	Jean - Louis	384
Wegmann	Julien Albert Friedrich	407 339
Weiss	Charles - Théodore	137
Vernier	François - Frédéric	473
Werra de	Muzard, Ch <sup>r</sup> Joseph Marie Raphael	94
Vetu	Eugène Léon	293
Wicky	Paul	463
Wiesand	Kemi - Ernest	200
Wierendanger	Charles - François	256
Vindayer	Louis Kemi	176
Winter	Charles - Frédéric	168
Wintzsch	Jean - François	6
Vionnet	Kemi - François	45
Vittoz	Lucien	386
Vogt	Kemi	495
Voland	Philippe - Arthur	291
Volet	Ernest - Alfred	254
Volpone	Eugenio	298
Vonnez	Jean - Louis	327
Vouga	Robert	149
Vougaz	Eugène - Emile	403
Vouilloz	Victorien	428
Wurzlin	Albert - Eugène - Louis	87
Wuertchoz	Louis Oscar Samuel	127
Vuillomenet	Clement Kemi	313
Vulliamy	Charles	215
Wulzschleger	Samuel	88
Wurster	Louis - Alfred	133

Epones

Wagnière	Marie	83
Walde	Anna - Marie	244
Vallet	Rose - Sidanne	481
van Eysinga	Charlotte - Vonde	248
van Muyden	Geneviève - Anne	155
Wanner	Luise - Claire - Amanda	406
Vannod	Hélène	158
Warlop	Marguerite - Eugénie	235
Vandroz	née Bondy, Jenny	98
Wesli	Ida - Eugénie	185
Weidmann	Elise - Marguerite	390
Wenger	née Favetti, Eugénie Innocente	4 c. 5
"	Rosina	410
Widmer	Amélie Susanna Mercedes	156
"	Konrad	293
Willener	Marie	152
Villiger	Bertha - François	257
Vicedaz	Jeanne - Emma	305
Vitet	Marguerite - Blanche	97
Wizard	Julia - Aline	506
Witpraechtiger	Catherine	129
Vittoz	Julie	81
Voeffray	Clementine	518
Vögeli	Emma	326
Volez	Elisabeth - Cécile	330
Wolf	Elise	226
Wollet	Bertha - Louise c. 4	5
von Siebenthal	Marie - Louise	509
Wuillemin	Anna - Mathilde	272
Vullierat	Emma - Eugénie	62
Vulliet	Clara	72
Wirzen	Bertha	319
Wüst	Sophie	338
"	Cécile - Sidanne	401
Wyss	Marie - Anna	223
"	Bertha	449

V  
W  
Y  
Z







Eponx

Verdin Pierre-David

319.

Epones

Verdin Anne-Louise

148.

X

Y

Z



1  
10  
20  
30  
40  
50  
60  
70  
80  
90  
100

X  
Y

Zwanz

Zaco	Alfredo Ferdinando Maria	434
Zahnd	Kernmann	124
Ziener	Lucien Alfred	448
Zinder	Jean	503
Zoell	Charles Henri	479
Zuzinden	Henri Gaspard Jean	440.

Zwanz

Zinder	nee Marguerite Jenny Louise	29
"	Marguerite	99
"	Eugenie	240
Zumbach	Caroline	317
Zumbinnen	Marie Konradine	55
Zunoffen	Sophie Caroline	57
Zurbuchen	Bertha	318.







